



# POLONAISES AUX CHAMPS

Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935)

Sylvie APRILE Maryla LAURENT Janine PONTY

Avec une préparation documentaire de Elżbieta ŁĄTKA et Monika SALMON-SIAMA

Le Rocher de Calliope / Numilog, Paris 2015

# **Polonaises aux champs**

**Lettres de femmes immigrées  
dans les campagnes françaises**

**(1930-1935)**

Dans la même collection

*L'Autre tel qu'on le traduit*, 2006.

*La traduction de qualité ou l'essence du texte préservée*, 2007.

*La littérature française en traduction*, 2010.

*Souffrance et Littérature*, 2013.

*Janusz Korczak, l'enfant et la cruauté du monde*, 2013.

*Traduction et Rupture*, 2014.

Ouvrages disponibles au format numérique sur :

**[www.numilog.com](http://www.numilog.com)**

La collection « le Rocher de Calliope » est dirigée par **Maryla LAURENT**, professeur de langue et littérature polonaises à l'Université de Lille, membre de l'Académie polonaise des Arts et des Sciences, vice-présidente des Lettres Européennes.

**Comité de rédaction :** **Sylvie APRILE**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille, directrice du laboratoire IRHiS [UMR CNRS 8529, Lille 3] ; **Maryla LAURENT** ; **Janine PONTY**, professeur des Universités, spécialiste de l'histoire de l'immigration polonaise en France.

**Travail documentaire :** **Elżbieta ŁATKA**, linguiste de l'Université Jagellonne de Cracovie ; **Monika SALMON-SIAMA**, docteur en sciences humaines « Art, Écriture, Idéologie », enseignante à l'Université de Lille.

**Conception de la couverture :** **Joanna PACZUSKA**, **Wojciech TUNIKOWSKI** (Wrocław)

Les textes publiés restent sous la responsabilité de l'auteur.

Sylvie APRILE, Maryla LAURENT, Janine PONTY  
Avec une préparation documentaire de  
Elżbieta ŁĄTKA et Monika SALMON-SIAMA

# **Polonaises aux champs**

**Lettres de femmes immigrées  
dans les campagnes françaises**

**(1930-1935)**

Collection  
**le Rocher de Calliope**  
- Numilog Paris 2015 -

*Nos remerciements vont à tous ceux qui ont rendu cette recherche fructueuse :*

Bernard Duval, petit-fils de Julie Duval  
Dominique Bazet-Simoni

Gérard Biskupski, Piotr Błoński, Jean-Maël Cordier, Aline Fortier,  
Anna Gomoluch, Matthieu Henner, Corinne Hélin, Edith Kiszka,  
Michel Leclerc, Philippe Rygiel, Anna Sarapuk

Archives départementales d'Indre et Loire [ADIL] – Tours  
Archives départementales du Loir-et-Cher [ADLC] – Blois  
Archives de l'École supérieure du travail social [ETSUP] – Paris  
Musée social / Centre d'études, de documentation, d'information et d'action  
sociales [CEDIAS] – Paris

**Ce volume est publié avec le soutien de :**

Institut de Recherches Historiques du Septentrion  
[IRHiS, UMR CNRS 8529]  
Centre d'études en langues et civilisations étrangères  
[CECILLE, EA 4074]  
Association Les Lettres Européennes

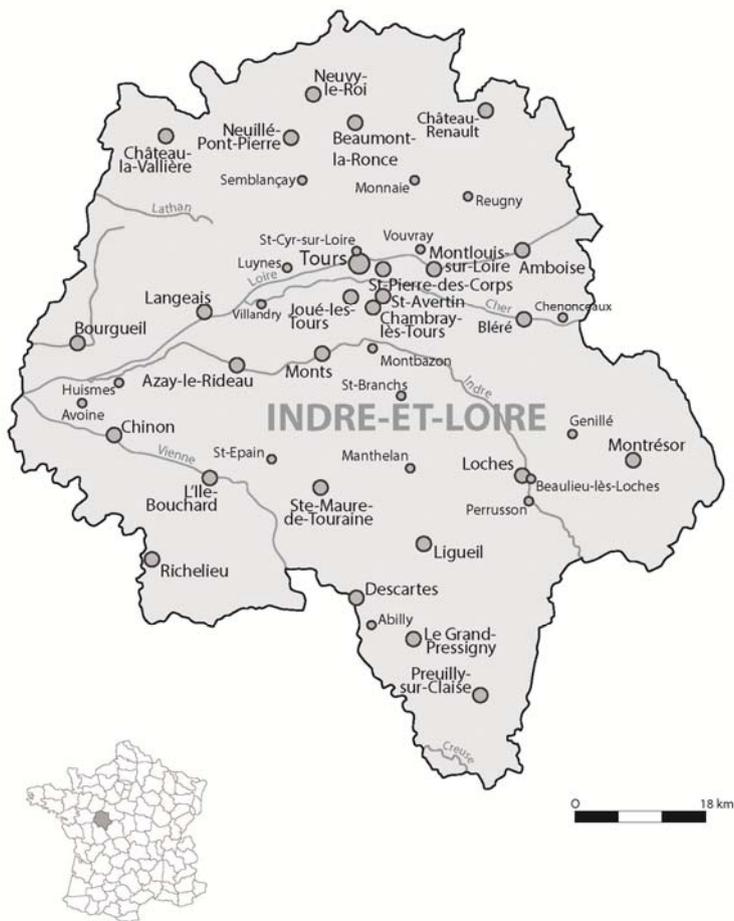
Il est labellisé par le GDR [3607] « Connaissance de l'Europe médiane ».

# Sommaire

<b>I. Auteurs de leurs vies</b>	
Sylvie APRILE .....	9
<b>II. Une immigration très encadrée</b>	
Janine PONTY .....	29
<b>III. « Chère Madame et notre Maman », analyse linguistique des lettres</b>	
Elżbieta ŁĄTKA .....	51
<b>IV. Choix de lettres traduites</b>	
traduites par Maryla LAURENT .....	91
<b>V. Une histoire d’infanticide</b>	
Maryla LAURENT .....	199
<b>VI. Reconstitution épistolaire</b>	
Monika SALMON-SIAMA .....	209
<b>VII. Une intellectuelle en action</b>	
Maryla LAURENT .....	235
<b>Table des illustrations</b> .....	273
<b>Index</b> .....	277



*La Pologne des années 1930*



Carte de l'Indre-et-Loire



## I. Auteures de leurs vies<sup>1</sup>

Sylvie APRILE

Tout a commencé, il y a dix ans, par une conversation. Philippe Rygiel, spécialiste de l'immigration, me fait part de l'existence d'un gisement de sources peu exploité : des lettres de migrantes polonaises conservées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire. Je suis alors en train de commencer avec deux sociologues de l'Université de Tours une étude sur l'histoire et la mémoire des migrations en région Centre<sup>2</sup>. Cette région qui rassemble des territoires aussi divers que l'agglomération de Dreux, le Bas Berry ou Chambord n'est pas particulièrement bien dotée en études sur les migrations et cette information me ravit : il y a au moins des archives à défricher ! J'ignorais alors que ce dépouillement se transformerait en une longue enquête qui me suivrait à Lille et deviendrait une autre recherche collective placée sous l'amicale tutelle de Janine Ponty, spécialiste de l'immigration polonaise en France. C'est ainsi que les lettres de ces migrantes polonaises ont été patiemment déchiffrées et analysées – ce travail n'aurait jamais pu voir le jour sans la persévérance de Maryla Laurent, d'Elżbieta Łątka, Monika Salmon-Siama – et qu'elles sont devenues le fil rouge d'une enquête menée depuis conjointement par des historiennes et des spécialistes de la langue et de la culture polonaises. De nos échanges, sont nées une histoire méconnue mais également toute une série d'interrogations souvent non résolues, tant ces femmes échappent à la construction ordinaire des archives de l'immigration. Ces témoignages sont en effet exceptionnels car ils

---

<sup>1</sup> J'emprunte ce titre en le féminisant à David A. GERBER, *Authors of Their Lives. The Personal Correspondence of British Immigrants to North America in the Nineteenth Century*, New York, New York University Press, 2006.

<sup>2</sup> Sylvie APRILE, Hélène BERTHELEU, Pierre BILLION, *Étrangers dans le berceau de la France ? L'immigration en région Centre du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013.

ne passent ni par le filtre épistolaire classique de la correspondance familiale ou officielle ni par celui – plus rare – de l'autobiographie.

L'utilisation de la correspondance des migrants n'est pas en soi une nouveauté. Les historiens et sociologues qui se sont penchés sur les lettres de migrants sont nombreux et l'origine même du travail d'enquête sur les trajectoires migratoires au XX<sup>e</sup> siècle s'appuie en grande partie sur l'analyse de la correspondance d'un migrant polonais par deux sociologues, l'Américain William I. Thomas et le Polonais Florian Znaniecki<sup>3</sup>. Depuis lors, les historiens ont utilisé cette source mais souvent avec parcimonie et à des fins souvent purement illustratives. Ceci s'explique, comme l'a souligné David A. Gerber, par la délicate question de la représentativité de l'auteur des lettres. Peut-on à partir de quelques échanges singuliers établir des généralités ? D'autres sources sont jugées plus fiables : documents administratifs, contrats de travail, presse de l'immigration. La correspondance reste toujours délicate à manier car l'historien ne peut clairement contextualiser le moment de la rédaction, de l'envoi ou de la lecture de la lettre tout comme il est incapable de traiter ces lettres comme des textes ayant leur propre codification et convention. Gerber invite l'historien à revisiter le temps et l'espace particuliers dans lequel se meuvent les correspondants, à prendre en compte les liens distendus par la distance et le temps. La matérialité de la lettre, les circuits postaux, les échanges monétaires ou d'informations matérielles sont aussi, selon lui, des éléments trop souvent négligés. La publication des lettres de migrants n'en demeure pas moins une activité majeure tant dans les pays de départ que d'accueil

---

<sup>3</sup> William I. THOMAS, Florian ZNANIECKI, *The Polish Peasant in Europe and America, Monograph of an Immigrant Group*, Chicago, The University of Chicago Press, 1918, 5 vol. ; *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, traduit de l'américain par Yves Gaudillat, Paris, Nathan, 1998 ; George STEPHENSON, *A history of American Immigration 1820-1924*, Boston, Ginn and Company, 1926 et Marcus HANSEN, *The Atlantic Migration, 1607-1860*, Cambridge, Harvard University Press, 1940, utilisent aussi des lettres d'immigrés.

ouvrant un vaste champ de recherches internationales sur les « sans voix » et sur « les auteurs de leur vie »<sup>4</sup>.

Au terme de ce bref rappel historiographique, on mesure les difficultés propres à cette source épistolaire et au caractère tout à fait particulier de celles qui nous intéressent ici. Soulignons aussi que la plupart des études sont anglo-américaines, analysant des trajectoires transatlantiques et masculines. Le terrain est à peine défriché pour les migrations intra-européennes. À cela s'ajoute une autre réalité, ces correspondances sont généralement écrites par des hommes et traduisent la dimension genrée de la migration<sup>5</sup>.

Il était donc difficile de s'appuyer sur ces travaux pour comprendre « nos » ouvrières venues de Pologne et qui n'écrivent pas ici à leur famille dont nous ignorons souvent tout, mais à Julie Duval, inspectrice de la main-d'œuvre immigrée en Indre-et-Loire dans les années 1930. Leur récit écrit en polonais parle de leur présent, du futur parfois, rien ou presque n'est dévoilé sur leur passé si ce n'est l'expression d'une nostalgie qui se nourrit surtout des aléas du quotidien ou des drames qui surgissent. La famille n'est guère mentionnée si ce n'est pour signifier l'impossibilité d'un retour pour les filles-mères. Les liens évoqués sont surtout horizontaux : beaucoup d'entre elles émettent le souhait de faire venir une sœur qui comblerait vide affectif, solitude et barrière de la langue. Elles ont sûrement écrit aussi à leur famille masquant

---

<sup>4</sup> Nicole FOUCHÉ (CNRS/Céna-EHESS), « "Transnational Turn" et histoire. Les correspondances de migrants européens aux États-Unis (XIX<sup>e</sup> siècle) », Work in Progress, on line, [http://cena.ehess.fr/docannexe/file/417/fouche\\_transnationalturn.pdf](http://cena.ehess.fr/docannexe/file/417/fouche_transnationalturn.pdf) [Décembre 2014]

Bruce ELLIOT, David A. GERBER et Suzanne SINKE, *Letters Across Borders : The Epistolary Practices of International Migrants*, New York, Pelgrave Macmillan, 2006.

<sup>5</sup> Donna GABACCIA, *From the Other Side : Women, Gender and Immigrant Life in the U.S., 1820-1990*, Bloomington, Indiana University Press, 1992 ; Nancy GREEN, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002 ; M.F. HOUSTON, R.G. KRAMER, J.M. BARRETT, « Female Predominance of Immigration to the United States since 1930. A First look », *International Migration Review*, XVIII, hiver 1984, pp. 908-963 ; Anna GOMOLUCH, *Le regard sur le corps des femmes polonaises immigrées en Indre-et-Loire dans les années 1930*, mémoire de master d'histoire, université de Tours, juin 2007.

certainement la réalité de leur situation, envoyé de l'argent, envisagé leur retour pour la majorité d'entre elles. Celles qui n'ont pas eu à se plaindre de leur patron, qui ont pu fréquenter d'autres compatriotes n'ont pas écrit à Julie Duval. De tout cela, nous n'avons pas trace et seule une recherche hasardeuse ou menée conjointement avec des chercheurs polonais pourrait fournir quelques éléments de réponse.

À l'heure où nous écrivons, aucune de ces Polonaises ni aucun de leurs descendants n'ont raconté et retranscrit leur histoire. Le silence de ces femmes peu alphabétisées s'explique aisément par leur faible usage de l'écrit et par la parenthèse qu'ont pu être ces quelques années en France, le silence de leurs descendants est tout aussi compréhensible. Qu'ont-elles raconté à leur retour ? N'ont-elles pas voulu au contraire oublier ou taire ce qu'elles avaient vécu ? Leur pays a lui-même connu bien des bouleversements qui ont certainement influé sur le cours de leur propre histoire. Les archives de leur vie se sont, elles aussi, certainement déplacées avec elles. Pour celles qui sont restées en France, le silence a rarement été brisé. Aline Fortier, professeur d'histoire m'a confié quelques bribes de vie de sa grand-mère Anna Kampurda, bribes qui montrent la complexité de ces parcours. Anna est née en 1912 non pas en Pologne mais à Chicago où son père, originaire de Pieniążkowiec, a émigré. Les Kampurda retournent en Pologne en 1914 car le père doit reprendre la ferme familiale. Anna part en France en 1931 mais sous le nom de Stefania car elle emprunte les papiers de sa sœur aînée qui a deux ans de plus qu'elle. Anna n'a en effet pas l'âge légal pour émigrer. Elle arrive avec une amie qu'elle perd sur un quai de gare, l'une partant pour l'Indre-et-Loire et l'autre pour la région bordelaise. Anna a raconté à sa petite fille son existence passée pendant douze ans dans une ferme puis au château de Guenillé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Mariée à un salarié agricole français, mère de famille, Anna n'a plus eu de nouvelles des siens. Elle n'a retrouvé sa sœur – par l'intermédiaire de sa petite fille – qu'en 1994, date à laquelle elles ont pu se parler par téléphone, l'une en France, l'autre de retour à Chicago. Stanislas, leur petit frère né en 1925, est lui aussi parti aux États-Unis. Les souvenirs d'Anna Kampurda rejoignent, dans le présent des années 1930, celui de nos Polonaises. Comme toutes ces femmes, Anna est venue très jeune et seule, elle a décrit une

existence difficile, n'ayant pas de chambre, dormant à côté de l'écurie, exploitée elle aussi par ses patrons. On mesure à travers son parcours combien chaque trajectoire est particulière, combien les directives et les actes administratifs (papiers d'identité, durée de séjour...) sont souvent contournés ou biaisés, livrant des informations en définitive peu fiables. On comprend aussi par ce témoignage que l'histoire de l'immigration polonaise est passée par d'autres lieux et d'autres communautés plus nombreuses et plus visibles : Chicago ici, la Ruhr puis le Nord de la France et la Belgique en Europe. Plus structurées, ces migrations devenues communautés ont été plus étudiées<sup>6</sup>. Notre histoire croise aussi une période de retour plus que d'arrivée. Pour les migrants polonais en France, les retours ont été massifs lors des rapatriements de 1934-1935 ou après la Seconde Guerre mondiale et ces moments ont plus retenu l'attention que l'arrivée de femmes seules dans les campagnes. Les migrations vers les centres industriels s'intègrent aussi à d'autres histoires, celle de la mine, du monde ouvrier et non à celle du monde rural bien délaissée. Que savons-nous au juste des migrants et plus encore des migrantes dans les campagnes ? En général, la part des ouvriers agricoles polonais augmente en dépit d'une situation économique plus difficile. Il y en a 30,5 % en 1931 et 36 % en 1936, et le nombre de femmes travaillant dans l'agriculture s'accroît d'une femme sur cinq ouvriers étrangers en 1901 jusqu'à une femme sur deux en 1936.<sup>7</sup>

Dans l'Indre-et-Loire, la présence des femmes traduit plutôt une situation provisoire, contrairement à ce qui se passe dans le monde urbain et ouvrier où

---

<sup>6</sup> Janine PONTY, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, Autrement, 1995 ; Diana COOPER-RICHET, « Les mineurs polonais dans l'histoire de la France du xx<sup>e</sup> siècle : jalons, originalités, figures », *Synergies*, Pologne n° spécial, 2011, pp. 45-55 ; Christoph KLESSMANN, *Polnische Bergarbeiter im Ruhrgebiet : 1870-1945* [Les Mineurs polonais dans le bassin de la Ruhr : 1870-1945], Göttingen 1978.

<sup>7</sup> Gérard NOIRIEL, « L'immigration étrangère dans le monde rural pendant l'entre-deux-guerres », *Études Rurales*, 1994, juillet-décembre, n° 135-136, pp. 13-35.

L'arrivée massive des femmes est un moment essentiel dans un cycle migratoire, car, en général, c'est le signe qu'une période de stabilisation et d'enracinement succède à la phase initiale, dominée par la présence d'hommes exilés temporairement loin de leur famille.<sup>8</sup>

Le monde des ouvrier(es) agricoles français et même de leurs employeurs, hommes et femmes n'est d'ailleurs guère mieux connu que celui des migrants étrangers. Seuls les travaux de quelques historiens comme Ronald Hubscher ont levé quelques voiles, mais montrent aussi la rareté des témoignages<sup>9</sup>.

Ces lettres sont donc à plus d'un titre exceptionnelles et n'existeraient pas sans Julie Duval, cette inspectrice qui n'est pas une Française parlant polonais mais une Polonaise devenue française, issue d'un tout autre milieu social. Certes de par ses origines, elle connaît bien leur sensibilité même si son regard est extérieur au monde des campagnes. Mais pourquoi s'investit-elle si fortement ? Julie Duval, chargée pour l'essentiel de régler les litiges s'emploie – on le verra – bien au-delà de ses fonctions, à accompagner leur quotidien, leurs désarrois, sans d'ailleurs les enfermer dans une posture de victimes.

Grâce à elle, leur histoire n'est pas seulement connue par quelques sources administratives, quelques sources médicales ou judiciaires. Elle nous livre par ses échanges épistolaires, le complément qui fait défaut : la parole de ces femmes. Ce sont bien sûr principalement les problèmes de paie, les conditions matérielles qu'égrènent ces missives. Pour beaucoup de ces ouvrières qui ne savent pas parler le français, Julie Duval est leur seul contact extérieur, hormis quelques rares sorties le dimanche, avec un ou une compatriote à la messe. La lettre devient alors une forme de thérapie, un moyen de s'exprimer dans un univers jugé à tort mais souvent à raison inhospitalier voire hostile. Si la déploration,

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>9</sup> Ronald HUBSCHER, *L'immigration dans les campagnes françaises, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2005 ; Ronald HUBSCHER, Jean-Claude FARCY (dir.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Actes du colloque international de Royaumont, 13-14 novembre 1992, Paris, Éditions Créaphis, 1996.

l'apitoiement sur soi sont exagérés afin d'obtenir une visite, un changement de placement, un soutien matériel, le constat des médecins de l'hôpital de Tours est tout aussi accablant :

Toutes les malades que vous m'avez envoyées à l'hôpital sont, écrit l'un d'eux à Julie Duval ; avant tout des femmes surmenées par un travail au-dessus de leurs forces et, surtout, déprimées moralement par leur exil : la plupart de celles que j'ai observées ne portaient pas de lésions organiques et devraient être considérées comme des déprimées physiques et mentales.<sup>10</sup>

Le surmenage comme les troubles parfois somatiques qu'elles ressentent les conduisent à réclamer la venue d'un médecin que leur patron leur refuse sous prétexte qu'elles sont fainéantes ou que le coût leur en incombe. Le lien entre dépression et hospitalisation est établi par une statistique du deuxième semestre 1930 à la fin 1932 qui fait état de 106 hospitalisations. L'hôpital fonctionne ici comme un lieu de repos, un moment de répit dans une vie très rude<sup>11</sup>. Il est aussi le lieu où se crée une nouvelle étape de leur vie de femme : la naissance d'un enfant, source de bonheur mais aussi de difficultés accrues.

Julie Duval a créé des dossiers pour chaque ouvrière contenant comme il se doit les contrats de travail et la correspondance administrative. Elle y collecte, sans qu'on le lui demande, bien d'autres choses : les lettres des ouvrières polonaises, mais aussi celles des patrons et des médecins. Le travail de Julie Duval concerne aussi des ouvrières de Yougoslavie et des jeunes Tchécoslovaques<sup>12</sup> mais son attention est surtout retenue par ces Polonaises qu'elle connaît mieux. Rien qu'en 1934, l'inspectrice a reçu 1592 lettres et elle en a envoyé 1601.<sup>13</sup> À partir de là, elle

---

<sup>10</sup> Archives départementales d'Indre-et-Loire, notées désormais ADIL, 10 M 131.

<sup>11</sup> Matthieu HENNER, *L'immigration polonaise en Indre-et-Loire dans l'entre deux guerres*, mémoire de master sous la direction de R Beck, université de Tours, 2006, p. 183.

<sup>12</sup> Seules les lettres des Polonaises sont examinées dans le présent ouvrage.

<sup>13</sup> ADIL, 10 M 120, Julie Duval, statistiques de l'année 1934, support dactylographié, p. 2.

établit une documentation détaillée de son propre travail. Dans ses dossiers, on trouve des statistiques, des rapports de travail et des documents sur l'arrivée des ouvrières qui certes sont demandés par l'administration mais où elle porte de nombreux jugements et critiques sur ce que nous nommerions aujourd'hui la politique migratoire et émet aussi quelques propositions.<sup>14</sup> Au cœur des lettres, il y a des femmes seules. Certes la convention franco-polonaise, n'exclut pas les femmes mariées. Pour certaines les maris sont en Pologne, mais il y a aussi des femmes avec leur mari en France. Mais la plupart d'entre elles sont des célibataires particulièrement exposées à une maternité peu désirée. Les grossesses des jeunes femmes et les naissances des enfants sont des thèmes les plus poignants dans les lettres destinées à Julie Duval, et c'est également le plus grand souci de l'inspectrice.<sup>15</sup> Dans ses statistiques de l'année 1934, elle donne le nombre de 38 accouchements, dont 24 filles-mères polonaises.<sup>16</sup> La plupart des enfants sont nés de relations plus ou moins amoureuses, mais bien des grossesses sont les résultats de viols. La violence sexuelle est en effet un des principaux drames des jeunes ouvrières immigrées et, souvent, seule la grossesse le révèle. Une grossesse et un accouchement entraînent une détresse financière, parfois la perte de leur emploi. Les patrons qui acceptent de prendre une femme avec un enfant sont très rares.<sup>17</sup> Payer une nourrice pour s'occuper de l'enfant reste souvent la seule solution pour ces femmes qui de toute façon n'ont pas beaucoup d'argent.

Comme on le devine, ces lettres sont répétitives et leur lecture n'apporte guère de réponses précises aux questions que se pose l'historien. Dans quel contexte écrivent-elles ? Le soir après une longue journée de travail ? Le dimanche après la messe ? Comment envoient-elles leurs lettres ? On peut penser que tout envoi de courrier peut soulever la suspicion des employeurs. Rien ou presque n'est dit de l'existence d'autres médiateurs ou médiatrices. Qui sont tous ceux qu'elles rencontrent et qui façonnent leur

---

<sup>14</sup> Ronald HUBSCHER, Jean-Claude FARCY, *op.cit.*, p. 218.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>16</sup> ADIL, 10 M 120, Document cité note 13.

<sup>17</sup> Ronald HUBSCHER, Jean Claude FARCY, *op. cit.*, p. 227-228.

nouvelle vie ? Des patrons et des patronnes parfois à peine plus alphabétisés comme en témoignent leurs propres lettres, des amants qui fuient pour la plupart leurs responsabilités, quelques médecins. Nous sommes ici au cœur de ce que l'on pourrait définir comme une rencontre migratoire, au même titre que l'on a défini la rencontre coloniale comme une confrontation avec l'autre, une découverte de l'altérité.<sup>18</sup>

Dans cette quête d'une connaissance plus profonde de ces femmes, la traduction des lettres n'a pas été une simple transcription et c'est aussi tout l'apport de ce volume. Grâce aux spécialistes de la langue polonaise, c'est la manière de présenter leur situation qui nous permet de dépasser la matière de la lettre et de percevoir leur espace de négociation, leur volonté d'échapper à leur situation. Il faut certainement du courage à ces femmes pour écrire, mais c'est aussi par l'écriture qu'elles retrouvent leur langue et en quelque sorte leur identité.

Si la traduction a été un long travail, il nous a aussi fallu du temps pour comprendre qui était Julie Duval. Peu à peu, au cours de notre enquête, une inconnue s'est peu à peu livrée à nous. Aussi avons-nous voulu également raconter son histoire car sans elle, nous n'aurions pu arracher ces lambeaux de vie à l'oubli. Elle est aussi, par ces lettres, l'auteure de sa vie.

Au final, c'est peut-être parce que l'histoire est aussi une littérature contemporaine que nos ouvrières agricoles nous semblent proches et portent en écho l'histoire de bien d'autres femmes. Dans *L'histoire d'une fille de ferme*, Maupassant témoigne, près d'un siècle plus tôt, de la même rudesse des rapports, de la nécessité des contacts charnels, de l'amour porté à un enfant dont on est obligé de se séparer. Comment ne pas rapprocher la Rose de Maupassant, de Zofia Dubiel arrivée en France le 6

---

<sup>18</sup> « Rencontre(s) coloniale(s) », *Genèses* 2/2001 (n° 43), p. 2. Il s'agit dans ce cadre colonial d'étudier les relations entre colonisés et colonisateurs en s'affranchissant des visions simplificatrices, afin d'appréhender les nuances et la diversité de rapports coloniaux tissés autant sur le mode de l'échange, de l'hybridation, de la réappropriation ou de la collaboration que sur celui de la violence, de la force et en retour de l'aliénation, de la résistance ou de la révolte. Sans nier les contraintes et abus, la « rencontre » permet de réfléchir aux marges d'autonomie et de négociations des acteurs.

septembre 1931 ? L'héroïne de Maupassant est loin des siens, certes plus proches, mais totalement isolée.<sup>19</sup> Elle est aussi comme nos jeunes fermières la victime consentante d'un garçon de ferme qui s'enfuit dès qu'il apprend qu'elle est enceinte. Rose cache sa grossesse, cache son accouchement et se sépare de son enfant<sup>20</sup>. Celui-ci devient pourtant le centre de son existence :

En son cœur si longtemps meurtri, se leva, comme une aurore, un amour inconnu pour ce petit être chétif qu'elle avait laissé là-bas ; et cet amour même était une souffrance nouvelle, une souffrance de toutes les heures, de toutes les minutes, puisqu'elle était séparée de lui. Ce qui la martyrisait surtout, c'était un besoin fou de l'embrasser, de l'étreindre en ses bras, de sentir contre sa chair la chaleur de son petit corps. Elle ne dormait plus la nuit ; elle y pensait tout le jour ; et, le soir, son travail fini, elle s'asseyait devant le feu, qu'elle regardait fixement comme les gens qui pensent au loin.<sup>21</sup>

Pour Zofia, l'histoire telle qu'elle la restitue dans son témoignage est fort similaire. Forcée par le fils de ses patrons, elle se retrouve enceinte. Elle aussi s'accroche à l'existence de son enfant. Elle l'écrit avec ses mots à Julie Duval : « Je me suis acheté un vélo et je vais voir ma fille chaque dimanche. Lorsqu'elle sera plus grande je prendrai une photographie et je vous l'enverrai. »<sup>22</sup>

Derrière ces quelques mots, on devine un même acharnement à maintenir des liens, à prendre en main sa vie, une forme d'opti-

---

<sup>19</sup> Guy de MAUPASSANT, *Histoire d'une fille de ferme*, texte publié dans *La Revue politique et littéraire (Revue Bleue)* du 26 mars 1881, puis Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1890.

<sup>20</sup> « Elle se levait tous les matins bien avant les autres et, avec une persistance acharnée, essayait de regarder sa taille dans un petit morceau de glace cassée qui lui servait à se peigner, très anxieuse de savoir si ce n'était pas aujourd'hui qu'on s'en apercevrait. Et, pendant le jour, elle interrompait à tout instant son travail, pour considérer du haut en bas si l'ampleur de son ventre ne soulevait pas trop son tablier ». *op.cit.* 1890, p. 13 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8753769/f252.image> [Décembre 2014]

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>22</sup> ADIL, 10 M 122, Zofia Dubiel, 22 juin 1934.

misme. Pour Rose, après des années de silence et de sacrifice, l'histoire finit bien, pour Zofia nous l'ignorons encore.

La mémoire de cette migration féminine longtemps enfouie dans les villages français surgit également au travers du travail de collecte de témoignages qu'entreprennent leurs descendants qui sont porteurs d'une post-mémoire parfois traumatique.

Certaines lettres du corpus étudié signalent le désir des ouvrières agricoles de rejoindre les régions à forte densité polonaise immigrée. Il s'agit donc également d'une circulation dans l'espace français et européen quand ces femmes quittent la Touraine, mais aussi la Normandie, la Somme ou l'Aisne pour les bassins miniers du Nord où séjournent des communautés polonaises structurées et y trouvent des opportunités de mariage pour les célibataires. Une enquête collective entre archives départementales s'impose.

Ces sources familiales et locales doivent permettre d'entrevoir des trajectoires plus complexes qu'un simple mouvement de va et vient entre la Pologne et la France. Ces femmes ont parfois déjà circulé dans un espace transnational porteur d'expériences variées. Ceci permet de ne pas dissocier comme on le fait souvent la migration transatlantique vers les États-Unis des migrations intra-européennes.

Au-delà de cette nouvelle cartographie mouvante des migrations, c'est aussi la question du retour qui nous intéresse ici. La situation de ces femmes revenues en Pologne après quelques années en France change-t-elle leur situation au sein de la famille ? Comment sont accueillis leurs enfants souvent nés hors mariage ? L'ouverture de musées de la migration en Pologne et la collecte d'informations orales sont une opportunité pour faire ressurgir un monde migratoire oublié, opérer des comparaisons avec la situation actuelle des migrations féminines Sud-Nord souvent présentées comme inédites.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> L'ouverture au printemps 2015 du musée de l'émigration polonaise dans la ville portuaire de Gdynia devrait relancer l'intérêt des chercheurs et des populations pour cette question.



*Polonaise à Lisery, 1932*



*Polonaise chez M. Laurenté, 1930*



*Polonaise, 1932*



*Polonaise chez M. Regnard à La Prieux, février 1930*



*Polonaise chez M. Montaru, 1930*



*Polonaise chez M. Archambault, 1934*



*Polonaise chez M. Montaru (deux cousines), 1930*



*Polonaise à la Pastourellerie avec bébé*



## II. Une immigration très encadrée

Janine PONTY

Pourquoi des étrangers sont-ils venus travailler en France beaucoup plus tôt que dans les autres pays européens ? Parmi ces étrangers, pourquoi y eut-il tant de Polonais ? Pourquoi des femmes ? Et pourquoi si jeunes ? Enfin, pourquoi furent-elles affectées prioritairement dans l'agriculture ? Autant de questions qu'il convient d'examiner avant de saisir leur devenir en terre d'accueil.

L'aventure de ces femmes n'a rien de clandestin. Bien au contraire. Leurs conditions d'arrivée et de séjour en France obéissent à des règles strictes, édictées par une convention internationale, des lois, des décrets, des règlements, des arrêtés dont le nombre va croissant tout au long de l'entre-deux-guerres. En dépit du fait que les intéressées peuvent les ignorer ou les oublier, négligeant ainsi leurs droits et leurs devoirs, l'aspect juridique de leur expatriation se rappelle à elles, le plus souvent pour les contraindre, parfois aussi pour les secourir. On ne peut aborder la lecture de leurs lettres sans remonter en amont et rappeler la réglementation sous toutes ses formes et son évolution des années vingt aux années trente du siècle passé.

L'histoire démographique de la France est atypique, marquée par une croissance précoce suivie d'un essoufflement. Sous le règne de Louis XIV, le pays compte déjà 20 millions d'habitants, soit plus du triple de la population du Royaume Uni. Mis à part l'immense Russie, aucun État d'Europe ne l'égale. Quand éclate la Révolution de 1789, le chiffre a encore gonflé : 25 à 26 millions. Après cette course en tête, la France se fait rattraper puis dépasser par ses voisins et stagne autour de 40 millions à la veille de la Grande Guerre, face à l'Allemagne qui dépasse les 65 millions. Saignée à blanc par quatre ans de combats qui se déroulent presque toujours sur son sol et par la mort de près d'un million et demi d'hommes jeunes, elle éprouve le besoin de recourir à l'aide de main-d'œuvre étrangère pour aborder la Reconstruction. Par ailleurs, la France fut très tôt confrontée à l'exode rural qui

prive les exploitations d'ouvriers agricoles, de valets de ferme. La tendance, amorcée dès 1850, s'accroît au sortir de la guerre : l'expérience des tranchées, la rencontre avec des garçons issus d'autres horizons que celui de leur village ont modifié les esprits. Ils n'acceptent plus la rude existence de la campagne, le travail sans horaires, les maigres rémunérations. Là aussi, il faut se résoudre à accepter la venue d'étrangers.

Face à une telle situation déficitaire, de nombreux espaces européens souffrent du mal inverse : surpeuplement, chômage, assortis d'une extrême misère. D'Irlande, d'Italie, d'Europe centrale et orientale, des émigrants partirent au XIX<sup>e</sup> siècle tenter leur chance aux États-Unis. Des Piémontais franchirent à pieds les cols des Alpes à la recherche d'un gagne pain en France. En 1908, arrivent en Lorraine les premiers convois d'ouvriers agricoles polonais, originaires de Galicie (donc sujets autrichiens), embauchés pour la saison estivale.

La guerre achevée, une Pologne indépendante resurgit après plus d'un siècle d'inexistence étatique, phénomène rendu possible par la défaite conjointe des trois puissances (Russie, Allemagne, Autriche) qui l'avaient jadis dépecée. Des opposants polonais d'hier accèdent aux postes de commandement et doivent, dans l'urgence, prendre des décisions engageant l'avenir. La France bénéficie d'une image largement positive aux yeux des Polonais. Elle a accueilli la « Grande Emigration » après l'échec de l'insurrection de 1830. Des vagues successives d'exilés y ont trouvé refuge. C'est sur son sol et avec son accord que naît, en 1917, l'armée nationale polonaise, dite l'armée bleue, dirigée par le général Haller. À la conférence de la Paix, Clemenceau défend la cause d'une Pologne forte, étendue vers l'Est, servant de tampon face à la Russie des soviets. D'où la signature, le 3 septembre 1919, d'une Convention entre les deux gouvernements, afin d'organiser des déplacements de main-d'œuvre que chacune des parties concernées imagine temporaires. Elle donne le coup d'envoi à un énorme flux de main-d'œuvre : plus d'un demi-million d'entrées en dix ans, ce qui place les Polonais au deuxième rang, derrière les Italiens, au classement des étrangers par nationalité. Sur ce total, les ouvriers affectés aux mines (charbon, fer, potasse) l'emportent largement sur ceux dirigés vers l'agriculture, différence rendue encore plus sensible par leur répartition. D'un côté, de denses cités

minières, de l'autre un saupoudrage qu'explique la structure agraire française où dominent les petites propriétés exploitées par le patron et deux ou trois commis. Le département d'Indre-et-Loire, qui nous intéresse ici, en est un bon exemple : à peine plus de 1 200 Polonais des deux sexes, dispersés dans plusieurs centaines de communes, hameaux et lieux-dits.

En Pologne, les filles de la campagne travaillent dès le plus jeune âge, d'abord au village, puis quittant leur famille pour des tâches saisonnières lointaines. Avant 1914, des convois véhiculaient des cohortes de gamines de 13 à 15 ans vers l'Allemagne voisine le temps de la moisson ou du ramassage des pommes de terre. À présent la France prend le relais. Si la majorité des garçons recrutés se retrouvent à la mine, leurs sœurs non pas, car la législation du travail a évolué. Finie, l'image de l'adolescente poussant des berlines au fond des galeries, telle que décrite par Zola dans *Germinal*<sup>24</sup>. Les lois du 19 mai 1874 et du 2 novembre 1892 ont mis fin à ces pratiques : « Les filles et les femmes ne peuvent être admises dans les travaux souterrains des mines ».

Les Polonaises sont donc affectées aux travaux des champs<sup>25</sup>, parfois comme vachères, le plus souvent comme simples bonnes de ferme. La vachère (catégorie « V » dans les documents administratifs) est une ouvrière spécialisée dans la traite et les soins du bétail : seuls les propriétaires ou fermiers possédant un troupeau important en recrutent. Quant à la bonne de ferme, soit elle ne sait pas traire (catégorie « X »), s'occupe de la basse-cour et entretient l'intérieur de la maison, soit elle se voit confier à la fois la traite, le poulailler et des tâches ménagères (catégorie « T »). À la lecture des lettres insérées dans cet ouvrage, on comprend que c'est à la catégorie « T » que recourent les cultivateurs d'Indre-et-Loire : c'est la plus avantageuse pour des petits exploitants qui pratiquent la polyculture.

---

<sup>24</sup> Le livre parut en 1885, mais l'action se passait en 1867.

<sup>25</sup> Sauf quelques-unes recrutées pour l'industrie alimentaire, notamment sucrière, ou d'autres emplois « au jour » en secteur métallurgique.

Il s'agit de personnes fort jeunes, parfois n'ayant pas atteint 20 ans. D'autant plus jeunes qu'elles ne s'enracinent guère : on assiste à un *turn over* impressionnant, qu'elles rejoignent un fiancé natif du même village et deviennent épouse de mineur, qu'elles trouvent une place de bonne à tout faire dans un foyer bourgeois, voire de femme de chambre dans les hôtels parisiens ou qu'elles retournent en Pologne à l'appel de la famille. En permanence il en arrive d'autres pour combler les vides. Y compris pendant la crise économique de 1931 à 1936. Là, point de chômage à redouter, encore moins de renvois au pays comme cela se produit dans les Houillères ; l'écho qui leur en parvient les inquiète à tort (« J'ai lu dans le journal qu'au printemps, des ouvriers étrangers seraient renvoyés de France », Janina Kielar, 10 décembre 1931). Ce sont précisément ces années-là que décrivent les lettres d'ouvrières polonaises retrouvées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.

La Convention signée en 1919 introduit des clauses qui constituent un réel progrès par rapport à l'avant-guerre car elle crée des droits pour les travailleurs immigrés. Les articles 2 à 5, regroupés sous le nom de « Dispositions générales », établissent le principe de l'égalité des salaires (art. 2), le bénéfice des lois de protection sociale en matière d'accidents du travail (art. 3) et la responsabilité de l'administration du pays d'accueil quant à l'application des stipulations ci-dessus (art. 5). L'article 11 prévoit les opérations de recrutement sur le territoire de la Pologne et l'article 13 impose des contrats de travail conformes à des contrats-types, établis par voie d'accord entre les administrations de France et de Pologne. De ce texte fondateur<sup>26</sup>, les immigrants n'ont pas eu une connaissance directe. Mais tout ce qui se mit en place les mois et les années suivants en découle.

---

<sup>26</sup> Le texte intégral de la Convention figure in Janine PONTY, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988 (rééd. 2005), pp. 395-398. Les articles principaux ont été consignés in Janine PONTY, *L'immigration dans les textes, France, 1789-2002*, Paris, Belin, 2004, document 70, pp.124-125.

Sur les contrats, figurent la nature de l'emploi, les conditions de logement et la rémunération promise, en principe équivalente à celle reçue par un Français de même qualification, exerçant dans la même région et le même type d'entreprise. Des réunions annuelles prévues entre les instances nationales doivent permettre de régler les flux en fonction des besoins des deux parties contractantes et de veiller à l'application des principes. Du contrat de travail, les ouvrières parlent souvent dans leurs lettres. Mais s'agit-il toujours du contrat initial ? Celui qu'elles ont signé à leur arrivée en France les lie impérativement à leur patron pour la durée indiquée, inscrite dans les deux langues, six mois, neuf mois, plus généralement un an. Les journaux de l'immigration, notamment les deux quotidiens *Wiarus Polski* et *Narodowiec* mettent régulièrement leur lectorat en garde sur la nécessité de respecter cette clause, de ne pas risquer une expulsion pour rupture unilatérale de contrat. Cette obligation découle du système de recrutement. L'employeur a payé les organismes chargés de sélectionner les candidats et de les véhiculer jusqu'à la gare la plus proche. Il est en droit d'exiger que cette dépense soit amortie et prélève chaque mois un douzième de la dépense sur le salaire versé à l'ouvrière. En cas de départ prématuré, le voilà perdant. Il arrive qu'un contrat initial soit rompu d'un commun accord, mais c'est plutôt rare. L'année écoulée, l'ouvrière devient libre de signer d'autres contrats, moins contraignants. Il est parfois malaisé, à la lecture des lettres adressées à Julie Duval de saisir de quel type de contrat parlent les expéditrices. Probablement primo-arrivante est celle qui remercie l'inspectrice départementale de lui avoir évité de commettre une faute grave (Karolina Cieplińska, 20 janvier 1932).

Les demandes d'ouvriers agricoles étrangers par des cultivateurs sont remplies sur des formulaires imprimés dont le modèle varie peu d'année en année : nom et adresse du requérant qui précise s'il souhaite un homme ou une femme, la nationalité préférée, le salaire offert, les conditions de logement, la spécialité à pourvoir (vacher, bouvier, charpentier, jardinier, homme à toute main, saisonnier ; et pour les filles, vachère ou bonne de ferme). Ces demandes passent par de nombreux services : elles doivent d'abord obtenir un visa favorable de l'Office départemental de placement, puis être enregistrées par l'OCMOA (Office central de

la main-d'œuvre agricole), transiter par le service de la main-d'œuvre agricole du ministère de l'Agriculture qui les envoie à l'Office polonais d'émigration (*Urząd Emigracyjny*) créé par décret du 22 avril 1920, lequel répercute les demandes auprès des bureaux de placement régionaux auxquels s'adressent les candidats, filles ou garçons. La France a obtenu le droit d'effectuer le recrutement sur place, dans des établissements ouverts à cet effet. Le centre de rassemblement de Myslowice, en Haute Silésie, fonctionne depuis 1923 et devient peu ou prou le carrefour obligé de tous les départs vers la France. En 1924, il est passé aux mains de la SGI (Société générale d'Immigration), vaste organisation patronale qui grignote à l'État une part de ses prérogatives. Mais sans rien céder aux autorités polonaises.

Le principe de l'égalité des salaires (à travail égal, rémunération égale à celles des nationaux de même catégorie, employés dans la même entreprise), applicable dans l'industrie trouve ses limites à la campagne, surtout si le petit propriétaire exploitant ne se fait aider que d'un seul valet ou d'une seule bonne de ferme. Plusieurs lettres, parmi celles publiées dans cet ouvrage y font allusion. Encore à la fin des années 1930, la grande enquête de Demangeon et Mauco mettra le doigt sur des anomalies à cet égard. À la question « Les ouvriers étrangers travaillent-ils pour des salaires moindres que les ouvriers français ? », les réponses sont mitigées : « En général, salaires moindres que ceux des ouvriers français, surtout les Polonais. » (Soilly-lez-Lannois, Nord), notamment s'agissant des filles, doublement pénalisées en tant qu'étrangères et en tant que femmes : « La Polonaise est un parti avantageux pour le fermier français [...]. Elle fournit un travail appréciable. Sa condition de femme explique un salaire moindre que celui d'un homme. » (Maroilles, Nord). Ceux et celles qui gagnent autant que la main-d'œuvre locale viennent de l'obtenir après la victoire du Front populaire et principalement dans des régions de grande culture où les étrangers, plus nombreux, peuvent mieux défendre leurs intérêts<sup>27</sup>. Ce qui n'est pas précisément le cas

---

<sup>27</sup> Albert DEMANGEON, Georges MAUCO, *Documents pour servir à l'étude des étrangers dans l'agriculture française*, Paris, Hermann et Cie, 1939, 654 p. (ici, pp. 507-511).

en Indre-et-Loire « cultivé par une poussière de petits cultivateurs »<sup>28</sup>.

Ces filles, rompues aux lourdes tâches depuis l'enfance, butent dès qu'il s'agit de démarches administratives. Et elles sont nombreuses. La III<sup>e</sup> République, de décennie en décennie, a multiplié les papiers à posséder, surtout pour les ouvriers salariés.

Depuis le décret du 2 octobre 1888 et la loi du 8 août 1893, l'immigré dispose de quinze jours après son entrée en France pour déclarer sa résidence à la mairie de la commune où il s'établit. Il indique ses nom et prénom, ceux de ses père et mère, ses date et lieu de naissance, sa nationalité, sa profession et précise s'il est marié ou célibataire. Chaque mairie détient un registre d'immatriculation où doivent figurer tous les étrangers vivant dans la commune. Le déclarant se voit délivrer un extrait de ce registre qui reprend, sur une page à en-tête de la République française, les informations fournies. En cas de changement de domicile, il faut renouveler la démarche. Le but de cette disposition est d'ordre statistique. Depuis 1851, les recensements généraux de la population qui ont lieu tous les cinq ans comptabilisent les étrangers : un demi-million en 1861, un million en 1881. Une croissance qui nourrit l'inquiétude des autorités. La déclaration de résidence a pour but d'affiner les données et de les actualiser entre deux recensements quinquennaux. À l'origine, l'extrait du registre d'immatriculation servait de pièce d'identité. Il aurait dû disparaître avec la mise en place de la carte d'identité. Il n'en fut rien.

La surveillance des étrangers se renforce pendant la Première Guerre mondiale. Deux décrets pris les 2 et 21 avril 1917 creusent un fossé entre eux et les Français car seuls, ils doivent désormais détenir une carte d'identité<sup>29</sup>, à renouveler tous les trois ans. En

---

<sup>28</sup> ADIL, 10 M 120, rapport de Julie Duval, 23 mai 1933, p. 1.

<sup>29</sup> Initialement destinées aux récidivistes (lesquels ont tendance à changer de nom pour n'être pas reconnus), aux vagabonds et aux nomades, les propositions de députés et de sénateurs visant à ficher des individus gagnent peu à peu la totalité de la population étrangère. Seules cinq années séparent la loi du 16 juillet 1912 relative aux forains et aux marchands ambulants (le carnet anthropométrique) du décret du 2 avril 1917 qui instaure la carte d'identité obligatoire pour l'ensemble des non nationaux

outre, apparaît une sous-catégorie, celle de « travailleur ». Le travailleur salarié devient un étranger à part :

*Article 1<sup>er</sup> du décret du 21 avril 1917*

Tout travailleur étranger doit être pourvu d'une carte d'identité, de couleur verte pour l'industrie, de couleur chamois pour l'agriculture, sur laquelle sera apposée sa photographie [...]. La présentation du passeport ne saurait en aucun cas dispenser de la carte [...]. La carte d'identité ne dispense pas de la formalité de l'immatriculation (loi du 8 août 1893).

En 1919-1920, le document est confectionné et remis à l'immigrant dès le franchissement de la frontière et le passage dans l'un des centres d'accueil, par conséquent pour les Polonais celui situé à Toul (Meurthe-et-Moselle). Un décret, en date du 6 juin 1922 crée une étape intermédiaire : à l'arrivée, l'intéressé ne reçoit qu'un récépissé échangeable contre la carte d'identité une fois parvenu sur le lieu d'embauche. L'aspect matériel du document évolue, les couleurs initiales disparaissent et un simple tampon humide « Travailleur agricole » ou « Travailleur industriel » orne la première page de la carte en carton léger uniformément gris. Le délai de renouvellement passe de trois à deux ans (décret du 9 septembre 1925) et il faut veiller à la date d'expiration. Enfin pendant la crise économique, on doit pour l'obtenir fournir la preuve que l'on possède un emploi. Toutes ces démarches affolent d'autant plus les jeunes Polonaises qu'à la différence du contrat initial, ici tout est écrit uniquement en français.

Dernière pièce qui complète la panoplie, le « Livret de paye pour ouvrier agricole polonais » introduit par le ministère de l'Agriculture en 1924, celui-ci bilingue (*Książeczka Rachunkowa dla Polskiego Robotnika Rolnego*), petit fascicule dans lequel l'employeur doit inscrire chaque mois le salaire dû, moins les retenues admises en vertu du contrat (remboursement des frais engagés pour le recrutement), les amendes éventuelles ou les frais

---

âgés de plus de 15 ans. Des projets de cartes d'identité pour tous les Français courent pendant l'entre-deux-guerres, mais n'aboutissent pas. Le régime de Vichy l'imposera. La IV<sup>e</sup> République fera machine arrière.

de médecin, puis la somme effectivement versée et la signature du bénéficiaire<sup>30</sup>.

Le livret de paye, la carte d'identité, le contrat de travail, l'extrait du registre d'immatriculation et le passeport doivent toujours se trouver entre les mains de l'intéressé : à lui (à elle) de ne pas les perdre, au patron l'interdiction de les retenir sous peine de poursuites. La lecture des lettres des ouvrières d'Indre-et-Loire montre à l'évidence les abus en tous genres dont les agriculteurs se sont rendus coupables. D'une façon générale, les clauses qui engagent l'immigré, homme ou femme, sont plus strictement observées que celles qui concernent l'employeur français, rarement sanctionné.

L'évolution des rapports de force entre Paris et Varsovie au cours des années 1920 permet d'expliquer la naissance des Comités de protection des femmes étrangères employées dans l'agriculture. En 1919, les signataires de la Convention ne pesaient pas d'un poids égal. La France qui faisait encore figure de grande puissance imposa ses vues à la Pologne tout juste renaissante. Le temps qui passe favorise un rééquilibrage, surtout après 1926 et le retour au pouvoir du maréchal Piłsudski. Lors des réunions annuelles prévues par la Convention d'immigration, le pays fournisseur de main-d'œuvre s'inquiète, puis menace, finit par couper court. Plus que des houilleurs, plus que des valets de ferme, il insiste sur le devenir des ouvrières agricoles, soumises à un travail au-dessus de leurs forces, particulièrement mal payées, souffrant de solitude et menacées – c'est un euphémisme – du point de vue moral. Les plaintes des jeunes femmes parviennent jusqu'à Varsovie par le canal des consulats<sup>31</sup> ou par celui de l'*Opieka Polska* (La Protection polonaise), organisation privée créée avant la Grande Guerre par la comtesse Zamoyska et qui a essaimé en des antennes provinciales. En 1927, un décret-loi signé du président de la République de Pologne, Ignacy Mościcki, exclut les filles de moins de

---

<sup>30</sup> Jusqu'à la création, fin 1928, des Comités de protection spécifiquement destinés aux femmes, dans le vocabulaire administratif l'étrangère est un étranger, l'ouvrière un ouvrier, la travailleuse un travailleur.

<sup>31</sup> Le département d'Indre-et-Loire dépend du consulat général de Pologne à Paris.

21 ans des futurs contingents autorisés à venir travailler en France. En 1928, le rythme des réunions s'accélère, trois fois dans l'année, en mars, octobre et décembre : il s'agit « de présenter toutes les doléances et d'obtenir, ne fut-ce qu'un brin de promesses du côté français »<sup>32</sup>. Acculée, l'administration française promet, en mars, de « favoriser » le placement des ouvrières agricoles par deux sur une même exploitation, ce qui relève du vœu pieux étant donné la structure des propriétés et les demandes des cultivateurs. Revenant sur le sujet à la réunion d'octobre, la délégation polonaise suggère que le patron qui n'emploie pas déjà une Polonaise ne pourra en recevoir qu'une âgée de plus de 30 ans ; pour celles de 21 à 29 ans, il devra prouver à l'aide d'une attestation visée par le maire qu'une compatriote réside dans la localité ou qu'un prêtre, une institutrice française s'engagent à veiller sur elles. Toutes propositions théoriques dont il s'avère rapidement qu'elles ont peu de chances de voir le jour. Devant l'inertie de l'interlocuteur, l'Office polonais d'émigration, après avoir réduit le nombre d'ouvrières agricoles dont il autorise le recrutement, en décide l'arrêt complet sauf demande nominative, ceci jusqu'à la création dans chaque département d'un Comité d'aide et de protection, doté d'une inspectrice appointée parlant polonais, susceptible de se déplacer pour visiter les femmes en détresse :

Au fur et à mesure que les conditions auront été réalisées dans un département donné, l'émigration féminine y sera de nouveau autorisée par le conseiller d'émigration<sup>33</sup>.

Les comités de protection n'ont donc vu le jour que sur pression exercée par les autorités polonaises. Afin de paraître retrouver l'initiative, l'arrêté parle de « femmes étrangères », toutes nationalités confondues. Plutôt les deux arrêtés, celui du 26 décembre 1928 et celui du 29 mai 1933 qui abroge le premier en précisant davantage les surveillances à exercer. Chaque comité départe-

---

<sup>32</sup> *AAN* (*Archiwum Akt Nowych* ; Archives nationales consacrées au XX<sup>e</sup> siècle), Varsovie, KM 329, 13 avril 1928. Cité in Janine PONTY, *Polonais méconnus*, *op. cit.*, pp. 238-239.

<sup>33</sup> *AAN*, KM 330, protocole du 22 décembre 1929, cité in Janine PONTY, *op. cit.*, p. 265.

mental nommé par le ministre de l'Agriculture sera présidé par le préfet et composé de notables du département. Sous leur autorité, travaillera une inspectrice :

Le comité peut être doté d'une inspectrice agréée par le ministre de l'Agriculture et nommée ou révoquée par décision du préfet. [Elle] a dans ses attributions le règlement des questions litigieuses concernant l'utilisation de la main-d'œuvre féminine étrangère [...].

Le traitement de l'inspectrice est prélevé sur le budget du Comité et lui est versé par l'intermédiaire de la préfecture.

Des frais de déplacement lui sont attribués dans les limites et conditions fixées par le préfet.

L'inspectrice assiste aux réunions du Comité avec voix consultative [...].

L'inspectrice doit tenir un registre résumant journallement ses opérations d'inspection et ses interventions<sup>34</sup>.

On cherche en vain dans ce texte l'obligation de parler polonais. Le 29 janvier 1930, un échange de vues entre Marcel Paon, chef du service de la main-d'œuvre agricole au ministère de l'Agriculture<sup>35</sup> et le conseiller polonais d'émigration Dalbor permet de débloquer la situation. Paris accepte la désignation d'inspectrices parlant polonais, nommées par les Comités de protection départementaux après agrément des deux parties concernées<sup>36</sup>. Par contre le refus est total d'employer des femmes qui viendraient de Pologne. Reste à trouver des ressortissantes françaises compétentes et polonophones. Julie Duval est de celles-là.

Rien ne permet d'affirmer que le département d'Indre-et-Loire fut le seul où le système a bien fonctionné. Simplement, nous ne trouvons pas trace ailleurs de la correspondance entre des ouvrières et leur inspectrice. Il est possible que les dossiers n'en aient pas été

---

<sup>34</sup> Archives nationales (Pierrefitte), F10 2753 ; ADIL, 10 M 119.

<sup>35</sup> Marcel PAON, *L'immigration en France*. Préface d'Albert Thomas, Paris, Payot, 1926.

<sup>36</sup> AAN, KM 423, procès verbal de la réunion du 29 janvier 1930 et lettre de Paon à Dalbor, 10 mai 1930, cité in Janine PONTY, *op.cit*, p. 266.

conservés (ou pas encore archivés et inventoriés). En 1931, il existe une quarantaine de comités répartis sur l'ensemble du territoire<sup>37</sup>. Certains ont végété (dans le Doubs par exemple). Mais d'autres femmes que Julie Duval prennent leur tâche à cœur. Conviées à se réunir à Paris une fois l'an, au Musée social, 5 rue Las-Cases, elles sont douze à venir du 1<sup>er</sup> au 3 juin 1933, autant du 26 au 28 avril 1934, plus des excusées, soit vingt-trois départements concernés. Le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, la Côte-d'Or, l'Aube, l'Yonne, le Doubs, la Charente, l'Aveyron et bien sûr l'Indre-et-Loire comptent chacun une inspectrice ; d'autres, où la présence de femmes étrangères en secteur agricole n'a pas la même importance, sont regroupés par deux : madame Lachaux gère à la fois le Haut et le Bas-Rhin, madame Raymond la Manche et le Calvados, madame Bonnacarrère les Deux-Sèvres et la Vienne. Cas extrême, celui de madame Daum, responsable en 1934 de trois départements, Loir-et-Cher, Loiret, Cher. Son comité a-t-il vu le jour après le cas d'infanticide survenu à Pouillé, près de Saint-Aignan (Loir-et-Cher) dont s'est occupée Julie Duval ?

Les réunions rue Las-Cases, organisées par le ministère de l'Agriculture, sont présidées par William Oualid, spécialiste bien connu des problèmes migratoires, professeur à la Faculté de Droit de Paris et à la tête de la commission nationale d'assistance aux migrants<sup>38</sup> ; Marcel Paon collabore aux travaux. Les rapports de synthèse ne permettent pas toujours d'établir la part de chacune des inspectrices lorsqu'on lit que « toutes déplorent l'excès de travail exigé, le non respect des contrats » ou que « les maternités illégitimes restent un problème des plus douloureux et qui absorbent une grande partie de leur activité ». Le nombre de ces naissances grandit : dans le Calvados et la Manche 35 cas, en Meurthe-et-Moselle 20 cas, dans la Somme 12 cas, etc. Madame Cazier affectée à Amiens signale avoir effectué 60 inspections en un an ; à l'évidence moins que Julie Duval, même si le chiffre de 60 n'est

---

<sup>37</sup> Ronald HUBSCHER, *L'immigration dans les campagnes françaises (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Odile Jacob, 2005, p. 218.

<sup>38</sup> William OUALID, *L'aspect juridique de l'immigration ouvrière*, Paris, Alcan, 1923 ; du même, *L'immigration ouvrière en France*, Paris, Éd. de la SAPE, 1927. Il a en outre dirigé nombre de thèses de droit sur l'immigration.

pas négligeable. Parmi les difficultés survenues l'année précédente, les inspectrices mettent l'accent sur les faiblesses de l'organisation : leur statut trop vague, l'insuffisance des liaisons entre elles et le ministère de l'Agriculture. À elles tout le travail, mais non pas le pouvoir de décision : pour l'affectation des ouvrières dans un nouvel emploi, elles dépendent des Offices publics départementaux de placement ; en cas de litige avec un exploitant agricole, elles déplorent n'être pas toujours soutenues par le maire du village, par le juge de paix<sup>39</sup>.

Subitement, les comités de protection disparaissent. La dernière lettre en notre possession, écrite par Antonina Juszcak à l'intention de madame Duval porte la date du 28 avril 1935. Et plus aucune trace de réunion parisienne comme les années précédentes. Aucun arrêté ne met fin à leur activité, mais en cette année de forte déflation et de nécessaires économies publiques, il peut avoir suffi de la suppression d'une ligne budgétaire pour signifier leur renvoi aux inspectrices départementales. Julie Duval quitte Tours pour Paris où nous la retrouvons bientôt dans d'autres activités<sup>40</sup>. On imagine sans peine le désespoir de celles qui l'avaient adoptée comme leur mère.

---

<sup>39</sup> ADIL, 10 M 119 (anciennement 10 M 17) : rapports dactylographiés.

<sup>40</sup> Voir chapitre VII.

Tirage Mai 1928

N° D'ENREGISTREMENT

BD \_\_\_\_\_  
 OCHOA \_\_\_\_\_

## Demande d'ouvrier agricole étranger

CACHET DU BUREAU

Nom de l'employeur <sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_  
 Demeurant à \_\_\_\_\_  
 Commune de \_\_\_\_\_  
 Bureau de poste \_\_\_\_\_  
 Département \_\_\_\_\_  
 Gare <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_  
 Adresse télégraphique \_\_\_\_\_

engage pour une durée de \_\_\_\_\_ mois <sup>(3)</sup>

(4) \_\_\_\_\_ HOMMES de catégorie \_\_\_\_\_

(4) \_\_\_\_\_ FEMMES de catégorie \_\_\_\_\_

Un ménage : Homme catégorie \_\_\_\_\_ Femme catégorie \_\_\_\_\_  
 Une famille de \_\_\_\_\_ membre travaillant  
 et de \_\_\_\_\_ non travaillant

NATIONALITÉ <sup>(5)</sup>. — Polonais — Tchecoslovaques — Yougoslaves  
 Réfugiés Russes — Scandinaves.

SALAIRES OFFERTS, logement compris <sup>(6)</sup>.

avec nourriture et blanchissage | sans nourriture ni blanchissage  
 Par mois } Homme \_\_\_\_\_  
 } Femme \_\_\_\_\_

A tâche ou à la journée \_\_\_\_\_

**ASSURANCE CONTRE  
LE RISQUE DE DÉBAUCHAGE**

Maximum	300 fr.	Prime	39 fr.
	à		à
	400	» verser	69 »
	500	» verser	79 »

L'employeur désire assurer  
chacun des ouvriers de-  
mandés pour un maxi-  
mum de : <sup>(1)</sup>

(1) Si l'employeur ne veut pas être assuré, signer la mention ci-dessus.

CONDITIONS DE LOGEMENT { A) écurie ou étable } B) chambre ou dortoir } Biffer l'une ou l'autre de ces deux mentions.

L'employeur signataire de la présente demande s'engage à exécuter toutes les clauses du contrat dont il reconnaît avoir eu connaissance avant son établissement et autorise l'organisme chargé du recrutement à signer en son nom les contrats d'embauchage établis en conformité de la présente demande. Il s'engage à recevoir l'ouvrier demandé lorsqu'il lui sera envoyé ; en cas de refus de sa part il n'aura pas droit au remboursement des frais d'introduction débourrés par lui et utilisés pour faire venir l'ouvrier.

L'organisme chargé du recrutement et de l'introduction ne prend aucun engagement quant au délai dans lequel les demandés pourront être satisfaites, ni quant au prix auquel les ouvriers pourront être introduits en raison des difficultés matérielles ou des variations des conditions économiques indépendantes de sa volonté et de son activité qui peuvent survenir pendant l'exécution. Son service de sélection prend toutes dispositions pour ne proposer que des ouvriers qualifiés et répondant à la demande, mais ne saurait cependant être rendu responsable d'une erreur venant à se produire.

En cas de modification des frais d'introduction entre le moment où la demande a été déposée et l'arrivée de l'ouvrier, l'employeur aura la faculté d'accepter le nouveau tarif dans les cinq jours qui suivront l'envoi de la lettre d'avis, ou d'annuler sa demande.

En outre l'employeur ayant demandé à s'assurer contre le débauchage dans les conditions indiquées ci-dessus par lui reconnaît avoir pris connaissance des statuts de la Mutuelle dont il a reçu un exemplaire, déclare les accepter et demande à adhérer, à la caisse pour la durée du contrat d'embauchage.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature de l'employeur }

(1) Ecrire très lisiblement, et donner toutes les indications nécessaires pour que l'adresse soit complète.  
 (2) Indiquer la gare de grand réseau la plus rapprochée et de préférence une gare située sur une grande ligne.  
 (3) La durée de l'engagement ne peut être supérieure à 12 mois.  
 (4) Indiquer le nombre des ouvriers demandés dans une des catégories inscrites au verso ; des ouvriers de catégories différentes ne doivent pas être demandés sur la même formule. L'employeur devra établir autant de demandes qu'il y aura de catégories différentes.  
 (5) Si l'employeur a une préférence pour une nationalité, il devra la souligner. Il ne devra signer que les nationalités dont il ne consent pas à recevoir d'ouvriers.  
 (6) Les salaires ne peuvent être inférieurs à ceux indiqués sur la fiche jointe, en regard de chaque catégorie.

Modèle de demande d'ouvrier agricole étranger, recto

Lettre devant être portée sur la demande pour désigner la catégorie		CATEGORIES
<b>Ouvriers isolés</b>	<b>A</b>	<b>VACHER.</b> Homme à toute main, sachant traire, ayant manifesté le désir de se spécialiser et susceptible de devenir par la suite un vacher accompli.
	<b>B</b>	<b>BOUVIER.</b> Homme sachant mener les bœufs de travail et connaissant en outre tous les travaux agricoles.
	<b>C</b>	<b>CHARRETIER.</b> Homme sachant conduire un attelage de plusieurs chevaux, sachant bien labourer et connaissant la conduite des machines agricoles.
	<b>D</b>	<b>BERGER.</b>
	<b>E</b>	<b>JARDINIER.</b> Homme apte à l'entretien d'un jardin sans qu'une connaissance spéciale des quatre branches lui soit demandée.
	<b>H</b>	<b>HOMME à toute main.</b> Apte à tous les travaux agricoles en général et connaissant la conduite des chevaux.
	<b>EXPRESS</b>	<b>HOMME à toute main "Express"</b> Apte à tous les travaux agricoles en général et connaissant la conduite des chevaux.
	<b>K</b>	<b>JEUNES GENS de 16 à 18 ans.</b> Sans spécialisation, travaux agricoles en général.
	<b>O</b>	<b>BUCHERON.</b>
	<b>P</b>	<b>SAISONNIER.</b> Betterave, foin, moisson.
	<b>R</b>	<b>SAISONNIER.</b> Foin, moisson.
	<b>S</b>	<b>SAISONNIER.</b> Vendange.
	<b>V</b>	<b>VACHÈRE.</b> Susceptible de traire 10 à 12 vaches.
	<b>T</b>	<b>BONNE de ferme.</b> Sachant traire et apte aux travaux de basse-cour et d'intérieur de ferme.
	<b>RAPIDE T</b>	<b>BONNE de ferme. "Rapide"</b> Sachant traire et apte aux travaux de basse-cour et d'intérieur de ferme.
<b>X</b>	<b>BONNE de ferme.</b> Ne sachant pas traire mais apte aux travaux de basse-cour et d'intérieur de ferme.	
<b>RAPIDE X</b>	<b>BONNE de ferme. "Rapide"</b> Ne sachant pas traire et apte aux travaux de basse-cour et d'intérieur de ferme.	
<b>Z</b>	<b>SPÉCIALISTE.</b> Doivent être mentionnés dans cette catégorie tous les ouvriers qui ne peuvent être compris dans l'une des catégories ci-dessus. Quelques explications aussi précises et brèves que possible devront être données.	
<b>MÉNAGES sans enfant.</b>		Les ménages les plus faciles à recruter et, par conséquent, introduits le plus rapidement, sont des ménages comprenant : le mari : homme à toute main (catégorie H) ; la femme : bonne de ferme (catégorie X ou T).
<b>FAMILLES</b>		L'Office est en mesure de procurer : a) des familles d'ouvriers agricoles proprement dits ; b) des familles de petits possédants désireux de s'établir comme métayers après avoir effectué dans une exploitation, comme domestiques salariés, un stage destiné à les mettre au courant de nos méthodes de culture et de notre langue. Ces familles sont intitulées : « Familles de colons ».

**TRÈS IMPORTANT.** — *Les agriculteurs qui ont des logements suffisants ont intérêt à faire venir des familles plutôt que des ouvriers isolés car la famille est stable et elle procure de la main-d'œuvre non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir, avec ses enfants.*

*Modèle de demande d'ouvrier agricole étranger, verso*

# CONTRAT DE TRAVAIL

## UMOWA NAJMU DO PRACY

ARTICLE PREMIER. — Le soussigné Buba Stanislaw déclare s'engager au service de M. Demun Bonzay, cultivateur, en qualité de pevica zapra pour effectuer tous les travaux agricoles qui lui seront demandés, et aux conditions de salaire fixées par l'employeur.

ART. 2. — Cet engagement est fait pour une durée de 1 mois, à dater du 2.12.32

ART. 3. — L'employeur effectuera des retenues mensuelles de 1/10 du salaire global (argent et nature totalisés) versé à l'ouvrier, jusqu'à concurrence d'une somme maxima de

en conformité avec les dispositions de l'art. 62, Livre I<sup>er</sup> du Code du Travail; il est convenu que la nourriture et le blanchissage fournis par l'employeur seront évalués forfaitairement à 250 francs par mois.

L'employeur remboursera à l'ouvrier, lors de l'expiration de son engagement, le total des retenues qu'il aura effectuées.

Si l'ouvrier rompt son contrat avant la date fixée pour son expiration, les retenues seront acquises à l'employeur. Si elles n'atteignent pas la somme maxima fixée ci-dessus, l'ouvrier devra, en outre, verser la différence à l'employeur pour compléter ladite somme.

De plus, toute rupture d'engagement, qu'elle soit le fait de l'une ou l'autre des parties, pourra entraîner des dommages-intérêts alloués par les tribunaux.

ART. 4. — L'ouvrier déclare se conformer, au point de vue travail et repos, aux habitudes locales.

Fait à l'Office de M. O. A., le 12 NOV. 1932

Pour l'employeur,  
Le Directeur de l'Office:

*Barany et Vito*



Imp. Alsacienne. — 12.084.

ART. 1-<sup>er</sup> — Nizej podpisany robotnik Orube Stanislaw zobowiązuje się służyć u gospodarza p. Baranger w charakterze robotnicy rolniej do wykonywania wszelkich robót rolniczych stosownie do wypagań na następujących warunkach płacy 2,80 fr. miesięcznie wyznaczonych przez pracodawcę

ART. 2. — Umowa niniejsza ważna jest na przeciąg 1 miesiący, licząc od dnia 2 grudnia 1932 - 22 - 12 - 1932 r.

ART. 3. — Pracodawca będzie stracił co miesiąc 1/10 część wynagrodzenia całkowitego (to jest płacy w gotówce i w naturze razem wziętych) danego robotnikowi do czasu spłacenia sumy maksymalnej stosownie do przepisów

zawartych w art. 62 Księgi I-sej Kodeksu Pracy, przytem ustala się że pożywienie dostarczane przez pracodawcę i pranie bielizny oceniane jest zazwyczaj na 250 frs. miesięcznie

Pracodawca zobowiązuje się zwrócić robotnikowi całą należność straconą z chwila gdy umowa zostanie całkowicie wypełniona.

O ile jednak robotnik zerwie, umowę przed upłynięciem terminu teje, wówczas należność straconą, pozostaje w właściciela na korzyść tegoż.

O ile należność nie dosięgnie sumy maksymalnej wyznaczonej powyżej, robotnik wpłaca różnicę pracodawcy aż do uzupełnienia wymienionej sumy.

Ponadto każde zerwanie niniejszego zobowiązania niezależnie z czyjej winy nastąpiło, tak z jednej jak z drugiej strony, pociągą za sobą przyznanie odszkodowania przez Sady.

ART. 4. — Robotnik zobowiązuje się zastosować do pracy i do wycoczynku stosownie do przyjętych zwyczajów na miejscu zajęcia,

Spisano w Urzędzie

L'Office de M. O. A., dnia 12 NOV. 1932

Signature de l'ouvrier.  
Podpis robotnika:

*Orube Stanislaw*

### Contrat de travail

Alors que les contrats types comportent seize articles en trois pages, celui proposé aux ouvriers et ouvrières agricoles polonais en 1932 dans l'Indre-et-Loire tient en une seule page et quatre articles. Ainsi disparaissent des garanties comme celle de pouvoir assister à la messe dominicale ou le fait que l'ouvrier bénéficie de la législation française en cas d'accident du travail.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RÉCÉPISSÉ**  
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ  
ou de renouvellement périodique de la carte N° 305.552

Ce récépissé ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.



Délicivré à M. demoiselle Hawrylec Maria  
né(e) Le août 1905 à Ryzykowa  
de nationalité polonaise  
résidant à Veprac  
rue.....  
qui a souscrit en qualité de ouvrier agricole un contrat de travail  
d'une durée de un an, à compter du 24 juin 1931  
avec M. Le Leguait demeurant à Veprac  
Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'au  
l'arrivée de la carte d'identité  
A Veprac, le 3 janvier 1932

N° du reçu : .....

Taxe versée : 20 fr

Date : 3 janvier 1932

(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées faire précéder le nom de jeune fille de celui du mari.

Date de la remise de la carte : .....



A l'arrivée dans un autre département, ce récépissé devra être retiré à son titulaire (qui en recevra un nouveau), et être transmis à la Préfecture.

Recommandations à l'usage des étrangers (Voir au dos)

Récépissé de demande d'une carte d'identité de travailleur étranger

Il s'agit ici d'une demande de renouvellement de la dite carte, établie sous le numéro 305.552. La jeune fille a souscrit un contrat d'un an en juin 1931. Six mois plus tard, elle se soucie déjà de la suite.



4. Carte d'identité

Avec renouvellement accordé pour deux ans (1932-1934), comme ouvrière agricole.

**LIVRET DE PAYE**  
**POUR**  
**OUVRIERS AGRICOLES POLONAIS**

.....

**KSIĄŻECZKA RACHUNKOWA**  
**DLA**  
**POLSKIEGO ROBOTNIKA ROLNEGO**

————— .....

Ce livret, de même que le passeport, la copie du contrat de travail et la carte d'identité, doit toujours se trouver dans les mains de l'ouvrier.

Celui-ci le remet à l'employeur pour le jour du paiement : une fois le salaire payé, le livret doit être rendu à l'ouvrier. Ce livret est gratuit pour l'ouvrier et doit lui être remis lors de son arrivée en France.

Niniejsza książeczka, jak również paszport, odpis kontraktu, jak też karta tożsamości winny się znajdować zawsze w rękach robotnika.

Robotnik winien doręczyć pracodawcy książeczkę w dniu wypłaty, zaś po wypłaceniu zarobku pracodawca winien ją zwrócić robotnikowi. Książeczka jest bezpłatna i winna być doręczona robotnikowi po jego przybyciu do Francji.

*Livret de paye, couverture*

SALAIRE DÙ <sup>(1)</sup> à L'OUVRIER.  ZAROBK <sup>(1)</sup> należny ROBOTNIKOWI.	RETENUES admises en vertu DU CONTRAT <sup>(2)</sup> .  POTRACENIN dozwolone KONTRAKTEM <sup>(2)</sup> .	Sommes versées par l'employeur à l'ouvrier.  Pieniądza wypłacone przez pracodawcę robotnikowi.
Janvier . . . . .		
Styczeń . . . . .		
Février . . . . .		
Luty . . . . .		
Mars . . . . .		
Marzec . . . . .		
Avril . . . . .		
Kwiecień . . . . .		
Mai . . . . .		
Maj . . . . .		
Juin . . . . .		
Czerwiec . . . . .		
Juillet . . . . .		
Lipiec . . . . .		
Août . . . . .		
Sierpień . . . . .		
Septembre . . . . .		
Wrzesień . . . . .		
Octobre . . . . .		
Październik . . . . .		
Novembre . . . . .		
Listopad . . . . .		
Décembre . . . . .		
Grudzień . . . . .		

<sup>(1)</sup> Commencer les inscriptions au mois correspondant à l'arrivée de l'ouvrier.

<sup>(2)</sup> Pour les ouvriers nourris la retenue se calcule en évaluant forfaitairement la nourriture à 210 francs par mois.

*Livret de paye, page intérieure gauche*





### III. « Chère Madame et notre Maman », analyse linguistique des lettres

Elżbieta ŁĄTKA

L'étude de la langue d'ouvrières agricoles polonaises immigrées en France durant l'entre-deux-guerres s'inscrit dans celle de la recherche sur la langue des Polonais vivant à l'étranger. Le corpus de lettres écrites entre 1930 et 1935, déposé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, permet de mesurer les changements intervenus dans la langue maternelle des immigrées au contact de la langue française ; il donne aussi la possibilité de cerner la manière dont ces femmes appréhendaient la nouvelle réalité de leur vie.

Toutes venaient des régions les plus pauvres de la Pologne. Les informations collectées par Julie Duval, l'inspectrice du Comité d'aide et de protection départemental des femmes immigrantes, et récipiendaire des lettres, nous informent que ces ouvrières agricoles étaient natives de villages des voïvodies de Lwów, Cracovie, parfois de Kalisz plus rarement de Wilno<sup>41</sup>. Nombre d'entre-elles ne savaient pas ou presque pas écrire. Dans le meilleur des cas, elles avaient suivi quelques classes à l'école élémentaire, grâce à l'obligation scolaire instaurée en 1919 dans la Pologne qui venait de retrouver sa souveraineté étatique<sup>42</sup>. Elles ignoraient le français.

---

<sup>41</sup> Les régions du nord au sud, qui s'étendent de Wilno (actuellement en Lituanie) à Lwów (actuellement en Ukraine) sont polonaises dans l'entre-deux-guerres et souvent désignées comme « confins orientaux » de la Pologne. Voir carte de la Pologne p. 6.

<sup>42</sup> Wojciech MUSIAŁ, *Modernizacja Polski* [La modernisation de la Pologne, les politiques gouvernementales entre 1918 et 2004], Toruń, éd. Fundacja na rzecz nauki polskiej, 2013, pp. 131-133. Le décret du 7 février 1919 concernant l'obligation scolaire /Journal Officiel polonais 1919, n° 14 al. 147. Pour la première fois, l'école devenait obligatoire, gratuite et laïque de 7 à 14 ans. En 1922, seuls 66,2 % des enfants concernés étaient scolarisés, ils seront 96 % en 1929 (avant la « catastrophe scolaire » provoquée par un pic démographique, une insuffisance d'enseignants et de locaux,

Leur polonais dialectal indique leur origine régionale. Julie Duval, née à Lwów, connaissait très bien le polonais, sa langue natale, ce qui lui permettait de comprendre le contenu des lettres même écrites de façon particulièrement défaillante, et d'y donner suite.

Les lettres des Polonaises qui travaillaient en France diffèrent de celles des Polonais émigrés publiées jusqu'à présent, généralement destinées à la famille et qui informent sur la vie dans le pays d'accueil et s'inquiètent du sort des proches restés au pays<sup>43</sup>. Les lettres du corpus étudié ici n'ont pas pour but de maintenir des relations avec le pays de départ, mais, en apparence du moins, relèvent du courrier administratif. Elles visent à savoir comment obtenir une carte d'identité, changer de passeport, travailler chez un autre patron, trouver un emploi pour un proche ou aider un membre de la famille à venir en France. Une grande partie de ces lettres relate les problèmes rencontrés sur le lieu de travail par l'ouvrière, ses difficultés d'adaptation à un mode de vie étranger avec une nourriture autre et une religiosité différente, son exploitation économique voire sexuelle, ses mauvaises conditions de logement ou son sentiment d'isolement.

Ces lettres ont des caractères très variés : certaines concernent uniquement des questions touchant au contrat de travail et présentent les caractéristiques d'un courrier officiel. D'autres, en particulier celles qui parlent de mauvais traitements, ont une tonalité différente : elles sont écrites comme si elles étaient adres-

---

mais aussi par la crise économique). L'inégalité restait très importante entre la scolarisation en ville (12 % d'analphabètes en 1931) et à la campagne (27 % d'analphabètes en 1931) et surtout entre la « Pologne A » et la « Pologne B ». Les confins orientaux étaient cette « Pologne B » où, en 1925, seules 7 % des écoles élémentaires comptaient sept classes tandis que 67 % avaient une classe unique où, en sept ans, l'élève n'avait accès qu'à la moitié du programme prévu pour l'enseignement primaire. Les immigrées sont majoritairement originaires de la campagne et, souvent, de la « Pologne B ».

<sup>43</sup> Witold KULA, Nina ASSORODOBAJ-KULA, Marcin KULA, *Listy emigrantów z Brazylii i Stanów Zjednoczonych 1890-1891* [Lettres d'émigrés polonais au Brésil et aux États-Unis 1890-1891] Varsovie, Ludowa Spółdzielnia Wydawnicza, 1973.

sées à un membre de la famille, à une amie proche capable de comprendre le désespoir de l'expéditrice, et de lui venir en aide.

Chacun de ces courriers constitue un moment de l'histoire d'une femme dont nous ne savons rien ensuite. La lettre se présente comme l'amorce d'une relation entre l'ouvrière agricole et son employeur français. La médiation de l'inspectrice y est requise pour pallier la difficulté de l'immigrée à communiquer avec l'homme ou le couple dont elle dépend. Souvent, il suffit que les quelques lignes tracées de façon malhabile soient traduites en français et communiquées au « patron ». Mais il arrive aussi que l'inspectrice doive se déplacer pour gérer une situation plus complexe. Par ailleurs, chez ces immigrées, la difficulté déjà grande à s'exprimer en polonais écrit se trouve accrue par la nécessité de nommer une réalité jusque-là inconnue d'elles.

Dans une lettre, l'élaboration de la forme écrite vient en second. En effet, quand notre correspondance relate la vie quotidienne et que nous nous adressons à un proche, nous nous servons prioritairement de la langue de tous les jours. Selon Bakhtine, la lettre appartient aux formes initiales de prise de parole élaborées par la communication<sup>44</sup>. Dans le cas des lettres dont nous parlons ici, le caractère second de la forme écrite est d'autant plus flagrant que ces missives sont la transcription évidente de la langue parlée dans une majorité de ses tournures, rédigée la plupart du temps avec une orthographe phonétique.

Écrire n'est pas, pour la plupart de ces femmes, un mode de communication naturel. On peut parler de primo-épistolaires. Ces lettres sont, dans bien des cas, les premières qu'elles écrivent n'ayant auparavant eu aucune raison pour échanger par correspondance car elles vivaient dans un espace d'interconnaissance étroit. Elles y ont recours pour une raison précise, afin d'obtenir l'intervention de l'inspectrice dans l'affaire difficile présentée. Parfois, il est permis de penser que la lettre a été écrite par un tiers, probablement une collègue ou une amie. Il arrive que ce soit précisé mais, d'autres fois, plusieurs lettres signées d'un même nom sont rédigées à chaque fois d'une écriture différente. Les

---

<sup>44</sup> Mikhaïl BAKHTINE, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

auteurs peinent à écrire mais cherchent à appliquer certaines conventions épistolaires, notamment au début et à la fin de chaque missive.

Bien que leurs relations avec l'inspectrice étaient de nature officielle, les ouvrières agricoles s'adressaient vite à Julie Duval comme à une amie proche, un membre de leur famille, une mère. Les formules qui débutent les lettres le montrent tout particulièrement. Elles témoignent à la fois d'une familiarité affectueuse et d'une distance respectueuse difficiles à transposer en langue française. En voici des exemples :

Registre officiel :

*Szanowna Pani Inspektorko!*<sup>45</sup>[Respectable Madame l'Inspectrice]<sup>46</sup>

*Wielmożna Pani Duval!*<sup>47</sup>[Honorable Madame Duval]

*Szanowna Pani!*<sup>48</sup>[Respectable Madame]

Registre familial :

*Kochana Pani i Matko Moja!*<sup>49</sup>[Chère Madame et Ma Mère]

*Kochana moja Pani!*<sup>50</sup>[Chère Madame qui êtes mienne]

*Kochana Pani i Matko nasza!*<sup>51</sup>[Chère Madame et notre Mère]

Dans le registre officiel, nous trouvons des termes comme « *Szanowna* » (respectable) ou « *Wielmożna* » (honorable) couramment utilisés à l'époque. Aujourd'hui « *Wielmożna* » est plutôt rare et désuet, « *Szanowna* » demeure d'un usage courant lorsqu'on s'adresse à une personne que l'on ne connaît pas ou avec laquelle les relations sont professionnelles. Avec « *Kochana* », le registre

---

<sup>45</sup> Exemples tirés des lettres déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, 10 M 117 à 10 M 124. Nous indiquons à chaque fois le nom de l'auteur de la lettre et la date de celle-ci quand elle figure. Ici, lettre de Marianna Chodora, non datée.

<sup>46</sup> Nous livrons ici une traduction particulièrement littérale à seule fin d'aider à la compréhension des explications qui suivent.

<sup>47</sup> Joanna Czubak, 4 octobre 1931.

<sup>48</sup> Marianna Chodora, 21 novembre 1933.

<sup>49</sup> Weronika Kapusta, 8 août 1932.

<sup>50</sup> Antonina Boral, 18 juin [...].

<sup>51</sup> Weronika Kapusta, 28 octobre 1932.

passe dans le domaine affectif : on s'adresse ainsi à une personne connue pour laquelle on éprouve des sentiments chaleureux. Le verbe « *kochać* » signifie aimer, ressentir de l'amour, son sens est très fort – tandis qu'existe en polonais le verbe « *lubić* » pour aimer dans le sens d'« apprécier ». Entre le registre officiel *Szanowna, Wielmożna* et le très familier *Kochana*, le polonais connaît également « *Droga* » beaucoup moins affectueux que « *Kochana* », utilisé lorsqu'on s'adresse à une personne de connaissance. Il correspond au français « *Chère* ». Ici, le « *Kochana* » + « *Pani* » [Madame] est souvent renforcé par un élément plus surprenant encore dans sa forme et son sens : « *Matko Moja* » [Ma Mère]. L'inversion de la place usuelle de l'adjectif possessif, placé en deuxième position ici [Mère qui est mienne] amplifie le caractère unique du substantif invoqué. Cette désignation renvoie par connotation aux litanies à la Vierge Marie. Cela situe Julie Duval, destinataire des lettres, très haut dans ce qu'elle symbolisait pour ses compatriotes désemparées dans un océan de francité.

À la fin des lettres, la formule de politesse, rarement absente, témoigne également d'une recherche des usages de l'écrit. En voici quelques exemples :

*zasyłam serdeczne pozdrowienia dla pani inspektórki*<sup>52</sup> [j'adresse mes chaleureuses salutations à madame l'inspectrice]  
*z głębokim szacunkiem*<sup>53</sup> [avec profond respect]  
*z poważaniem*<sup>54</sup> [avec respect]  
*Przesyłamy ukłony i ucałowanie rączek*<sup>55</sup> [Nous vous adressons nos salutations et baisons vos petites mains]  
*całuje rączki*<sup>56</sup> [je baise vos petites mains]  
*Kreślimy się życzliwa z głębokim szacunkiem*<sup>57</sup> [Nous apposons notre signature, bien intentionnées avec un profond respect]

---

<sup>52</sup> Maria Koprowska, 4 décembre 1933.

<sup>53</sup> Balbina Bochenek, 8 décembre 1931.

<sup>54</sup> Janina Kielar, 22 décembre 1932.

<sup>55</sup> Joanna Czubak et Anastazja Bukato, 21 octobre 1931.

<sup>56</sup> Janina Kielar, 31 mars [...].

<sup>57</sup> Balbina Bochenek, 13 novembre 1931.

Ces formules de politesses finales sont assez classiques. Néanmoins, la tournure « je baise vos /petites/ mains », le mot « mains » avec un suffixe de diminutif hypocoristique, ne s'emploie plus guère au XX<sup>e</sup> siècle. Marek Cybulski rappelle que, dans les lettres du XVII<sup>e</sup> siècle, la tournure « *cahuje ręke* » [je baise votre main] ou « *cahuje ręce* » [je baise vos mains], les deux sans diminutif, exprimait le respect dû à une personne élevée en dignité. Le baisemain d'allégeance que l'on faisait au roi était à l'origine des paroles de politesse présentes à la fin d'un courrier<sup>58</sup>. Il se peut que la tournure revienne dans les lettres de ces paysannes comme un reliquat de la manière d'exprimer une relation de subordination tandis que celle-ci fonctionnait déjà différemment dans les usages épistolaires. Le dictionnaire de la langue polonaise dirigé par Witold Doroszewski indique que la formule s'emploie à l'oral, généralement lorsque l'on salue une femme pour lui dire bonjour ou au revoir<sup>59</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, elle n'est d'usage ni dans la langue écrite polonaise et ni dans une relation de femme à femme. Les immigrées polonaises la connaissaient pour l'avoir sans doute entendue, elles la trouvaient élégante dans l'expression du respect et donc digne de figurer au bas de leur lettre pour l'inspectrice.

Une autre tournure mérite attention : « *kreślimy się* » [Nous apposons notre signature]. Son utilisation signale une certaine connaissance du genre épistolaire car cette formule est propre à la langue écrite, elle n'est pas l'adaptation d'une tournure présente en polonais oral. Ces lettres témoignent toujours d'un effort certain mis à retrouver les codes de l'écriture épistolaire.

Une lettre émanant de Leonora Adamus, montre le soin mis à donner une structure au texte en dépit de difficultés manifestes, y compris orthographiques<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Marek CYBULSKI, *Obyczaje językowe dawnych Polaków. Formuły werbalne w dobie średniopolskiej* [Usages linguistiques des Polonais d'antan. Les formules langagières à l'époque moderne], Łódź, éd. Uniwersytet Łódzki, 2003, pp. 77-78.

<sup>59</sup> Witold DOROSZEWSKI, *Słownik Języka Polskiego* [Dictionnaire de la langue polonaise], Varsovie, PWN, 1964.

<sup>60</sup> La traduction est aussi fidèle et littérale que faire se peut sans sombrer dans l'incompréhensible. Les majuscules sont reproduites conformément à l'original.

[s.d.]

Maman chérie dans les premiers mots de ma lettre je salue maman aimablement et chaleureusement, maman Chérie, mon contrat s'est terminé il y a dix jours, Maman chérie et ils [les patrons] pensent pas à me verser ma paie ni pour mai ni pour juin alors qu'ils me doivent pour 2 mois aux termes du 13 mai et du 13 juin. Je sais pas ce qu'ils feront au moment de la paie aux derniers jours, maman chérie, je voudrais demander, à maman chérie, de venir encore une fois, même si je sais que c'est des frais pour elle, Maman chérie est déjà venue deux fois mais je voudrais demander que maman cher vienne encore.

Et j'envoie mes salutations à maman Chérie Julja Dywal

Leonora Adamus

Dans la culture traditionnelle polonaise, la mère est investie de la valeur iconique d'une femme qui prend soin de ses enfants. Nombreuses sont les ouvrières qui commencent leur lettre par « *Kochana Mamusiu* », comme si la destinataire était un membre de leur famille, leur mère adoptive. Leonora Adamus emploie la tournure dix fois dans l'original polonais, une fois sans le « *Kochana* », deux fois sans la dernière syllabe (ce qui ne correspond à aucune règle admise). « *Kochana* » a droit trois fois à une majuscule (ce qui est de règle dans l'adresse), « *Mamusia* » n'a de majuscule que la première fois et plusieurs hésitations orthographiques affectent ce mot. Signalons enfin que « *Mamusia* » est un diminutif très affectueux de « *Mama* » (« Maman »).

Cette lettre présente une structure claire, ce qui n'est pas toujours le cas. Elle commence par une formule d'adresse qui ouvre sur un salut plus développé. Vient ensuite la description du problème à l'origine du courrier et une demande d'aide concrète. L'ensemble se termine par une phrase de politesse, où le nom de l'inspectrice est précisé au prix d'une double perturbation : Julie devient Julja et donc se trouve polonisé selon l'orthographe antérieure à la réforme de 1936 – avec un « j » à « Julja » –, et le nom « Duval » prend un « w », le « v » n'existant pas dans l'alphabet polonais. Par ailleurs, prénom et nom ne sont pas déclinés comme l'exige la grammaire polonaise.

Les lettres se présentent souvent comme une tentative d'amorcer un dialogue. La linguiste Elżbieta Sękowska<sup>61</sup> se réfère à Anna Kałkowska pour affirmer que la lettre est une imitation du dialogue. Inscription d'un monologue, par la participation virtuelle non verbalisée du récepteur, elle peut être envisagée comme un dialogue. Celle signée des sœurs Adamus, mais écrite par Leonora en offre un exemple intéressant :

Juillet 1934

Dans les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ ! » et je m'attends à ce que maman vous me répondiez « Pour les siècles des siècles. Amen ».

Maman chérie, je vous informe dès mon arrivée chez ce patron là que, pour ce qui est de mon travail, j'ai à traire neuf vaches et il y a un très grand taureau, maman chérie, et je dois aussi nettoyer le fumier de ces vaches chaque matin.

Maman chérie, je dois tirer l'eau du puits pour ces vaches et j'ai encore des cochons, y'en a tant que je sais pas combien ; je dois aussi faire la lessive. Maman chérie, mes mains me font tellement mal que la nuit j'arrive pas à dormir après un travail aussi pénible. Maman chérie, je dois tirer l'eau, plus de trente seaux pour les vaches, et pour les chevaux deux grands. Maman chérie, quand y'a eu une fille française, elle a pas fait la moitié de ce travail que je fais. Maman chérie, ce patron a pas de mesure et la patronne non plus. Maman chérie, je vous demande très humblement de me venir en aide, ma sœur aussi lui a dit que c'est trop de travail mais il s'en moque, il dit qu'une fille polonaise est forte mais elle doit toujours trouver plus de force.

[...] je tiendrai pas toute une année.

Je vous souhaite santé et bonheur

Leonora Adamus et Bronisława Adamus

---

<sup>61</sup> Elżbieta SĘKOWSKA, « Paradoxy listu na przykładzie listów emigrantów polskich ze Stanów Zjednoczonych 1890-1891 », [Les paradoxes de la lettre dans la correspondance des immigrés polonais aux États-Unis 1890-1891] dans Zofia CYGAL-KRUPA (dir.), *Studia językoznawcze*, [Études linguistiques], Cracovie, Universitas, 2001, p. 289. Elżbieta SĘKOWSKA, *Język emigracji polskiej w świecie. Bilans i perspektywy badawcze* [La langue de l'émigration polonaise dans le monde. Bilan et perspectives des travaux de recherche], Cracovie Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, 2010.

Cette lettre s'ouvre par les paroles que prononçait tout catholique polonais en entrant dans une maison chrétienne : « Béni soit Jésus Christ ! » et se poursuit par l'expression de l'interaction, de l'entrée en dialogue par une réponse immédiate, *a priori* impossible dans la lettre. De ce fait, l'auteure verbalise la réponse virtuelle de la destinataire, comme il était d'usage dans l'entre-deux-guerres : « Pour les siècles des siècles, amen ». Après l'échange de salut, Leonora évoque les raisons qui l'amènent à écrire. La formule finale – souhaits de santé et de bonheur –, reste une marque de politesse.

Autre exemple : la lettre des sœurs Kielar dont voici un passage :

Le 5 juillet 1932

Ma Chère Madame !

Je vous salue le plus chaleureusement et vous remercie également beaucoup Madame d'avoir fait venir ma sœur. [...] Pour parler de moi maintenant, chère Madame, ça va pas toujours bien et je dois souvent pleurer un peu mais, ça, personne le voit et pourtant on me demande comment ça va ? Je réponds toujours que je vais bien ; [...] Jamais je me plaindrais à vous Madame, mais vous êtes si bonne que vous écoutez comme une mère de naissance, aussi moi et ma sœur, nous vous demandons Madame d'être toujours notre protectrice [...]

Nous vous adressons Madame nos chaleureuses salutations.

Avec respect

Janina et Bronisława Kielar [...]

L'ensemble de la correspondance de Janina Kielar témoigne d'une meilleure connaissance de la langue écrite et d'une aisance dans l'expression plus grande que chez la plupart des autres ouvrières agricoles. Elle diffère également quelque peu par sa finalité. Janina écrit souvent et ses lettres sont assez longues, ce dont elle se rend compte comme le montre la phrase par laquelle elle clôt fréquemment ses missives : « J'écris pas plus car de toute manière vous avez pas le temps de lire. » La situation dans laquelle elle se trouve peut être considérée comme privilégiée par rapport à celle des autres femmes très isolées, puisqu'elle habite un village où travaillent d'autres Polonais ; elle y a une amie prénommée Stefcia. En outre, avec l'aide de Julie Duval, elle parvient à faire venir en France sa sœur, ce dont elle est très reconnaissante à

l'inspectrice. Ses lettres sont surtout pour elle une forme de contact avec quelqu'un qui parle polonais, auprès de qui l'on peut se plaindre ou se tenir au courant de ce que deviennent les gens de connaissance. Mis à part quelques demandes concernant une adresse ou une information, les requêtes y sont rares. Janina parle surtout de sa vie, rapporte des bavardages qu'elle veut confronter à ce que pourrait savoir son interlocutrice. En voici un exemple :

Je me demande si vous savez Madame où se trouve Urszula qui était gouvernante et qui est partie en mai car ici on dit qu'elle est partie avec un gars et qu'elle a eu un enfant et qu'elle est morte et que l'enfant est mort aussi.<sup>62</sup>

Janina éprouve un grand respect pour l'inspectrice, mais aussi beaucoup de sympathie, ce que l'on voit dès l'adresse de la lettre où elle appelle sa destinataire « *Kochana moja Pani* ». L'utilisation de « *Pani* » [Madame] est une marque de respect, qui témoigne du caractère officiel de leurs relations, mais se trouve modulé par l'utilisation de l'adjectif « *Kochana* » appartenant au registre affectif comme nous l'avons déjà indiqué et, plus encore, par le pronom-adjectif possessif « *moja* », [ma, la mienne] qui donne une dimension d'exclusivité à la relation. La conclusion de la lettre fait également gage de considération : Janina et sa sœur n'oublient pas les salutations respectueuses.

La plupart du temps, les lettres contiennent des demandes exprimées volontiers sur un ton emprunté au registre religieux, aux prières. En voici un exemple peu aisé à traduire tant s'y trouvent associés l'affectif (« *Kochana nasza* »/ + tutoiement signe de proximité affective) et le respectueux (« *Pani* »/ « *Matko* ») comme pour la Mère de Dieu qui est à la fois la Dame éminemment respectée et l'être céleste le plus accessible aux êtres humains.

---

<sup>62</sup> Janina Kielar, 10 décembre 1931.

*Kochana Pani i Matko nasza!*<sup>63</sup> [Dame Aimée<sup>64</sup> et notre Mère !]  
*pośpiesz mi się z pomocą jak najprędzej w tym nieszczęściu*  
*mamusiu*<sup>65</sup> [Hâte-toi de venir à mon secours au plus vite en ce  
malheur maman]

Autant de tournures réservées à la Vierge Marie et présentes dans les litanies que récitent les Polonaises. Il en est de même pour l'impératif à la deuxième personne ou la désignation « *w tym nieszczęściu* » [en ce malheur] et jusqu'au rythme de l'invocation qui semble calqué.

Ces lettres ne comportent généralement pas de formules rimées comme celles dont parle Jan Stanisław Bystron<sup>66</sup> ou dont il est question dans l'introduction au recueil des lettres d'immigrés polonais au Brésil et aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, ces formules n'étaient peut-être plus aussi utilisées, ou bien cette absence provient d'une méconnaissance des conventions épistolaires en leur ensemble ou, enfin, intervient l'éloignement du pays : à la différence des précédentes, ces lettres ne partent pas en Pologne, mais restent dans un pays où les immigrées perçoivent déjà que les règles culturelles sont moins « fleuries ». Néanmoins, nous avons trouvé un tel compliment rimé dans des vœux de fin d'année :

*w bieżącym tym nowym roku pragnę złożyć drogiej Pani szczerę i serdeczne życzenia. Więc życzę drogiej Pani szczęścia, zdrowia, pomyślności, w całym życiu obfitości, w każdej chwili i godzinie niechaj Drogiej Pani życie słodko płynie. Jako też najlepszego powodzenia w pracy, aby jak najdłużej Pani mogła wspomagać nas w niedoli.*<sup>68</sup>

---

<sup>63</sup> Weronika Kapusta, 28 octobre 1932.

<sup>64</sup> Il serait plus simple de traduire par « Chère Madame », mais la tonalité réelle disparaîtrait. Dans la langue source s'exprime une solennité archaïque difficile à restituer dans la langue cible.

<sup>65</sup> Leonora Adamus, 19 juin [...]

<sup>66</sup> Jan Stanisław BYSTRON, *Etnografia Polski* [Ethnographie de la Pologne], Varsovie, éd. Czytelnik, 1947.

<sup>67</sup> Witold KULA, Nina ASSORODOBAJ-KULA, Marcin KULA, *op.cit.*

<sup>68</sup> Albina Bochenek, 16 janvier 1933.

En traduction, rimes et rythme n'apparaissent plus :

en cette nouvelle année, je veux vous présenter, chère Madame, mes vœux sincères et chaleureux. Je vous souhaite donc, chère Madame, bonheur, santé et prospérité dans toute votre vie, à tout moment en tout instant et que la vie vous soit douce Madame. Mais aussi un très grand succès dans votre travail afin que vous puissiez nous soutenir le plus longtemps possible, nous qui sommes dans le malheur, nous qui vous appelons à l'aide. Je voudrais aussi avoir des nouvelles de votre santé et de votre réussite.<sup>69</sup>

L'orthographe des lettres indique une connaissance insuffisante du polonais écrit ainsi qu'une ignorance totale de ses règles. Les immigrées n'utilisent presque aucun signe de ponctuation, de temps à autre un point à la fin des phrases, mais la virgule jamais. Les fautes d'orthographe les plus fréquentes sont celles qui affectent l'inscription différente d'un même son selon les mots. Ainsi en est-il avec le phonème [u] qui s'écrit ó dans le mot « *stól* » [table] et u dans le mot « *biuro* » [bureau] ou encore le son [ʒ] qui se note rz dans « *gospodarz* » [patron] et ź dans « *nóż* » [couteau]<sup>70</sup>.

Par ailleurs, d'innombrables fautes d'orthographe sont liées à l'oralité. Les mots sont écrits phonétiquement, par exemple avec l'assourdissement de la durcie rz qui s'entend alors sz [ʃ] : nous trouvons « *pszyjechać* » au lieu de « *przyjechać* » [venir] ou « *pszepraszam* » au lieu de « *przepraszam* » [pardon] ; « *slóp*<sup>71</sup> » au lieu de « *ślub* » [mariage] comporte trois fautes : le « b » est noté comme il se prononce avec l'assourdissement en [p], le son [u] est transcrit de manière erronée et le signe diacritique manque sur le « s ».

En polonais la négation « *nie* » peut porter sur un verbe dont elle sera séparée, ou un substantif auquel elle sera parfois accolée. Une anarchie complète règne sur ce point dans les lettres, y compris parfois dans une même lettre. L'on trouvera « *nieboje* »

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Weronika Kapusta, Marianna Chodora, Janina Kielar par exemple.

<sup>71</sup> Paulina Irat, 25 mai 1933.

[je n'ai pas peur], *niemoge* » [je ne peux pas], *niewiem* » [je ne sais pas], alors que ce « *nie* », équivalent du « ne ... pas » français doit être séparé du verbe.

Plus généralement, les mots sont fréquemment collés les uns aux autres de façon incongrue comme si la locutrice ne les distinguait pas les uns des autres. On trouvera « *dwarazy* » pour « *dwa razy* » [deux fois], « *bopani* » au lieu de « *bo pani* » [car madame], « *boja* » au lieu de « *bo ja* » [car moi], « *zaktory*<sup>72</sup> » au lieu de « *za który* » [pour lequel], « *czyja* » au lieu de « *czy ja* » [si moi, je], « *zapare*<sup>73</sup> » au lieu de « *za pare* » [dans quelques]. Par ailleurs, un certain nombre de mots se trouvent divisés selon leurs syllabes comme « *naj pierw* » qui s'écrit « *najpierw* » [d'abord] tandis que d'autres mots sont collés : « *wrobotny* » pour « *w robotny* » [un jour ouvré], « *niemam* » pour « *nie mam* » [je n'ai pas], « *wniedziele* » pour « *w niedzielę*<sup>74</sup> » [le dimanche].

En polonais, le système verbal est aspectuel ; les préfixes, accolés au verbe y jouent un rôle déterminant<sup>75</sup>. Or, les ouvrières agricoles séparent souvent le préfixe du verbe : « *za pytuje*<sup>76</sup> » pour « *zapytuję* » [je demande], « *od jeżdżam*<sup>77</sup> » pour « *odjeżdżam* » [je pars].

L'usage des majuscules et des minuscules est la plupart du temps fantaisiste. Il semble parfois lié à l'importance que la paysanne accorde à un mot donné ; ainsi, par exemple, le verbe « *proszę* » pour exprimer une demande est écrit avec une majuscule : « *pisze teraz i Proszę bardzo*<sup>78</sup> » [J'écris maintenant et je Demande vraiment].

L'absence de ponctuation rend la lecture difficile. Cependant, le texte peut être divisé en parties qui fonctionnent comme des phrases d'un point de vue logique. Il apparaît alors comme com-

---

<sup>72</sup> Antonina Juszcak, 14 mars [...].

<sup>73</sup> Weronika Kapusta, 28 octobre 1932.

<sup>74</sup> Paulina Irat, 25 mai 1933.

<sup>75</sup> Hélène WŁODARCZYK, *L'Aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*, Paris, Institut d'études slaves, 1997.

<sup>76</sup> Weronika Kapusta, 14 avril 1932.

<sup>77</sup> Bronisława Juszczyk, 13 juillet 1933.

<sup>78</sup> Eleonora Idczak, 9 août [...].

posé en majorité de phrases juxtaposées, ce qui est une caractéristique aussi bien de la langue courante que dialectale.

Les auteures ne font pas toujours attention à l'ordre chronologique des événements, elles ne mettent pas en évidence les relations logiques de cause à effet et reviennent fréquemment dans leur courrier sur une seule et même idée.

L'expression épistolaire de nos Polonaises s'aligne donc sur leur langage parlé, même si percent des tentatives pour adapter la langue du quotidien à l'écrit ainsi qu'une certaine aspiration à un langage correct. Ces femmes de la campagne se réfèrent à des critères issus d'une expérience linguistique pauvre, voire inexistante. Parfois, l'ouvrière n'a entrepris d'apprendre à lire et à écrire qu'une fois arrivée en France afin de pouvoir contacter l'inspectrice et lire la presse polonaise, une situation décrite ailleurs par Barbara Szydłowska-Cegłowa<sup>79</sup>.

La transcription phonétique des lettres permet d'établir que la majorité des auteures du corpus analysé sont originaires du sud-est de la Pologne, de la région appelée Petite Pologne. On y trouve les traces de ce dialecte.

Prenons le cas d'Antonina Boral<sup>80</sup> chez qui intervient le processus appelé « mazuration » : les consonnes alvéolaires sont remplacées par des consonnes dentales ainsi par exemple, le son *cz* normalement prononcé « tch » [tʃ] devient [ts]). Le mot « *niek* » (orthographe correcte « *niech* ») est un exemple typique de la transformation du son [x] (« h » aspiré) en son [k] propre au dialecte de la Petite Pologne. Dans le mot « *teros* » pour « *teraz* » [maintenant] le *a* est probablement prononcé [ɔ] comme un *o*, et donc transcrit ainsi, ce qui signale des traces de voyelles fléchies, tandis que le *z* en fin de mot est assourdi en [s] et donc écrit « s ». Nous observons un processus similaire dans le mot « *rozomieć* » au lieu de « *rozumieć* » [comprendre]. Dans son dialecte, l'ancienne voyelle longue *o* est restée associée au *o*, elle ne s'est pas transformée en *u* comme dans la langue polonaise générale ; une

---

<sup>79</sup> Barbara SZYDŁOWSKA-CEGŁOWA, *Studia językoznawcze nad pamiętnikami emigrantów* [Études linguistiques des mémoires d'émigrés], Varsovie-Poznań, PWN, 1988, pp. 32-33.

<sup>80</sup> Antonina Boral, le 24 [...].

transcription précise de la prononciation donnerait probablement un son situé entre le [o] et le [u].

Nous retrouvons également des traces des voyelles fléchies disparues du polonais, mais persistantes dans les dialectes. Waleria Cygan écrit « *bida* »<sup>81</sup> pour « *bieda* » [misère] et « *bidować* » pour « *biedować* » [vivre dans la misère], ou encore « *więcy* » pour « *więcej* » [plus] et « *dali* » pour « *dalej* » [plus loin], où l'on constate la disparition de la lettre « *j* » dans le suffixe -ej<sup>82</sup>.

Toutes les lettres ne sont pas marquées de la même façon par le dialecte de la Petite Pologne. Cela dépend certainement du lieu d'origine de la paysanne, de sa connaissance de la langue polonaise générale. Dans certaines lettres, seuls des mots isolés indiquent un lien avec le dialecte de la campagne du sud-est polonais.

Pourtant toutes les ouvrières écrivent en polonais plus ou moins dialectal. À l'arrivée, elles ignorent le moindre mot de français. Une fois sur place, certaines commencent à acquérir des notions, en général de façon passive. Elles signalent elles-mêmes que c'est insuffisant. La plupart d'entre elles mettront longtemps à surmonter cette difficulté. Une phrase revient régulièrement dans les lettres : « Je n'ai pas encore appris le français » ou « Je ne comprends rien en français ». Leur langue de communication reste le polonais qui ne remplit cette fonction que lors de contacts avec des compatriotes. Cependant, dans les lettres, le français commence à grignoter le polonais. Il s'agit le plus souvent de termes français isolés, transcrits selon les règles phonétiques polonaises et volontiers soumis aux modèles polonais de déclinaison. Ainsi, commence à se former un dialecte spécifique aux immigrés polonais en France.

Les quelques interférences françaises peuvent être divisées selon les trois groupes définis par Elżbieta Sękowska<sup>83</sup> : 1. termes inscrits dans leur forme française ; 2. termes adaptés au système

---

<sup>81</sup> Waleria Cygan, 1<sup>er</sup> février [...]

<sup>82</sup> Stanisław URBAŃCZYK, *Zarys dialektologii polskiej* [Esquisse de la dialectologie polonaise], 2<sup>e</sup> édition revue et modifiée, Varsovie, PWN, 1962.

<sup>83</sup> Elżbieta SĘKOWSKA, *Język emigracji polskiej w świecie. Bilans i perspektywy badawcze* [La langue de l'émigration polonaise], *op. cit.* pp. 42-46.

lexical polonais, langue à déclinaisons ; 3. calques sémantiques altérant le polonais.

En outre, Barbara Szydłowska-Cegłowa<sup>84</sup> subdivise le premier groupe en deux : les noms propres et les noms communs, en général transcrits phonétiquement selon les normes polonaises. Ainsi « *Tur* » pour la ville de Tours, « *grandpresini* » pour Grand Pressigny, « *Moro* » pour le nom d'un employeur nommé Moreau, « *Kodro* » pour un autre nommé Caudreau, ou « *Mery* » pour le français « mairie »<sup>85</sup>.

La phrase suivante donne un exemple de l'intégration de mots français à l'énoncé polonais : « *Ona pracuje a Pressigny ches Galijo* [Elle travaille à Pressigny chez Galillaud]. La maîtresse de maison peut être appelée « *Marmizel*<sup>86</sup> » ou « *marmazel*<sup>87</sup> » pour « mademoiselle ».

Le vocabulaire administratif apparaît souvent en français ; ainsi est-il question de « *recepise*<sup>88</sup> » pour « récépissé » tandis que le mot polonais correspondant serait « *pokwitowanie* ». Ce mot n'est pas décliné comme le sont généralement les emprunts du français dans les lettres écrites en polonais.

Les interférences classifiables dans le deuxième groupe sont plus nombreuses, à savoir les mots français non seulement transcrits conformément aux règles orthographiques polonaises (ou à peu près), mais fléchis. La déclinaison est facilitée quand, en français, ils se terminent par une consonne. Ainsi, les Polonaises déclinent aisément le nom de la ville de Tours, fréquente dans la phrase « *jadę do Turu* » [je vais à Tours]. Le vocabulaire relatif à l'accouchement et au nouveau-né est également emprunté au français. Cela s'explique probablement par les relations avec le personnel médical, mais vient aussi du fait que ces jeunes femmes ne connaissent pas nécessairement les mots équivalents dans leur langue maternelle. Elles polonisent le terme « maternité » en « *materna* » alors que la désignation polonaise est « *oddział* »

---

<sup>84</sup> Barbara SZYDŁOWSKA-CEGŁOWA, *Studia językoznawcze nad pamiątkami emigrantów* [Études linguistiques], *op. cit.*

<sup>85</sup> Exemples pris chez Maria Cios, Maria Górska, Justyna Chyl.

<sup>86</sup> Waleria Cygan, 6 mai [...].

<sup>87</sup> Agnieszka Hulak, 8 juillet 1932.

<sup>88</sup> Marta Klichamer, 24 janvier 1934.

*polożniczy* » et le déclinent selon les règles polonaises. Cela donne « *niechce być na Maternie*<sup>89</sup> » [je ne veux pas rester à la maternité], « *zatelefonuje na Maternie*<sup>90</sup> » [je vais téléphoner à la maternité]. Quant au nouveau-né, il est confié à une « *nurys* » – [nu r + s], inscription phonétique pour une oreille polonaise peu coutumière tant du « u » que du « ri »-, du français « nourrice ». Les phrases suivantes donnent des exemples de l'intégration de ce mot dans la langue polonaise : « *Muszę dać na nurys*<sup>91</sup> », [Je dois le/la confier à une nourrice], « *Bardzo nóryski drogie*<sup>92</sup> » [Les nourrices coûtent très cher]. Un exemple intéressant d'assimilation d'un terme français est donné dans une lettre de Weronika Kapusta : « (*gospodarz*) *tylko szamaje* » [le patron ne fait que (se) chamailler], où le verbe français « se chamailler » a été polonisé et conjugué.

Les calques sémantiques sont plus rares. Un contrat de travail est désigné par « *kontrakt* » au lieu de « *umowa* ». Les femmes qui venaient en France signaient un contrat de travail rédigé dans les deux langues, français et polonais, le terme « *umowa* » ne devait donc pas leur être tout à fait inconnu. Cependant le mot « *kontrakt* » fonctionnait à l'oral dans la nouvelle réalité française. Son caractère étranger apparaît dans les hésitations phonético-orthographiques : on trouve la forme de « *kontrach*<sup>93</sup> » ou « *kontracht*<sup>94</sup> » et d'autres variantes. Dans la lettre de Waleria Cygan, pointe une influence allemande. Elle avait peut-être des amis ayant travaillé en Westphalie avant de venir en France ou avait elle-même été embauchée en Allemagne auparavant. L'orthographe de la missive de Leonora Adamus signale une disparition du *n* nasal et une simplification de la fin du mot (d'où l'absence du *t* final), qui existait sans doute dans la langue parlée, mais où l'on peut également déceler l'influence de l'allemand. Le mot « *kontracht* » n'en est pas le seul indice. Nous le trouvons aussi dans le mot « *bator* », trace de l'allemand « *bauer* », [paysan, cultivateur] :

---

<sup>89</sup> Agnieszka Hulak, 8 juillet 1932.

<sup>90</sup> Waleria Cygan, 6 mai [...].

<sup>91</sup> Agnieszka Hulak, 23 juin 1932.

<sup>92</sup> Waleria Cygan, 1<sup>er</sup> février [...].

<sup>93</sup> Leonora Adamus, 19 juin [...].

<sup>94</sup> Waleria Cygan, 2 mai [...].

« *komu sie to należy płacić czy mnie czy balarowi, balar nie chciał płacić*<sup>95</sup> » [qui doit donc le payer moi ou le *bauer*, le *bauer* veut pas payer ». Dans de nombreuses lettres<sup>96</sup>, le mot « *gospodarz* » reste utilisé pour désigner l'employeur, mais le mot français « patron » le remplace assez souvent ; ainsi Maria Bistula écrit : « *jest tu syn mojego patrona* »<sup>97</sup> [il y a ici le fils de mon patron]. On trouve, par ailleurs, le terme « *plac* » emprunté au français « trouver une place, un poste de travail », au lieu du polonais « *miejsce pracy* ». Ou encore « *karta identyczności* »<sup>98</sup> du français « carte d'identité » et ce franco-polonais est tout à fait insolite.

Les lettres des immigrées polonaises en France témoignent également de la manière dont ces femmes perçoivent leur nouvelle vie. Elles la disent pénible et difficile à saisir dans son étrangeté. L'ignorance du français et la méconnaissance des principes de fonctionnement de la société française l'expliquent aisément. Le rôle de médiateur dans le passage à de nouvelles réalités que devrait jouer le langage fait cruellement défaut. Dès lors la perception d'un quotidien que la parole n'explique pas, se trouve réduite, restreinte et partielle.

Parmi les immigrées ouvrières agricoles nombreuses sont celles qui affrontent des tragédies personnelles, beaucoup souffrent de traitements injustes et se sentent plus mal considérées que les Françaises employées aux mêmes postes. Leur quotidien est d'autant plus insupportable que les échanges avec les autres habitants de la ferme se restreignent aux ordres reçus et, parfois aux quolibets dont, sans en saisir le sens exact, elles perçoivent l'intention.

Elles travaillent le plus souvent dans de petites exploitations où il n'y a pas d'autres Polonais. Dès lors, l'isolement est total. La barrière linguistique se révèle impossible à surmonter. La langue polonaise ne peut plus servir d'outil de communication, elle ne permet pas de comprendre les paroles de ceux qui sont les acteurs

---

<sup>95</sup> Antonina Jaszczak, 17 décembre 1934.

<sup>96</sup> Weronika Kapusta, Leonora Adamus ou encore Karolina Cieplińska.

<sup>97</sup> Maria Bistula, 21 septembre [...].

<sup>98</sup> Elżbieta Golonka, 28 mai [...].

majeurs de la vie des immigrées, à savoir les patrons<sup>99</sup>. Certaines de ces femmes s'initient au français, mais trop lentement pour s'expliquer pleinement ou résoudre des conflits sans aide extérieure. L'ignorance de la langue française joue un rôle majeur dans leur difficulté à s'adapter. Beaucoup en sont conscientes et l'écrivent comme Antonina Boral, citée plus haut : « Je comprends si peu en français ». Antonina n'arrive à obtenir aucune information à l'hôpital où elle se trouve. Elle ne sait ni poser les questions, ni comprendre les réponses. Or, juste après son accouchement, il y a des démarches à effectuer ; il s'agit pour elle d'une situation nouvelle, totalement inconnue dont elle ne peut en aucune manière se sortir seule.

D'autres femmes décrivent les obstacles rencontrés pour envoyer de l'argent en Pologne, récupérer ou remplir des documents car comme l'écrit Karolina Cieplińska :

je suis bien ici, mais il y a que je peux échanger aucun mot pour comprendre, juste me douter de ce qui se dit. J'ai aucun papier parce que Monsieur est allé avec moi en ville et ils sont restés là bas, je sais pas si on me les rendra<sup>100</sup>.

L'ignorance du français renforce le besoin de rencontres entre Polonais, les ouvrières agricoles sont ravies à chaque fois que l'occasion s'en présente. Les patrons ne le comprennent pas toujours, il arrive que cela les inquiète et ils vont parfois jusqu'à interdire ces contacts :

Une fois avec ma sœur je suis allée le soir chez un Polonais parce que ce Polonais travaille aussi dans le village d'ici et le lendemain la patronne m'a crié dessus comme quoi j'aurais couché avec lui. Chère Madame j'ai beaucoup pleuré et j'ai dit que je vais écrire à Madame Duval et que la patronne devait me dire

---

<sup>99</sup> Władysław MIODUNKA, „Moc języka i jej znaczenie w kontaktach językowych i kulturowych” [La puissance de la langue et son importance dans les contacts linguistiques et culturels], in J. BARTMIŃSKI (dir.) *Warianty języka* [Les variantes du langage], Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 2003.

<sup>100</sup> Karolina Cieplińska, 29 juin [...].

quand j'avais couché avec lui. Alors la patronne me dit que son patron à lui nous a trouvés au lit. Je voulais courir tout de suite chez le patron de ce Polonais mais la patronne m'a pas laissée y aller, elle dit juste que j'y suis allée. Oh ma Chère Madame pourquoi elle ment comme ça qu'est-ce que ça lui rapporte ? Il est vrai que je suis allée chez ce Polonais mais pas toute seule parce qu'il y avait ma sœur aussi et 3 autres Polonais. Nous avons parlé jusqu'à 9 heures du soir et nous sommes rentrés chez nous. Personne me parle. La patronne est toujours en colère, j'en ai assez de cette vie. Soyez pas fâchée contre moi parce que j'écris ces choses contre elle mais ma patronne est vraiment mauvaise même si elle prie et va à la messe.<sup>101</sup>

La plainte de Janina est d'autant plus émouvante qu'apparemment, elle n'est pas en mesure de parler français avec la maîtresse, personne ne s'adresse à elle ; la patronne voit aussi les visites de sa sœur d'un très mauvais œil.

Un autre extrait de lettre confirme cet isolement :

Madame, au petit déjeuner aujourd'hui ils ont parlé qu'ils me prendraient 24 centimes, ils se parlaient entre eux aussi je vous demande Madame ma protectrice de me répondre ou de venir.<sup>102</sup>

L'auteure de la lettre saisit un peu ce qui se dit en français, sans que les patrons s'en rendent compte ; à moins qu'ils la tiennent dans un tel mépris qu'ils n'hésitent pas à parler d'elle en sa présence sans toutefois s'adresser directement à elle.

Une autre lettre de la même Stefania est quasiment désespérée : « S'il vous plait Madame, répondez moi, car si vous répondez pas je vais devenir folle.<sup>103</sup> »

Une lettre de Paulina Irat offre un autre exemple de l'importance des contacts avec d'autres Polonais dans la vie de ces femmes et du vide qu'elles ressentent lorsque c'est impossible :

---

<sup>101</sup> Janina Kielar, 22 décembre 1932.

<sup>102</sup> Stefania Antczak, 6 juin [...]

<sup>103</sup> Stefania Antczak, 23 avril [...].

Le travail est pénible mais je le supporterai si au moins je pouvais me distraire avec quelqu'un le dimanche, avec des gens polonais. Je suis depuis longtemps ici et j'ai pas vu de gens polonais. Je suis très triste et malheureuse de pas pouvoir parler polonais. J'ai personne ici sauf le Seigneur qui veille sur moi. Est-ce qu'il y a pas du tout de gens polonais par ici ?<sup>104</sup>

D'où le rôle essentiel joué par Julie Duval. Janina Kielar écrit : « Je suis très heureuse que vous êtes à Tours car qu'est-ce que ce serait si vous étiez pas là, qui prendrait soin de nous, il n'y aurait personne pour écouter nos plaintes et nous aider ». Cette phrase montre clairement qu'outre leur fonction informative, les lettres se substituent également aux contacts avec les proches, les compatriotes. L'inspectrice devient la personne qui comprend non seulement la langue des immigrées, mais aussi leurs inquiétudes et leur manière de penser.

Dans l'entre-deux-guerres, la foi et les rituels religieux jouent un rôle important en Pologne, surtout à la campagne. Les Polonaises immigrées en France veulent pouvoir aller à la messe du dimanche comme elles l'ont toujours fait et se confesser au moins une fois l'an, à Pâques. Les lettres montrent qu'elles participent aux liturgies françaises, en latin, quand elles ne résident pas trop loin d'une église et que leur patron ne les en empêche pas. Elles attendent toujours avec impatience le passage d'un prêtre polonais ou vont elles-mêmes le voir à Tours<sup>105</sup>. Cela revient dans de nombreuses lettres :

---

<sup>104</sup> Paulina Irat, lettre non datée (avant mai 1933).

<sup>105</sup> Il n'y avait pas d'aumônier polonais permanent à Tours. Il s'agit d'un aumônier itinérant [*duszpasterstwo objazdowe*] envoyé en mission à travers les campagnes françaises par le siège de la Mission catholique polonaise de Paris. Quelques prêtres expérimentés (Machay, Unslicht, Molin, Lurat...) étaient en charge de ces déplacements, mais c'étaient surtout des prêtres étudiants dans les universités qui venaient pendant les congés scolaires, les grandes fêtes de Noël ou de Pâques en particulier. La fréquence des passages dans un endroit donné variait entre une à trois ou quatre fois par an. La venue d'un aumônier polonais était annoncée par l'hebdomadaire de la Mission catholique polonaise en France, *Polak we Francji*, mais surtout dans les bulletins diocésains français dont les colonnes étaient mises à disposition par nombre d'évêques français. Par ailleurs, l'aumônier po-

Je devais aller vous voir mais je vais attendre que vous venez avec l'aumônier, je pourrai alors vous parler.<sup>106</sup>

Je vous écris pour la raison que vous m'avez dit que l'Aumônier polonais serait à Tours le 23 mars, vendredi ; aussi je sais pas quand je dois venir, le vendredi ou le dimanche, parce que l'an dernier, c'était un dimanche aussi je vous demande d'avoir la gentillesse de me dire quand je dois venir ou le vendredi ou le dimanche ; quand l'aumônier va confesser, quand les Polonais vont venir de partout.<sup>107</sup>

Dans l'un de ses rapports Julie Duval dénonce cette situation d'isolement religieux, linguistique et culturel :

... ces filles laissées à elles-mêmes, sans le secours de la religion qui dans leur pays les soutenait et qui était pour elles la seule règle morale, ces filles auxquelles toutes distractions, tous plaisirs, même les plus innocents comme celui de causer avec un compatriote est refusé, que l'on réduit à l'état de bête.<sup>108</sup>

La religiosité est très différente dans les campagnes françaises et polonaises d'alors. Aussi est-ce indéniablement un point de conflit entre certains employeurs et leurs ouvrières. Les plaintes de ces dernières à Julie Duval sont fréquentes :

---

lonais adressait un courrier aux curés français avec lesquels il avait pu nouer un contact et ces derniers annonçaient en chaire son arrivée ou s'efforçaient d'en informer les Polonais de leur paroisse. L'aumônier ne pouvait pas visiter tous les villages, il y avait donc un regroupement des Polonais habitant les environs pour une messe, un office, la confession, parfois même un arbre de Noël dans la ville ou la bourgade la plus importante, de préférence à proximité d'une gare pour faciliter le voyage du prêtre de ville en ville, par exemple Tours pour les ouvriers agricoles travaillant dans les campagnes environnantes. Cf. Janine PONTY, *Polonais méconnus, op. cit.* ; Gabriel GARÇON, *Les catholiques polonais en France*, Lille, RCP, 2004.

<sup>106</sup> Janina Kielar, 22 mars [...].

<sup>107</sup> Antonina Juszcak, 14 mars [...].

<sup>108</sup> ADIL, 10 M 120, rapport de Julie Duval, 21 janvier 1931, p. 10.

Là quand il y a eu la messe et la confession jeudi à Pressigny, la patronne est allée chercher ma sœur à l'église pour l'obliger à rentrer. Ma sœur s'était déjà confessée mais elle a pas eu le temps de communier parce qu'elle a du revenir à la ferme.<sup>109</sup>

Cet exemple est peut-être extrême, mais le sujet de la messe du dimanche revient dans de nombreuses lettres ; les ouvrières signalent souvent les difficultés qu'elles ont à y assister :

[Au début], j'allais à l'Eglise, en général qu'un dimanche sur deux, je protestais pas parce qu'y a des enfants à s'occuper ici. Maintenant, j'y vais plus du tout. J'ai été à Noël. Dimanche dernier, nous devons y aller avec la Patronne. Je me suis préparée, j'ai vu qu'elle était pas encore prête, je voulais pas rester là, à l'attendre les bras ballants. J'ai enlevé mon manteau et j'ai encore balayé la véranda. J'avais fini quand elle est arrivée et c'est tout juste qu'elle m'a vu sans mon manteau. Elle me fait « Janka<sup>110</sup>, dépêche-toi parce qu'on va être en retard ». Dans l'instant, j'ai saisi mon manteau pour l'enfiler et j'ai suivi Madame jusqu'à la voiture. J'ai dit poliment que j'avais vu que *Madam*<sup>111</sup> n'était pas encore prête. Pour avoir dit ça, elle m'a donné une punition que jamais de ma vie j'aurais pensé, j'ai cru qu'elle riait. Elle a dit que maintenant je vais à pieds. Et c'est ce qui s'est passé, elle est montée dans la voiture, elle a claqué la porte et elle a dit à Monsieur de rouler. Moi, je suis restée comme une idiote, j'ai marché un bout, mais après je suis rentrée, des larmes plein les yeux parce qu'il était trop tard<sup>112</sup>.

En revanche, Jadwiga Juchniewicz écrit : « Ma *madam*<sup>113</sup> est bonne, elle me permet d'aller à l'église. »

Certains postes sont décrits comme « bons », les patrons peuvent être « bons » ou « méchants ». Les lettres les mentionnent très rarement par leur nom, les employeurs fonctionnent en tant que « ils ». La lettre ci-dessus, montre que l'un des éléments pour une appréciation positive est qu'« ils » permettent ou non d'assister

---

<sup>109</sup> Władysława Kobyluk, 2 mai 1933.

<sup>110</sup> Diminutif de Joanna.

<sup>111</sup> En français dans le texte avec cette orthographe.

<sup>112</sup> Joanna Czubak 25 janvier 1931.

<sup>113</sup> En français dans le texte, 2 novembre 1931.

à la messe dominicale. Ceci peut être interprété par les jeunes femmes comme une certaine marque de respect envers les Polonaises et leurs usages, notamment quand les patrons qui ne ressentent pas eux-mêmes le besoin de pratiques religieuses, les autorisent à leurs employées. Apparemment, ces dernières ignorent l'article 3 du Contrat de travail annuel pour ouvrier agricole polonais<sup>114</sup>.

La dévotion des immigrées polonaises était très forte, profondément ancrée dans la tradition des familles polonaises dont elles venaient. Leur arrivée dans un pays déjà très laïcisé constituait une confrontation violente avec une vision du monde et des usages différents. Signalons un autre aspect de la participation aux rituels religieux : l'église, souvent une seule pour plusieurs hameaux, était aussi un lieu de rencontre, d'échanges d'informations ou de contacts sociaux, parfois familiaux :

Ma Sœur est arrivée, mais elle est à 8 kilomètres alors on peut pas se voir ; aussi j'aurais une prière d'avoir une place pas loin d'elle pour qu'on puisse aller à la même église.<sup>115</sup>

Pour ces femmes isolées dans les fermes, c'est aussi l'occasion de retrouver d'autres Polonais employés dans la région, de parler leur langue natale, de pouvoir discuter du pays, du travail ou d'autres choses. Quand c'est impossible ne leur restent alors que les échanges épistolaires avec l'inspectrice :

---

<sup>114</sup> « Les jours de fêtes et les dimanches, les ouvriers polonais devront donner aux animaux de la ferme, les soins indispensables, à l'exemple des ouvriers français, mais de telle façon qu'ils soient libres d'assister aux offices religieux. À titre de renseignement il est signalé que les dimanches, le Nouvel An, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, la Fête nationale française du 14 Juillet, l'Assomption, la Toussaint et la Noël sont jours chômés et que les autres fêtes seront remises, selon l'usage, aux dimanches suivants. En outre, les ouvriers polonais jouiront d'un repos d'une demi-journée, la veille de Noël et d'un repos de l'après-midi, le samedi, veille du dimanche de Pâques ». D'après Janine PONTY, *Polonais méconnus, op. cit.*, p. 414.

<sup>115</sup> Weronika Kapusta, 4 juillet 1932.

Je vais attendre que vous veniez avec l'aumônier. Alors je pourrais parler parce que je me sens triste ici et comme dans l'ennui.<sup>116</sup>

Le lieu de travail est souvent perçu par ces femmes comme un endroit où elles sont retenues de force. Janina Kielar écrit : « Soyez bonne, madame, et emmenez-nous d'ici ! »<sup>117</sup> Dans d'autres lettres, on trouve des termes forts comme « esclavage » : « Merci de tout cœur pour m'avoir sauvé de ce triste esclavage. »<sup>118</sup> Le lieu de travail est parfois assimilé à un lieu de déportation, qui, dans l'imaginaire polonais, est resté la Sibérie des tsars : « Je sais que l'Honorable Madame l'Inspectrice voulait mon bien et m'avez attribuée au métier approprié pour moi, mais ici c'est comme être en déportation en Sibérie. »<sup>119</sup> La pénibilité du labeur mène aussi au ressentiment quand l'injustice est flagrante à l'égard des étrangères : « Quand y'a eu une fille française, elle a pas fait la moitié de ce travail que je fais. »<sup>120</sup>

Pour les Polonaises, la France est un pays compliqué dans lequel elles n'arrivent pas à se débrouiller seules. Dans un rapport au Comité d'aide, l'inspectrice met en garde contre l'oubli de cette réalité par les Offices de placement qui exposent ces femmes à des dangers :

On n'arrive pas à comprendre qu'après une année de séjour, beaucoup d'entre elles sont incapables de prendre un train, un autobus, discuter les conditions du travail. [...] Le chauffeur leur demande 150 Frs et elles sont prêtes à les lui donner tellement elles appréhendent ce voyage vers l'inconnu [...] On prend le premier ouvrier venu comme interprète. Il en résulte des incidents regrettables, car ces hommes frustes ne comprennent pas la complexité de certaines situations.<sup>121</sup>

---

<sup>116</sup> Janina Kielar, 22 mars [...].

<sup>117</sup> Janina Kielar, 22 mars [...].

<sup>118</sup> Balbina Bochenek, 8 décembre 1934.

<sup>119</sup> Joanna Czubak, 25 janvier 1931.

<sup>120</sup> Leonora Adamus, juillet 1934.

<sup>121</sup> ADIL, 10 M 120, rapport de Julie Duval du 3 novembre 1933, p. 4.

Des femmes qui ne sont pas confrontées à des difficultés majeures se sentent pourtant elles aussi perdues et fragilisées dans une réalité qui les dépasse. Certaines tentent de s'adapter, ne serait-ce qu'en apprenant un peu de français. Mais les échanges épistolaires avec Julie Duval les sortent de leur isolement, y compris linguistique quand elles y apprennent ce qu'est une « mairie » ou un « récépissé ». Pour nombre d'entre elles, la France demeure un lieu de travail privilégié pour se sortir de la misère. Pour beaucoup, c'est le pays dont elles ont rêvé. La réalité est tout autre.

Pour la version française,  
collaboration de l'auteure avec Anna SARAPUK

Dnia 14/12

Moja Pani Kochana nam  
dojrani dawa male spowoda  
nie mojej gospodyni mi dala  
wyjsciowe obienie na 25 gron  
brejni a ja mija tam plac fies  
wien i dala mi okna ze gospodar  
nadatek to gospodarz mi dala  
da beltury a mnie obiekata  
kupic cos drogiego a cos pro  
fryzylkich sie tych mija tam  
placi to ruzni chisala dai  
jak nie onemie kory kary i  
jaja a na tym nie to stata  
a te nas nie ma takie ro  
loty i dala mi wyjsciowe  
nie a ja wyjsciowe obiekam srego  
ica mnie nie pusi li na fryz  
ylkie iais ta troas mi dajcie

Zofia Czuba, 14 décembre 1934 (1/3)

12-12-34 P.  
15-12-34  
Pisze to ciędz to go spio  
niezłony to drzej i powie  
adwota no ona gospodyni  
karate mi sie gochina  
wiecruw zimno demca pada  
pobiera jej kójdz moja siani  
Proga a le pomian. Poroncia  
da prese nocowatam sie i na  
5 uctoz nanno przyniam dole  
bnow (ta) a druga otose  
brezfa wrie tam wos wypta  
te a gospodyni moza pisa  
ne 2 wazy a to nie powada  
na juszkatam solie rofne a  
na uct i pamier tam dobre  
ja mu wis no to nie for powat  
da to gospoda n mu ai ne  
m nie bohie skarny Cdos  
Sra torna mojej siani Kochance

Zofia Czuba, 14 décembre 1934 (2/3)

Proszę Pani me mi łosi niech  
mi pani so pomone stem  
i Proszę niech Pani Procy jednie  
a łomi ot pime albo Łogozpo  
Dana i Proszę Pani opaki  
plac dlamniej  
a waga łoncre i  
ore ku je no pani  
pomoc  
Porucawoim Pani  
najserdeczniej  
Zofia Czuba

Zofia Czuba, 14 décembre 1934 (3/3)

Smilly 2 22 5

Rochawa pani

Prosy Pani zebymi pani

stypisata cy odebrata piniond

ze pani mi pisata ze ius

Piniondze Na Dziecko ot stycnia som  
wystane aio uoi byta to mi ano.

nowyta ze Dopiero ot cyruca byndzie  
piniondze Nadziecko Dostawac po 75

Frankow atero za mai to 4 zoi

Julja Czubata, 22 mai [...] (1/2)

zsana zaplatíte tuu prosy pani  
reby mi pristata jedny Fotografky  
co my byli Fotografowani Fpresini  
aco byndzie ta Fotografowise kostow  
to pani zaplaty jak byndy kici  
Fkur. posylam pani serdecne  
ukony i prosy pani o prgatki  
ot pis v

Julia Czubata

Pu Pu P

Julja Czubata, 22 mai [...] (2/2)

1006 29/II/33  
Dzień mierny Pani  
skryślam pare słów do Pani  
i donoszę wczoraj między  
zmiemita i jestem a z głowa  
jestem to kulometog od mojej  
siostry ~~o~~ i trójfilar  
na dobrych sukki i jest mi  
dobrze a lic wnie ~~z~~ esie nom  
nie lo jestem wcięży a to ja  
jest z chiesięc a tozabita  
z jał jech dnyim com była  
w Floro to ja proszę i sora  
obeam się pani jak i co jaram  
z raolic homaś gospodan  
mian je musz jeke do spitalo  
de Tor to ja nie wiem jak  
to bedzie a ja ja kgem  
miejsce zmiemita tom się bez

Zofia Dubiel, février 1933 (1/2)

napisala na kase, ktoru to ja  
proze Pani jako opiekunki  
co i jak ja nam zalic  
leja, tonie zwolita z mojej  
Koran kaw tytko on maie moie  
do tego a sie ja Pani opiepowie  
kiata, Pan sie wstydziła a sie  
przychodzi tenecoss, to do  
kogos sie nam uciekae wie  
szerecia i zomkie jedznie

Pani opiekunki biednych  
dziejewiat zakoncom  
i Baroko proze odpowiece zawa  
Dobrodzina  
Zofia Dubiel

chez mère - gde Maizon  
St Laurent du Sin

~~list~~ pisaný 30 siepnia  
Pisze pawa stuu  
Agnieszka Hulak  
Do Pani Duwal  
Szanaowna Pani  
yem zaniestam te karte ca  
mi Pani data i napisata  
i niechcieli mi psujac ja  
te karte ale ja zastawila  
wzgnienie ale nie wiem ca do  
stane czy i nie wiem czy  
cami odpisze czy nie tanie wiem  
ta prase pani zely mi  
tracha dopomagata ota  
7 jersze pisze Pani zezja  
tu nie bede upratow  
dluga boim nietsza  
kachanki weate tylka  
ta jestem duki seniernajde  
plac wabie i niechciatalym  
wabie naflenmie tylka gdnie  
umilozkaniem ani przegnanje

Agnieszka Hulak, 30 août [...] (1/2)

Boja walita w polcy przy  
Panstwie i namaszniem  
szylam i tu bym chciała  
ale niewim czytak znajde  
banię gospodarze tak  
szukaja takie mijsce na  
mnie "ha ni" mie handra  
du lubja i chce se bym  
nie byla daleka od nich  
se bym przysta kiedy  
danich

Prasze Szanownej

Pani ota coja pisa

dopani se bymi Pani

list stega odpisata  
Pietka boja niewim gdzie  
sie obruce teraz i ma je  
dziecko i szylam niskie  
uklony Pani

Paanowna Pani

Pożrose się do pani Zalem i twoszkom

Głato ni sie niesreese bonie koni ugoyse  
jestem ~~konw~~ <sup>hova</sup> oble nose powowa jesze sie  
iniejaz znie ze nje kon ugoyse bytybytanie  
zabit snato co slam co cieszko Tereli Pani  
nie wazyz donie przyichae to sobie nose  
Lynie bolebowe hyba bardzo Pania proze  
aby pani doni wazyta przyichae Tereli  
sie pani nat dena, nie zlituje to wiece  
do kogo nam sie udaie bonenam nikogo  
mat soba juz bylko jednego Bogoa.

kelko Proze bardzo aby  
jaka naj przeday bardzo  
Proze

Juz hyba niedlugo wrauhoby wpaolnie  
bardzo zym lichor

Władysława Jasicka, [s.d.] (1/2)

Łaszylam dla pani

Elżki Włbony

dla pani.

Ja Władysława Jasicka.

Władysława Jasicka, [s.d.] (2/2)

Wóls Dnia / 14, 1932  
Francuona Pani.  
Kajpsud serolecnie drzickaji Pani  
re namaje prasbe dotami Pani  
inne mejsce. ale pspredstaw  
re niepisatam do Pani razaz  
to nie wiadziatam co mam na  
pisac' czy mam Pani podziekowac  
czy razaz prasie omiowanu bo gospo  
darom niemairu wiadnej rolacie  
dogadric i jist nas dwie sturice,  
francurka i Polka, to moze Pani  
sama wiadric re wata kiem mejsce  
nigdy dobre nie jist trachem sie  
psyguczeratta jzeli mys sie jzore  
nie pogarsz to bym chciata te  
misioc do ciepiei cam se zgodzita  
Pani jak Pani wiadama re chciata  
sprowadzic brata albo siostrę

Weronika Kapusta, 14 avril 1932 (1/3)

Tak mają gospodyni wyszukata  
miejsce dla siostry i jej brata  
i ja padate do siostry odres.  
i maćili mi je ja w knuthiem czasie  
sprawdzą, więc ja się obawdaje  
czy ani byli jwi w liure i czy Pani  
jwi wie o tem i kiedy ona by mogła  
przyjechać jeżeli przyjdzie to ja  
proszę Pani bardzo żeby Pani wie ter  
to post swaję opiekę baji nie wiem  
jak to daleko jest i czy tam maure  
tydnie moit leure dosyca.

Atjżore asmielam się prosic moirely  
Pani miała teron jakie miejsce  
i dla mojego brata ok tpego  
ja jwi olawno prositani Panię  
to byja była tego bardzo uadżare  
komore Pani wiedzici se uolomu  
jest nieclastatek skarcja bialy i

Weronika Kapusta, 14 avril 1932 (2/3)

drugich tym chciata sprawać  
twoj prosić Pani wspaniałe do  
mnie rilyjii mageta siastre  
rany odmie, i amnie je by Pani  
niezapominata i przystole mi  
też moją umoc.

Dozycam Pani serdeczne

pozdrawienia i całuj

Weronika

Kapusta.

Weronika Kapusta, 14 avril 1932 (3/3)

## IV. Choix de lettres traduites

Maryla LAURENT

Les lettres adressées à l'inspectrice départementale du Comité d'Aide et de Protection des femmes étrangères employées dans l'agriculture, déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, 10 M 117 à 10 M 124, sont celles des immigrées dont les noms commencent par une lettre de la première moitié de l'alphabet. Seuls les dossiers des ouvrières gravement malades, décédées ou ayant quitté le département (ADIL, 10 M 131) en comptent quelques rares commençant par une lettre au-delà de « M ». À l'évidence, plus de la moitié des dossiers initiaux de Julie Duval manquent puisque les patronymes polonais commencent avec une grande fréquence par une lettre de la fin de l'alphabet.

Parmi les quelque 1 300 lettres du corpus accessible aux ADIL, il fut décidé d'en sélectionner 130 pour les traduire.

La lecture de ces lettres sous leur forme originale présente de grandes difficultés. À l'écriture souvent malhabile s'ajoute une faible connaissance des règles orthographiques et grammaticales amplifiée par une ignorance totale de la technique épistolaire. Elżbieta Łątka décrit au chapitre III la manière dont ces femmes, confrontées à la nécessité de coucher sur le papier leurs soucis, abordaient la rédaction de leurs missives. Elle se chargea également d'établir le texte des feuillets destinés à être traduits en le dactylographiant. Pour cela, elle eut à séparer correctement les mots les uns des autres, à rétablir des phrases avec un minimum de ponctuation afin de rendre le sens plus accessible. Son souci fut toujours de ne pas modifier la spécificité d'une prise de parole particulière avec ses circonvolutions, ses images et ses tournures dialectales, tout en introduisant un minimum de règles autorisant la compréhension du message. L'exercice n'était pas facile. Elle rechercha également les mots et tournures dialectaux ou ceux disparus depuis l'entre-deux-guerres de la langue polonaise. Sans ce travail de la jeune linguiste de l'Université Jagellonne de Cracovie, la traduction eût été périlleuse sinon improbable.

Le passage au français n'en fut pas moins délicat. En effet, conserver la couleur originale des textes et préserver leur sens était régulièrement en contradiction. Les locutions les plus originales, les plus locales et les tournures complexes parfois très alambiquées étaient condamnées à être atténuées et souvent à disparaître dans la version française. Plus question non plus de perturber l'orthographe ou, excessivement, la syntaxe française. La ponctuation française intervient y compris lorsque dans le texte source il n'y en a aucune.

Néanmoins, ces paysannes polonaises ne devaient pas s'exprimer dans le beau français de l'inspectrice Julie Duval. Or, la transposition d'un langage simple dans une autre langue avec une mise-en-discours similaire relève d'un artifice ardu. Là où en polonais une déclinaison est erronée, en français ce sera une concordance des temps qui devra être défailante. Et que dire des expressions imagées, de l'autre siècle qui plus est !

Dans leur version française, les lettres sont donc quelque peu stylisées notamment par l'absence de la double négation et parfois une littéralité de la traduction quand celle-ci ne gêne pas la compréhension de l'ensemble. Parfois nous avons ajouté un terme entre crochets quand l'étoffement était indispensable pour éclairer le propos du passage. Les majuscules sont restées aux mots qui en avaient en polonais : elles expriment souvent une hiérarchie de l'affect ou du respect vis-à-vis de ceux auxquels les termes se rapportent.

La charge émotionnelle compliquait particulièrement le passage du polonais au français. Des Françaises auraient eu plus de retenue dans l'expression de leur attachement à l'inspectrice ou dans celle de leurs malheurs. L'écart culturel est une réalité très présente dans la relation à autrui qu'est une lettre. Or, ces missives sont sans faux-semblants, authentiques dans une forme de rudesse de la parole qui seule vient à l'esprit de l'ouvrière esseulée et inquiète au moment où elle écrit. Une traduction totalement respectueuse des tournures utilisées faisait courir le risque de fausser le sens d'une supplique, celle-ci pouvait alors prendre des allures de manipulation ou de comédie. Traduire fidèlement revenait donc à rapporter les paroles des immigrées à l'échelle mal définie du degré de manifestation des affects en polonais et en français.

La date est indiquée de façon uniformisée pour toutes les lettres et ne respecte pas les diverses formes utilisées dans les originaux polonais. En cas de date partielle, la partie manquante est signalée par [...]. Quand il n'y a pas de date nous indiquons [s. d.].

Chacune des lettres comporte une large zone d'implicite. Les notes de bas de page aident à en comprendre une partie.

Reste tout ce que nous ne comprenons pas car rien n'est dit du temps antérieur à la situation de crise qui motive le courrier, et ce que nous ne savons pas parce que les lettres s'arrêtent.

## Leonora ADAMUS

### 1.

*Le 19 juin* [sans doute 1932]

*Chère maman*

*Dans les premiers mots de ma lettre, je vous salue aimablement et gentiment. Chère maman, je vous écris dans l'urgence parce que mon contrat<sup>122</sup> s'est terminé le 13 juin et ils [les patrons] m'ont toujours pas payé ce qu'ils me doivent : ni le 13 mai ni le 13 juin, pour ces deux mois ils n'y pensent même pas.*

*Ah, je vous demande en urgence [d'intervenir], parce qu'ils ont inscrit ces 2 mois dans le livret de paye<sup>123</sup> [comme ayant été réglés].*

*Leonora Adamus*

*Ah, chère maman, je dois aller nettoyer le fumier maintenant, mais je suis dans une grande inquiétude ! oh maman, viens-moi en aide au plus vite dans ce malheur !*

### 2.

*Le 5 février 1933*

*Dans les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ ! » et je m'attends à ce que maman vous me répondiez « Pour les siècles des siècles Amen ». Maman chérie, je suis en bonne santé,*

---

<sup>122</sup> Voir chapitre II.

<sup>123</sup> Le Livret de Paye, rédigé en français et en polonais, comportait un rappel des droits et obligations du travailleur. L'employeur devait y inscrire le salaire dû, les retenues admises en vertu du contrat, les dépenses éventuelles, et la somme effectivement versée à l'ouvrière (Voir illustration pp. 47-49). La lecture des lettres signale de nombreuses irrégularités, notamment la détention du document par le patron alors que le travailleur était supposé ne pas s'en séparer. Les dossiers de Julie Duval montrent qu'elle était amenée à vérifier fréquemment les comptes pour régler des litiges et parfois assigner l'employeur en justice.

*ce que je souhaite à maman, de la santé et du succès. C'est la deuxième lettre que j'écris à maman [de la nouvelle place] et je sais pas ce qui se passe parce que j'ai pas de lettre et je suis très triste que maman m'a oubliée. Je vous écris de ma bonne situation. Mes patrons sont très bons, ils demandent pourquoi vous venez pas me voir. S'il vous plaît venez, je vous le demande maman chérie et les patrons aussi. Je vous écris et vous le demande très fort, de venir maman Chérie, de tout cœur je vous demande de venir Julja Duval*

*Chaleureuses salutations*

*Au revoir*

*A une agréable rencontre, s'il vous plait.*<sup>124</sup>

### 3.

*Le 12 mai 1933*

*Dans les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ ! » et je m'attends à ce que maman vous me répondiez « Pour les siècles des siècles Amen ». Je vous donne des nouvelles de ma santé maintenant maman Chérie par la grâce du Bon Dieu, je suis en bonne santé, ce que je souhaite aussi à maman chérie, santé et bonheur, et succès dans le travail et à chaque pas. Et maintenant je vous informe maman Chérie que mon bras droit m'a fait très mal sous l'aisselle. Je sais pas ce que c'était comme douleur, j'ai eu si mal que je suis allée deux fois chez le docteur et il a percé [l'abcès] et pendant deux semaines j'ai rien pu faire du tout, ni même lever le bras. Mais maintenant, c'est passé et je peux travailler. Et maintenant maman Chérie, je prends la parole parce que mon contrat se termine le 2 juin. Avec le patron, j'ai accepté pour deux mille cinq cents pour toute l'année<sup>125</sup> et j'ai signé mais depuis j'ai plus trop envie de rester. C'était que j'avais mal à ce bras, le premier mai et il a insisté pour que je signe le contrat et*

---

<sup>124</sup> Lettre non signée. Les lettres non signées ont été attribuées à l'ouvrière quand elles se trouvent dans son dossier nominatif établi par Julie Duval. Par ailleurs, l'inspectrice a souvent inscrit le nom de celle-ci au crayon sur la première ou la dernière page.

<sup>125</sup> Soit environ 208 francs par mois.

*maintenant je sais plus quoi faire. J'avais tellement mal à la main et j'ai signé, ce que je suis bête de m'être laissée convaincre ! Je vous écris avec une prière, maman Chérie, pour que vous me vieniez en aide. Toutes les filles ont 250 et moi si peu et je sais pas ce que je dois faire, maman Chérie, avec un tel souci. Je voudrais demander à maman de venir, je la rembourserai pour le voyage. Je me ronge les sangs, je sais pas ce que je dois faire, je demande à maman du fond du cœur et de tout mon amour de venir, de nous voir, pour une heureuse rencontre et je vous salue [illisible].*<sup>126</sup>

#### 4.

*Juillet 1934*

*Dans les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ ! » et je m'attends à ce que maman vous me répondiez « Pour les siècles des siècles. Amen ».*

*Maman chérie, je vous informe dès mon arrivée chez ce patron là que, pour ce qui est de mon travail, j'ai à traire neuf vaches et il y a un très grand taureau, maman chérie, et je dois aussi nettoyer le fumier de ces vaches chaque matin.*

*Maman chérie, je dois tirer l'eau du puits pour ces vaches et j'ai encore des cochons, y'en a tant que je sais pas combien ; je dois aussi faire la lessive. Maman chérie, mes mains me font tellement mal que la nuit j'arrive pas à dormir après un travail aussi pénible. Maman chérie, je dois tirer l'eau, plus de trente seaux pour les vaches, et pour les chevaux deux grands. Maman chérie, quand y'a eu une fille française, elle a pas fait la moitié de ce travail que je fais. Maman chérie, ce patron a pas de mesure et la patronne non plus. Maman chérie, je vous demande très humblement de me venir en aide, ma sœur aussi lui a dit que c'est trop de travail mais il s'en moque, il dit qu'une fille polonaise est forte mais elle doit toujours trouver plus de force.*

*Maman chérie, je dois toujours trouver plus de force pas juste une fois. Je demande très fort à maman de venir le plus vite*

---

<sup>126</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

*possible ; toutes les deux avec ma sœur, nous vous le demandons poliment, sérieusement et du fond du cœur ; nous vous saluons très bas Maman chérie, ce patron a pas le sens de la mesure, et je vous prie maman quand vous viendrez de tout lui dire ; expliquez-lui parce que c'est pas possible de travailler aussi dur, je tiendrai pas toute une année.*

*Je vous souhaite santé et bonheur*

*Leonora Adamus et Bronistawa Adamus*

## Stefania ANTCZAK

5.

*J'écris le 23 avril [...]*

*Les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ » et je m'attends à ce que vous me répondez « Pour les siècles amen ». Après ça, je vous salue aimablement et chaleureusement Madame. Maintenant je vous informe de ma situation. C'est très dur de tirer seule 2 seaux d'un puits de 165 mètres, et eux [les patrons], ils se moquent de moi. S'il vous plait Madame, répondez-moi car si vous répondez pas je vais devenir folle.<sup>127</sup>*

6.

*J'écris le 6 juin [...]*

*Dans les premiers mots de ma lettre « Béni soit Jésus Christ » et je m'attends à ce que vous me répondez, Madame « Pour les siècles des siècles amen ». Aujourd'hui, au petit déjeuner, ils ont parlé qu'ils me prendraient 24 centimes, ils se parlaient entre eux aussi je vous demande Madame ma protectrice de me répondre ou de venir<sup>128</sup>.*

7.

*Le 27 juillet 1933*

*Chère Madame Dywal<sup>129</sup>*

*Tout d'abord, je vous salue bien bas, aimablement et chaleureusement. Maintenant je vais bien, j'ai plus autant de travail. Je suis là depuis un mois, mais tout est triste par ici parce qu'il y a pas de Polonais à proximité. J'attends une réponse rapide. Je vous salue encore une fois aimablement et chaleureusement.*

---

<sup>127</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> Tel que dans le texte source.

*je vous salue bien bas*

*Stefania Antczak*

8.

*J'écris le 17 septembre 1933.*

*Je vous salue très bas respectable Madame Dywul<sup>130</sup>. S'il vous plaît Madame, je me suis cassé un doigt de la main droite, aussi je suis allée chez le docteur et j'ai payé 30 francs, mais le docteur dit que j'ai pas droit au paquet<sup>131</sup> parce que je me suis cassé le doigt au travail, à la porcherie. S'il vous plaît Madame, donnez-moi une autre place parce que j'en peux plus ici. Je vais rester encore ce mois-ci si je vais mieux mais ce sera beaucoup. S'il vous plaît, respectable, répondez-moi vite. Je vous salue aimablement et chaleureusement, Madame notre bonne protectrice.*

*Stefania Antczak*

9.

*Le 15 novembre 1934*

*Chère Madame,  
je suis pas allée à l'hôpital car ils ont téléphoné à un autre docteur. Pourquoi je devrais y aller maintenant ? Le docteur leur a dit qu'il faut pas que je travaille aussi dur et il m'a donné des médicaments et il a dit que c'est pas la peine d'aller à l'hôpital et depuis que j'ai pris ce médicament, je vais bien. Les papiers que vous m'avez envoyés, le docteur les a signés.*

*Stefanja<sup>132</sup>*

---

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> Terme traduit littéralement du polonais « *paczka* » [sic].

<sup>132</sup> L'orthographe avec « j » au lieu de « i » (*Stefania*) est correcte jusqu'à la réforme orthographique polonaise de 1936. On la rencontre donc fréquemment dans ces lettres (ex. *Julja*). La prononciation reste la même.

## Stanisława BARTOSZEK

10.

*Le 18 juin 1933*

*Chère Madame,  
j'ai l'honneur d'informer Madame que je reste sur place jusqu'à la fin de mon contrat parce que personne est venu pour l'instant et moi je peux pas laisser ma patronne seule comme ça.*

*Chère Madame, j'espère que vous me refuserez pas ce que je vous demande du fond du cœur à savoir que j'ai un frère en Pologne qui a une grande envie de venir en France. C'est un très bon ouvrier et il peut faire n'importe quel travail, en plus il est instruit, il est chauffeur. Aussi, je vous demande, respectable Madame, si vous pouvez pas envoyer un contrat à mon frère. Je saurai vous en récompenser généreusement si vous faites ça pour mon frère. Je vous demande aussi d'avoir la bonté de donner une réponse à ma demande.*

*Stanisława Bartoszek*

## Stefania BADEK

### 11.

*Le 29 mars 1931*

*Je vous remercie très chaleureusement Madame la directrice d'avoir été pour moi un ange qui vous guide car le monsieur qui est venu m'a dit de monter dans le train et c'est ainsi que je suis arrivée à bon port ; mon Monsieur avait eu un télégramme que j'arriverai le lendemain seulement. Encore une fois merci.*

*Dieu vous le rende*

*Stefania Bądkówna*<sup>133</sup>

### 12.

*Le 16 août 1931*

*S'il vous plaît, respectable Madame l'inspectrice, est-ce que chère Madame vous auriez pas une place où faire venir ma sœur de Pologne, merci de m'informer.*

*Avec respect*

*Bądek Stefania*

### 13.

*Le 2 janvier 1932*

*En cette nouvelle année, respectable madame, je vous adresse mes salutations les plus profondes, mes vœux chaleureux pour que vous continuiez à travailler et vous occuper des pauvres exilés. Je vous écris maintenant, respectable madame, car mon contrat se termine le 5 février, mais il semble qu'il me faudra rester plus*

---

<sup>133</sup> Le suffixe « ówna », ajouté au nom de famille, indique qu'il s'agit d'une fille non mariée qui porte le nom de son père. Une femme mariée, prend le nom de son mari auquel elle ajoute le suffixe « owa ».

*longtemps car où aller sinon ? Je vous adresse juste une grande demande madame, pouvez-vous être assez bonne pour trouver une place pour cette fille que je vous ai déjà écrit parce que le patron arrive pas à savoir et il me dit de vous écrire car il a besoin d'une bonne et qu'avec le printemps qui arrive ça marcherait peut-être, alors, s'il y avait une place, merci de m'en informer et je vous donne même son nom : Zofia Kowalska ... et je vous demande de pas vous fâcher que j'ai fait comme ça, que je suis arrivée en retard pour Noël parce que je comprends encore trop peu de français.*

*Je vous adresse mes profondes salutations avec respect.*

*Stefania Bądek*

*Et, en tout cas, merci respectable de m'informer*

**14.**

*Le 19 janvier 1932*

*Ma chère Madame,  
je vous remercie de tout cœur pour votre lettre que j'ai reçue, j'en suis très satisfaite. Pour ce qui est du contrat, je vous informe donc chère Madame, que les patrons veulent pas me lâcher, ils me donnent trois cents francs ; mais moi, je veux pas accepter parce qu'ils disent que si je pars, je vais perdre les 300 frs d'un mois. J'arrive pas à m'expliquer en français avec eux, aussi je vous demande d'être assez bonne de faire un accord pour moi avec eux. Au cas, où après, je reste sans travail, je vous informerai et vous demanderai de me trouver un emploi.*

*Je vous salue très chaleureusement et avec respect.*

*Stefania Bądek*

**15.**

*Le 22 avril 1932*

*J'ai une très grande prière à vous adresser, madame l'inspectrice, je vous demande de pas refuser. Pourriez-vous trouver une*

*place<sup>134</sup> pour la famille de mon frère. Il a plus de travail depuis longtemps. Jusqu'à présent, il a surtout travaillé à la campagne, avec les chevaux. Il sait travailler à la ferme et il connaît bien ce travail car il est depuis un moment en France et il sait bien parler le français. S'il vous plaît madame l'inspectrice, s'il se trouvait une place surtout que c'est le printemps. Merci de me dire quoi parce que je me fais beaucoup de soucis, j'ai de la peine pour ses enfants, leur père gagne rien car il a pas de travail.*

*Je vous adresse mes chaleureuses salutations et m'incline bien bas.*

*Bądek Stefania*

---

<sup>134</sup> Dans cette lettre, le terme français est utilisé deux fois, mais décliné selon les règles grammaticales polonaises : « *placu* » (génitif), « *plac* » (nominatif).

## **Maria BISTUŁA**

**16.**

*Lublin, le 21 septembre [...]*

*Je m'excuse Madame, mais est-ce que vous serez assez bonne pour venir encore une fois à Lublin pour régler encore une affaire avec nous. Il y a, madame, un malentendu entre moi et le fils du Patron. Je travaille ici depuis 7 mois et, pour la chose, il m'a pas laissée tranquille du tout, mais il est venu chez moi et moi j'ai pas réussi à le repousser, il m'a prise de force en me criant dessus et il m'a violée.*

*Qu'est-ce que je vais devenir maintenant, pauvre de moi, je vais me pendre ou me noyer ? Parce que j'ai pas d'autre issue. Où aller ? Et lui, ça l'a fait rire quand je lui ai dit. Le 20 octobre, il part à l'armée et moi je reste, que vais-je faire ? C'est pourquoi je vous en prie de tout cœur, je vous supplie, soyez assez bonne pour venir encore une fois pour parler avec eux.*

*Je vous salue très bas et vous baise les mains avec respect*

*Maria Bistuła*

**17.**

*26 octobre 1931*

*Chère Madame,*

*Je voudrais vous demander si vous avez déjà écrit à Paris et sinon si je dois écrire moi, je vous le demande, dites-le moi.*

*Je voudrais vous demander qui est le chef pour les Polonais parce que mes patrons veulent me renvoyer en Pologne, ils disent que je dois m'en aller. C'est pas assez ce qu'ils m'ont fait, ils veulent en plus me chasser. Répondez-moi vite et envoyez-moi l'adresse à Paris, là où je dois écrire car j'ai pas l'adresse.*

*Je vous adresse les salutations chaleureuses*

*Et je m'incline*

*Avec respect*

*Marya<sup>135</sup> Bistula*

*S'il vous plait répondez-moi*

---

<sup>135</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Albina BOCHENEK

18.

*Le 13 novembre 1931*

*Très Respectable et Très Chère Madame,  
j'ai reçu votre lettre et je vous en remercie du fond du cœur.  
Je m'en veux vraiment souvent, et je suis désolée que vous avez  
du souci avec moi alors que vous avez tant à faire.*

*Pour ce qui est de rembourser le tout si vous pensez que c'est  
le mieux alors, c'est d'accord. Il faut que ça se termine une fois  
pour toutes et au plus vite d'une manière ou d'une autre. Je vous  
serai très reconnaissante, Madame, de me dire combien il faudra  
pour rembourser tout le contrat parce qu'à nous deux, ma sœur  
et moi, nous avons 600 francs et je sais pas si c'est assez. Et je  
vous remercie beaucoup d'avoir la gentillesse de m'écrire com-  
bien il faudra car le 27 notre mois se termine, et, ensuite il faudra  
payer plus. Je me remets à vous pour tout et je pense que ce que  
vous ferez, ce sera bien parce que je connais rien à ces choses-là.  
Excusez-moi de vous ennuyer. Nous vous baisons les Mains Très  
Chère Madame, nous vous saluons très bas. Nous signons cette  
lettre avec un très profond respect.*

*Albina et Maryja Bochenek*

19.

*Le 8 décembre 1931*

*Très Respectable et Très Chère Madame,  
Je vous remercie chaleureusement de m'avoir sauvé de ce  
pénible esclavage. Pour l'instant, je suis très contente car je me  
trouve entourée de gens différents. J'ai pas assez de mots pour  
vous dire ma gratitude, Très Chère Madame. Je termine en vous  
adressant mes plus profondes salutations, je baise vos mains et je  
vous souhaite aussi de Bonnes Fêtes. Je signe avec un très pro-  
fond respect toujours reconnaissante et dévouée.*

*Albina Bochenek.*

20.

*Le 16 janvier 1933*

*Très Respectable Madame,  
en cette nouvelle année, je veux vous présenter, chère Madame, mes vœux sincères et chaleureux. Je vous souhaite donc, chère Madame, bonheur, santé et prospérité dans toute votre vie, à tout moment en tout instant et que la vie vous soit douce Madame. Mais aussi un très grand succès dans votre travail afin que vous puissiez nous soutenir le plus longtemps possible, nous qui sommes dans le malheur, nous qui vous appelons à l'aide. Je voudrais aussi avoir des nouvelles de votre santé et de votre réussite.*

*En ce qui me concerne, les jours et les heures passent tristement car cela fait deux mois que je lutte avec la maladie, j'attends une amélioration, mais c'est toujours pareil. Ma maladie, c'est que tout ce que je mange me donne des aigreurs en 5 minutes et je vomis tout. J'ai été chez le docteur deux fois, il m'a donné des médicaments, mais ces médicaments aussi je les ai vomis. Cent francs jetés par la fenêtre car je me sens tout pareil ! Au travail, il m'arrive de tomber, mais personne fait mon travail à ma place, je suis obligée de continuer. Je mange rien que du lait avec du bouillon<sup>136</sup>, mais même ça je le rends. Je préférerais aller quelque temps à l'hôpital car comment travailler sans manger. Et, ici, il y a 20 vaches et 7 enfants et ça, c'est du travail. Mais je sais pas comment faire, ce qu'il faut avoir pour réussir à aller à l'hôpital. Les patrons ont pas envie que je vais à l'hôpital, mais que je reste comme je suis et que je travaille, alors que je peux plus rester comme ça. A moins que je mets fin à ma vie toute seule tellement je me sens fatiguée. Aussi, je vous demande Chère Madame, qu'est-ce qu'il faut avoir pour réussir à aller à l'hôpital pour sauver sa santé. Je termine mon gribouillage. Je vous embrasse les Mains, Chère Madame. Je signe avec un profond respect pour Madame.*

*Je reste votre dévouée.*

*Albina Bochenek.*

*Je vous en prie écris-moi quelques mots de réponse.*

---

<sup>136</sup> Mot français dans le texte, mais écrit avec une graphie polonaise des phonèmes : « bujq ».

## Antonina BORAL

### 21.

*A l'hôpital [s.d.]*

*S'il vous plaît Madame soyez Bonne avec moi et Venez me voir à l'hôpital demain car je suis couchée depuis déjà 2 semaines et ils disent que je vais sortir Samedi. J'ai dit qu'ils Vous téléphonent et je Sais pas s'ils ont téléphoné ou non. Je comprends si peu le français. Et vous Madame vous savez pas que je suis à l'hôpital car je vous ai pas Ecris Du tout. Et je suis Arrivée le 13 treize<sup>137</sup> juin et j'étais si bien que j'ai pas écrit. J'écris maintenant car j'ai Mis au monde une fille et je sais pas où aller. Je m'inquiète car sais pas si le fermier Viendra Me chercher ou non ; et je m'inquiète aussi parce que j'ai laissé mes sous Dans mon panier, j'avais un logement individuel, et maintenant je m'inquiète qu'on me vole mes sous. Je savais pas que je resterai aussi longtemps à l'hôpital. L'Accoucheuse<sup>138</sup> est venue de Lige<sup>139</sup>, j'étais très faible au point de plus penser à rien et j'ai pas pris mon argent avec moi. Venez me voir à l'hôpital Madame pour parler avec moi, je vous en supplie. Comme ça, vous allez téléphoner à mon patron. J'ai du mal à écrire et je comprends très peu le français. Je vous salue bien bas,*

*moi An.*

### 22.

*A l'hôpital [s.d.]*

*S'il vous plaît Madame, pouvez-vous écrire une lettre à mon patron pour qu'il cache mon argent que j'ai oublié de garder et qu'il vient me chercher pour que je parte d'ici. Sauf qu'il veut*

---

<sup>137</sup> Ainsi doublé dans le texte.

<sup>138</sup> Mot français qui existe en polonais, « akuszerka », mais écrit ici dans un entre-deux-langues : « Akusirka »

<sup>139</sup> Nom de localité ?

*pas de l'enfant aussi je vous demande de lui écrire une lettre pour lui dire que vous allez trouver une place pour l'enfant et moi je vais retourner travailler chez lui. Essayez de le faire le plus vite possible, Madame, parce que je crois que je vais mourir dans cet hôpital tellement je m'y ennuie et pleure tous les jours ; et, jour après jour, je regarde après vous et vous venez pas, et maintenant vous avez téléphoné Madame que je dois aller dans un autre hôpital, je vais devenir folle dans ces hôpitaux. Sil vous plaît Madame, écrivez-moi juste deux mots pour me dire combien de temps je vais être à l'hôpital, s'il vous plaît. Et maintenant, je vous adresse mes salutations, Madame.*

*Antonina Boral*

*Mais, Chère madame, je préfère pas aller à l'autre hôpital, je veux sortir au plus vite parce que j'ai beaucoup de mal à tenir tellement je m'ennuie. Au revoir, à vous revoir vite, écrivez une lettre à mon patron.*

### 23.

*Le 18 juin [...]*

*Ma Chère Madame,  
je vous livre avec tristesse mon cœur car je suis pas en bonne santé. Je gagne pas assez d'argent pour cet enfant parce que madame Salo<sup>140</sup>, la nourrice veut cent cinquante. Conseillez-moi : est-ce que je dois mettre mon enfant à Tours<sup>141</sup>, à l'hôpital<sup>142</sup> et*

---

<sup>140</sup> Terme français transcrit avec une graphie polonaise des phonèmes, tout comme le mot suivant « *nury* ».

<sup>141</sup> Écrit avec une graphie polonaise des phonèmes « *Tur* » et décliné au locatif : « *Turu* » (à Tours).

<sup>142</sup> L'Abri maternel de Bourdigal est une œuvre de charité reconnue d'utilité publique, créée par Madame la vicomtesse Louise Consuelo Sabine de La Panouse dans son domaine de Mortier à Monnaie en 1924. Elle prend en charge les enfants âgés de plus de six mois que la Maison maternelle de Tours se trouve dans l'impossibilité de garder et leurs mères. Son succès est grand : trente enfants en 1924, près de trois cents dans les années 1930. À partir de 1934, l'abri accueille beaucoup d'enfants d'ori-

*est-ce qu'ils vont le prendre maintenant. Madame Salo le reconduirait à Tours à l'hôpital et moi je lui paie le voyage. Parce que je gagne pas assez d'argent pour moi et pour l'enfant. Je suis venue de Pologne comme toute nue, j'ai aucune ressource ; et, en Pologne, j'ai aussi un enfant. Je gagne pas assez pour 2 enfants. Chère madame, ayez pitié de moi !*

*Le 24 juin, je vais aller là où j'ai accepté, alors écrivez-moi tout de suite une lettre, mais là où est mon enfant pour que cette femme emmène mon enfant à Tours. Moi je l'emmènerai pas parce que j'aurais trop de peine. Répondez-moi vite, s'il vous plaît. Mais surtout écrivez pas à mon patron que j'ai un enfant en Pologne. J'ai pas d'argent du tout.*

*Chère Madame, s'il vous plaît, répondez-moi tout de suite. Je vous envoie mes salutations et m'incline très bas.*

*Antonina Boral*

*Merci de me répondre car le 24 je pars.*

---

gine polonaise et tchécoslovaque. Les enfants bénéficient de bâtiments spacieux, d'aires de jeux et d'un confort moderne encore peu répandu : sanitaires et chauffage central. Les enfants et leurs mères y trouvent aussi un cadre religieux conforme à leurs pratiques : prière matin et soir, messe dominicale. Certaines filles-mères sont employées par l'institution.

## Maria BURAK

24.

[s.d.]

*S'il vous plaît Madame,  
j'ai trouvé une bonne place et j'y suis bien. Il y a juste que le patron a peur que, quand vous viendrez, vous allez me retirer de chez lui. Est-ce que vous pouvez lui écrire quelques mots et les mettre dans la lettre pour moi, pour qu'il soit tranquille et pour lui dire que vous me retirerez pas, je vous en prie très fort. Je vous mets un timbre pour la réponse, mais répondez-moi, je vous le demande vraiment et écrivez aussi au patron qu'il soit tranquille, je vous le demande vraiment<sup>143</sup>.*

25.

[s.d.]

*S'il vous plaît Madame,  
je peux pas venir comme vous me le demandez parce que j'aurai pas l'autorisation. Je viendrai le 5 septembre si votre bureau est pas fermé, je vous verrai alors. Je vous remercie de m'avoir mise en garde parce que j'ai personne pour me conseiller, il y a que vous qui, pour moi, remplacez ma mère. Aussi, je voudrais vous voir et parler un petit peu avec vous. Pour ce qui est de connaître ce garçon, je sais que je vais être bien avec lui, il boit pas et il est courageux.*

M. Burak

---

<sup>143</sup> Ibid.

26.

[s.d.]

*S'il vous plaît Madame,  
le patron va chez vous aujourd'hui pour vous demander si je  
vais rester chez lui. Le salaire est pas très élevé mais les gens sont  
bons ; aussi je veux pas un gros salaire parce que tout est moins  
cher maintenant et eux, ils ne peuvent pas me donner un gros  
salaire. Donnez pas mon contrat à mon patron parce que je crois  
que c'est pas nécessaire et je vous le demande vraiment.*

*Ecrivez-moi quelques mots, juste pour cette affaire. Le patron  
va vous voir parce qu'il a peur que vous me retirez de chez lui et  
moi je lui dis d'être tranquille, que vous retirez personne quand  
la place est bonne.*

Maria Burak

27.

[s.d.]

*Chère Madame,  
j'ai demandé si je resterai chez eux plus longtemps quand  
j'aurai terminé mon contrat, ils ont répondu ni oui ni non. Elle  
m'a demandé si pour 200 frs je resterai et j'ai dit que pour 250 je  
resterai. Ensuite, ils en ont longtemps parlé, visiblement cela  
leur semble trop cher. Je ne peux donc pas attendre jusqu'au der-  
nier jour, aussi je vous écris au cas où vous aurez une place pour  
moi. Je vous envoie mes salutations.*

Marja<sup>144</sup> Burak

---

<sup>144</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Władysława CEGLAREK

28.

*La Forêt, le 14 juin [...]*

*Respectable Madame,*

*Je vous écris ces quelques mots pour vous parler tout d'abord de ma santé et comment je vais. Ces temps, je suis pas en très bonne santé et je sais pas ce que ça va être car le docteur est venu et ça va pas mieux. J'ai l'espoir que ça va rien être. Je dois vous dire que jusque-là je peux pas me plaindre de mes patrons car ils sont très bons. Ils m'ont jamais rien dit, mais je sais pas pour après, si je vais rester ou non. J'ai encore 4 mois à faire et comme je vais maintenant je resterai certainement. Ils me demandent si je vais vouloir rester quand mon contrat sera fini. Je leur réponds que je sais pas. Ils me demandent pour combien je voudrais rester. Je vous demande ce que je dois leur dire, pour combien, écrivez-le moi, mais en tout cas, je peux pas me plaindre d'eux. Maintenant je vous demande aussi si vous auriez pas une place pour une jeune fille. Je voudrais faire venir ma sœur, mais elle a que 18 ans. Ou une place pour un homme, je voudrais faire venir mon frère. J'ai rien d'autre à écrire sinon vous saluer très bas et vous demander de me répondre au plus vite et encore que je voudrais recevoir des journaux et combien ça coûterait pour l'année. Je vous demande de m'en commander pour qu'ils m'arrivent, ce que Dieu veuille.*

*Amen*

*Władysława Ceglarek*

29.

*Le 11 [...]*

*J'ai reçu votre lettre, mais je la comprends pas bien. Je vous demande si vous avez écrit à ces patrons ou non. Qui va payer, moi ou eux ? Je pourrai pas payer maintenant parce que j'ai pas d'argent ; j'en ai envoyé un peu à la maison et je me suis aussi*

*acheté des petites choses. Aussi, s'il vous plait, écrivez d'abord à ces patrons et expliquez-moi tout, je vous le demande très fort.*

*Ma sœur a 21 ans<sup>145</sup>. Maintenant, c'est tout, je termine cette lettre, au revoir. Expliquez-moi tout s'il vous plaît.*

*Ceglarek Władysława*

**30.**

*Le 8 mars 1935*

*Respectable Madame,*

*Pour commencer je vous informe de ma santé. Je suis en bonne santé par la grâce de Dieu. A cause de mon enfant, il [le patron] veut pas de moi et moi je peux pas payer 180 francs [la nourrice], j'ai pas les moyens. Nous sommes perdus, l'enfant et moi. De la commune, ils ne donnent que 75 frs, je peux pas vivre de ça. Tous les patrons disent qu'ils paient que 200 frs par mois, je peux pas vivre de ça. Je sais pas ce que je vais faire et le docteur dit que c'est une maladie. Pour les os, il sait pas ce que ça peut être. Conseillez-moi, madame, parce que je sais pas comment vivre, maintenant. Merci de me répondre vite. Je vous salue bien bas et mon enfant à côté de moi aussi. Que dois-je faire, c'est si difficile de vivre en ce monde maintenant. Grandes salutations.*

*Władysława Ceglarek*

---

<sup>145</sup> Est-ce une autre sœur ? Ou bien, si c'est la même, trois ans se sont-ils écoulés ? Ou encore, l'auteure la vieillit-elle pour favoriser son recrutement ?

## Justyna CHYL

31.

*Lettre écrite le 22 [...]*

*S'il vous plait Madame, je vais venir à Tours samedi matin. Je suis déjà venue au bureau deux fois et vous étiez jamais là. Il y a que ce Monsieur et c'est un Français. Moi je peux pas parler avec lui en français parce que je sais pas encore la langue. Je veux parler avec vous de mon mal, de ce qui m'est arrivé là où je sers. Je peux pas travailler dur pareil parce que je me suis cassé le bras. L'été arrive, il faut faucher pour les vaches et moi je peux pas. Je vais venir le matin à Tours. Je vous salue cordialement. Je vais venir avec mes bagages.*

*Justyna Chyl*

32.

*Lettre écrite le 5 juillet [...]*

*S'il vous plait madame, je peux pas rester à cette place, c'est dur, sept vaches à traire et aller aux champs tous les jours alors que mon bras me fait mal. La patronne me crie dessus que je traie mal les vaches. Je vous demande Madame de me mettre à un service plus petit chez des gens. Que j'ai pas de vaches à traire. Que je gagne moins, mais je m'abîmerai pas la santé comme ça. Je vous le demande du fond du cœur et je termine là-dessus. S'il vous plait répondez à ma lettre. Cherchez-moi un autre service et je vous oublierai pas, je vous le récompenserai sérieusement. Je vous salue, Madame et au revoir.*

*Justyna Chyl*

*Répondez à ma lettre Madame*

## Karolina CIEPLIŃSKA<sup>146</sup>

### 33.

*Le 29 juin 1931*

*Chère Madame,  
je vous écris quelques mots Madame. Je suis bien ici, mais il y a que je peux échanger aucun mot pour comprendre, juste me douter de ce qui se dit. J'ai aucun papier parce que Monsieur est allé avec moi en ville et ils sont restés là bas, je sais pas si on me les rendra.*

*Je voudrais écrire chez moi, mais je sais pas le nom de la poste ici ni comment s'appelle le patron. Je vous demande Madame de me répondre et de me conseiller. J'ai rien d'autre à écrire, juste vous baiser les mains, Madame.*

*Karolina Cieplińska*

### 34.

*Fin août 1931*

*Béni soit Jésus Christ !*

*Je vous écris Monsieur<sup>147</sup> avec une très grande prière qui est d'avoir la bonté de me renvoyer en Pologne parce que j'ai tellement mal aux mains que je peux pas traire les vaches, Je vous supplie aussi fort que je peux d'avoir pitié et compassion. Je veux pas être payée à rien faire ; [j'accepte] qu'il [le patron] me donne pas à manger vu qu'il a besoin d'une bonne qui sait bien traire et moi j'ai mal aux mains à cause de la traite. Je vous demande votre pitié, je vous demande d'écrire à mon patron pour qu'il me rende tous mes papiers car quand je suis arrivée, j'avais soif et il m'a donné un verre de vin. J'étais ivre et j'ai dormi. Quand il m'a réveillée, on est allé à la mery<sup>148</sup> et mes*

---

<sup>146</sup> Originaire de Mędrzechów en Galicie selon la fiche de Julie Duval.

<sup>147</sup> Tel que dans l'original.

<sup>148</sup> « Mairie » transcrit du français avec des graphèmes polonais.

*papiers sont restés là-bas. Je voulais les reprendre, mais ils me disaient quelque chose, moi je les comprenais pas et ils m'ont pas donné mes papiers. Je vous en prie, Monsieur, parce que ça suffit pas que j'ai mal aux mains tellement que j'arrive pas à écrire, j'ai aussi mal au dos. Renvoyez-moi en Pologne parce que je viens de commencer à travailler, le 27 cela fera deux mois que je suis arrivée ; je crois que je tiendrai pas plus longtemps. Je vous en prie, monsieur, faites-moi mes papiers pour que personne me fait des ennuis. Je vous en supplie, renvoyez-moi en Pologne ou, sinon, trouvez-moi un travail où y'aura pas de vaches à traire. Et au patron, faut dire que je peux pas, qu'il se cherche une autre bonne.*

*J'ai rien d'autre à écrire, je vous demande une réponse pour que je sais si je vais repartir en train ou à pieds. Je vous salue, Monsieur, et vous demande de tout cœur une réponse.*

*Karolina Cieplińska*

**35.**

*Le 20 décembre 1931*

*Béni soit Jésus Christ!*

*Je vous écris madame et je vous demande d'être assez bonne pour envoyer cet argent à mes chers parents et m'écrire combien cela fera 300 francs en argent polonais et combien ils peuvent recevoir et je vous demande de l'envoyer rapidement pour qu'ils l'ont pour les fêtes et s'achètent quelque chose. Moi je vous demande de m'envoyer le talon du mandat. Je vous demande aussi si vous pouvez me changer de place pour que j'ai plus de vaches à traire. Quand vous êtes venue, j'avais les mains enflées ; maintenant, j'ai juste très mal et ma main droite me fait plus mal que la gauche, mais elles sont plus aussi enflées qu'alors ; et je vous demande vraiment de me changer de place ; comme j'ai fait les pires mois, ce sera peut-être plus facile. Le 27 décembre cela fera 6 mois. Je vous demande madame de me répondre. J'ai rien d'autre à vous écrire sinon que je vous salue de tout cœur.<sup>149</sup>*

---

<sup>149</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

36.

[s.d.]

*Je vous adresse Madame ma très grande prière d'avoir la bonté de me changer de place parce que j'ai très mal aux mains, je supporte plus tellement j'ai mal, surtout la nuit et j'en dors plus mais je pleure et dans la journée je dois travailler. Je vous en prie Madame, mettez-moi ailleurs, même s'il y a beaucoup plus de travail ; j'ai pas peur du travail, je suis venue pour travailler. Et si y'a pas de travail alors je demande à rentrer chez moi. Quand vous êtes venue ici, j'avais les mains enflées et maintenant elles le sont encore, mais un peu moins. Même les médecines ne me soulagent pas. Je vous en prie Madame, changez-moi, juste pour que j'ai plus de vaches à traire. A Noël, je suis allée à l'église et j'ai rencontré la fille que vous avez transférée à la ville et elle m'a dit qu'elle aussi avait mal aux mains comme ça mais qu'elle avait fait les démarches plus vite et qu'elle a pas autant souffert que moi. Et elle m'a dit que j'étais sotte de pas écrire ou aller me plaindre, mais de travailler et de rien gagner parce que je dois payer les médecines. Et sa patronne, elle m'a dit que même si je trempe mes mains toute la nuit dans les médecines, j'aurai toujours mal quand je vais à la traite des vaches. Elle m'a dit que je tiendrai pas toute l'année, que je vais avoir tellement mal que non seulement je vais pas pouvoir traire, mais que je saurai pas me trancher du pain ou tenir une cuiller dans la main. Aussi, je vous demande vraiment de me transférer peut-être dans une usine ou un restaurant ou chez des bourgeois. C'est pas que je veux me choisir une place, mais donnez m'en une autre vous madame. Je vous en prie, Madame, soyez assez bonne pour me changer rapidement et donner une autre fille aux patrons. Comme j'ai ni maman ni papa pour me plaindre à eux, je peux juste me plaindre à vous. Papa me consolera pas, maman me consolera pas, vous me consolerez, Madame. J'ai rien d'autre à écrire que vous saluer du fond du cœur.<sup>150</sup>*

---

<sup>150</sup> Ibid.

37.

20 janvier 1932

*Chère Madame,*

*j'ai reçu votre lettre du 19.1.32. Je vous écris et m'excuse [d'avoir envisagé] de faire autant de mal à mon patron et [risqué] de pas trouver du travail pour moi. Si c'est possible de réparer ce que j'ai fait de mal, je demande madame à rester parce que je savais pas que le patron perdrait une pareille somme d'argent à cause de moi<sup>151</sup>. Et moi, je vais supporter ces mois comme je peux et vais plus écrire nulle part. Je vous présente mes excuses Madame, et je les présente à ceux qui ont essayé de me trouver un autre travail et je les présente aussi à mes patrons. Si je peux réparer ce que j'ai fait de mal, je vous demande Madame de me renvoyer en Pologne, je vais plus écouter les gens même si mes mains me font mal ; si le patron est pas lésé parce que je travaille mal alors je reste chez le patron.*

*Je vous adresse mes salutations chaleureuses.*

*Je vous supplie de me pardonner le mal que je vous ai fait.*

38.

17 avril 1932

*Je vous écris et je vous prie très fort d'avoir la bonté d'envoyer à mes parents 600 frs parce que j'ai pas encore appris à parler français alors je peux pas envoyer d'argent. Je vous prie très fort de pas vous fâcher que je vous ennuie encore, mais d'envoyer cet argent. Pour l'autre que vous avez envoyé, je vous remercie chaleureusement car ils ont reçu 102 frs. J'ai rien d'autre à écrire que vous adresser mes chaleureuses salutations.*

*Karolina Cieplińska*

---

<sup>151</sup> Voir chapitre II, contrat d'un an.

39.

19 juin 1932

*Au jour d'aujourd'hui, je vous informe Madame que mon contrat se termine le 27 juin. Je vous remercie Madame de vous être occupée de moi et d'avoir envoyé l'argent à mes parents en Pologne. Je vous remercie pour tout, du fond du cœur.*

*Je vous demande un conseil : est-ce que je dois vous envoyer le passeport pour prolonger mon congé ou bien l'envoyer ailleurs ; parce que je voudrais rester au moins encore un an. Je vous informe que je vais chez mon frère. Est-ce que vous sauriez où je dois changer de train et combien le train coûtera ? Est-ce que je dois passer chez vous quand je vais partir ou est-ce que c'est pas nécessaire ? Maintenant, je vous envoie l'adresse où je vais aller. J'ai rien d'autre à écrire, juste vous saluer et vous remercier d'avoir pris soin de moi.*

*Le patron a une autre bonne, mais je crois qu'elle va pas supporter ce travail parce qu'elle a déjà mal aux mains et aux yeux alors qu'on fait ensemble le travail que je faisais toute seule.*

*Karolina Cieplińska*

40.

18 janvier 1934

*Chère Madame !*

*J'ai une grande prière à vous adresser, madame. Est-ce que vous pourriez trouver une place<sup>152</sup> pour ma sœur parce que j'ai demandé à mes patrons, mais ils m'ont dit qu'ils savaient pas où il y en a et ils m'ont dit de vous demander à vous vu que les patrons vont chez vous pour avoir des bonnes. Moi, je vous demande très fort de faire venir en France ma sœur. Si vous avez besoin de savoir en quelle année elle est née, c'est l'année 1912, le 5 juillet.*

*S'il y a besoin d'attestations, je vais lui écrire pour qu'elle les envoie.*

---

<sup>152</sup> En français dans le texte.

*Je vous adresse mes chaleureuses salutations.*

*Karolina Cieplińska.*

*Je vous demande très fort de me répondre*

**41.**

*4 avril 1934*

*Chère Madame,*

*Je vous remercie pour votre lettre qui m'apprend que ma cousine va venir en France.*

*Pouvez-vous me dire s'il vous plait combien je dois lui envoyer d'argent pour le voyage et si elle doit envoyer des attestations ou des photographies et dites-moi madame si elle va arriver en mai ou en juin.*

*Dites-moi, madame, est-ce que le patron est content que ma cousine va venir chez lui ?*

*Je vous adresse mes salutations chaleureuses.*

*Karolina Cieplińska*

## Waleria CYGAN

42.

*Le 1<sup>er</sup> février [...]*

*Chère Madame,*

*Je m'adresse à Madame Duval en tant que ma protectrice. Pouvez-vous me conseiller encore parce que moi j'ai envie d'abandonner mon enfant car comment je pourrais me débrouiller alors que je ne gagne pas assez pour moi. J'entends dire qu'il y a pas d'embauche avec des enfants et les nourrices sont très chères. Si je garde l'enfant, je serai dans une grande pauvreté. Comment peut s'en sortir une pauvre fille avec un enfant, comment survivre ? Je vous en prie, Madame, trouvez-moi une place parce que j'ai qu'une robe et je suis très gênée car j'ai rien pour me couvrir. Le Bon Dieu me punit et je dois me débrouiller. Je suis seule au monde. Je vous informe qu'ici [Maison maternelle] tout va très bien, mais, s'il vous plaît, dites-moi ce que je dois faire car j'ai très envie d'abandonner l'enfant sinon je vais être dans une grande pauvreté. Pouvez-vous m'envoyer les 450 frs en entier car j'ai pas un sou et je suis très inquiète. Je vous salue Madame Duval.*

*S'il vous plaît de m'aider et de me répondre vite.*

*Waleria Cygan*

43.

*Le 6 mai [...]*

*Chère Madame la Protectrice !*

*Je vous demande de me trouver une place parce que je dois partir dès le 15 mai au travail. Ils doivent envoyer l'enfant en institution et ma fille aura 6 mois le 14 mai. En plus ici les salles sont pleines et il y a plus de place. Il y a aussi les nourrices de l'hôpital qui viennent. Je vous informe que la Marmizel<sup>153</sup> Boé est très malade. Je vous en prie, Madame ma protectrice, trouvez-moi une place au plus vite parce que je dois aller tra-*

---

<sup>153</sup> Pour « Mademoiselle ».

*vallier le plus rapidement possible. Merci de m'écrire ou de me téléphoner à la Maison maternelle, certainement avant le 15 Mai.*

*Waleria Cygan*

**44.**

*Le 13 janvier 1935*

*J'écris et je m'adresse à madame Dówalka<sup>154</sup> et je lui demande gentiment de me chercher une bonne place. Je ne suis ici que jusqu'au 24 janvier car le Patron a plus besoin de moi. Maintenant, pour travailler, il a ses enfants. J'étais prise que pour un mois, aussi je vous demande de me trouver au plus vite une place pour le 24 janvier et de m'écrire vite*

*Et je vous salue aimablement, Madame Dówal, pour cette nouvelle année<sup>155</sup>.*

**45.**

*Le 20 [...] 1935*

*Je vous informe, Madame Duwal, que j'ai reçu votre lettre et je vous remercie vraiment de m'avoir donné réponse. Je vous informe que le Patron me garde jusqu'au 24 juin parce que je me conduis très bien. Après, il aura plus beaucoup de travail aussi m'oubliez pas, Madame, s'il vous plaît. Trouvez-moi une bonne place pour après le 24. Je vous prie de m'excuser de pas venir à Tours maintenant, mais après le 24 juin. Et je vous salue aimablement en vous remerciant beaucoup pour la réponse.*

*Waleria Cygan*

---

<sup>154</sup> Dans le texte source le nom « Duval » est complètement polonisé orthographiquement (le « v » est remplacé par un « w » et le phonème [u] dans la graphie « ó » remplace le phonème [y] absent en polonais), mais aussi par le suffixe ajouté « ka » qui en facilite la déclinaison ; en l'occurrence, le datif dans la lettre manuscrite.

<sup>155</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

46.

*Le 27 avril [...]*

*S'il vous plaît Madame,  
le Patron chez qui je travaille veut pas me payer. Je lui ai  
déjà demandé mon argent trois fois. Je travaille chez lui depuis  
9 mois et il m'a rien donné. J'en ai grand besoin pour me vêtir.  
Je suis très chagrinée qu'il me paie pas, j'ai besoin de l'argent. Je  
vous en prie, venez me voir pour m'aider.<sup>156</sup>*

---

<sup>156</sup> *Ibid.*

47.

*Le 14 décembre 1934*

*Ma Chère Madame,*

*j'ai de grandes plaintes à cause que ma patronne m'a donné congé pour le 25 décembre. En juin, j'avais une autre place chez un autre patron qui m'a versé un acompte, mais ma patronne lui a renvoyé une somme double et elle m'a promis de m'acheter quelque chose de cher. Après la Toussaint, j'avais aussi une [proposition de] place, alors elle m'a promis de me donner des chèvres, des poules et des œufs quand je me marierai pourvu que je reste. Et maintenant, y'a pas tellement de travail et elle me donne mon congé. Je lui ai dit pourquoi vous m'avez pas laissée partir à la Toussaint ? Maintenant, trouvez-moi une Place et je m'en vais. La patronne a ouvert la porte et m'a chassée, il était 7 heures du soir, il faisait froid, il pleuvait. Où est-ce que je pouvais aller, Ma Chère Madame ? J'ai été chez le voisin, j'y ai passé la nuit et à 5 heures du matin, je suis retournée me faire payer. Depuis juin, j'ai touché mon salaire qu'une fois alors que la patronne a écrit deux fois [sur le Livret de Paye]<sup>158</sup>. C'est pas vrai parce que moi, je me le note toujours et je me souviens très bien. Je dis que c'est pas vrai et le patron me dit qu'il va porter plainte au Chatous<sup>159</sup>. Chère Madame, pour l'amour de Dieu aidez-moi un peu. S'il vous plaît, venez ou écrivez au patron. Et s'il vous plaît, trouvez-moi une place ! Je termine et j'espère votre aide.*

*Je vous salue le plus chaleureusement.*

*Zofia Czuba*

---

<sup>157</sup> Elle vient en France avec les papiers de sa sœur Stanisława comme en atteste le contrat de travail signé. Julie Duval intervient auprès du préfet d'Indre-et-Loire, le 14 décembre 1934, lorsque sa sœur, venue elle aussi, souhaite se marier.

<sup>158</sup> Voir chapitre II.

<sup>159</sup> « Ratusz » (« mairie » en polonais), transcrit ici phonétiquement.

## Joanna CZUBAK

48.

*Rives, le 25 janvier 1931*

*Très Honorable Madame l'Inspecteur<sup>160</sup>,  
Je vous remercie beaucoup pour la lettre que j'ai reçue. Je suis dans la peine parce que vous donnez foi qu'à la Patronne. Moi, je lui conviens pas. Elle se plaint de moi sans raison, je fais tout le travail selon ses ordres et je le fais bien et consciencieusement ; j'essaie aussi de La satisfaire, mais tout ça en vain. Sans arrêt elle me lance toute sorte d'insultes, mon pain quotidien est donc bien amer. Je m'excuse vraiment Très Honorable Madame l'Inspecteur, mais je vous ai demandé quand vous êtes venue de me changer de place. J'ai reçu aucune aide ni été soulagée, aussi j'ai été obligée de faire une demande à Paris, à la Protection polonaise<sup>161</sup> pour dire que je peux plus rester ici ; j'ai aussi écrit comment la Patronne me parle et que je vais leur rembourser le contrat<sup>162</sup>. J'ai aussi demandé à changer de travail. J'ai pas de réponse, peut-être que la Patronne a eu des informations. Je sais, Très Honorable Madame l'Inspecteur, que vous voulez mon bien et que vous m'avez attribué au métier approprié pour moi, mais ici, pour moi, c'est comme être en déportation en Sibérie. Changer de place est une chose désagréable pour moi parce que je suis pas habituée à ça, mais ma situation ici m'y oblige. Je suis une ouvrière, en tant que telle je travaille et subviens seule à mes besoins depuis 11 ans, sans aucun soutien. La Patronne dit toujours qu'elle a des droits sur moi, qu'elle me donne à manger et me paye alors elle peut*

---

<sup>160</sup> Le masculin figure dans le texte source alors que le terme féminin existe en polonais.

<sup>161</sup> « *Opieka Polska* » [La Protection polonaise], œuvre de bienfaisance privée fondée à Paris en 1908 par Maria Zamoyska (1860-1937), une aristocrate polonaise en exil. Après la Grande Guerre, l'*Opieka Polska* adopte le statut français d'association (loi 1901). Elle essaie en province, d'abord à Amiens (1923), puis à Lille, Metz, Strasbourg, Lyon, Le Havre et Toulouse (1927).

<sup>162</sup> Voir chapitre II.

*faire ce qu'elle veut. Il est vrai que mon pain vient d'elle, je le sais bien que je dois faire comme elle veut ; j'y suis habituée, aussi ; et je sais que je dois avoir de la patience même si parfois, c'est très pénible. Je suis habituée au travail, j'aime travailler et je veux travailler là où le Grand Bureau Polonais<sup>163</sup> me dit et je suis d'accord pour un travail comme il est dit dans le contrat. Mais je peux pas rester ici. [Au début], j'allais à l'Eglise, en général qu'un dimanche sur deux, je protestais pas parce qu'y a des enfants à s'occuper ici. Maintenant, j'y vais plus du tout. J'ai été à Noël. Dimanche dernier, nous devions y aller avec la Patronne. Je me suis préparée, j'ai vu qu'elle était pas encore prête, je voulais pas rester là, à l'attendre les bras ballants. J'ai enlevé mon manteau et j'ai encore balayé la véranda. J'avais fini quand elle est arrivée et c'est tout juste qu'elle m'a vu sans mon manteau. Elle me fait « Janka<sup>164</sup>, dépêche toi parce qu'on va être en retard ». Dans l'instant, j'ai saisi mon manteau pour l'enfiler et j'ai suivi Madame jusqu'à la voiture. J'ai dit poliment que j'avais vu que Madam<sup>165</sup> était pas encore prête. Pour avoir dit ça, elle m'a donné une punition que jamais de ma vie j'aurais pensé, j'ai cru qu'elle riait. Elle a dit que maintenant je vais à pieds. Et c'est ce qui s'est passé, elle est montée dans la voiture, elle a claqué la porte et elle a dit à Monsieur de rouler. Moi, je suis restée comme une idiote, j'ai marché un bout, mais après je suis rentrée, des larmes plein les yeux parce qu'il était trop tard. Voilà comment elle me traite [...]*<sup>166</sup>

---

<sup>163</sup> Cette structure n'existe pas. L'ouvrière cherche d'une part à être respectueuse (« Grand » Bureau) ; d'autre part, elle ne comprend pas tout à fait qui décide de son placement dans un endroit plutôt qu'un autre.

<sup>164</sup> Diminutif de Joanna.

<sup>165</sup> En français dans le texte avec cette orthographe.

<sup>166</sup> La fin de la lettre manque. Seuls les premiers feuillets ont été conservés.

49.

*Rives, le 18 septembre 1931*

*Très Honorable Madame l'Inspecteur*

*Moi, mademoiselle Czubał Joana<sup>167</sup>, je vous adresse en tout premier lieu mes plus chaleureux remerciements pour votre amabilité et le mal que vous vous êtes donné précisément pour cet argent. Madame [la patronne] m'a dit qu'elle l'a envoyé par la poste à Mme l'Insp. Aujourd'hui, c'est à dire mardi, aussi je vous en remercie beaucoup encore une fois. Et maintenant, je dois vous parler d'une chose très grave qui va vous étonner T.H. Mme l'I. La chose, c'est qu'aujourd'hui Madame m'a giflée et je vais vous écrire tout de suite pourquoi. C'était comme cela : le soir, les enfants étaient rentrés de l'école ; après le goûter, elle a dit à la fillette d'aller au jardin avec les petits, mais la fillette elle est pas allée au jardin mais au parc. La Patronne m'a dit d'aller voir au jardin ce qu'ils font. Je suis allée et revenue dire qu'ils n'y sont pas. Un des enfants, Albert, était près de la maison et je lui ai demandé où était Dudus avec les enfants. Il n'a pas voulu me le dire, mais quand Madame l'appelle il lui dit qu'ils sont au parc alors elle me dit « Janką, va voir au parc ce qu'ils font là-bas ». Mais elle me dit pas de les ramener. J'y vais, naturellement ils jouaient tranquillement sur la balançoire. Je reviens et je dis qu'ils sont au parc et jouent tranquillement et Madame me dit : « Va les chercher parce qu'il peut faire froid ». Je dis d'accord, mais c'est dommage parce qu'ils s'amuse bien [...]»<sup>168</sup>*

50.

*Le 4 octobre 1931*

*Très Honorable Madame Duval*

*Monsieur Brunet m'a informée des réponses du Ministère dans mon affaire avec mon propriétaire d'avant, Monsieur Wernier. Je vous serai très reconnaissante Très honorable Madame d'avoir la*

---

<sup>167</sup> Orthographe polonaise erronée du prénom.

<sup>168</sup> La fin de la lettre manque. Seuls les premiers feuillets ont été conservés.

*bonté de vous charger de cette affaire auprès de Monsieur Wernier pour qu'Il me paie le reste de mon service qu'il me doit pour avant que je suis partie de chez lui (300 f pour un mois et demi).*

*Avec mes plus grands remerciements.*

*Je vous adresse Très Honorable Madame mes Plus Grands Respects et Considérations.*

*Joanna Czubałówna<sup>169</sup>*

**51.**

*Ballan, le 21 octobre 1931*

*Très Honorable Madame l'Inspecteur,*  
*nous vous remercions vraiment pour votre lettre et votre conseil. Voilà la chose : quand nous avons reçu votre lettre, nous ne tenions plus en place et nous avons toute de suite demandé à Jacob ce qui était écrit dans cette lettre, mais moi je lui demande de l'expliquer autrement. Il dit alors que nous voulons quitter la place parce que nous avons une petite paie vu que c'est vrai. Jusque-là, ils [les patrons] ont toujours dit que nous recevrons 250 francs quand notre contrat sera fini et qu'au printemps ce sera 275 puis 300 francs. Donc, les Patrons disaient qu'on reste et qu'ils nous donneraient 275 pour novembre et décembre et puis 300 ; aussi, nous, on a accepté. Pour la nourriture, nous vous prions vraiment de ne pas en parler quand ils viendront s'informer de nous, juste que nous avons réclamé pour l'argent car que voulez-vous qu'on fasse par les temps qui courent. Nous savons bien, nous, comment ils sont. Je vous demande encore de ne rien leur dire de tout ce que j'ai écrit sur ces questions d'argent. Monsieur a écrit au Ministère.*

*Nous vous adressons nos salutations et vous baisons les mains*

*Czubak Joanna et Bułato Anastazyja*

---

<sup>169</sup> Voir note 133.

**Julja<sup>170</sup> CZUBATA**

**52.**

*Neuilly, le 5 mai [...]*

*Chère Madame,*

*j'ai bien reçu votre lettre pour laquelle je vous remercie et la voiture d'enfant que vous m'avez envoyé aussi, mais je m'inquiète que vous avez payé tout ça un peu trop cher et l'enfant marche pas en sabots parce que ça fait mal. Les autres choses sont perdues et elle [la patronne] me les remboursera pas. Pour mon enfant, j'ai Pas encore reçu d'argent, aussi je vous demande de bien vouloir encore faire les démarches pour que je peux avoir quelque chose. Chère Madame, je voudrais vous demander de me trouver une place où j'aurai un plus gros mois parce que c'est trop peu d'argent cette semaine.*

*Je vous adresse de cordiales salutations et vous remercie beaucoup pour votre gentillesse. N'oubliez pas de saluer monsieur le directeur blans<sup>171</sup>.*

*Czubata Julja*

**53.**

*Neuilly, le 22 mai [...]*

*chère madame*

*S'il vous plaît écrivez-moi si vous avez déjà l'argent pour Mon enfant. Vous m'avez écrit que l'argent de janvier est envoyé et moi j'ai été et elle [l'employée] m'a dit que c'est à partir de juin seulement. J'aurai 75 Francs et là, pour mai, j'ai payé moi. Maintenant, s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez m'envoyer une Photographie qu'on a été photographiées à Pressiny ? Ce que la Photographie coûte, je vous le paierai quand je viendrai à Tours.*

---

<sup>170</sup> Voir note 132.

<sup>171</sup> Blanc ?

*Je vous adresse mes chaleureuses salutations et vous demande une réponse rapide.*

*Julja Czubata*

*Au revoir, au revoir*

**54.**

*Le 20 [...]*

*Ma Chère Madame,*

*J'ai bien reçu votre lettre pour laquelle je vous remercie et c'est très agréable pour moi que vous m'oubliez pas. Je peux pas revenir parce que c'est pas bien de partir si vite. Ma patronne d'ici m'a trouvé des nourrices pour élever mon fils, aussi je vais le prendre le 8 mars parce qu'il manque Beaucoup à mon cœur. Ici j'ai plein de travail : 21 vaches et beaucoup de cochons. Il faut tirer de l'eau pour les vaches, c'est un Travail très dur pour moi. Elle va me payer 2750 frs [pour l'année] mais c'est un petit salaire pour un travail si dur. Ecrivez-moi quand l'aumônier va venir chez nous. Je vous adresse, Chère Madame, mes salutations les plus humbles et mon chaleureux souvenir.*

*Julja Czubata*

*Je baise vos mains*

**55.**

*Le 20 [...]*

*Chère Madame,*

*s'il vous plaît d'avoir la bonté de me trouver une autre place parce que je peux pas rester plus longtemps ici. Mes mains sont toutes crevassées de ce fumier et les patrons sont très sévères, je suis pas bien ici. Je vais voir mon enfant qu'une fois par mois, ils me laissent pas plus et le dimanche est pas libre, il faut préparer les betteraves pour les vaches. Je vais pas vous écrire beaucoup parce que je sais pas bien Ecrire. La femme qui garde mon enfant a demandé 200 francs pour 4 mois. Je pars d'ici le 6 février*

*et je vous en prie, trouvez-Moi une Place où je pourrai rester longtemps. Je vous en prie !*

*Je vous adresse mes humbles salutations.*

*Julja Czubata*

## Maryanna DOMAGAŁA<sup>172</sup>

56.

*Le 21 avril 1935*

*Respectable et Chère Madame,*

*Je vous écris brièvement quelques mots. J'ai bien reçu votre lettre et je vous en remercie chaleureusement. Je vous ai pas répondu plus tôt parce que je pouvais pas. Je vais pas rester à cette place, je change cet été et je vous prie de me trouver une bonne place parce que je veux pas encore rentrer en Pologne. Merci de me répondre si je peux avoir une place à coup sûr et où je serai et s'ils [les patrons] ont besoin d'une bonne, pareil qu'ici. Chère Madame et en plus je vous demande si c'est vrai que maintenant, cet été, tout a tellement baissé?<sup>173</sup> Parce qu'ils veulent me payer beaucoup moins pour cet été.<sup>174</sup>*

---

<sup>172</sup> Selon le dossier de Julie Duval, née en 1910 dans la région de Wieluń, elle est arrivée en France le 8 juin 1932.

<sup>173</sup> 1935 est effectivement une année de déflation.

<sup>174</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Maria DRAPAŁA

57.

*Le 11 mars 1932*

*Je vous écris quelques mots et vous remercie de me répondre. Est-ce que vous trouverez également une place en nourrice<sup>175</sup> avec Antonina Boral ? Merci de me répondre et surtout de me trouver une place après dimanche, vers mercredi, vers jeudi. Est-ce que lui, le patron, il va venir me chercher ou est-ce que je vais partir seule pour déposer l'enfant ? J'aimerais bien que le patron vient me chercher et que vous m'écrivez pour tout m'expliquer et que vous dites à ce Monsieur qu'il m'envoie l'argent parce que j'en ai un grand besoin à cause de ce col, vous avez vu comme il est élimé, je dois en acheter un. Si vous venez chez nous dimanche, je vais vous demander de m'acheter ce col et m'apporter l'argent. Je vous rembourserai pour le col. Je vous prie surtout de me répondre. Grâce à Dieu, je suis en bonne santé et je voudrais sortir [de l'hôpital] dès lundi. Soyez assez bonne Madame.*

*Votre dévouée Maria Drapała*

*Waleria B. [nom illisible] vous demande les 15 francs qu'elle a laissés*

58.

*Le 20 avril 1932*

*Chère Madame,  
Je vous informe que j'ai reçu votre lettre et vous en remercie. Je vous informe que mon livret m'a été renvoyé par cette Polonaise parce que je lui ai écrit immédiatement. Le jour où je suis arrivée avec le patron, elle allait à la mairie. Elle avait pas de livret. J'ai aussitôt fait un mot écrit et elle me l'a posté. Comme*

---

<sup>175</sup> Dans le texte source, termes transcrits du français selon la graphie polonaise des phonèmes : « *plac na nórís* ».

*j'étais impatiente, je vous ai écrit entretemps. Le patron a été à la mairie, pas moi, et il dit que le livret est pas nécessaire. Donc, je ne sais pas. J'ai été à Tours<sup>176</sup>, à la mairie où ils enregistrent les enfants comme étant les vôtres et j'ai signé la reconnaissance. Ils m'ont remis les documents et mon patron les a déposés à la mairie d'ici. Vous m'avez écrit que je recevrai 300 frs, et maintenant seulement 260 frs, ça va pas. Est-ce que j'aurai 100 frs pour mon enfant par mois ? C'est difficile pour moi. Je dois m'acheter un manteau parce que le mien est usé par endroits, troué partout.*

*Si vous pouviez m'aider pour qu'il [le patron] m'en paie au moins la moitié parce que c'est lui qui m'a fait tant de mal. Avant moi, toutes les bonnes ont eu des enfants, mais elles ont rien dit. Jusqu'à il y a une semaine, l'autre ouvrière et moi après, on a été contaminées. Quand j'ai demandé au patron ce que c'était que ces boutons<sup>177</sup>, il s'est mis à rire en disant qu'il savait pas. Quand j'ai dit que ça démangeait, il a répondu qu'on avait rien à faire la nuit, alors on se grattait. Voilà comment est Villaret ! S'il vous plaît madame, aidez-moi et conseillez-moi. Je vous salue très fort, votre dévouée.*

*Maria Drapała*

*Je vous prie de me répondre.*

*Je voudrais savoir pour l'assurance. Est-ce que je vais en avoir quelque chose ? Les autres ont cotisé 3 frs par mois et elles ont déjà touché, et moi 8 frs et je sais pas si je vais en avoir quelque chose. Je vous en prie, occupez-vous en.*

---

<sup>176</sup> Dans le texte source transcrit du français selon la graphie polonaise des phonèmes et décliné : « *Turze* » (locatif : à Tours).

<sup>177</sup> Poux du pubis (morpions) causant un prurit exacerbé la nuit.

59.

*Saint Laurent de Lin, novembre 1933.*

*Respectable Dame,*

*je vous écris quelques mots pour vous informer que j'ai changé de place et [passage illisible] ; maintenant, je suis à un kilomètre de ma sœur. J'ai eu de la chance parce que je suis tombée chez des gens très bons, mais il y a un grand malheur sur moi parce que je suis enceinte et c'est déjà le septième mois. C'est arrivé avec le fils des Floro<sup>179</sup>, mes patrons d'avant. Aussi, je vous demande, Madame, de me renseigner vu que le patron dit que je dois aller à l'hôpital à Tours. Qu'est-ce que je dois faire parce que je l'ai pas fait pour le plaisir, mais il [le fils Fleureau] m'a forcé à faire ça et je vous l'ai pas dit parce que j'avais honte. Mais, dans ce malheur vers qui me tourner pour être conseillée sinon vers vous la protectrice des pauvres filles. Je termine et je Vous demande de me répondre vite. Au revoir.*

*Zofia Dubiel*

60.

*Tours, janvier 1934*

*Respectable Dame,*

*J'écris quelques mots pour vous dire que je suis à l'hôpital. Je suis arrivée le premier de l'an à midi et le soir peu après six heures, j'ai eu une fille qui est en bonne santé ; et moi aussi, maintenant je vais bien et je vous demande de venir me voir le plus vite possible parce que je veux parler avec vous. Je vous demande aussi de faire un mot à mon patron [pour lui dire] que j'ai eu une fille juste le soir du Jour de l'an et que je suis en bonne santé et*

---

<sup>178</sup> Selon le dossier de Julie Duval, née le 25 mars 1909 dans la région de Lwów, elle est arrivée en France le 6 septembre 1931.

<sup>179</sup> Fleureau.

*que je reste ici que quinze 15<sup>180</sup> jours. Ils [mes patrons] doivent se demander si j'ai déjà eu l'enfant parce que j'ai été deux fois chez le docteur et il a dit que j'allais avoir l'enfant en février ; donc ils savent pas que moi j'ai eu ma fille le soir même [de l'entrée à l'hôpital] aussi je vous remercie de les informer tout de suite parce qu'ils sont très gentils pour moi, et je vous envoie 5frs pour payer la lettre et votre peine, mais surtout, écrivez-leur tout de suite et venez me rendre visite au plus vite. Je termine.*

*Zofia Dubiel*

*Salde<sup>181</sup> Maternite Hopital General*

**61.**

*Saint Laurent de Lin, 22 juin 1934*

*Respectable Dame,*

*Quelques mots pour vous demander conseil car les choses ont changé pour ma sœur. Au début elle était bien, mais maintenant elle vient me voir et elle pleure car elle travaille tout plein et son patron la paie pas tous les mois. Il lui a toujours rien donné pour avril et mai. La nourriture est maigre aussi et ma sœur a beaucoup maigri et, en plus, elle est couverte de boutons qui la démangent beaucoup. Je sais pas ce que c'est ; peut-être la teigne car ma sœur dit que les enfants du patron ont ça et qu'ils lui ont filé. Elle vient chez moi et elle pleure. Elle dit qu'elle voudrait partir de là-bas. Ici j'ai une place pour elle, mais je veux savoir si elle peut partir un mois avant la fin de son contrat<sup>182</sup>. Elle veut partir même s'il ne lui donne pas les deux cents francs. J'ai une bonne place pour elle, près de moi, mais si elle peut partir de là-bas tout de suite. Je vous demande donc du fond du cœur de me conseiller sur ce que je dois faire.*

---

<sup>180</sup> Ainsi répété dans l'original.

<sup>181</sup> Pour « salle de » et sans les articles ni les accents qui n'existent pas en polonais.

<sup>182</sup> Voir chapitre II : le contrat liant l'employeur et l'ouvrière.

*Ma fille est en bonne santé, elle grandit bien ; et les choses vont bien pour moi. Je me suis acheté un vélo et je vais la voir tous les dimanches et elle [la nourrice] prend 100 francs par mois, l'Aide familiale donne quatre-vingts<sup>183</sup>. Lorsqu'elle [ma fille] sera plus grande, je prendrai une photographie et je vous l'enverrai, vous verrez ma fille [avec ses traits] accomplis. Je termine et je vous adresse mes plus belles salutations ainsi qu'un timbre pour la réponse. Merci de me répondre rapidement.*

*Zofia Dubiel*

62.

*Saint Laurent de Lin, [s.d.]*

*Respectable Dame,*

*Je m'adresse à vous avec une immense prière parce que je suis très malade. La raison de cette maladie : je mangeais de la viande et un petit os m'a déchiré la gorge. Voilà trois jours que je mange plus alors qu'il me faut travailler. J'ai été voir le docteur qui m'a prescrit des poudres pour me rincer la gorge. Cela me soulage pas du tout. Il me faut une opération sans quoi je vais mourir et il y a ici aucune personne polonaise à qui parler pour qu'elle l'explique ; aussi je m'adresse à vous comme à ma mère pour que vous venez le plus vite possible [passage illisible] qu'on me recouse car je peux même pas avaler ma salive. Je vous le demande du fond du cœur, venez le plus vite possible.*

*Zofia Dubiel*

---

<sup>183</sup> Durant la première année de leur maternité, les jeunes mères bénéficient d'une aide sociale qui, au regard de leur salaire, est appréciable.

## Bronisława FERDYNUS

63.

*Pietiere*<sup>184</sup>, le 17 novembre 1933

*Chère Madame,*

*Je vous adresse quelques mots pour que vous êtes assez aimable de m'aider dans cette affaire. L'affaire est que je travaille et il [le patron] veut pas me donner mon argent du tout. Le 24 novembre, ça fera 4 mois que je travaille, il m'a pas donné l'argent, il dit que j'en ai Pas besoin. Je lui ai dit que si j'en avais pas besoin, je serais pas venue travailler [en France]. Il me ment, il me dit de signer des chiffres que je sais pas ce que c'est. Je sais pas pourquoi ils me mentent, me trompent, racontent des histoires. Il vient d'y avoir la Fular buszar<sup>185</sup> le 14 novembre, aussi je lui ai demandé de l'argent d'au moins deux mois pour m'acheter des habits de travail et je lui ai donné le livret<sup>186</sup> pour qu'il inscrive combien il a donné et combien j'ai reçu ; lui veut rien inscrire pour mieux me rouler. J'en ai assez comme ils me traitent que j'en peux plus. Quand j'étais sous contrat, ils me disaient des amabilités pour que je reste l'année suivante et maintenant que je suis restée, ils font ce qu'ils veulent de moi. Je pleure tous les jours tellement je suis mal. De tout l'été, j'ai rien dit, mais maintenant, c'est trop. Je vais pas du tout à l'église parce qu'ils me permettent pas. S'il vous plaît Madame d'être assez bonne pour m'aider. Qu'est-ce que je peux faire seule, pauvre orpheline qui travaille comme un chien et pour rien. Je dois terminer à cause des larmes. Au revoir, Chère Madame. S'il vous plaît répondez-moi, je vous envoie un timbre et une enveloppe. Je m'appelle Bronisława Ferdynus et le Patron s'appelle Baillangeau Józef.<sup>187</sup>*

---

<sup>184</sup> Tel que dans l'original.

<sup>185</sup> Pour « Foire de la Saint-Martin à l'île Bouchard ».

<sup>186</sup> Voir chapitre II : Livret de Paye.

<sup>187</sup> Pour « Joseph » orthographié à la polonaise.

64.

*Le 14 août 1934*

*Chère Madame,  
je vous adresse quelques mots pour vous demander conseil.  
J'ai un gars, il est français et il veut m'épouser. Nous arrivons  
pas à faire venir les papiers de Pologne. J'ai écrit à mes parents  
pour qu'ils me les envoient. Ils m'ont répondu qu'ils savent Pas  
quels papiers il faut, si c'est juste les extraits de naissance ou des  
autres aussi. Je veux vous demander d'avoir l'amabilité de faire  
venir ces documents, je vous paierai ce qu'il faut. Si vous pouvez  
le faire, répondez-moi vite s'il vous plaît, le jour même, pour  
que je sais ce que je dois faire pour que ça dure Pas trop long-  
temps. Je vous le demande encore une fois et aussi de me répondre  
vite. Je vous salue aimablement et chaleureusement.*

*Bronisława Ferdynus*

## Elżbieta GOLONKA

65.

*Calabre, le 20 avril 1932*

*Chère Madame,*

*Dans les premiers mots de ma lettre « que Béni soit Jésus Hrist [sic] ! » Maintenant, j'écris le but de ma lettre : je reste à la ferme Calabre chez Monsieur et Madame Collinet. Ils disent qu'ils vont me donner 300 francs par mois. Donc je rends à monsieur Dubelle les 50 francs d'avance du 3 avril et je reste à la ferme Calabre.*

*J'ai fini d'écrire.*

*Je vous salue cordialement.*

*J'embrasse vos mains.*

*Golonka Elżbieta*

66.

*Calabre, le 28 mai 1932*

*Chère Madame.*

*J'ai une demande à vous adresser. Elle concerne mon changement de carte d'identité<sup>188</sup>. Le temps est venu le 18 juin de changer et moi je m'en vais d'ici le 24 juin et je veux pas changer ici. Aussi je vous demande. Quels papiers mon patron doit me donner et qu'est-ce que je dois signer ? L'adresse où je vais ?*

*Elżbieta Golonka*

*Je termine là-dessus, je vous salue de tout cœur, j'embrasse vos mains Madame.*

*Elżbieta Golonka*

---

<sup>188</sup> Voir chapitre II. La carte d'identité de travailleur étranger est obligatoire depuis 1917. Dans les années 1930, elle doit être renouvelée tous les deux ans.

## Katarzyna GÓRSKA

67.

*Le 12 mars [...]*

*Respectable Madame !*

*Je m'adresse à vous dans le souci parce que mon patron met fin à mon travail dès le samedi 18 mars et je sais pas où aller. Est-ce que vous me donnerez une place par le bureau<sup>189</sup> ? Le patron veut me mettre là où une Polonaise est morte. Aussi je vous en prie répondez-moi tout de suite pour me conseiller.*

*Je baise vos mains*

*Górska Katarzyna*

68.

*Le 25 mars 1933*

*Respectable Madame !*

*J'ai reçu votre lettre, là où j'étais à mon ancienne place. Le patron m'a pas envoyée là où la Polonaise est morte, mais ailleurs, le samedi dix-huit. J'ai 32 têtes de bétail, je sors en brouette le fumier de 14 aussi j'ai pas encore topé pour accepter et je vous demande si je dois le faire. Les patrons me le demandent et moi je sais pas quoi faire.*

*Je vous demande aussi si vous savez quelque chose de ma sœur. Ma sœur ne sait rien de moi et moi rien d'elle, elle me manque beaucoup. Je suis seule, je ne sais où, comme un oiseau dans le désert. Je vous donne de suite mon adresse et vous remercie de m'envoyer l'adresse de ma sœur et une réponse.*

---

<sup>189</sup> Bureau de l'Inspectrice à Tours, situé à cette date au 31, boulevard Heurteloup.

*Avec respect*

*Górska Katarzyna*

*Pour un mois et en plus, du 28 février au 18 mars [19 jours],  
le patron m'a payée 407 frs. Il me semble que c'est trop peu.*

## Maria GÓRSKA

69.

*Londes, le 9 [...]*

*Ma plus chère Madame !*

*Je voudrais d'abord m'excuser afin que vous m'en voulez pas que je vous écris trop souvent et vous donne du souci. Aussi je m'excuse très fort car je suis presque obligée vu que ce Moro<sup>190</sup> m'inquiète tout le temps. Ça suffit pas qu'il fait tant de mal à ma sœur, je suis moi aussi dans un grand souci. J'ai encore écrit ces jours derniers à la rédaction du journal qu'on reçoit et j'ai eu une réponse à ma demande de ce qui se passait chez Moro. Je peux pas vous décrire cette réponse, mais je découpe le morceau dans le journal où il y a la réponse pour moi et je vous l'envoie. Je voudrais vous demander de tout régler avec ce Moro s'il est encore temps. Qu'il en soit ainsi tant que je vous verrai pas pour en parler.*

*Je vous avais écrit que j'étais d'accord et je le suis, mais avant je dois vous voir. J'espère qu'il est obligé de donner une attestation à ma sœur et lui rendre ce qu'il a gardé sans raison comme on m'écrit ici car je sais que chaque sou est gagné à grand peine et amèrement. Mon cœur me fait mal quand je pense à la manière dont il se conduit avec nous. Quand il a reconduit ma Sœur au Bureau, il m'a dit qu'il la paierait au Bureau et lui remettrait tout ce qu'il lui doit. Pourquoi est-ce qu'il l'a pas fait ?*

*La semaine prochaine, je viendrai chez vous pour que, si vous voulez bien m'aider, mettre un terme à tout ça. Pour l'instant, je m'excuse pour tout. Je termine ces quelques mots et je vous adresse mes chaleureuses salutations et je vous souhaite succès et bonheur pour la Nouvelle Année.*

*Votre dévouée Marja<sup>191</sup> Górską*

---

<sup>190</sup> Sans doute « Moreau ».

<sup>191</sup> Voir note 132.

[Rajout latéral] *Ma Sœur m'écrit qu'elle travaille, c'est un peu pénible car elle doit évacuer tout le fumier à la brouette*<sup>192</sup>, *mais tant pis.*

**Extrait du journal polonais joint :**

« *P. Górska (Indre-et-Loire)*

*Tout d'abord, vous ne lui devez rien et il ne peut rien vous faire. Ensuite, votre sœur devrait porter plainte à la « Justice de la Paix »<sup>193</sup> et exiger : 1. La remise de son attestation de fin de travail. 2. Un compte aussi précis que possible des sommes qu'il a engagées pour sa venue et retirées de son salaire mensuel, et, bien sûr qu'il lui remette ce qu'il a indûment gardé. Pour ce qui est des « coups de pieds », si elle n'a pas de témoin, elle doit se rendre chez un médecin qui constatera la taille des marques corporelles. Le docteur doit faire une attestation, ensuite il faut confirmer celle-ci au commissariat de police ou bien à la mairie et adresser une plainte au Procureur du Tribunal le plus proche (Procureur de la République)<sup>194</sup> contre ce patron, en y joignant l'attestation du docteur. C'est une affaire criminelle, il est interdit de donner des coups de pieds aux gens ; en France, l'on condamne ceux qui traitent mal les animaux, alors que dire quand des personnes sont maltraitées !*

*Merci pour votre attention. »*

---

<sup>192</sup> Mot français, transcrit selon la graphie polonaise des phonèmes et décliné : « *brulecie* ».

<sup>193</sup> En français dans le texte.

<sup>194</sup> En français dans le texte (sans accent sur le « é »).

## Maryjanna et Paweł GÓZDECKI

70.

*Le 16 juin 1933*

*Nous écrivons à madame Duval*

*Dans nos premiers mots, nous vous remercions pour votre bonne aide parce que ma femme a retrouvé la santé et elle travaille à la maison ; et moi, Paweł Góздеcki, je vous remercie d'être allée lui rendre visite à l'hôpital ; ma femme se plaint pas, elle y était bien et c'était bien d'être sous la protection d'une catholique. Nous en sommes très satisfaits.*

*Et maintenant nous voulons vous écrire sur la suite, comment notre monsieur a voulu nous arranger quand ma femme est partie pour l'hôpital. Je lui [au patron] ai parlé de nos salaires et il m'a répondu qu'on devrait être contents de ne pas payer l'hôpital. Moi, je ne savais pas bien qui paie l'hôpital alors je lui ai dit que je ne sais pas qui va payer. Il m'a dit que c'est lui qui paie l'hôpital et c'est pourquoi il ne nous paie pas. Moi, inquiet, je suis allé chez le maire pour m'expliquer. Il a pas tout compris, mais il m'a dit que l'hôpital pour ma femme est payé par la Commune et qu'il faut demander au patron l'argent pour chaque jour qu'il nous doit. Et le Maire a personnellement fait écrire une lettre à notre monsieur et l'a signée. Après ça, il [le patron] nous a rendu 500 francs et il nous doit encore trois mille 3000 francs<sup>195</sup>. Nous ne comptons pas les jours où ma femme n'a pas travaillé.*

*Quand je suis revenu de chez le maire, le patron m'a demandé où j'ai été et a dit que si le maire lui écrit qu'il doit nous donner tout l'argent d'un coup, on se retrouvera en Pologne. Mais moi je ne discute pas, je dis juste qu'il doit me donner l'argent parce que je dois payer pour les enfants. Alors il me dit ne pas comprendre. Je lui demande d'aller avec nous chez madame Duval, il me dit qu'il sait très bien ce que je veux lui faire faire et qu'il n'a pas besoin d'aller chez madame Duval. Je lui demande*

---

<sup>195</sup> À la fois en lettres et en chiffres dans le texte.

*si nous avons une place chez lui, il dit que si on veut, mais qu'il ne pourra pas donner l'argent. Nous ne savons pas maintenant s'il faut travailler jusqu'à la saint Jean où il n'arrive pas à donner 300 frs alors qu'après la saint Jean nous aurons du mal à trouver une autre place. Nous vous demandons, Madame, de nous conseiller comment faire et nous vous adressons de chaleureuses salutations.*

*P. et M. Góздеcki*<sup>196</sup>

---

<sup>196</sup> Le niveau de langue est plus élevé dans cette lettre.

## Agnieszka HULAK

71.

*Lettre écrite le 27 [...]*

*Chère Madame,*

*Je vous écris quelques mots pour que vous m'écrivez quand il y aura un aumônier polonais à Tours parce que je voudrais y être quand l'aumônier sera là et s'il vous plaît de répondre à cette lettre et d'y ajouter Quelques mots pour ma patronne sinon elle me laissera Peut-être pas aller à Tours et s'il vous plaît Madame, j'ai aussi un enfant pas baptisé et je sais pas quoi faire avec ça qu'il a juste été ondoyé à l'hôpital, je vous demande conseil.*

*S'il vous plaît, une réponse pour ma lettre et mes Salutations et Respects pour Vous et un timbre pour la réponse<sup>197</sup>.*

72.

*Le 30 janvier [...]*

*Chère Madame,*

*Agnieszka Hulak vous écrit quelques mots pour un conseil parce que je suis très inquiète de ce que je vais devenir. Pendant cinq mois, je touchais de l'argent pour mon enfant et le livret pour l'argent est terminé aussi je l'ai laissé là où j'ai pris l'argent la dernière fois en décembre et j'ai tout de suite réclamé un nouveau livret à la mairie. Le secrétaire de mairie, il a réclamé à la préfecture de Tours deux fois et j'ai aucune nouvelle. Peut-être que vous pouvez réclamer à Tours, s'il vous plaît ? S'il vous plaît aussi la carte d'assurance, septième Prim<sup>198</sup>, vous me l'avez pas envoyée, et moi je sais pas si je vais avoir l'argent ou non pour quand j'étais à l'hôpital, aussi je vous demande de m'aider et je vous envoie un timbre pour une réponse rapide et je vous adresse mes respects.*

*Agnieszka Hulak*

---

<sup>197</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

<sup>198</sup> En français avec cette orthographe.

73.

*Lettre écrite le 30 août [...] à Madame Duwal*<sup>199</sup>

*Chère Madame,*

*j'ai porté cette carte que vous m'avez donnée et que vous m'avez écrit mais ils ont pas voulu l'accepter, je l'ai laissée à la mairie. Je sais pas si je vais avoir quelque chose ou non et je sais pas ce qu'ils vont me répondre. Aussi je vous demande de m'aider un peu pour ça et je vous écris encore que je vais pas rester longtemps à ce travail parce qu'ils ont pas du tout besoin de cuisinière. Je suis ici tant que je me trouve pas de place. Je voudrais pas travailler dans une ferme ou au fumier. En Pologne, je travaillais chez des monsieur-dames et je cousais à la machine et je voudrais ça, mais je sais pas si je vais trouver. Les patrons me cherchent une place comme ça parce qu'ils m'aiment beaucoup et veulent que je reste pas loin d'eux pour que je reviens les voir des fois.*

*S'il vous plaît, Chère Madame, de répondre vite à ce que je vous écris parce que je sais pas où me retourner maintenant avec mon enfant et vous envoie mes humbles salutations.*<sup>200</sup>

---

<sup>199</sup> Avec un « w » au lieu du « v ».

<sup>200</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Paulina IRAT

74.

[s.d.]

*Chère Madame,  
je vous écris ces quelques mots. D'abord, je m'adresse à vous avec ces mots « Béni soit Jésus Christ »<sup>201</sup> et vous me répondrez comme je me doute, « Pour les siècles des siècles ». Je vous écris maintenant comment je vais. Le travail est pénible mais je le supporterais si au moins je pouvais me distraire avec quelqu'un le dimanche, avec des gens polonais. Je suis depuis longtemps ici et j'ai pas vu de gens polonais. Je suis très triste et malheureuse de pas pouvoir parler polonais. J'ai personne ici sauf le Seigneur qui veille sur moi. Est-ce qu'il y a pas du tout de gens polonais par ici ?*

*Chère Madame, est-ce que vous pourriez m'envoyer l'adresse de personnes polonaises quelque part pas loin pour que je puisse aller chez eux me distraire. Je vous le demande encore une fois, faites-le pour moi. Je vous salue très bas et vous demande une réponse rapide.*

*Paulina Jerat*<sup>202</sup>

75.

*Le 25 mai 1933*

*Chère Madame,  
je vous écris ces quelques mots pour vous dire d'abord que je suis en bonne santé et que j'ai bien reçu votre lettre pour laquelle je vous remercie très fort. Chère Madame, les jours ouvrés, j'ai pas le temps car il y a du travail ; le dimanche, je me repose. Aussi, je voudrais vous demander de me dire une chose : il y a un*

---

<sup>201</sup> Voir chapitre III.

<sup>202</sup> L'orthographe du patronyme diffère entre la signature et le dossier élaboré par Julie Duval, contenant toute la correspondance concernant cette ouvrière.

*gars français qui veut m'épouser et il dit qu'on va se marier à la Mairie*<sup>203</sup>. *Sauf que je sais pas ce que ça veut dire « mery »*<sup>204</sup>. *J'ai rien d'autre à vous écrire, je vous salue bien et je termine cette lettre [mots illisibles] ce que Dieu veuille. Amen. Je vous remercie de me répondre rapidement. Au revoir.*<sup>205</sup>

**76.**

*Je vous écris ces quelques mots le 18 juillet [...]*

*Chère Madame,  
dites-moi comment je dois envoyer ce passeport et cet extrait de naissance. Par la poste comme l'argent ou simplement ? Parce que nous voulions aller vous voir, mais c'est la moisson et il y a beaucoup de travail, vous savez, Madame. Nous allons nous marier à l'église polonaise. Faut-il leur envoyer l'argent avec les papiers ou vous l'envoyer à vous ?*

*Chère Madame, il faut que je vous dise que ma situation s'est aggravée, je suis pas bien ici parce que je me couche à minuit pour me lever avec le soleil. Et si je me réveille pas, ils me crient dessus et mettent le réveil à six heures et demie. Je traite les vaches toute seule maintenant et si elle [la patronne] m'aide un peu le matin, elle est de mauvaise humeur toute la journée d'avoir traité des vaches. Il y a 10 vaches maintenant, toutes à traire. Combien de temps ça va prendre pour qu'ils m'envoient les papiers de Paris ? Merci de me répondre rapidement, le plus rapidement possible et je vous adresse des paroles de salutations, au revoir.*<sup>206</sup>

---

<sup>203</sup> Le terme est écrit correctement en français dans le texte, mais d'une écriture différente.

<sup>204</sup> « Mairie » dont les phonèmes sont transcrits avec des graphèmes polonais.

<sup>205</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

Un passage est ajouté en français dans une écriture différente, sans doute par le fiancé. Le français de cette personne est beaucoup plus défaillant que le polonais de Paulina :

« Madame 25 maie 1933

je bien resue votre lettre qui a bien fait plessire a Mademoille Paulina Irat Marcel Ilaube en est tout les deux patronne Paulina Irat et na par Mariee et ne quon prenpa Mairie en fren francais ».

<sup>206</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

77.

*Mardi 8 aouet 1933*<sup>207</sup>

*Madame je vou ecrie ses queque mos pour vou dire Les papier  
reve nu je me marie pas se que on ne pas rete quone se la La La  
patrone ne trouve quelle nen fait par ase de travaille et toute la  
jornee du matin au soire dans les gan et je ne voie pas pluriem a  
voudire pour le momen je vous remessi Madame Duvale*

*Paulina Yrat*

78.

[s.d.]

*Chère Madame,  
je vous écris ces quelques mots pour vous demander un service.  
J'ai écrit à ma Sœur pour qu'elle vienne à mon mariage et elle  
m'écrit qu'elle viendra pas parce que ça coûte trop cher. Pour  
rester ici, elle viendrait. Je termine mon contrat le 25 septembre.  
Madame, moi je sais pas comment la faire venir pour lui avoir  
un travail aussi je vous demande ce service ; je vous le demande  
pas gratuitement, quand j'irai chez vous, je vous le paierai. Je vous  
demande vraiment cela, Madame et de me répondre le plus vite  
possible.*

*S'il vous plait, répondez-moi.*

*Au revoir, Madame*<sup>208</sup>.

79.

*Le 14 décembre 1933*

*Chère Madame,  
je vous informe de notre mariage. Il devait avoir lieu samedi,  
mais il aura pas encore lieu à cause de mes papiers, à cause que je*

---

<sup>207</sup> Lettre écrite en français d'une écriture différente. Celle du fiancé ? La signature Paulina Yrat comporte un « y » au lieu du « i »,

<sup>208</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

*vais me localiser [sic] tout de suite en Française<sup>209</sup>. Pour ça, on est allé à la mairie, le maire nous a dit d'aller chez un fonctionnaire mais il était pas là. Ils nous ont dit d'écrire une lettre et il y a toujours pas de réponse. Et lui [le fiancé], il fait ce qu'il peut pour que ça va vite parce que mon mois se termine bientôt. Nous avons toujours aucune réponse, aussi nous nous adressons à vous. Peut-être que vous pourrez nous chercher plus vite une place à deux. Dans cette lettre, nous vous invitons à notre mariage et vous demandons de pas refuser de venir. Ce sera pauvre parce que nous avons personne pour faire une grande fête, il y aura que 8 personnes et c'est déjà difficile. On a fait connaissance depuis si longtemps et Maman m'a écrit de l'épouser et ma sœur aussi me l'a écrit. Que voulez-vous, Madame, c'est mon destin, tant pis. Il va pas toujours boire comme ça et nous vous demandons de nous aider à trouver une place. Nous irons chez vous un de ces jours encore et nous prendrons parole. Au revoir Madame.*

*Chaleureuses salutations pour vous madame et je vous demande une réponse.<sup>210</sup>*

---

<sup>209</sup> Selon la loi du 10 août 1927, « sur la nationalité » : « La femme étrangère qui épouse un Français acquiert la qualité de Française sur sa demande. » (article 8).

<sup>210</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Maria JANICKA<sup>211</sup>

80.

*Le 9 mars 1933*

*Dans les premiers mots de ma lettre je prends la parole en disant : « Béni soit Jésus Christ »<sup>212</sup>. Maintenant seulement je vous salue chaleureusement et aimablement. Je m'excuse vraiment, sois pas fâchée Chère Madame, que j'ai pas écrit. C'est que j'ai perdu l'enveloppe, alors j'ai beaucoup pleuré que vous êtes fâchée après moi. Et là, c'est une fille qui m'a donné votre adresse. Aussi je vous demande avec insistance que vous me changez de place parce que je veux pas rester ici, parce que je le sens pas, parce qu'il me paie trop peu, juste 250 frs alors que je travaille tout mon soul. Actuellement, j'ai 5 vaches et 2 chèvres aussi, et en tout 16 têtes de bétail. Tout ça, c'est du travail pour moi et aux champs aussi et à la maison aussi. Alors je vous demande avec force de me changer, mais y'a plus beaucoup de temps, rien que 15 jours. Je sais pas si vous le ferez, mais avant j'avais pas votre adresse. Ecrivez-moi une lettre tout de suite, je vous demande une réponse rapide.*

*Janicka Marja<sup>213</sup>*

81.

*J'écris cette lettre le 28 août 1933*

*Dans les premiers mots de ma lettre je m'adresse à vous par ces mots : « Que soit béni Jésus Christ ». Ensuite je vous salue aimablement et chaleureusement. Maintenant je vous demande si je pourrais avoir un autre travail, mais pas avec du bétail. Le bétail, c'est pas bien parce qu'il faut aller pour les nourrir qu'il y a du soleil ou de la pluie. Parfois, il fait tellement froid que*

---

<sup>211</sup> Selon le dossier de Julie Duval, née le 15 juin 1907 à Czastary, district de Wieluń, célibataire, elle est entrée en France le 23 mars 1932.

<sup>212</sup> Voir chapitre III.

<sup>213</sup> Voir note 132.

*votre âme, elle veut s'enfuir. La santé ça compte. Je vous fais ma demande du fond du cœur. Et si c'est pas possible, alors tant pis, un nouveau poste avec du bétail, mais pas trop de bêtes. Le patron m'a pas encore payée, il dit qu'il va le faire quand je vais partir. Elle [la patronne], elle est pire que le diable, c'est plus supportable. Elle dit que je mange une livre de pain, et c'est avec tout pareil. Elle trait les vaches toute seule, elle dit que je sers à rien. Devant vous, elle a demandé que je travaille plus longtemps chez eux et maintenant, elle dit qu'y a plus de travail pour moi. Elle m'a repris les clefs que je fermes mon logement. Je sais pas de quoi elle a peur que je lui vole ou quoi. Je vous en prie trouvez-moi une bonne place pour le 23 septembre. Je vous en prie Chère Madame, répondez-moi vite.*

*Janicka Marja*

## Władysława JASICKA

82.

[s.d.]

*Chère Madame,*

*Je m'adresse à vous avec Tristesse et souci. Un malheur m'est arrivé parce qu'un cheval m'a mordue. Je suis malade, mais je dois travailler et en plus ils se moquent de moi qu'un cheval m'a mordue. Il m'a presque tuée. J'ai du mal. Si vous daignez pas venir me voir, il faut que je me Suicide. Je vous prie très fort de daigner venir si vous avez pitié de moi. J'ai personne à qui m'adresser sauf Dieu.*

*Je vous en Prie Très fort venez le plus vite possible. Je vous en prie très fort, je vais sûrement tomber bientôt dans la tuberculose tant je suis faible.*

*Je vous adresse mes Humbles Salutations pour vous.*

*Moi Władysława Jasicka*

83.

[s.d.]

*Madame La Plus Respectable entre toutes,*

*Je m'adresse à vous avec une grande prière et j'ai l'espoir en Dieu que si vous le pouvez, vous me refuserez pas aussi je vous demande fort, très fort de trouver une place pour ma cousine. Je voudrais tellement qu'elle vient. Je sais pas comment je vous en remercierai, mais je vous demande très fort de le faire. Elle est très pauvre, sa mère est Infirme des jambes, elle a pas de solution.*

*S'il vous plaît Madame, faites-le pour moi.*

*Je termine cette écriture ennuyeuse et je vous prie de ça. Je vous salue, s'il vous plaît, répondez-moi !*

*Moi, Włada Jasiczka<sup>214</sup>*

---

<sup>214</sup> Prénom et patronyme modifiés.

84.

*Le 27 août 1931*

*A la Respectable Madame !*

*Je vous adresse une demande dans la recherche d'un endroit où travailler car il me reste plus beaucoup de temps avant la fin de mon contrat, le huit octobre<sup>216</sup>. Après, je veux pas rester ici du fait que la localité est trop rude. Il est très dur de vivre une grande inondation et on a froid et les pieds s'enfoncent dans la terre quand il faut suivre le bétail. Et ça peut recommencer. En plus, la maison est aussi très humide, donc après ma journée de travail, je me couche le soir que je me sens en bonne santé mais, à l'aube, je me lève en ayant mal à la tête et en étant enrhumée. Aussi, vivre toute une année dans une localité pareille quand on a pas l'habitude, c'est assez. J'ai peur d'y rester plus longtemps et d'attraper une maladie.*

*Aussi je vous prie, et j'espère que vous allez pas rejeter ma demande, d'avoir la gentillesse d'intervenir dans cette affaire pour me trouver un autre employeur. Je cherche pas les bienfaits ou un travail exceptionnel parce que je suis habituée à tous les travaux. J'avais 14 ans quand je travaillais déjà pour des gens aussi j'ai pas peur de où ça tombe. Et maintenant – je rends grâce à Dieu pour la mémoire –, j'arrive à parler avec les gens en français même si c'est difficile. Mais il faut que je change d'endroit absolument. S'il vous plaît Madame, comme une maman chérie, prenez soin d'une pauvre fille pour l'aider et lui trouver une place. Juste sans perdre de temps, parce que, seule, je sais pas faire et je peux que m'adresser à vous.*

*Respect pour vous Madame. J'attends et je vous demande une réponse.*

*Juchniewiczówna<sup>217</sup> Jadwiga*

---

<sup>215</sup> Selon le dossier de Julie Duval, elle a 23 ans, est arrivée en France le 7 octobre 1930.

<sup>216</sup> Contrat initial, d'une durée impérative d'un an.

<sup>217</sup> Voir note 133.

85.

*Le 8 octobre 1931*

*A la Respectable Madame.*

*Merci pour votre lettre, je réponds tout de suite. Aujourd'hui, le 8 octobre, mon contrat est terminé et il y a une autre fille à ma place et l'employeur m'a donné de bonnes attestations. Je suis tout à fait libre. Vous m'avez dit qu'il y a une place pour moi et vous avez parlé de moi au bureau<sup>218</sup> pour que je me présente lundi 12 octobre. Selon votre ordre, je vais arriver lundi à 11 heures du matin car le train arrive comme ça.*

*Je suis très joyeuse et heureuse que vous vous êtes occupée de moi comme ça, vous m'avez pas laissée me perdre et vous avez compati tout le temps comme une bonne mère pour son enfant<sup>219</sup>.*

*Je vous en remercie très chaleureusement, Madame.*

*A vous revoir*

*Juchniewicz Jadwiga*

*Juchniewicz Jadwiga*

*C-M Chevalier*

*A Pontille par Chinon*

*I. et L.<sup>220</sup>*

86.

*Le 2 novembre 1931*

*A la Respectable Madame*

*Je vous remercie beaucoup Madame de m'avoir choisi une bonne place, il y a juste que 250 frs, c'est trop peu pour beaucoup de travail. Peut-être qu'ils vont payer un peu plus le deuxième mois, mais je vous écris pas pour ça. Sinon, je me plais bien ici. Ma madam<sup>221</sup> est bonne, elle me permet d'aller à la messe, la*

---

<sup>218</sup> Bureau de l'inspectrice à Tours.

<sup>219</sup> Phrase au vocabulaire calqué sur une prière à la Vierge Marie.

<sup>220</sup> Les adresses sont ici telles que dans l'original.

<sup>221</sup> En français dans le texte, orthographié ainsi.

*nourriture est très bonne et l'on voit que les serviteurs sont bien traités. Pour tout cela, je suis contente et je vous remercie.*

*Maintenant, je veux vous parler de ma camarade qui est encore logée et n'a pas terminé son contrat, mais ce sera fait le 18 novembre. Ensuite, elle a plus rien, plus de place là où vous l'avez mise. Le patron a pas attendu qu'elle termine son contrat et il a pris une autre fille. Ma camarade pleure et se lamente qu'elle aura bientôt plus de travail. Voici son nom et son lieu de travail :*

*Anna Giez  
chez m. Pardzian  
à Pontille par Chinon  
I et L.*

*Elle me demande de vous écrire du fait qu'elle, elle écrit mal et sait pas bien lire en polonais. Aussi, si vous me répondez, je lui écrirai pour qu'elle s'inquiète pas. Je vous envoie la lettre que ma camarade m'a écrite pour que vous y prêtiez attention. Je vous adresse mes salutations.*

*Juchniewicz Jadwiga*

*S'il vous plaît Madame, écrivez-moi quelques mots de réponse<sup>222</sup>  
Chez Mr Reverdy la Pilleterie  
Joue les Tours, I et L*

**87.**

[s.d.]

*Chère Madame,  
S'il Vous plaît, pouvez-vous m'écrire l'adresse d'un Docteur spécialiste que Vous connaissez. Je peux aller à Tours le Samedi pour chez le docteur parce que je suis ni malade ni en bonne santé. La tête me fait tout le temps mal et je sens aussi une douleur à l'estomac quand je mange ou quand je soulève du lourd. Plus ça*

---

<sup>222</sup> Annotation de Julie Duval datée du 5 novembre 1931 : « qu'elle vienne, aura place ».

*va, pire c'est. Le médecin local prendrait moins cher, mais je veux pas aller le voir parce que mes patrons me surveillent vraiment pour que je prends pas un moment pour moi.*

*Ils me permettent ni de coudre pour moi, ni de laver pour moi, ni de sortir. Et ça c'est une chose et l'autre, c'est que ce que la patronne apprend, tout le village le sait. Aussi, je vous en prie, ne lui dites rien de ma demande.*

*Salutations*

*Juchniewicz Jadwiga*

**88.**

[s.d.]

*S'il vous plaît Chère Madame,*

*Est-ce que je peux vous demander comment on fait ?*

*Vous m'avez promis de me changer d'ici, mais je sais pas le combien je dois aller chez vous. Je reste pas ici, donc ? La patronne est prévenue depuis 10 jours ; le 12 avril, ce sera un mois pour partir.*

*Je me plains pas trop, mais ma santé va pas quand je vais dormir à 11 ou 12 heures le soir et que je dois me lever chaque jour à 4 heures. Rien peut aider, alors ni le médecin, ni la pharmacie. Je peux me plaindre qu'à Vous parce que j'ai personne à qui m'adresser, devant qui m'apitoyer sur moi que Vous, Madame, et c'est tout. Au revoir, Madame.*

*Juchniewicz J.*

**89.**

*Le 23 février 1933*

*Chère Madame,*

*Je voudrais vous expliquer mes pensées et s'il vous plaît conseillez-moi si je peux faire comme ça ou non. A ce qu'on entend dire, à cause du grand chômage, les Polonais vont devoir*

*rentrer en Pologne. Aussi, moi, je veux prendre la Naturalizacja<sup>223</sup> française. Je veux pas rentrer au pays, surtout maintenant. Quand j'étais seule, peu importait, mais maintenant qu'il y a un enfant, je dois calculer autrement pour pouvoir l'élever le mieux possible selon mes moyens. Aussi, je vous demande, Madame, de me dire ce que je dois avoir comme papiers ou attestations et où les chercher pour faire ça<sup>224</sup>. Merci de m'aider, Madame. Chaleureuses salutations à vous.*

*Juchniewicz Jadwiga*

90.

*Le 29 mars 1933*

*Chère Madame,*

*Mon contrat terminé j'aurai plus de place ici. Le patron dit qu'il peut pas payer deux ouvriers et c'est vrai. Ces patrons sont de braves gens, ils ont jamais été avares de rien pour moi, ni de pain, ni de leur fatigue. Ils ont été chaleureux jusqu'au bout.*

*Je peux facilement travailler avec mon enfant parce qu'il est très tranquille, mais un nouveau patron voudra peut-être pas de moi avec un enfant, aussi je vais devoir placer le petit ange à la protection.<sup>225</sup> Mon contrat se termine le 13 mai.*

*J'attends votre réponse, Respectable Madame.*

*Je vous salue chaleureusement.*

*J. Juchniewicz*

---

<sup>223</sup> Terme polonisé à partir du français « naturalisation » ; souligné dans le texte.

<sup>224</sup> Selon la loi du 10 août 1927, il faut trois ans de présence en France pour déposer une demande d'acquisition de la nationalité française (article 6).

<sup>225</sup> Voir note 142.

91.

*Le 14 mai 1933*

*Chère Madame,*

*Je vous informe que je suis à la Protection et je vais vous décrire comment c'est arrivé. Quand j'ai été de l'Hôpital chez le patron, je me sentais bien, mais après trois semaines, j'ai soulevé des sacs d'engrais et ça m'a fait tellement mal que j'ai dû aller au médecin. Jour après jour ma santé a baissé, je tenais pas sur mes jambes et je pouvais plus travailler et le patron me retirait ma place. Je suis allée chez vous le 5 avril pour vous demander conseil, mais vous étiez pas là et je pouvais pas attendre pour pas rater le train, à cause de mon enfant. Qu'est-ce que je pouvais faire ? Je me suis tournée vers le docteur local, j'ai pris les attestations et je suis venue avec mon enfant à la protection le 2 avril.*

*Mais maintenant je suis reposée et je me sens en bonne santé. Je peux aller travailler, pas à la même place mais ailleurs. Mon enfant pousse très bien et j'ai l'intention de le confier à cette même polonaise qui m'écrit, dès qu'il aura 4 mois et donc le 29 mai.*

*Mais s'il vous plaît, Madame, est-ce que vous pouvez m'aider ? Toutes mes affaires sont restées chez le patron, mon compte d'argent aussi et la voiture d'enfant. Qu'ils me ramènent tout ou me l'envoient par la poste : les vêtements, l'argent et la voiture d'enfant, tout ce qui est à moi. Je peux pas aller le chercher parce qu'on me permet pas. Mais si quelqu'un a affaire ici, le patron ou la nourrice, ils viendront en tout cas et on pourra parler. Je vous le demande du fond du cœur, chère Madame, de régler tout ça, merci de bien vouloir.*

*Chaleureuses salutations*

*Juchmiewicz Jadwiga*

92.

*Le 4 août 1934*

*Chère Madame,*

*Merci d'avoir remis aux mains du Service Social<sup>226</sup> l'affaire de ma propriété en Pologne. Ils m'ont écrit pour demander comment s'appelle celui qui a acheté la terre à mon Père. J'ai écrit qu'il s'appelle Monsieur Maminski Konstanty. Est-ce que je peux vous demander comment va Bronia Paukstywna et si ses yeux sont guéris, si elle est sortie ?*

*S'il vous plaît, si vous savez me conseiller une autre nourrice, je pense que pour 185 [francs] elle peut s'occuper d'un enfant comme ça.*

*Je vous adresse mes sincères salutations,*

*Juchmiewicz Jadwiga*

93.

*Le 12 novembre 1934*

*Chère Madame,*

*Par votre lettre du 9 novembre, j'apprends que vous avez reçu une lettre de l'Olsistas<sup>227</sup> publique dans laquelle madame tomaszak est accusée de négliger, de maltraiter l'enfant, que l'enfant a des bleus sur le visage. Ce qui est vrai ; j'y suis allée le 4 novembre et je l'ai trouvé avec un coup récent à son petit visage, l'œil enflé. Je lui [à la nourrice] ai demandé ce que c'est que l'enfant a les yeux enflés et elle a dit qu'il s'est cogné à l'angle de la table et qu'il a pleuré. Mais j'ai vu des traces plus anciennes à son visage. Y'a aussi que les gens m'ont dit que dès qu'elle peut, c'est la noce chez elle, y'a plein de va-nu-pieds et un polonais et qu'elle est occupée par ses invités et les enfants sortent tout seuls dans la rue. Monsieur le maire l'a vu plusieurs fois et lui a dit que c'est pas permis que les enfants sont dans la rue à courir là où y'a des voitures et des chevaux, il peut leur arriver du mal.*

---

<sup>226</sup> En français dans le texte

<sup>227</sup> Terme français « Assistance » transcrit selon la graphie polonaise des phonèmes.

*Alors, elle s'est disputée avec le maire en disant que ses enfants étaient pas des chiens qu'elle peut attacher avec une chaîne. Mais ça a pas plu à monsieur alors il l'a dénoncée à monsieur l'inspecteur de Tours. Je dois donc reprendre mon enfant de chez la Tomaszak. Pouvez-vous avoir la gentillesse de me trouver une place où le mettre et quand aller le chercher ? Il faut que je la [la nourrice] préviens pour qu'elle fait correctement la lessive des vêtements.*

*Je vous salue chaleureusement*

*Juchmiewicz Jadwiga*

*J'ai pas de timbre, mais quand je viendrai, je vous en donnerai.*

## Antonina JUSZCZAK

94.

*Le 4 mars 1934*

*Chère Madame,  
j'ai une prière à vous adresser ; quand est-ce qu'il y aura un  
Aumônier polonais à Tours. Je voudrais aller me confesser pour  
Pâques aussi je vous prie fort d'avoir l'amabilité de m'écrire  
quand il y aura un Aumônier Polonais.*

*J'adresse mes chaleureuses salutations  
Pour vous Chère Madame*

*Antonina Juszczał*

*Merci de me donner réponse.*

95.

*Le 14 mars 1934*

*Chère Madame,  
je vous informe que j'ai bien reçu votre lettre pour laquelle je  
vous remercie chaleureusement et j'écris encore une lettre parce  
que vous m'avez écrit que l'aumônier polonais sera à Tours le 23  
mars, vendredi ; aussi je ne sais pas quand je dois venir, le ven-  
dredi ou le dimanche, parce que l'an dernier, c'était un dimanche.  
Aussi, je vous demande d'avoir la gentillesse de me dire quand  
je dois venir, le vendredi ou le dimanche ? Quand l'aumônier va  
confesser ? Quand les Polonais vont venir de partout, le vendredi  
ou le dimanche et si c'est dans la même église que l'an dernier ou  
dans une autre ?*

*S'il vous plaît écrivez-moi, Chère Madame quand je dois  
venir à Tours, vendredi ou dimanche.*

*Je vous adresse mes salutations*

*Je joins un timbre pour la réponse.*

*Je vous demande pardon parce que dans ma première lettre j'ai oublié de vous envoyer un timbre pour la réponse.*<sup>228</sup>

96.

*Le 21 juin 1934*

*S'il vous plait Madame, j'ai écrit pour avoir un journal polonais pendant un mois et je l'ai reçu pour le mois de mai et j'ai payé. J'ai écrit qu'ils me l'envoient plus parce que je vais plus payer, j'ai besoin de mon argent parce qu'en Pologne j'ai un mari et des enfants. Et eux, ils continuent à me l'envoyer. Aussi je vous demande d'avoir l'amabilité de leur écrire qu'ils m'envoient plus le journal polonais. J'en veux plus et je paie plus. Je veux pas avoir d'embarras avec ça. Je vous envoie donc un timbre et du papier avec une enveloppe et je vous demande d'avoir l'amabilité de leur écrire, de régler ça. Je m'inquiète parce que je leur ai écrit qu'ils l'envoient plus et eux me l'envoient toujours et moi je paie plus.*

*Chaleureuses salutations*<sup>229</sup>

97.

[s.d.]

*Moi, Antonina Jaszczak*<sup>230</sup>, *j'écris quelques mots à la Respectable Madame. Je m'excuse mais je veux vous demander conseil. J'ai un Mari en Pologne et un enfant, un petit garçon qui a 8 ans et je veux les faire venir ici parce qu'en Pologne mon mari a pas de travail et c'est la misère. Il est journalier. Je voudrais demander à Madame si elle veut bien me conseiller et m'aider. Si c'est impossible de faire venir l'enfant, au moins faire venir mon mari. Mais si c'est possible, mon enfant aussi. Je veux leur*

---

<sup>228</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

<sup>229</sup> *Ibid.* Julie Duval précise en marge de la lettre l'adresse d'Antonina Juszczak : chez Baudry à La Couture Gizeux.

<sup>230</sup> Patronyme mal orthographié.

*envoyer l'invitation, mais je sais pas comment s'appelle ce document en français et donc je sais pas le demander. J'ai demandé à mon patron s'il peut prendre mon mari au travail mais il a pas besoin parce qu'il a un gars d'ici. Mais peut-être que quelque part il y a besoin d'un gars polonais et vous me donnerez l'information. Je vous remercie Madame de m'aider et me conseiller comment je dois faire. Je vous paierai ce que vous demanderez pour que vous trouvez une place pour mon mari et mon enfant et, si c'est difficile pour l'enfant, juste pour mon mari. Je vous remercie de m'écrire comment s'appelle l'invitation et de me répondre. Je vous salue bien bas. Julja Czuba vous adresse aussi ses salutations.*

*Antonina Jaszczak*

98.

*Le [...] décembre 1934*

*Chère Madame l'inspectrice,  
je vous interroge parce que j'ai pas changé de carte quand il fallait, je l'ai gardée 3 mois de plus. Maintenant j'ai payé la nouvelle 25 francs et 20 francs d'amende. Et la carte est pas encore arrivée alors je vous interroge qui devait payer moi ou le patron<sup>231</sup>. Le patron a pas voulu payer, j'ai tout payé moi. Je vous demande encore parce que mon livret de paye est terminé et je sais pas si je dois en demander un nouveau ou si c'est pas nécessaire<sup>232</sup>. Merci de me répondre, Madame l'Inspectrice.*

*Chaleureuses salutations pour vous, Respectable madame l'Inspectrice.*

*(Merci de me répondre)<sup>233</sup>*

---

<sup>231</sup> Le demandeur paie les frais de renouvellement de la carte d'identité de travailleur étranger.

<sup>232</sup> Annotation de Julie Duval en marge : Livret envoyé. Le livret de paye est gratuit.

<sup>233</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

99.

*Le 9 mars 1935*

*Madame l'inspectrice*

*Je vous prie aimablement de me trouver une bonne place, j'aimerais beaucoup une place dans une cuisine, s'il y en avait pas, alors dans une bonne ferme<sup>234</sup>, une grande, pour que le Monsieur soit riche car chez le pauvre je suis pas bien, je peux plus y servir car ça va vraiment mal. Je voudrais partir le 24 avril. Je vous en prie Madame l'Inspectrice, trouvez-moi une bonne place.*

*Je vous prie du fond du cœur de me répondre.*

*Antonina Jaszczak*

100.

*Le 28 avril 1935*

*Madame l'Inspectrice,*

*nous vous demandons encore une fois quand il y aura un Aumônier polonais car nous on est 3 qui voulons aller nous confesser et nous savons pas quand ; vous avez écrit que peut-être le 10 mai. Nous avons demandé au Curé local, mais il sait pas. S'il vous plait madame, informez-nous, quand nous devons y aller, quel jour ? Quel jour l'Aumônier sera là ?*

*Chaleureuses salutations pour madame l'inspectrice.*

*Nous vous demandons encore si l'aumônier restera trois jours comme l'an dernier car alors nous irons le dimanche.*

*Chaleureuses salutations pour madame l'inspectrice.<sup>235</sup>*

---

<sup>234</sup> En français dans le texte.

<sup>235</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Bronisława JUSZCZYK

101.

*Ballan, le 22 [...] 1932*

*Chère Madame,  
je vous écris ces quelques mots, moi Juszczykówna<sup>236</sup> avec une immense prière pour vous demander si des fois il y aurait pas de travail pour une jeune fille parce que ma cousine voudrait venir.*

*Moi je viendrais bien chez vous, mais les patrons m'autorisent pas.*

*Aussi je vous demande par lettre de m'écrire combien il faut payer, je vous enverrai l'argent. Je vous demande cette grâce s'il y avait une place, je paierai l'invitation dès que vous m'écrirez. Maintenant je suis plus à Astannie mais à Ballan et je vous donne l'adresse et aussi l'adresse de ma cousine en Pologne.*

*Maintenant, je termine ces quelques mots, je vous salue très chaleureusement et vous embrasse avec le plus grand respect.*

*Terminé.*

*Bronisława Juszczyk.*

*Et s'il vous plaît de me répondre si vous pouvez.*

102.

*Ballan, le 13 février 1933*

*Chère Madame la protectrice*

*Je vais vers vous avec une immense demande et je vous supplie de me conseiller. J'ai terminé correctement mon premier contrat et j'ai signé un deuxième qui se termine le cinq juillet, mais je veux partir maintenant en mars. Je veux aller chez ma sœur et mon beau-frère. On veut me prendre aussi dans une ferme là-bas et moi je veux rejoindre ma famille. Aussi je m'adresse à*

---

<sup>236</sup> Voir note 133.

*vous, madame la protectrice, avec l'immense prière de me faire la grâce que mes patrons me versent tout mon argent pour tous les mois et que le patron me donne mes papiers qu'il a. Et, est-ce que je peux partir sans difficultés de cette place ? Si mes patrons veulent pas me payer tout l'argent pour ce mois-ci, je leur en fais cadeau pourvu qu'ils me rendent correctement mes papiers.*

*Je vous prie, Madame la protectrice, d'avoir pitié de me conseiller dans ma demande au plus vite.*

*Je vous prie d'avoir la gentillesse de quelques mots.*

*Je termine ma prière juste en vous adressant un cordial salut*

*Moi Juszczykówna<sup>237</sup>*

**103.**

*Ballan, le 29 [...] 1933*

*Chère Madame la Protectrice,*

*Je vous adresse une grande prière pour me conseiller dans mon affaire. Mon affaire, c'est que je termine mon année le 5 juillet et je pars rejoindre des cousins dans le Pas-de-Calais alors qu'il paraît que la carte doit être changée tous les 2 ans. Aussi, je demande à madame la protectrice d'avoir l'amabilité de me conseiller dans cette affaire. Est-ce que je dois obligatoirement changer ma carte ici ou quand j'arriverai dans le Pas-de-Calais ? Est-ce que je peux changer ma carte alors sans avoir d'ennuis ?*

*Je demande à madame la protectrice un conseil dans cette affaire. Si c'est obligatoire nécessairement de changer la carte, est-ce qu'ils vont me la changer aussi vite et donc jusqu'au 5 juillet ?*

*Est-ce que j'aurai pas d'ennuis avant de partir d'ici ?*

*Je m'adresse à vous, madame la protectrice, avec une demande dans cette affaire. Que dois-je faire avec ça ? Ecrivez-moi au plus vite quelques mots.*

*Je vous adresse de cordiales salutations,*

*Moi Juszczykówna Bronisława<sup>238</sup>*

---

<sup>237</sup> Ibid.

## Marja KAMIŃSKA

104.

*Le 26 juillet 1931*

*Chère Madame,*

*nous nous adressons à vous avec une immense demande dans notre triste vie. Moi marja Kamińska<sup>239</sup> j'ai pas connu des désagrèments pareils de mes patrons en travaillant trois ans à la même place que là dans ce nouvel endroit en un mois. Je travaille tout ce que je peux, je suis pas une paresseuse et jamais ils sont contents. Voyez-vous madame, moi je suis avec mon enfant et je regrette de devoir écrire qu'ils traitent très mal mon enfant si je réclame pas comme sa mère qui veut son bien. Nous sommes deux ici Maryja<sup>240</sup> Kamińska et Genowefa Kaczmarek et toutes les deux nous y tenons plus. Sans raison, ils nous crient dessus, c'est à devenir folles, Madame ! Genowefa, elle aussi a déjà travaillé dans plus d'un endroit et jamais elle a connu des choses comme maintenant. Je suis très affligée quand quelqu'un me crie dessus sans raison. Cette patronne quand elle veut quelque chose, même si elle voit qu'on en peut plus, elle insulte. S'il vous plaît madame, est-ce que ça doit être comme ça ? Merci de nous conseiller.*

*Voyez-vous, Madame, les patrons reprochent aussi qu'on mange trop.*

*Avec nos respects pour vous*

*Kamińska et Kaczmarkowa<sup>241</sup>*

*Au revoir Madame*

---

<sup>238</sup> *Ibid.*

<sup>239</sup> Nom mal orthographié dans l'original.

<sup>240</sup> Autre orthographe (admise) du prénom.

<sup>241</sup> Voir note 133.

105.

*Noéls. Le 14 avril 1932*

*Chère Madame,*

*Pour commencer je Vous remercie cordialement de m'avoir donné une nouvelle place à ma demande, mais je m'excuse de pas vous avoir écrit tout de suite car je savais pas quoi écrire : est-ce que je devais vous remercier [pour celle-ci] ou vous en demander tout de suite une autre ? Parce que j'arrive à satisfaire mes patrons en rien et que nous sommes deux servantes, une Française et une Polonaise, alors vous savez bien vous-même qu'on est jamais bien dans une place comme ça. Je me suis quelque peu habituée. Si ça s'aggrave pas, je suis prête à souffrir jusqu'au bout pour les mois que j'ai signés. Maintenant comme vous le savez Madame, je veux faire venir de Pologne mon frère ou ma Sœur. Aussi ma patronne a trouvé une place chez son frère pour ma Sœur et elle m'a donné l'adresse et ils m'ont dit qu'ils la feraient venir vite ; aussi je voudrais savoir s'ils sont déjà allés au bureau<sup>243</sup> et si vous savez quand elle peut arriver. Si elle arrive, je vous demande vraiment Madame de la prendre sous votre protection parce que moi je sais pas si c'est loin d'ici et si là-bas les conditions seront vivables.*

*Je me permets encore de vous demander si vous auriez maintenant une place pour mon frère comme je vous l'ai demandé il y a longtemps car j'en serais très heureuse parce que vous devez bien vous douter qu'à la maison, là-bas, ils sont tellement dans la misère que même si ici les choses sont pas reluisantes, je veux les faire venir.*

---

<sup>242</sup> Selon Julie Duval, 25 ans, originaire de la voïvodie de Tarnów, elle est arrivée en France le 14 février 1931.

<sup>243</sup> Bureau de l'inspectrice à Tours, situé à cette date au 31, boulevard Heurteloup.

*Maintenant je vous demande Madame de me répondre pour que j'informe ma sœur, m'oubliez pas non plus et envoyez-moi mon contrat.*

*Je vous adresse mes cordiales salutations et je vous embrasse*

*Weronika Kapusta*

**106.**

*Le 4 juillet 1932*

*Ma Très Chère Madame en Or massif,  
moi, je vous ai écrit trois lettres de cette place et j'ai eu aucune réponse de vous aussi j'écris maintenant encore pour vous demander du fond du cœur une autre place, parce que je termine bientôt mon contrat, le 18 août, et je vous demande absolument une autre place parce que je peux plus travailler ici. Ça suffit pas que la patronne est terriblement méchante et pas commode, la servante française n'arrête pas de me tomber dessus et de m'asticoter tellement que je supporte plus, aussi je vous demande Madame une autre place car je sais pas en trouver une toute seule. Ma Sœur est arrivée, mais elle est à 8 kilomètres alors on peut pas se voir ; aussi, j'aurais une prière d'avoir une place pas loin d'elle pour qu'on puisse aller à la même église. Si vous pouvez pas me donner une place près de ma Sœur, alors peut-être que vous pouvez me trouver une place de bonne en ville, je vous le demande de tout cœur parce qu'en aucun cas je vais rester ici. Je termine ces quelques mots et je vous adresse de tout cœur mes salutations et vous demande de m'écrire en retour.*

*Weronika Kapusta*

**107.**

*Le 25 août 1932*

*Ma très Chère Madame,  
comme à la fin de mon contrat j'avais aucune nouvelle, je savais pas si y'avait une place près de ma Sœur, je suis encore restée ici car la patronne me l'a demandé, mais je sais pas pour combien de temps. Parce que j'en ai assez, je voulais partir alors*

ma situation s'est un peu améliorée, mais avec ma Sœur Józia les choses vont très mal ; du travail, elle en a trop, treize vaches et c'est rare qu'on l'aide, elle les traite seule. A midi, tout le monde va dormir et elle, elle traite les vaches. Quand les autres se sont reposés, elle va avec eux aux champs pour travailler comme un homme ; et même qu'ils lui ordonnent de nettoyer le fumier des écuries. C'est comme ça depuis presque trois mois. Elle a été que deux fois à l'église, ils l'obligent à travailler tout le temps et ça leur suffit pas, ils s'énervent, l'insultent comme quoi elle lambine, disent qu'elle fait que beaucoup manger et qu'elle travaille peu. Elle m'écrit qu'elle sait pas comment elle va continuer comme ça, ses yeux sont déjà injectés de sang à cause de la fatigue qu'il [le patron] lui dit encore qu'elle travaille pas assez. Elle m'écrit qu'elle pleure beaucoup et qu'elle tiendra pas longtemps comme ça. Quand il est en bonté, il a envie de plaisanter avec elle et quand il est colère, il crie et la chamaille<sup>244</sup>. Il y a aussi trois garçons de ferme qui la laissent pas tranquille non plus. Quand elle va aux champs avec eux, il faut qu'elle se défende très fort ; une fois, dans le champ, y'en a un qui a voulu se la faire, mais elle s'est défendue.

Elle a enlevé son sabo<sup>245</sup> et quand elle l'a frappé, elle lui a fait une entaille à la tête. Il l'a lâchée mais il l'a bousculée et insultée ; et le patron il dit rien à ça, même qu'il a ri et mimé comment l'autre lui avait fait. Elle me décrit tout ça en pleurant, elle se demande chez qui elle est tombée et ce qu'elle va devenir. Comme elle a écrit au bureau, à Vous Madame, et qu'elle a pas de réponse, je vous écris moi et je vous demande de tout cœur de vous en occuper et de lui venir en aide dans cette affaire pour la changer de place car elle peut pas travailler chez ces gens parce qu'ils vont la déshonorer, et elle ne supportera pas non plus tout le travail qu'ils l'obligent à faire.

Aussi, Chère Madame, je vous demande de pas traiter ma demande par le mépris, mais de vous en occuper absolument.

Je vous adresse de tout cœur mes salutations et je signe

Kapusta Weronika

---

<sup>244</sup> Dans le texte original, ce mot est transcrit du français avec des graphèmes polonais : « szamaje ».

<sup>245</sup> En français dans le texte avec cette orthographe.

**108.**

*Le 13 octobre 1932*

*Chère Madame,*

*Je vous ai écrit plusieurs lettres et j'ai pas du tout de réponse et je sais pas pourquoi. J'ai écrit pour demander une autre place car je peux pas travailler plus longtemps ici. Je leur [aux patrons] ai dit que je pars le 18 et ils cherchent quelqu'un ; moi, même si j'ai aucune nouvelle, je vais de toute manière venir au bureau le 18 ; je vous demande juste de m'écrire si je vais avoir une autre place, est-ce qu'il y a une autre place pour moi ? Je voudrais vraiment être quelque part près de ma sœur si je pouvais y avoir un travail.*

*Mais je vais venir mercredi pour pouvoir vous trouver au bureau, Madame, parce que je voudrais parler avec vous. Je vous adresse de tout cœur mes salutations.*

*Kapusta Weronika*

**109.**

*Le 28 octobre 1932*

*Chère Madame et notre Mère à toutes !*

*Dans mes premiers mois je vous remercie pour ma place ici où je suis bien contente, mais j'ai reçu de ma sœur une lettre qui me rend très triste et me fait mal après que moi je suis partie loin d'elle, ils ont voulu la forcer à faire la pute, elle s'est défendue alors ils l'ont battue très fort et fait saigner et ils lui ont fermé sa chambre et pas voulu la laisser tranquille et l'ont fait travailler comme y'a pas idée et elle m'a écrit avec une telle douleur qu'elle tiendra pas plus longtemps là-bas et qu'elle a écrit des lettres plus d'une fois au bureau, mais elle a pas eu de réponse du tout, alors elle va se suicider.*

*Aussi ma Chère Madame et notre Mère à toutes, il faut absolument que vous vous occupiez de ça et que vous la libérez de cette place parce qu'elle est venue travailler mais pas pour souffrir et pour qu'ils la maltraitent comme ça.*

*Je vous salue bien et répondez-moi s'il vous plaît*

*Kapusta Weronika*

## Józefa Kapusta (sœur de Weronika)

110.

*Le 26 [...]*

*Oh ma Chère Madame et Mère, je suis dans un très mauvais état parce qu'ils me battent et me traitent comme un chien. Je vous ai écrit, ou plutôt ma sœur vous a fait une lettre pour vous dire comment ils ont fait avec moi, les valets et le patron pour me prendre de force ; comme ma sœur a écrit, ça s'est un peu calmé. Ma sœur est partie pour une place plus loin ; et le vieux père m'a entrepris quand j'ai sorti les vaches. Il est venu et il m'a appelée alors je suis allée, mais je savais pas pourquoi car je comprends pas [le français]. Alors il m'attrapée à la taille pour m'embrasser, moi je me suis débattue et sa femme est arrivée pour me frapper sur la tête avec un bâton, et sur les jambes aussi. Elle m'a mise tout en sang, la tête me faisait très mal, j'avais des coupures aux jambes ; et moi je suis complètement innocente, je veux pas me déshonorer, je suis venue en France pour gagner de l'argent pour vivre, pas pour faire la pute. Vu que ma sœur est partie, ils pensent que je suis sans protection ; aussi je vous demande madame, et je vous supplie très fort de me retirer d'ici parce qu'ils vont m'achever. Suffit pas de travailler, mais encore se faire battre et maltraiter, et pour la deuxième fois encore. D'abord, le jeune patron et maintenant la patronne. En plus, ils veulent pas me laisser entrer dans la maison. Je peux pas travailler cet après-midi, ils veulent pas m'ouvrir et je vais mourir de faim. Je vous écris d'une maison voisine parce qu'ils m'ont pas laissée écrire ; aussi madame prenez pitié de moi.*

*Je vous en prie encore une fois parce que si vous me retirez pas de chez eux – et eux, ils me donnent pas à manger et gardent mon argent et mes vêtements –, je vais mettre fin à mes jours parce que j'ai pas d'autre issue J'en écris pas plus, je vous dirai tout de vive voix car j'ai beaucoup de choses à dire, mais je les écris pas car je suis malade.*

*Je vous salue et vous baise les mains madame.*

*Juzefa Kapusta*

## Janina KIELAR

111.

10 décembre 1931

*Chère Madame !!*

*Je m'adresse à vous avec une prière. Est-ce que vous pouvez m'informer ? Voilà l'affaire, j'ai lu dans « Le Polonais »<sup>246</sup> au sujet d'un cours de langue française. J'ai écrit tout de suite au directeur que moi aussi je veux apprendre. Il m'a répondu que c'est un cours de 6 mois et, après 6 mois, y'a un examen dans les grandes villes et on paie 350 francs ; si on paie d'avance, c'est que 300 francs, aussi je vous demande de me conseiller si je dois apprendre ou non. Si je connaissais bien le français, je pourrais peut-être avoir une meilleure place et mieux payée, mais j'ai lu dans le journal qu'au printemps, des ouvriers étrangers seraient renvoyés de France. Alors, si c'est vrai, je vais pas apprendre, mieux vaut garder l'argent ; si c'est pas vrai, conseillez-moi ce que je dois faire et comment, parce que je veux pas rester dans cette place au-delà du 24 juin. Je vous demande Madame de me faire partir d'ici quand j'aurai fini [le contrat] parce qu'ici j'ai pas de distractions. Piekarska était une bonne camarade et depuis qu'elle est partie, elle pense même pas à m'écrire une lettre. Je me demande si vous savez Madame où se trouve Urszula qui était gouvernante et qui est partie en mai car ici on dit qu'elle est partie avec un gars et qu'elle a eu un enfant et qu'elle est morte et que l'enfant est mort aussi et les fermiers rient que ça fait mal au cœur de les entendre. Ils disent que toutes les Polonaises sont comme ça, qu'elles ont des enfants et partent avec le gars. Vous le savez sûrement parce qu'il y aura bientôt une noce, mais on sait pas si c'est la noce ou autre chose d'abord. Mais je termine parce que j'écris trop et vous pouvez en être fâchée. Je vous demande quand il y aura les photographies parce que je voudrais en envoyer à la maison pour les fêtes et c'est bientôt. J'ai eu un acci-*

---

<sup>246</sup> Probablement « *Polak we Francji* » [Le Polonais en France ], l'hebdomadaire de la Mission catholique polonaise en France.

*dent, mais grâce à Dieu tout va bien maintenant. Je me suis planté un bâton dans l'œil et blessée en deux endroits. Le docteur est venu et m'a donné une crème à mettre dans l'œil qui fait que l'œil est guéri, mais il a été tout rouge. Soyez pas fâchée parce que j'écris autant et, s'il vous plaît, écrivez-moi vite. J'ai déjà mes papiers, il reste qu'à les remplir et les envoyer mais j'ai pas encore les photographies, j'ai dû en faire. Je vous demande donc de me dire ce que je dois faire avec le cours de français. Répondez-moi au plus vite.*

*Je vous baise les mains avec respect.*

*Janina Kielar*

*Et envoyez-moi les photographies.*

*Je vous ai écrit une lettre et envoyé l'argent pour 3 photographies, mais je sais pas si vous l'avez reçue.*

**112.**

*Le 5 juillet 1932*

*Ma Chère Madame !*

*Je vous salue le plus chaleureusement et vous remercie également beaucoup Madame d'avoir fait venir ma sœur. J'en suis déjà très joyeuse, je peux la voir tous les dimanches et ses patrons sont très bons tous les deux. Il y a chez eux 12 vaches et beaucoup de travail, mais elle a du courage. Elle est pas habituée à traire beaucoup de vaches, elle a terriblement mal aux mains, elle en pleure la nuit, mais ça passera peut-être quand elle s'habituera. Pour parler de moi maintenant, chère Madame, ça va pas toujours bien et je dois souvent pleurer un peu mais, ça, personne le voit et pourtant on me demande comment ça va ? Je réponds toujours que je vais bien ; à quoi cela servirait de dire que je vais mal même s'il y a des gens qui me plaignent. Jamais je me plaindrais à vous Madame, mais vous êtes si bonne que vous écoutez comme une mère de naissance, aussi moi et ma sœur, nous vous demandons Madame d'être toujours notre protectrice nous vous en prions toujours et je vous remercie encore une fois de la venue de ma sœur. Je voulais aller à Tours, mais je savais pas quand. Il*

*paraît que vous avez téléphoné, mais personne me l'a dit avant le lendemain.*

*J'en écris pas plus car de toute manière vous avez pas le temps de lire beaucoup.*

*Nous vous adressons Madame nos chaleureuses salutations.*

*Avec respect*

*Janina et Bronisława Kielar*

*Mon passeport est plus valable depuis le 14 octobre 1931, je sais pas s'il faut le renouveler et où. Aussi je vous demande de m'informer comment je dois faire et si c'est à la commune d'ici.*

**113.**

*Le 22 décembre 1932*

*Chère Madame,*

*A l'approche des fêtes de Noël je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année nouvelle. Chère Madame, il y a longtemps que j'ai pas eu de lettre de vous et ça me manque, je voudrais vous revoir, vous nous rendrez peut-être visite bientôt ? Depuis que ma sœur est arrivée, ma situation a changé, je suis très joyeuse parce que ma sœur est proche, je peux parler avec elle, m'amuser ; c'est à vous et vous seule que je dois d'avoir ma sœur si près de moi. Je vous écris pour autre chose. Ma patronne est très en colère quand ma sœur vient chez moi et elle dit pas un mot. Oh, chère Madame comme c'est bien que vous êtes notre protectrice. Une fois avec ma sœur je suis allée le soir chez un Polonais parce que ce Polonais travaille aussi dans le village d'ici et le lendemain la patronne m'a crié dessus comme quoi j'aurais couché avec lui. Chère Madame j'ai beaucoup pleuré et j'ai dit que je vais écrire à Madame Duval et que la patronne devait me dire quand j'avais couché avec lui. Alors la patronne me dit que son patron à lui nous a trouvés au lit. Je voulais courir tout de suite chez le patron de ce Polonais mais la patronne m'a pas laissée y aller, elle dit juste que j'y suis allée. Oh ma Chère Madame pourquoi elle ment comme ça qu'est-ce que ça lui rapporte ? Il est vrai que je suis allée chez ce Polonais mais*

*pas toute seule parce qu'il y avait ma sœur aussi et 3 autres Polonais. Nous avons parlé jusqu'à 9 heures du soir et nous sommes rentrés chez nous. Personne me parle. La patronne est toujours en colère, j'en ai assez de cette vie. Soyez pas fâchée contre moi parce que j'écris ces choses contre elle mais ma patronne est vraiment mauvaise même si elle prie et va à la messe. Chère Madame, est-ce que vous pourriez me donner l'adresse de Stefanja Piekarska, je voudrais lui écrire, merci de pas oublier de me donner son adresse, je vous la demande vraiment. Je joins un timbre pour la réponse. Merci de m'écrire quelques mots, je vous en serai reconnaissante, parce qu'en ce moment je pleure presque chaque jour, je travaille tant que je n'ai pas un instant pour ranger ma chambre ; dans la journée tout va vite encore plus vite et encore ça suffit pas. J'ai rien de plus à écrire, juste vous baiser les mains, Madame.*  
*Avec respect*

*Janina Kielar*

*S'il vous plait, écrivez pas à la patronne que je me plains d'elle.*

**114.**

*Le 22 mars 1933*

*Chère Madame,*

*Je suis très heureuse que vous êtes à Tours car qu'est-ce que ce serait si vous étiez pas là, qui prendrait soin de nous, il y aurait personne pour écouter nos plaintes ou nous aider !*

*Chère madame, je vous remercie tout de suite d'avoir écrit à cette autre Inspectrice pour demander une place pour nous. Chère Madame, mais est-ce que je peux espérer pour sûr ? S'il vous plaît d'être assez bonne pour nous retirer d'ici, je le désire vraiment. J'ai aussi écrit à Stefcia, mais elle m'a pas encore répondu. Je devais aller vous voir, mais je vais attendre que vous venez avec l'aumônier, je pourrais alors vous parler. Je m'ennuie ici car tout est triste. Si vous avez des nouvelles de l'autre inspectrice pour la place, informez-moi s'il vous plaît car je m'inquiète de devoir encore rester si j'ai pas cette place. Je cherche pas par ici, je veux pas trop près. Nous attendons avec impatience l'aumônier ; et Vous, nous nous verrons peut-être bientôt.*

*J'embrasse vos mains  
Avec respect*

*Janina Kielar*

**115.**

*Le 31 mars 1933*

*Chère Madame !*

*Je suis très triste que vous venez pas avec l'aumônier. Nous attendons tellement pour vous voir, vous parler, nous plaindre ; nous Vous aimons toutes tellement et vous allez pas venir nous voir cette année ! Nous serons très tristes, chère Madame. Si vous venez pas à granpresini<sup>247</sup>, je vais aller chez vous le dimanche 9, mais je sais pas si je pourrai vous voir, chère Madame, est-ce que c'est vrai que vous travaillez plus et qu'à Tours il y aura plus de bureau de travail de l'Opieką polską<sup>248</sup>, que tout est démoli. Chère madame, c'est pas possible que vous nous quittez, oh nous serons très mal alors ! Je veux aller vous voir mais la patronne est pas contente et elle dit que j'ai rien à chercher parce que vous vous occupez plus de rien, mais moi je vais tout de même venir dimanche 9, juste que je sais pas si je vais pouvoir vous parler, chère Madame. Je veux à tout prix partir, mais je cherche pas encore de place même s'il est déjà temps. Je veux pas nécessairement aller là où est Steffa parce que si c'est pas possible là-bas, vous avez peut-être des bonnes places pour nous et sinon, je vais devoir m'en chercher une par ici. J'ai pas peur du travail, moi, Madame, mais il faut que ce soit pour de bonnes gens et avec un bon salaire. Je veux insister un peu, vous pourriez réfléchir et venir chez nous avec l'aumônier, nous en serions toutes très heureuses. J'ai rien de plus à écrire que vous saluer et vous baiser les mains,*

*Avec respect*

*Janina Kielar*

*Soyez pas fâchée que je vous écris si souvent.*

---

<sup>247</sup> Pour « Grand-Pressigny ».

<sup>248</sup> Voir note 161.

## Marta KLICHAMER

116.

*Dimanche 14 janvier de l'année 1934*

*Je vous présente mes vœux de bonne santé pour la nouvelle année. J'ai donné mon livret à changer il y a déjà sept mois de cela et il ne m'est pas revenu, ils m'ont donné qu'un récépissé<sup>249</sup>. Conseillez-moi où je dois faire des démarches parce que je peux pas rester sans livret.*

*Et je m'incline très bas Madame  
Chaleureuses salutations*

*Klichamer Marta*

*Je joins des timbres*

---

<sup>249</sup> Dans le texte original, mot français transcrit selon la graphie polonaise des phonèmes : « recepise. »

**117.**

*Le 21 juin 1931*

*Voilà, j'ai l'honneur de vous informer, chère madame, de mon départ du contrat*<sup>251</sup>.

*Voilà, en premier, comme vous le savez chère madame, cette place est bien connue comme quoi aucun ouvrier peut y rester plus d'un mois. Et pourtant moi, j'y ai souffert 9 mois malgré tout. Vendredi, c'est à dire le 19 juin, j'ai traité les vaches comme chaque jour à savoir matin, midi et soir. Quand à 21 heures 30, j'ai fini de traire 14 vaches, j'avais plus de forces et elle [la patronne] m'a ordonné de traire les chèvres. Je lui ai dit que j'en pouvais plus parce que j'avais mal aux mains et que je tenais plus debout. Alors, elle m'a attrapée par derrière et m'a poussée. C'était 10 heures du soir. Alors le polonais<sup>252</sup> que vous l'avez envoyé ici s'est levé et il a dit qu'on se conduit pas comme ça, qu'il faut d'abord donner à manger aux gens et travailler après. Alors, le patron lui-même s'est levé de table, il voulait frapper le polonais et moi, il a dit de nous en aller tout de suite, le soir. Le polonais, il a dit que la nuit, y'a que les bandits qui sortent et qu'on est pas des bandits alors on partira qu'au matin. Alors il [le patron] était pas content qu'on veut pas s'en aller dans la nuit et il a voulu le [le Polonais] faire chasser de son lit, il l'a empêché de dormir. Moi aussi, il m'a embêtée d'abord, mais après il s'est calmé et j'ai dormi jusqu'au matin. Au matin, il [le patron] a recommencé à faire des histoires et la patronne aussi. Donc je lui ai dit que vu qu'il avait voulu me chasser la nuit, il valait mieux que je m'en vais le matin. Comme le polonais s'en allait, je voulais pas rester par peur d'y perdre ma santé, déjà que j'en ai un*

---

<sup>250</sup> Selon le dossier de Julie Duval, arrivée le 23 septembre 1930 de Czernihów, district de Żywiec, au sud de Cracovie, elle fut placée chez Quénard, Bois-Saint-Maurice, par Sorigny.

<sup>251</sup> Il s'agit d'une rupture de contrat initial de 12 mois chez cet employeur. Voir chapitre II.

<sup>252</sup> Léon Pietrasz.

*peu perdu. Si je restais jusqu'au bout [du contrat], sûr que je pourrais plus rentrer en pologne car comme vous le savez madame, chaque jour, je dois jeter le fumier de 27 vaches et des cochons. Donner à manger aux cochons, traire 10 à 15 vaches 3 fois par jour. Alors, chère madame, regardez ma situation où j'ai plus la santé pour marcher. J'ai eu une hémorragie et le sang a donné par mon nez et ma bouche qu'il [le patron] a appelé le médecin de nuit. Le docteur a dit que mon travail était trop pénible. Donc, j'ai décidé de terminer<sup>253</sup> mon contrat parce que j'en peux plus. Je suis partie avec ce polonais à Toksyni<sup>254</sup>. Là-bas, le monsieur a tout de suite accepté et je me sens mieux maintenant que sur contrat parce qu'il y a moins de travail et que la vie est meilleure.*

*Je vous adresse mes salutations.*

*Wiktorja Klis<sup>255</sup>*

---

<sup>253</sup> Terme utilisé en polonais, mais ce contrat ne peut qu'être « rompu » en la circonstance. Voir chapitre II.

<sup>254</sup> Nom français aux phonèmes transcrits selon des graphèmes polonais.

<sup>255</sup> Après cette affaire, le ministère de l'Agriculture décide de ne plus donner suite aux demandes de main-d'œuvre étrangère du sieur Quénard.

## Rozalia KLUBA

118.

*Le 30 mai [...]*

*Chère Madame,  
je vous informe que je place mon enfant parce que Anna Choruszka m'a trouvé un travail et elle m'écrit qu'elle va me prendre chez sa Patronne, là où elle est, et j'en suis contente, juste que je sais pas comment faire avec mon patron, conseillez-moi. J'avais demandé à mon patron s'il me reprend ou non et je lui avais écrit une lettre pour demander – s'il me reprend – qu'il vient me chercher, mais j'ai pas eu de réponse. Je vous informe que j'ai pas cotisé à la caisse de maladie. Je vous adresse, et à tout le monde, mes salutations.*

*Rozalia Kluba*

119.

[s.d.]

*Chère Madame la protectrice,  
je vous écris quelques mots pour vous demander conseil. Pour l'enfant, est-ce que je vais recevoir les 100 frs parce que le mois est passé et j'ai rien reçu de ces 100 frs. J'ai payé 200 frs, moi toute seule. La nourrice<sup>256</sup> qui garde mon enfant est allée voir le maire et le maire lui a dit qu'il faut demander à un autre maire ; ils ont peut-être oublié. Je vous prie, Madame la protectrice, de m'aider parce que moi je comprends rien, je sais pas encore parler français. Je vous en prie et si vous apprenez que je vais pas recevoir de soutien, écrivez-le moi pour que je sache à quoi m'en tenir. Je vous adresse, chère Madame, mes chaleureuses salutations.*

*Rozalia Kluba*

---

<sup>256</sup> Dans le texte original, terme transcrit du français selon la graphie polonaise des phonèmes : « *nórystka* ».

## Antonina KOBOS

120.

*Le 31 août 1931*

*Chère Madame ma Protectrice*

*Je vous écris pour me plaindre de mon employeur ; il est méchant et me fait des tracasseries pour que je le quitte car il a pas de quoi me payer ; maintenant que le travail aux champs est terminé, il m'a donné mon congé alors que j'ai pas fini mon contrat car je suis ici que depuis quat' 4 mois<sup>257</sup>.*

*Autrement dit, mon employeur arrête le contrat mais moi j'arrête pas mon travail ; aussi je m'adresse à vous pour vous demander, madame, de me venir en aide car je sais pas quoi faire.*

*S'il vous plait répondez-moi madame ma Protectrice, le plus vite possible car ma tête va exploser de souci<sup>258</sup>. Je vous le demande, les larmes aux yeux, aidez-moi. Peut-être que vous pourriez venir me voir car j'ai beaucoup à vous raconter et je peux pas écrire autant.*

*En attendant, je vous salue chaleureusement et espère une réponse favorable.*

*Avec grand respect et estime*

*Antonina Kobos*

---

<sup>257</sup> À la fois en lettres et chiffre dans le texte.

<sup>258</sup> S'il s'agit du contrat initial, elle a raison, l'employeur n'a pas le droit de le rompre. Voir chapitre II.

## Władysława KOBYLUK

121.

*Le 2 mai 1933*

*Je m'adresse à vous comme à notre protectrice, Mme Duval<sup>259</sup>, pour ma sœur. Elle travaille à Pressigny chez Galijo<sup>260</sup>. Elle y travaille depuis 5 mois et pour ces 5 mois, elle a reçu que 250 frs. Il ne veut pas lui verser le reste<sup>261</sup>. Ma sœur dit qu'elle a plus d'habits pour travailler, aussi je lui en ai acheté avec mon argent car elle en a pas comme il la paie pas. Nos parents nous écrivent de Pologne qu'on leur envoie de l'argent car ils sont pauvres. Ma sœur peut pas, pour le premier mois on lui a retenu 200 frs. Elle coûte tout de même pas autant, en plus j'avais payé la moitié de son voyage pour venir. Je vous demande donc madame notre protectrice ce qu'elle peut faire contre ça. C'est pourquoi je vous écris, moi en tant que sa sœur.*

*Władysława Kobyluk*

*Là quand il y a eu la messe et la confession jeudi à Pressigny, la patronne est allée chercher ma sœur à l'église pour l'obliger à rentrer. Ma sœur s'était déjà confessée mais elle a pas eu le temps de communier parce qu'elle a dû rentrer à la ferme.*

*Ma sœur s'appelle Jadwiga Ciężka.*

*Władysława Kobyluk*

*Cm a la grande guerche  
Par le grande Pressigny  
(I. et L.)*

---

<sup>259</sup> Orthographié ainsi dans le texte.

<sup>260</sup> Sans doute « chez Galliot ».

<sup>261</sup> En français dans le texte.

**122.**

*Le 5 mai 1933*

*Respectable Madame l'Inspectrice,*

*Mon mari a été chez le patron de ma sœur pour demander qu'il la paie, parce que le patron voulait pas, il disait qu'il avait pas d'argent et ma sœur a vraiment besoin de son argent comme je vous l'ai écrit dans ma première lettre. Pas la peine d'envoyer le livret<sup>262</sup> car il est vide, il y a rien d'écrit. Mon mari est allé à Tours, le patron lui a donné quatre cents frs, mon mari a payé le voyage 18 frs.*

*Je vous en prie, réglez ça au plus vite.*

*Salutations pour vous*

*Wła. Kobyluk*

**123.**

*Le 22 mai 1933*

*Chère Madame l'Inspectrice,*

*Vous avez bien fait d'écrire au patron pour ma sœur. Quand le patron a reçu votre lettre, madame l'inspectrice, il a immédiatement donné l'argent, il a donné 200 frs à ma sœur. Il va lui payer le reste ce dimanche. Il a demandé qu'on le laisse tranquille, qu'il paiera tout. Si c'est comme ça, on en reste là. Je vous l'aurais écrit plus vite, mais j'ai eu l'information de ma sœur que dimanche. Dans le Livret de Paye, les choses sont maintenant inscrites comme il faut, il reste la carte que le patron a pas encore rendue à ma sœur.<sup>263</sup>*

---

<sup>262</sup> Voir chapitre II : Livret de Paye.

<sup>263</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

## Marja KOGUT

124.

[s.d.]

*Madame la Directrice,*

*S'il vous plaît Madame d'être assez aimable, je vous le demande le cœur en peine, de bien vouloir passer chez moi parce que moi, je peux plus endurer tout ça. Je vais tomber dans une Maladie tellement la saleté me gagne. Avant midi, j'ai le temps ni de me laver ni de me coiffer, mais je vais d'un travail à un autre encore sans m'arrêter. J'ai pas terminé une chose qu'elle [la patronne] m'en donne une autre à faire. En plus de tout, je me trouve à porter une chemise sale. Dimanche, elle a fait la lessive, mais elle a pas lavé mes affaires et quand moi j'ai voulu les laver dans la semaine, elle m'a pas permis. Avec ça, je mange Jamais à ma faim parce qu'ils mangent que des pois et moi je peux pas manger ça. Aussi, je vous demande madame de venir tout juste à l'heure du déjeuner, et le déjeuner est à 11 et onze heures trente.*

*Chez Moreau Marcel*

*La chaine*

*Varenes Indre et Loire*

*Kogut Marja*

## Marianna KOPROWSKA

125.

*Novembre 1933*

*Chère Inspectrice,*

*Je vous ai pas envoyé la date de naissance parce que vous l'avez notée avant. Mon enfant est né le 21 octobre matin dans les 8 H. Son prénom est Jan Leon<sup>264</sup>, La patronne a rendu le certificat d'allaitement à la mairie du fait que, longtemps, il y avait pas de réponse. Maintenant je voudrais une réponse rapide et les papiers de l'assurance parce que les patrons sont très inquiets et les veulent. Je vous demande vraiment de m'envoyer au plus vite les documents de l'assurance et de régler les choses comme vous savez faire pour que tout soit bien. Je vous adresse mes chaleureuses pensées et vous salue très bas.*

*Maryja<sup>265</sup> Koprowska*

*Est-ce que vous allez tout régler, madame, est-ce que je dois plus faire de démarches ailleurs, écrivez-le moi, madame.*

126.

*4 décembre 1933*

*Chère Madame l'Inspectrice,*

*je Vous informe que mon attestation du médecin d'avant que je vais à l'hôpital, le patron l'a prise pour l'assurance et je sais pas où il l'a mise car il est pas à la maison en ce moment. Je lui ai fait écrire, alors il a écrit qu'il me l'avait donnée. Je lui ai fait écrire une deuxième fois, alors il a répondu qu'il l'avait laissée au bureau de l'assurance. Or bujmier<sup>266</sup> dit que non alors je suis perdue et c'est pour ça que je vous ai pas écrit pendant très long-*

---

<sup>264</sup> Orthographe polonaise pour Jean Léon.

<sup>265</sup> Le prénom d'usage « Maryja » dont elle signe diffère du prénom officiel « Marianna ».

<sup>266</sup> Terme désignant l'employé des assurances.

*temps. Donc, j'ai déjà eu l'argent de l'assurance, 46 francs et 35 centimes pour les journées que j'ai été à l'hôpital et, une deuxième fois, j'ai eu 89 francs, mais je sais pas comment c'était calculé. Aussi, Chère Madame, je sais pas si je vais retrouver cette attestation, aussi je vous demande vraiment d'écrire encore une fois à ma patronne pour cette attestation. Depuis vendredi, j'allait plus mon enfant. Je l'ai nourri au sein pendant 6 semaines, puis je suis tombée malade et quand le docteur est venu, il m'a interdit de nourrir mon enfant au sein ; donc, est-ce que pour ces 6 semaines je vais recevoir de l'argent pour le sein ? Je remets tout entre vos mains, madame, car je sais qu'auprès de vous je périrai pas<sup>267</sup> et je vous envoie mes plus chaleureuses salutations, madame l'Inspectrice et je vous suis toujours reconnaissante.*

*Maryja Koprowska*

---

<sup>267</sup> Tournure de langage biblique en polonais.

## Antonina et Zofja KUBALK

127.

*Le 28 août 1932*

*Aimable Madame*

*Je vous écris pour parler de ma vie en France. Le travail chez le fermier est dur, mais comme on est deux Polonaises, de l'une à l'autre tout se passe gaiement. Le patron est très bon, et la patronne jusqu'à maintenant on pouvait pas s'en plaindre, mais là, elle est devenue complètement insupportable. Elle est tout le temps colère, elle claque les portes, m'adresse plus la parole et j'y comprends rien. Est-ce que c'est qu'elle est pas contente de mon travail ou de moi ? J'ai beaucoup de peine qu'elle dit pas, me crie pas dessus que je fais pas bien, mais qu'elle est juste colère.*

*Je vous envoie mes chaleureuses salutations.*

*Antonina Kubalkówna<sup>268</sup>*

128.

*Le 20 décembre 1932*

*Notre Mère la plus chère*

*Voici, Notre Mère la plus chère que les fêtes de la naissance du Christ, notre Seigneur, approchent et en ce jour de Vigile nos pères et aïeux célèbreront ce souvenir en partageant entre eux l'hostie blanche à la veillée pour rappeler tous les dons que Jésus Christ nous a apportés. Aussi nous, en cette terre étrangère, nous n'oublions pas cette coutume polonaise et nous partagerons l'oplatek<sup>269</sup>. Nous n'avons pas nos parents ici, nous n'avons que toi, notre unique mère. Aussi, en cette soirée de Vigile, nous tendons nos mains pour rompre avec toi l'hostie et te souhaiter de joyeuses fêtes avec du bonheur et le meilleur des succès pour l'année nouvelle.*

---

<sup>268</sup> Voir note 133.

<sup>269</sup> Hostie non consacrée.

*Je te demande aussi, mère, si ce patron me ferait une assurance car l'autre a pas voulu et j'en ai pas.*

*Nous t'envoyons, chère mère, nos vœux les plus chaleureux et se joignent aussi à nous la sœur et le frère Pieślak qui travaillent avec ma sœur.*

*En te respectant, tu es la plus chère des mères*

*Zofja et Antonina Kubalkówna<sup>270</sup>*

---

<sup>270</sup> Voir note 133 (le suffixe ajouté au nom du père est au pluriel).

## Elida KWACZONEK

129.

*Le 20 avril [...]*

*Respectable Madame,*

*Je vous envoie mon certificat que j'ai été à la visite chez l'Accoucheuse et je vous demande Madame de m'écrire combien de temps je dois travailler ici car le Patron me dit que je dois rester jusqu'au 19 mai et je sais pas si je vais pouvoir travailler encore tout un mois. En plus, maintenant, ils me donnent des travaux encore plus durs qu'avant et disent qu'ils vont me payer moins ce dernier mois. Alors, s'il vous plaît Madame, écrivez-moi ce que je dois faire ce mois-ci parce que je vais pas pouvoir travailler jusqu'au bout.*

*Ecrivez au Patron, Madame, que je peux pas aller jusqu'au 19 mai mais au 5 mai, c'est trop dur pour moi de travailler. S'il vous plaît, écrivez-moi Madame, ce que je dois faire.*

*Je vous envoie mes chaleureuses Salutations, Madame.*

*Elida Kwaczonek*

*Chez Mr Chantain  
La chaumelle  
Ferriere Larçon*

## Antonina KWAŚNA

130.

*Le 5 décembre [...]*

*Honorable Madame,*

*J'ose vous avouer timidement que je suis dans un état intéressant. Je veux me plaindre à vous comme vous êtes la protectrice des gens Polonais et on peut dire, Honorable Madame, que vous êtes notre mère. Aussi, pauvre de moi, je me lamente devant vous comme devant ma maman dans un pays étranger. Je voudrais vous demander Honorable Madame, si vous avez la bonté de m'aider dans mon malheureux destin. Je vous en prie Madame daignez m'écrire quand je peux aller à l'hôpital. Je suis déjà dans le huitième mois, ce qui veut dire que j'ai encore un mois. Quand je suis venue chez vous, j'ai pas osé vous l'avouer. Je dois terminer car j'ai très sommeil. S'il vous plaît Madame, répondez-moi parce le temps est déjà court.*

*C'est mon Adresse :*

*Lowart au Gd Verein*

*Yndre-et-Loire*

*Antonina Kvasna*<sup>271</sup>

---

<sup>271</sup> Nom mal orthographié.

## Weronika STASZAK

131.

*Floterie* [s.d.]

*Chère Madame,*

*Je vous écris à cause de ma voisine qui est Chez Dyszarni<sup>272</sup>. Elle y est si mal, ils la maltraitent tellement, la frappent. A la Toussaint, elle est venue chez moi en larmes. Elle avait été battue et rouée de coups de pieds par trois fois déjà. Elle dit qu'elle sait pas pourquoi ils la frappent. Elle avait peur de rentrer, elle disait qu'ils vont la battre parce qu'elle est venue chez moi car ils la laissent aller nulle part. Elle a pas été une seule fois à l'église parce qu'ils l'obligent à travailler. Elle sait pas quoi faire. Elle m'a demandé de Vous écrire pour que vous l'aidiez parce qu'elle va pas tenir là-bas. Pour le petit déjeuner, ils lui donnent que du pain sec et un peu de gruau. Elle a dit plus de choses encore, mais moi j'ai pas compris. Samedi, elle a de nouveau été battue que m'a dit la fille qui garde le bétail, la Française. Elle a dit que Madam Dyszarnia<sup>273</sup>, elle a battu la Polonaise, elle l'a vue qu'elle a pas honte de frapper. Ça suffit pas que les mains font mal à force de travail, que la nuit y'a pas comment se coucher pour pas avoir mal, il faut en plus qu'elle la batte et lui prend sa santé ! Ils sont méchants ici les Français pour les servantes polonaises, il faut tout leur faire, et eux, ils ont pas le courage de travailler.*

*Je vous écris aussi à cause du Journal parce que le huit novembre et le Quinze, je l'ai pas reçu vu que l'adresse est mauvaise ; sur plusieurs numéros y'avait écrit (Alube) et seulement après, au crayon, on a ajouté Loire au lieu de Indre et Loire.*

*Je termine cette lettre et je vous adresse mes salutations et vous baise les mains et pardonnez-moi si quelque chose est pas bien.*

---

<sup>272</sup> Chez Décharnies ?

<sup>273</sup> « Madame », en français est orthographié sans « e », tandis que le patronyme a reçu un suffixe féminin polonais.

*J'écris et il est tard dans la Nuit et j'ai sommeil.  
Avec respect*

*Weronika Staszak*

*Mon adresse :  
Weronika Staszak  
a la Floterie  
Com. Monnaie  
(Indre et Loire)*



## V. Une histoire d'infanticide

Maryla LAURENT

Les dossiers nominatifs établis par Julie Duval restent toujours fragmentaires. Ils signalent une situation de crise dans la vie d'une ouvrière agricole. La répétitivité de certaines questions indique les soucis les plus fréquents rencontrés par ces Polonaises dispersées dans la campagne française.

Les grossesses non désirées sont l'un des thèmes récurrents qu'elles aient été la conséquence de la violence des uns ou de la vulnérabilité des autres, de relations consenties ou contraintes. Il serait évidemment hasardeux d'établir des statistiques, ne serait-ce que, quand tout allait bien, aucun échange épistolaire n'intervenait. L'intérêt de ces lettres est dans l'information authentique qu'elles nous livrent sur la manière dont les jeunes femmes et leur entourage vivaient les choses.

L'un de ces dossiers nominatifs ne renferme que trois courtes missives sans intérêt significatif d'une ouvrière nommée Marjanna Chodara<sup>274</sup>. La première n'est pas datée, mais une lecture attentive autorise à affirmer qu'elle précède la tragédie ou du moins sa découverte puisque nous savons que l'aumônier venait à Tours pour les fêtes de fin d'année.

Chère Madame,

Merci beaucoup de m'avoir donné une bonne place je suis très bien ici chez ces polonais, j'ai trois cents francs par mois et tout va bien pour moi et maintenant je vous demande quand un aumônier polonais sera à Tours. Merci de me l'écrire parce que j'irai pour me confesser. Je vous en prie de me le dire. Je vous remercie pour tout. Au revoir respectable Madame,

Marjanna Chodara

---

<sup>274</sup> ADIL, 10 M 129.

Les deux lettres suivantes ne font aucune allusion à la découverte du corps du nourrisson ou à l'arrestation de l'ouvrière en janvier 1932. À l'automne, Marjanna écrit à l'inspectrice dans un style extrêmement âpre. Elle semble avoir oublié que Julie Duval l'a tirée d'un très mauvais pas en février. Un mois plus tard, la tonalité de sa lettre est très différente. A-t-elle été rappelée à plus d'égards envers l'inspectrice ? Le sujet reste le même, elle veut quitter la métairie de Ferme Neuve où elle avait été reprise à sa sortie de la maison d'arrêt.

31 octobre 1933

Chère Madame,

Je vous informe que je me suis trouvé un travail à Santyno<sup>275</sup>, aussi je pourrais partir, aussi j'attends une lettre de vous et j'en peux plus d'attendre. Aussi je vous demande madame de me répondre parce qu'à cause de vous, je ne peux pas partir. Je vous salue Madame. Avec respect

Marja<sup>276</sup> Chodora

Je vous demande de me répondre tout de suite. Le 5 novembre, je pars avec toutes mes affaires.

24 novembre 1933

Chère Madame l'Inspectrice!

Je demande à Madame d'avoir la gentillesse de chercher le contrat par lequel je suis venue en France parce que j'en ai besoin pour le changement de ma carte d'identité et que moi je l'ai pas parce que quand j'étais sous contrat le patron me l'a prise et me l'a pas rendue. Peut-être, que vous savez, aimable Madame, qu'actuellement il est nécessaire. Aussi, je vous demande, aimable Madame, d'avoir la gentillesse de le chercher pour moi au plus vite.

Je pense que vous rejetterez pas ma demande, Madame, et je vous en remercie par avance.

Je me mets sous votre protection, Madame, et je vous adresse l'expression de mon respect.

Je signe avec respect<sup>277</sup>

---

<sup>275</sup> Orthographe phonétique polonaise d'une localité française.

<sup>276</sup> Marjanna devient Marja, les deux formes du prénom « Marie » sont écrits avec l'orthographe polonaise d'avant la réforme de 1936.

Ce sont les autres pièces qui méritent d'être lues et, pour celles qui le nécessitent, traduites du polonais. Elles dévoilent ce qui se passa entre les courriers que Marjanna Chodora adressa à Julie Duval. La première est une coupure de journal qui relate « L'infanticide de Pouillé<sup>278</sup> ». Voici les grandes lignes de cet article :

#### L'infanticide de Pouillé.

Le 17 janvier, vers 8 heures du matin, M. Jean Pacek, de nationalité polonaise qui, avec l'aide de son frère exploitée à Pouillé (Loir-et-Cher), la propriété de la « Ferme-Neuve », dont il est le métayer<sup>279</sup>, procédait avec son personnel à l'enlèvement de la glace d'une mare qui se trouve à proximité de la maison d'habitation. Son attention fut, soudain, attirée par la vue d'un objet assez volumineux qui apparut à la surface de l'eau et qui n'était autre que le cadavre d'un enfant nouveau-né. [...] la veuve Chodora<sup>280</sup>, née Maryanna Szewczyk, 36 ans était partie brusquement sans aucune raison pour se rendre chez son beau-frère qui demeure à Mousson, dans les Ardennes<sup>281</sup> [...] dans la chambre occupée par la femme Chodora, on ne tarda pas à découvrir des vêtements ensanglantés ayant appartenu à la domestique polonaise. [...] Le métayer déclara que son employée était entrée à son service le 22 juin 1932. C'était une laborieuse et il se montra toujours satisfait de son travail. Il n'avait jamais remarqué un écart de conduite de sa part. [...]. Les gendarmes apprirent que la domestique avait eu un ami à Tours avant de venir à Pouillé. Le docteur Vézin, médecin légiste, qui s'était transporté dans la soirée de la macabre découverte pour procéder à l'autopsie du cadavre put établir que l'enfant était venu à terme et

---

<sup>277</sup> Lettre non signée. Voir note 124.

<sup>278</sup> Pouillé est à proximité de Saint-Aignan dans le département du Loir-et-Cher. Officiellement, Julie Duval est chargée des ouvrières agricoles de l'Indre-et-Loire.

<sup>279</sup> Sur le recrutement de métayers polonais avec leur famille dans le cadre de la « colonisation agraire », voir Janine PONTY, *Polonais méconnus, op. cit.*, pp. 240-243.

<sup>280</sup> L'orthographe des nom et prénom varie selon les documents, nous tenons pour correcte l'inscription de Julie Duval.

<sup>281</sup> Il s'agit plus vraisemblablement de la commune de Mouzon située près de Sedan.

né viable. Il releva des traces de contusions assez fortes provenant de chocs au ventre, sur la poitrine, sur la tête et au côté gauche du corps. [...]. La polonaise reconnut qu'elle avait eu un enfant le 19 novembre, mais qu'elle ne l'avait pas tué. « J'ai déjà trois enfants, cela m'aurait été bien égal d'en avoir un de plus », déclara-t-elle. [...] les meilleurs renseignements ont été fournis sur l'inculpée par les différentes personnes qui l'employèrent et au cours de l'instruction, elle produisit une impression plutôt favorable. [...]. Le Tribunal correctionnel de Blois l'a condamnée à deux mois de prison avec sursis.

Une autre pièce du dossier est le Permis de communiquer, en présence du gardien, avec la détenue en préventive à la maison d'arrêt de Blois établi au nom de Julie Duval et daté du 12 février 1933. Une autre encore datée du 21 février est signée par Pierre Chautemps, avocat au barreau de Blois. Il informe l'inspectrice de la mise en liberté provisoire de Marjanna Chodara et surtout lui adresse ses remerciements car, écrit-il, « c'est vous qui avez trouvé le patron indispensable ». En effet, l'ouvrière est réembauchée par le métayer polonais chez lequel elle travaillait précédemment.

Cet employeur se nomme Jan Pacek. Les lettres qu'il adresse en polonais à Julie Duval contredisent sa déclaration au juge quand il affirmait n'avoir « jamais remarqué aucun écart de conduite ». Bien au contraire, il insiste sur la naïveté de son employée plus toute jeune, mais qui voudrait à tout prix se marier.

La question de la paternité reste aussi secondaire que non éclaircie. Dans la première de ses lettres, Pacek déclare que Marjanna affirmait que ses enfants en Pologne étaient morts. Dans une autre, traduite ici, il écrit qu'un frère les élève au village, en Pologne. En fait, il reproche surtout à Marjanna sa sottise : aurait-elle avoué que son enfant était mort qu'elle aurait été aidée efficacement ! Il y a mieux que « de jeter le nourrisson dans une mare où le bétail vient boire »<sup>282</sup>. Marjanna aurait au moins pu parler à Mme Pacek de sa grossesse, les deux femmes travaillaient souvent ensemble, mais « personne ne savait rien »<sup>283</sup> ! « Elle est

---

<sup>282</sup> Jean Pacek, 24 janvier 1933.

<sup>283</sup> *Ibid.*

arrivée assez forte en juin, elle est repartie pareil, cela se voyait pas comme chez les autres femmes »<sup>284</sup>.

Sur l'insistance de l'inspectrice, l'ouvrière qui avait au préalable quitté sa place, peut-être pour fuir, ou, à l'en croire, pour rejoindre sa sœur mariée dans la région des Ardennes, est réembauchée. Se rendre service entre Polonais est une chose, mais le métayer n'oublie pas pour autant de baisser la rémunération.

Il apparaît dans le corpus des lettres que les salaires mensuels sont de 180 frs ou de 200 frs et les jeunes femmes s'en plaignent. Dans la lettre non datée, Marjanna parle de 300 frs, ce qui est beaucoup. À son retour contraint à la Ferme Neuve son salaire a baissé.

Voici le texte de la première lettre de Jean Pacek où, de la main de Julie Duval est inscrit « Merci !! » souligné deux fois. Les deux autres courriers de cet employeur reprennent les mêmes éléments avec de rares variantes.

La Ferme Neuve, le 14 février 1933

Chère Madame,

En réponse à votre lettre du 12 février 1933 et à votre coup de fil concernant madame Chodara Marjanna.

Quand vous avez rendu visite en détention à Madame Chodara, l'avez-vous interrogée sur son argent ?

Le jour de son départ, je lui ai versé un salaire de près de 900 frs que je lui devais pour son travail, alors qu'elle partait chez sa sœur dans le département des Ardennes. Naturellement, elle n'a pas pu dépenser tout cet argent pour payer son train et les frais du quotidien. Aussi, je crains que les deux hommes qui l'accompagnaient dans les Ardennes lui aient extorqué cet argent car c'étaient deux fainéants. En plus, l'un d'eux lui promettait le mariage, raison pour laquelle elle a quitté chez moi. Ce gars plaisantait avec elle, lui donnait du « ma petite Mania, ma petite Mania »<sup>285</sup> et elle, elle le croyait. Et voilà le résultat ! Si elle était restée chez moi, tout ce qui lui est arrivé n'aurait pas eu des conséquences pareilles<sup>286</sup> parce qu'au moment de la décou-

---

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> Diminutif polonais de Marjanna.

<sup>286</sup> Le départ de Marjanna a été considéré comme une fuite après infanticide.

verte de ce pauvre enfant par mon frère, j'aurais appelé Marjanna pour l'interroger. Elle m'aurait dit que c'était son bébé, je l'aurais alors conseillée comment l'enterrer pour qu'il ne soit jamais plus découvert.

Je ne me doutais pas que, dans la *mare*<sup>287</sup>, ce pouvait être son petit, ça ne s'était pas vu qu'elle était enceinte. Je pensais que ce nourrisson avait été jeté là par une femme inconnue et que cela pouvait se trouver révélé à un moment ou un autre. Comme c'était sur mon terrain, je pouvais être inquiet. J'ai donc été obligé d'informer la gendarmerie. Et la gendarmerie a poursuivi Marjanna et elle, elle a tout de suite avoué.

Je ne peux rien lui reprocher quant à son travail. C'est juste une femme trop bête. Elle sait parfaitement qu'elle a 3 enfants en Pologne pour lesquels la vie est difficile même si c'est son frère qui les élève. Elle aurait dû réfléchir en Mère de famille et ne pas donner à son gars des 50 frs pour ses beuveries. En plus, après, il se moquait d'elle qu'elle est bien sotte ! N'aurait-il pas mieux valu qu'elle envoie ces 50 frs à ses enfants. Elle aurait fait meilleur usage de son argent car ses enfants en auraient profité et pas ce chenapan qui l'a bu pour ensuite se moquer d'elle avec d'autres. A cause de tout ça, je suis persuadé que les 900 frs ont été détournés. Comme l'écrit le frère de Marjanna, elle est venue en France pour travailler et économiser, pas pour laisser filer un argent durement gagné.

Tout ça ne serait pas surprenant chez une jeune fille, mais une femme adulte qui a été mariée et sait donc ce que fait un homme !

Au téléphone, je vous ai promis, Madame, et je la reprendrai donc. Je ne le fais que par égards pour vous et pour le bien de ses enfants. Mais je vous en prie, lorsque vous la verrez en prison avant sa mise en *liberté provisoire*<sup>288</sup>, demandez-lui de ne plus se mettre dans l'état dans lequel elle est arrivée chez moi l'an dernier, et de ne plus recevoir d'hommes dans sa chambre comme ça arrivait dernièrement. Que je n'aie pas d'ennuis une deuxième fois !

Quand je suis allé au *Tribunal à Blois*<sup>289</sup> pour le jugement, j'ai oublié de lui donner la lettre de son frère qui est arrivée le jour

---

<sup>287</sup> En français dans le texte.

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> *Ibid.*

de l'enquête et que les gendarmes ont ouvert pour me demander de la leur lire et traduire.

Pour ce qui est du contrat, je vais inscrire 200 frs par mois. Quant à la payer, je paierai 250 frs par mois. Comme vous le savez, le salaire inscrit sur le contrat ne peut pas changer alors que mes revenus changent.

Mes voisins ne paient plus tant. Quand nous, on veut vendre quelque chose, les prix n'arrêtent pas de baisser.

Donc, dans le contrat, je mets 200 frs et je lui paie momentanément 250 frs. Au moment des foins et de la moisson, comme les jours sont plus longs et le travail plus difficile, je lui donnerai une augmentation pour qu'elle gagne comme avant si elle travaille comme avant.

Recevez, Chère Madame, mes cordiales salutations, je vous souhaite d'avoir toujours de bons résultats au travail, respectueusement.

Pacek

La relative indulgence dont bénéficie Marjanna peut nous étonner. Les années 1930 sont en effet marquées par une forte crainte de dépopulation et l'avortement est alors fortement criminalisé. Passible de la peine de mort selon le code pénal, l'infanticide donne lieu à des verdicts souvent modérés mettant en avant l'âge de l'inculpée, son statut de victime autant que de coupable. C'est souvent la préméditation, la présence de complices, la méthode qui aggravent la peine. L'indulgence des jurys n'est pas celle de la communauté villageoise. Ici on peut émettre l'hypothèse que le cadre de l'affaire : une femme polonaise et non française, un employeur polonais et l'action de Julie Duval favorisent la faible pénalisation. L'isolement, le statut d'étrangère et de mère de famille « âgée » jouent peut-être en sa faveur montrant encore une fois combien cette situation migratoire doit être analysée dans son contexte particulier, celui d'un monde rural qui fonctionne sur l'interconnaissance et n'intègre pas ses « oiseaux de passage » même lorsqu'ils sont déviants<sup>290</sup>.

---

<sup>290</sup> Sur la criminalité féminine et ses peines, voir Christine BARD, Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT, Jacques-Guy PETIT, *Femmes et justice pénale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2002 ; Frédéric CHAUVAUD,

# PERMIS

A *Messe Jules Guiral*  
porteur du présent, le communiquer, sous la surveillance d'un gardien,  
avec la nommée  
*Chodara Mariama*  
détenu dans la maison d'arrêt de cette ville, à la charge de se  
conformer aux règlements.

Blois, le *11 février* 1953.

Le Juge d'Instruction,



*[Signature]*

*Permis de visite à la Maison d'arrêt*

---

Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables, les femmes devant la justice (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2009.

PIERRE CHAUTEUPS

21-2-1933

AVOCAT DU BARREAU DE TOURS

14, RUE DE LA GRANDIERE

TOURS (I.-&-L.)

TELEPHONE 5-02

Chère Madame,

Bien que vous soyez peut-être déjà au courant, je suis heureux de vous informer qu'à la suite de la demande en liberté provisoire que j'ai faite, Monsieur le Juge d'Instruction de Blois m'a donné satisfaction.

Dans ces conditions, Marianna Chodara doit être actuellement chez M. Racek et je suis heureux de vous en remercier puisque c'est vous qui avez trouvé le patron indispensable.

Croyez, Chère Madame, à mes sentiments très respectueusement cordiaux,



Pierre CHAUTEUPS

Madame Julie DUVAL. 86, Avenue de Grammont. TOURS.

*Lettre du 21 février 1933 de maître Pierre Chautemps,  
avocat de Marianna Chodara, à Julie Duval*



## VI. Reconstitution épistolaire

Monika SALMON-SIAMA

Władysława Idczak<sup>291</sup>, née en Pologne dans le hameau de Gajęcice situé un peu au nord de Częstochowa, arrive en France le 14 juin 1931. Elle a alors 21 ans. C'est une paysanne à la peau halée par le soleil et le grand air. À cette époque, la France recrute des ouvrières en Pologne, mais elle veut des filles fortes et en bonne santé. Władysława passe l'examen médical sans souci. Elle peut rejoindre le train où d'autres femmes sont prêtes à partir au loin, vers un pays inconnu pour gagner leur pain et celui de leurs proches. Son cœur tremble d'impatience et d'angoisse. La route sera longue, la destination incertaine, difficile à imaginer pour qui n'a connu que sa région natale, jamais lu de livres ou vu de films. Władysława emporte peu de choses du pays qu'elle quitte. Le baluchon qu'elle serre contre elle contient quelques affaires de première nécessité, une photo de ses parents, une petite croix en bois qui l'aidera à tenir dans l'adversité. Rêve-t-elle d'une vie meilleure ? Sans aucun doute. Les femmes qu'elle rencontre durant le trajet partagent ses espoirs. Certaines, mariées, ne cessent de prier tout bas, elles regrettent déjà leur décision alors que le train quitte à peine le territoire polonais. Le cœur serré et les mains moites, elles savent déjà que la séparation leur pèsera. Les plus résignées sont les veuves qui ont laissé leurs enfants au village à la charge d'un parent. Elles, elles n'avaient vraiment pas le choix. Tel est le cas de Barbara Mayer<sup>292</sup> qui a 25 ans et laisse un petit garçon de 5 ans à Dubkowicz dans la région de Tarnopol. Le travail sera difficile pour elle. L'inspectrice notera dans son dossier « Elle pleure et se plaint. Je vois qu'elle est simplement très sensible et n'a jamais servi. A peur de son patron. J'espère que les choses

---

<sup>291</sup> ADIL, 10 M 123, Władysława Idczak, dossier choisi parmi ceux constitués par Julie Duval en raison de son importance : plus de cinquante lettres de l'ouvrière et un très grand nombre d'autres écrites par divers intervenants.

<sup>292</sup> ADIL, 10 M 130, dossier établi par Julie Duval.

s'arrangeront ». Ainsi en est-il aussi d'Anna Lewicka<sup>293</sup> qui a quitté la Galicie orientale en y laissant cinq garçons et deux filles au hameau de Próchniszczce. À 44 ans, devait-elle être désespérée ! Elle tombe vite malade. Qui plus est la poste égare le maigre mandat envoyé à ses enfants. Dans une lettre du 20 août 1932, Julie Duval adresse réclamation :

Madame la Receveuse, j'ai recours encore à votre obligeance. L'ouvrière Lewicka a envoyé le 30 avril dernier un mandat de 230 frs en Pologne. Cet argent n'est jamais arrivé à destination. Le récépissé porte le n°78. Vous seriez bien aimable de faire les réclamations nécessaires pour que cette pauvre fille puisse obtenir le remboursement de cette somme [...]<sup>294</sup>

Ignorante du français, Anna est également totalement analphabète, l'inspectrice écrit pour elle à son fils aîné Wasyl. La réponse de ce dernier livre un tableau cruel de la pauvreté de cette famille :

[...] Nous sommes 7 enfants. Je suis l'aîné, le plus jeune a 4 ans. Notre père nous a laissé 50 ares de terre et une petite mesure. Il est impossible d'en vivre [...] Les petits vont d'une chaumière à l'autre pour demander de la nourriture [...] Dans les champs, le maïs a peu donné car trop tardif, la grêle s'est abattue sur le seigle et c'est la misère. Aucun revenu, personne ne propose de travail.

J'embrasse et je salue Mère affectueusement. J'adresse mes salutations à Madame Duval et je la remercie pour sa lettre. Je lui serai reconnaissant de nous écrire de quoi souffre Mère et [de lui dire] qu'elle rentre dès qu'elle ira mieux. [...]<sup>295</sup>

Franchir la frontière n'est pas le défi le plus difficile à relever, mais le voyage est plein de risques pour une femme, surtout quand elle se trouve en mauvaise compagnie. Un récit publié dans *Mémoires d'émigrés polonais* rappelle que celle qui a subi la

---

<sup>293</sup> ADIL, 10 M 131, dossier établi par Julie Duval.

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> Wasyl Lewicki, 3 juillet 1931. Lettre envoyée du hameau Próchniszczce dans le canton de Kolomea.

violence masculine aura en outre droit au mépris. Un mineur originaire de Silésie confie avec de lourds sous-entendus :

Le départ eut lieu le 26 août 1925 de Mysłowice vers Toul [...] Au cours du voyage bien des choses arrivèrent, y compris des plus indécentes. A Toul, une jeune fille appela à l'aide, mais personne ne la secourut car elle ne l'avait pas mérité en cours de route. Je la rencontrai cinq ans plus tard chez des gens et je lui fis comprendre que je savais ce qui lui était arrivé pendant le voyage vers la France, elle a filé vite fait [...] <sup>296</sup>

À l'arrivée en France, certaines femmes sont dirigées vers des régions où les travailleurs polonais vivent nombreux ; d'autres, moins chanceuses sont placées dans des exploitations agricoles parmi des paysans dont elles ne connaissent pas la langue et où personne ne parle la leur. Władysława se trouve ainsi isolée à la Belle Jonchère, commune de Veigné en Indre-et-Loire. Elle fait très vite l'expérience de cette solitude où elle oscille entre l'ennui par manque de toute distraction et le désespoir. À quel point c'est difficile à vivre, une autre ouvrière, Jadwiga, le rapporte dans l'une de ses lettres :

[...] Ciel, quel péché ai-je commis pour connaître un sort si amer. Je n'entends pas un seul mot de polonais. Si encore on pouvait se reposer un peu le dimanche, si ce jour était un peu moins chargé. Je demande à Dieu pour de ne pas devenir folle. Je prends tout tellement à cœur, que je ne dors ni ne mange. Depuis que je suis là je n'ai pas entendu un seul mot dans ma langue. Je vous baise la main, et je vous supplie de me répondre, qu'au moins ce papier inerte me dise les mots que je peux comprendre. <sup>297</sup>

Władysława a pourtant de la chance, l'inspectrice chargée de son secteur est une femme d'origine polonaise, Julie Duval, à

---

<sup>296</sup> *Pamiętniki emigrantów* [Mémoires d'émigrés polonais], Varsovie, Instytut Gospodarstwa Społecznego, 1939, p. 403.

<sup>297</sup> ADIL, 10 M 120, extrait du rapport de Julie Duval au comité d'aide et de protection des femmes étrangères employées dans l'agriculture, janvier 1931, p. 4.

laquelle elle peut se confier. La découverte d'un monde où les gens ne parlent que le français appartient à ce que, dans leur naïveté, beaucoup de ces paysannes polonaises n'avaient envisagé. « Est-ce qu'il y a pas du tout de gens polonais par ici ? » interroge peu après son arrivée en Indre-et-Loire l'une d'elles<sup>298</sup>. Désormais, elles sont méfiantes : « Cet aumônier, comprend-t-il le polonais, je voudrais aller me confesser pour Noël », interroge Władysława en octobre 1931. Dans la même lettre, elle recourt à l'inspectrice par deux fois comme à une interprète. D'une part, parce qu'elle a des règles douloureuses et voudrait que le médecin lui prescrive un médicament, mais comment expliquer cela quand on ignore la langue ? D'autre part, pour que l'inspectrice lui évite les moqueries et les harcèlements des ouvriers du domaine où elle est placée :

Je me plains pas du travail, mais de ces gars français. Je vous demande, Madame, d'écrire à mon patron pour lui dire que les gars ici me font la vie dure, ils se moquent de moi, ils me traitent de « putain », j'en peux plus, je leur adresse pas du tout la parole. Cela fait 6 mois que je suis ici, les patrons sont des gens très bien [...].<sup>299</sup>

Dans une lettre antérieure, elle se plaignait déjà des garçons de ferme :

[...] il y beaucoup de gars ici, ils m'en font voir, je pleure, je ne peux rien dire parce que je sais pas parler [le français] s'il vous plaît, écrivez au patron, Monsieur et Madame sont très bons. Je m'adresse à vous car, pauvre orpheline, j'ai personne et ces gars se moquent de moi à chaque repas [...].<sup>300</sup>

Julie Duval annote sur cette lettre « 16-7-31, écris au patron faire cessez cela ». Le dossier réuni par l'inspectrice signale que Władysława se sent « orpheline » en France ; en Pologne, elle a

---

<sup>298</sup> Paulina Irat, [s. d.]

<sup>299</sup> Władysława Idczak, octobre 1931.

<sup>300</sup> *Ibid.*

toujours son père et sa sœur Leonarda<sup>301</sup>. Les lettres des patrons classées dans ces archives montrent qu'ils sont soucieux des jeunes femmes qu'ils emploient. Ainsi madame Évin interroge-t-elle l'inspectrice :

Veigné, le 12 août 1931

Madame Duval

Je viens vous demander un petit renseignement, la jeune fille que j'ai, elle a été convoquée pour une réunion le samedi 15 Août à Tours, et elle serait de retour le Dimanche.

Madame, moi je demande pas mieux qu'elle y aille, mais je veut savoir si cela est sérieux, où couchera-t-elle. Ce Monsieur me prie de l'envoyé, il abite 6 rue du cygne Tours [...].<sup>302</sup>

Indéniablement Władysława ne laisse pas les hommes indifférents. Elle sait que sa jeunesse est un atout, elle rêve de sa propre maison où ses enfants grandiront un jour et où personne ne lui donnera plus d'ordres. Dans sa vision de l'avenir, il y a de la place pour des vaches, des poules, des pommes de terre et des betteraves, mais les animaux seront les siens et les légumes aussi. Être chez soi n'a pas de prix. Władysława retrouve le sourire quand elle y pense. Elle veut vivre pleinement. Le travail ne lui fait pas peur, mais elle voudrait qu'il paye.

Władysława a l'avantage de se trouver dans une bonne maison. L'expérience n'est pas la même pour toutes les filles malgré le désir de réussir qu'elles ont en partage. Le placement chez les agriculteurs se fait au fur et à mesure de leurs demandes, il n'est pas conditionné par les profils ou les capacités individuelles. Seule Julie Duval s'en inquiète, parfois. Les ouvrières plus chanceuses se retrouvent dans les maisons connues pour leur gentillesse et le bon traitement qu'on y réserve au personnel, les autres sont placées dans des exploitations plus ou moins modestes où la besogne

---

<sup>301</sup> Władysława réussira à faire venir cette sœur en France en 1933 avec l'aide de l'inspectrice qui lui trouve une place à la ferme voisine. En conflit avec ses patrons, Leonarda Idczak quittera son premier emploi au bout d'un an pour, toujours grâce à Julie Duval, un travail au Centre maternel de Bourdigal.

<sup>302</sup> Fautes d'orthographe telles que dans la lettre.

attendue de l'ouvrière est pénible. Ainsi Antonina n'hésite pas à demander à l'inspectrice « une place, dans une bonne ferme<sup>303</sup>, une grande, pour que le Monsieur soit riche car chez le pauvre je suis pas bien, je peux plus y servir car ça va vraiment mal [...] »<sup>304</sup>

Certaines malheureuses sont vite débordées par les longues heures de besogne épuisante au point qu'elles assimilent leur séjour en France à la déportation en Sibérie, à ces travaux forcés qui hantent l'imaginaire polonais lourd de son histoire. Certaines telle Wiktorja Klis, se révoltent :

Quand à 21 heures 30, j'ai fini de traire les 14 vaches, j'avais plus de forces et elle [la patronne] m'a ordonné de traire les chèvres. Je lui ai dit que j'en pouvais plus parce que j'avais mal aux mains et que je tenais plus debout. Alors, elle m'a attrapée et m'a poussée.<sup>305</sup>

Elles sont nombreuses à être ainsi exploitées. Julie Duval ne manque pas de le signaler dans ses rapports évoquant l'exemple de « la fille qui a un travail au-dessus de ses forces, est exténuée et on a des symptômes. Elle a 8 vaches à traire et à soigner ; 15, 20 brouettes de fumier à traîner chaque jour, etc. »<sup>306</sup>. Certaines femmes s'effondrent mentalement, d'autres rêvent de retourner au plus vite dans leur pays à l'odeur sucrée du *makowiec* [gâteau au pavot] et des *paczki* [beignets]<sup>307</sup>. Elles n'arrivent plus à lutter contre cette envie de retour qui les hante, elles idéalisent le hameau dont la pauvreté les a contraintes à l'exil. Et il y a ce regard dur des patronnes qui voient en elles une rivale et que la jalousie ronge face à la jeunesse débordante de leurs employées, notamment lorsque ces dernières subissent les assauts du mari :

---

<sup>303</sup> En français dans le texte.

<sup>304</sup> Antonina Juszcak, 9 mars 1935.

<sup>305</sup> Wiktorja Klis, 21 juin 1931.

<sup>306</sup> Julie Duval, rapport du 31 janvier 1931, p. 4.

<sup>307</sup> ADIL, 10 M 129-132, quatre liasses de dossiers nominatifs de femmes immigrées ayant quitté le département ; 10 M 133, dossiers nominatifs de femmes immigrées décédées ou placées dans des asiles.

[...] et le vieux père m'a entreprise quand j'ai sorti les vaches. Il est venu et il m'a appelée alors je suis allée, mais je savais pas pourquoi car je comprends pas [le français]. Alors il m'a attrapée à la taille pour m'embrasser, moi je me suis débattue et sa femme est arrivée pour me frapper sur la tête avec un bâton, et sur les jambes aussi. Elle m'a mise tout en sang, la tête me faisait très mal, j'avais des coupures aux jambes ; et moi je suis complètement innocente, je ne veux pas me déshonorer, je suis venue en France pour gagner de l'argent pour vivre, pas pour faire la pute.<sup>308</sup>

Parfois pourtant les hommes seraient plus accessibles à de la pitié pour ces filles étrangères selon Julie Duval, étant donné qu'ils ont tous fait la guerre, mais cela ne facilite pas les relations avec la maîtresse de maison :

Le patron est très bon, et la patronne jusqu'à maintenant on pouvait pas s'en plaindre, mais là, elle est devenue complètement insupportable. Elle est tout le temps colère, elle claque les portes, m'adresse plus la parole et j'y comprends rien.<sup>309</sup>

Ces conditions difficiles amplifient considérablement la nostalgie des immigrées. Le souvenir des proches et du pays natal devient la source d'un désespoir qui mène parfois à l'effondrement et à l'aliénation. Pourtant le retour est difficile sinon impossible dans la campagne polonaise trop miséreuse. « Mon contrat se termine le ..., mais il me semble qu'il faudra rester plus longtemps car où aller sinon... »<sup>310</sup>, réfléchit pleine de tristesse Stefania Bądek.

Les lettres que reçoit l'inspectrice contredisent l'opinion qui prévaut en Indre-et Loire selon laquelle les ouvrières de cette nationalité seraient « fortes comme des chevaux et le gros travail ne leur nuit point »<sup>311</sup>. Elles ont des attentes d'hygiène et de nourriture qui ne sont pas celles que le paysan français leur reconnaît volontiers. Par exemple l'une d'elle demande-t-elle à

---

<sup>308</sup> Józefa Kapusta, le 26 [...].

<sup>309</sup> Antonina Kubalk, 28 août 1932.

<sup>310</sup> Lettre du 2 janvier 1932.

<sup>311</sup> Julie Duval, rapport du 23 mai 1933.

Julie Duval d'intervenir, de venir vérifier à l'heure du repas dans quel état elle est, mais aussi ce qui est servi :

[...] je me trouve à porter une chemise sale. Dimanche, elle a fait la lessive, mais elle a pas lavé mes affaires et quand moi j'ai voulu les laver dans la semaine, elle m'a pas permis. Avec ça, je mange Jamais à ma faim parce qu'ils mangent que des pois et moi je peux pas manger ça. Aussi, je vous demande madame de venir tout juste à l'heure du déjeuner, et le déjeuner est à 11 et onze heures trente [...].<sup>312</sup>

Quand, elles parlent d'« ennui », ce n'est pas par manque de travail, mais par absence de distraction. La vie dans les campagnes polonaises étaient scandée de fêtes, parfois juste religieuses – mais aller à l'église, c'était déjà rencontrer des gens et parler, échanger ne serait-ce que des commérages. En Indre-et-Loire, le rythme est différent, les repères antérieurs sont perdus, il faut du temps pour s'adapter aux nouveaux. Or, ces jeunes femmes désirent s'habiller, s'amuser, voir du monde. Oublier le dur labeur. Il n'est pas rare qu'elles veuillent s'acheter au moins un nouveau ruban sinon un nouveau col pour leur unique manteau... Le désir de se sentir belles et de rester dignes ne connaît pas de frontières.

Władysława fait partie des battantes. Ses patrons sont à peu près satisfaits d'elle, « la jeune fille est pleine de bonne volonté »<sup>313</sup>, même si « elle manque totalement d'adresse pour les travaux délicats de la couture, par exemple »<sup>314</sup>. Après sa visite, Julie Duval note dans son dossier : « maîtres bons, la nourriture bonne et chambre également »<sup>315</sup> C'est l'argent qui préoccupe le plus Władysława :

Je sais que ce sont des gens bons, mais ils me paient comme ils m'avaient payé au début, [...] ils me font du tort, c'est pour ça

---

<sup>312</sup> Marja Kogut [s.d.].

<sup>313</sup> Mme Évin, 16 décembre 1931.

<sup>314</sup> *Ibid.*

<sup>315</sup> Note de Julie Duval du 25 juillet 1931. Les mêmes propos reviennent fréquemment dans les lettres de Władysława après son installation à Veigné (lettres de juillet-août 1931).

que je vous demande un livret de paye pour noter ce que je gagne réellement [...]»<sup>316</sup>

Les relations économiques sont âpres. Dès l'embauche, madame Évin écrivait à l'inspectrice :

Nous estimons pouvoir la payé 180 francs par mois soit 2160 l'an, une jeune fille comme elle se payait avant la guerre 300 frs l'an cela donne environ 7 fois le prix d'avant guerre ce qui est bien au-dessus du coefficient actuelle de la vie, qui n'est que de cinq et encore bien au-dessous pour ce que nous vendons.<sup>317</sup>

Un sou est un sou à la campagne. Sortir de l'argent à la fin du mois est une difficulté constante pour l'agriculteur inquiet des récoltes. Le sujet revient dans la majorité de lettres que reçoit Julie Duval : « il [le patron] nous doit encore trois mille 3000 francs »<sup>318</sup> ; « mon contrat s'est terminé le 13 juin et ils [les patrons] m'ont toujours pas payé ce qu'ils me doivent : ni le 13 mai ni le 13 juin, pour ces deux mois ils y pensent même pas »<sup>319</sup> ; « Le patron m'a pas encore payée, il dit qu'il va le faire quand je vais partir. Elle [la patronne], elle est pire que le diable, c'est plus supportable. Elle dit que je mange une livre de pain »<sup>320</sup> ; « le Patron chez qui je travaille veut pas me payer. Je lui ai déjà demandé mon argent trois fois. Je travaille chez lui depuis 9 mois et il m'a rien donné »<sup>321</sup>.

Aider les proches restés au pays, faire des économies constitue l'objectif de ces immigrantes. « [...] j'ai pas peur du travail, je suis venue pour travailler. Et si y'a pas de travail alors je demande à rentrer chez moi »<sup>322</sup> rappelle une jeune fille. Tandis qu'une autre rapporte semblable mise au point avec ses employeurs :

---

<sup>316</sup> Władysława Idczak, 11 mars 1933.

<sup>317</sup> Mme Évin, 16 décembre 1931.

<sup>318</sup> Marja et Paweł Gózdecki, 16 juin 1933.

<sup>319</sup> Leonora Adamus, 19 juin [...].

<sup>320</sup> Marja Janicka, 28 août 1933.

<sup>321</sup> Waleria Cygan, 27 avril [...].

<sup>322</sup> Karolina Cieplińska, lettre [s.d.].

L'affaire est que je travaille et il [le patron] veut pas me donner mon argent du tout. Le 24 novembre, ça fera 4 mois que je travaille, il m'a pas donné l'argent, il dit que j'en ai Pas besoin. Je lui ai dit que si j'en avais pas besoin, je serais pas venue travailler [en France].<sup>323</sup>

Mauvaise foi de paysans habitués à faire travailler le fils ou l'épouse sans les rémunérer, insolvabilité des plus modestes parfois, voilà qui ôte le sommeil à plus d'une ouvrière agricole. La peur de ne pas être rétribuée les obsède et les ronge. Quel sera le sens de tous leurs sacrifices si elles n'améliorent pas leur situation ? L'inspectrice n'ignore rien des difficultés dont les ouvrières étrangères sont victimes. « Il y a dans la nature humaine un penchant morbide qui fait qu'on accable le faible »<sup>324</sup>, constate-t-elle amèrement dans un rapport à sa hiérarchie.

Władysława négocie durement ses conditions matérielles. Et puis, elle voudrait ne plus être seule pour affronter les épreuves du destin. Loin de sa terre natale, privée de sa langue, elle rêve à l'amour. Laquelle de ses compagnes d'exil n'y pense pas pour donner à son existence une pleine dimension ? Comment le trouver dans cet isolement ? Rentrer au pays ? Epouser un Polonais venu comme elles en France semble la meilleure des solutions d'autant que, parfois, cela peut permettre de se rapprocher des régions françaises comme les zones minières où les Polonais sont nombreux. Comme la vie y est différente ! Comment faire ? Il y a les petites annonces dans la presse polonaise :

Indre-et-Loire, demoiselle, 25 ans taille moyenne cheveux châ-tains, aimable, travaille chez des paysans, 1 500 frs d'économies 4 ha de terre en Pologne.<sup>325</sup>

Certaines ajoutent qu'elles savent écrire ou avouent qu'elles sont illettrées ou pauvres. Il est rarement question d'une recherche « d'amour », tout au plus de « croiser le chemin d'un partenaire

---

<sup>323</sup> Bronisława Ferdynus, 17 novembre 1933.

<sup>324</sup> Julie Duval, rapport du 5 janvier 1931, p. 5.

<sup>325</sup> ADIL, 10 M 120, Mme Mrożek, « Oferty niewieście » [Annonces féminines], [s.d.].

bien intentionné ». Tout pour que l'avenir soit plus clément que le présent qu'elles vivent.

Et puis, il y a tous ces garçons français qui leur tournent autour.

À peine un an après son arrivée en France, Władysława met au monde une petite fille, Janine<sup>326</sup>. L'enfant naît dans un hospice à Tours où la mère célibataire peut bénéficier d'une prise en charge médicale. Cette grossesse non désirée n'est pas un fait isolé. Nombreuses immigrées fragilisées par leur isolement sont des proies faciles pour les patrons, leurs fils, frères, cousins, ouvriers ou voisins attirés par ces jeunes femmes venues d'ailleurs, à la jeunesse volontiers joviale :

Si vous pouvez m'aider pour qu'il [le patron] m'en paie au moins la moitié parce que c'est lui qui m'a fait tant de mal. Avant moi, toutes les bonnes ont eu des enfants, mais elles ont rien dit Jusqu'à il y a une semaine, l'autre ouvrière et moi après, on a été contaminées... Voilà comment est Villaret !<sup>327</sup>

Jamais l'on ne s'inquiète du père, seule la femme est impliquée, y compris en cas d'infanticide.

Władysława annonce sa grossesse à l'inspectrice en insistant sur le fait qu'elle n'est pas une fille de mauvaise vie, mais sérieuse :

... je gardais les vaches le 14 novembre et un soldat est arrivé et il était ivre [...] je pouvais demander conseil à personne jusqu'à présent et j'essayais de pas m'en faire mais maintenant je suis très inquiète qu'est-ce que Pauvrette je vais faire et madame est tellement en colère qu'elle m'adresse plus la parole. Madame, je serais pas à plaindre si un malheur pareil m'était arrivé par débauche, j'aurai qu'à m'empoisonner. Moi j'ai déjà travaillé en Allemagne et me suis toujours conduite correctement.<sup>328</sup>

---

<sup>326</sup> ADIL, 10 M 120. En bas de la lettre sans date de la nourrice Mme Denizot, annotation de la main de Julie Duval : « Enfant Idczak né le 17 août, sortie le 18 mars de la maison maternelle ».

<sup>327</sup> Maria Drapała, 20 avril 1932.

<sup>328</sup> Władysław Idczak, 5 avril 1932.

Sa patronne ne croit guère à cette « histoire qui n'existe pas »<sup>329</sup>. Le père de l'enfant n'est pas un militaire mais un jeune homme qui purge une peine à la colonie agricole voisine de Mettray<sup>330</sup>. Władysława l'ignore, tout comme elle n'a pas retenu son nom alors que la rencontre due au hasard est lourde de conséquences. C'est une fois de plus vers l'inspectrice qu'elle se tourne :

J'ai l'enfant avec ce gars avec lequel j'ai gardé les vaches [...] mais j'ai pas voulu l'avouer à ma patronne et maintenant je sais pas où il travaille et je vous prie Madame de trouver son nom il s'appelle comme gi...burda [...].<sup>331</sup>

Julie Duval parvient à le retrouver, mais elle reste soucieuse pour la suite de cette relation avec un repris de justice<sup>332</sup>. Władysława passe les six premiers mois après l'accouchement dans une profonde solitude au foyer maternel à Tours, lieu d'accueil pour les mères en difficulté<sup>333</sup>. À nouveau seule l'inspectrice lui sert de lien avec le monde extérieur. L'impossibilité de subvenir aux besoins de son enfant est la plus grande inquiétude de la jeune mère. Elle note à plusieurs reprises dans ses lettres que « l'enfant assez belle, se porte très bien [...] elle pèse 7 kilos toute nue, je serai heureuse

---

<sup>329</sup> Mme Évin, 13 décembre 1932.

<sup>330</sup> Une lettre adressée à Julie Duval par le directeur de la colonie de Mettray du 19 octobre 1933 précise que « le Procureur décida de confier ce pupille [Guy Bourdais] à l'Administration pénitentiaire jusqu'à sa libération définitive en avril 1934 afin d'éviter de nouvelles évasions de la part de Bourdais ».

<sup>331</sup> Après avoir évoqué plusieurs scénarios, Władysława avoue l'identité du père de son enfant dans une lettre du 18 février 1933. Traduit par Anna Gołomuch, lettre adressée à Julie Duval, ADIL, 10 M 123, d'après Sylvie Aprile, « Des femmes polonaises dans les fermes des Pays de la Loire », in *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, sous la dir. de Janine Ponty, Paris, 2011, p. 86.

<sup>332</sup> Julie Duval, rapport du 18 mars 1933, p. 3 : « IDCZOK – Mariage avec un colon de Mettray qui a reconnu son enfant, opposition du père du jeune homme. Je confie l'affaire à Mademoiselle Le Jardin ».

<sup>333</sup> Les lettres de Guy Bourdais envoyées à Władysława Idczak sur un formulaire de la colonie agricole de Mettray datant du mois de mars 1933 portent l'annotation de l'adresse « Maison maternelle, 68, rue de l'Ermitage, Saint-Symphorien ».

de pouvoir l'allaiter encore un mois, mais s'il y a pas de place [à la Maison maternelle], tant pis. »<sup>334</sup> Les berceuses qu'elle chante à l'oreille de la petite Janine résonnent tristement dans le vide de sa chambre. Mais la fillette s'endort embarquée par la mélodie étrange d'une langue maternelle qu'elle n'apprendra pas. Władysława pense-t-elle à sa propre mère ? À l'enfance tendre et douce qu'elle n'a pas eue ? Ou songe-t-elle plutôt aux belles robes qu'un jour elle voudrait offrir à sa fille ? Sait-elle déjà qu'elle ne pourra pas la garder près d'elle ? À Noël, leur première fête ensemble, Janine reçoit comme d'autres enfants d'immigrées, des jouets et des brassières apportées par l'inspectrice<sup>335</sup>. L'inactivité pèse lourdement à la jeune mère qui passe son temps à écrire pour savoir si elle retrouvera son travail. Les Évin veulent bien la reprendre mais « sous les mêmes conditions de contrat qu'avant l'accouchement, c'est-à-dire, sans enfant »<sup>336</sup>. Ils vont jusqu'à préciser dans une lettre adressée à l'inspectrice « qu'il faut que cet enfant soit mis en nourrice et qu'il soit sevré avant que Władysława vienne bien entendu »<sup>337</sup>. À l'époque, nombreuses sont les ouvrières polonaises seules à élever leur enfant et à payer les mois de nourrice. Cette séparation forcée n'est pas facile à vivre et beaucoup de ces jeunes femmes n'arrivent pas à l'assumer, « tout leur gain passe à l'entretien du petit être qui ne les connaît pas »<sup>338</sup>. Découragées, elles l'abandonnent souvent après quelques années ; la charge est lourde et n'ayant pas leur enfant auprès d'elles, elles s'en détachent<sup>339</sup> déplore une autre de ses compatriotes.

[...] je gagne pas assez d'argent pour moi et pour l'enfant. Je suis venue de Pologne comme toute nue, j'ai aucune ressource ; et, en Pologne, j'ai aussi un enfant. Je gagne pas assez pour 2 enfants [...].<sup>340</sup>

---

<sup>334</sup> Władysława Idczak, 2 février 1933.

<sup>335</sup> *Op. cit.*, Julie Duval, rapport du 5 janvier 1931 : « À Noël, seize enfants d'ouvrières à la maternité ont reçu des jouets, des bonbons et des vêtements. »

<sup>336</sup> Mme Évin, 30 novembre 1932.

<sup>337</sup> *Ibid.*

<sup>338</sup> Julie Duval, rapport du 23 mai 1933, p. 6.

<sup>339</sup> *Ibid.*

<sup>340</sup> Antonina Boral, 18 juin [...].

Władysława supporte difficilement les frais supplémentaires de garde et s'inquiète que son « enfant passera cet hiver sans chaussures »<sup>341</sup>. L'argent lui manque et les besoins croissent constamment. Mais la petite Janine donne un sens à sa nouvelle existence. Sans passé et sans mémoire. Quand Janine tombe malade, Władysława se rend compte que même si elle gagnait « des mille et des cents, cela pourrait pas lui apporter autant de bonheur que cette enfant »<sup>342</sup>. Pour s'assurer du bon placement de sa fille, elle insiste auprès de l'inspectrice pour qu'elle prenne « soin de son petit bambin afin qu'elle aille au plus vite à Bourdigal<sup>343</sup> », une institution d'accueil de qualité, dirigée par la vicomtesse Louise de La Panouse<sup>344</sup>. Janine est accueillie dans ce refuge quand elle a un an<sup>345</sup>. Władysława est enfin satisfaite car elle a payé cette entrée en offrant le surplus de son lait maternel aux autres pensionnaires. Enfin, pour la première fois, ses efforts semblent récompensés. Son enfant n'aura pas d'autre patrie que celle où on l'a fait naître. La France. Dans son cas, le placement évite l'abandon. Mais c'est une dure épreuve pour celles qui sont devenues trop vite mères. Quelques jours après l'admission de sa fille à la Maison maternelle, Władysława écrit à Julie Duval :

J'ai pleuré toute la journée dimanche dernier, ma chère Madame, je vous demande de me trouver une place près de Bourdigal car je suis à 30 km de là-bas et j'ai pas d'argent pour me payer ce trajet. Madame est-ce qu'il y a des trains ou des autobus qui vont là-bas car je voudrais aller dimanche prochain mais je sais pas comment faire, je vous demande de m'expliquer [...].<sup>346</sup>

Le plus douloureux est de placer leurs petits à l'Assistance publique. À l'intendante, les jeunes mères confient : « que cette

---

<sup>341</sup> Władysława Idczak, 8 octobre 1932.

<sup>342</sup> Władysława Idczak, 2 avril 1933.

<sup>343</sup> *Ibid.*

<sup>344</sup> Voir note 142.

<sup>345</sup> Władysława formule sa demande à plusieurs reprises pour que Janine soit placée à Bourdigal, « lieu sûr et propre », afin que son vœu soit exaucé le 1<sup>er</sup> juillet 1933.

<sup>346</sup> Władysława Idczak, 5 juillet 1933.

femme emmène mon enfant à Tours. Moi je l'emmènerai pas parce que j'aurais trop de peine<sup>347</sup> ».

Pensent-elles « je te ramènerai un jour à la maison... » ? Le désespoir de ne pouvoir trouver d'emploi avec un enfant renforce la tragédie. Le retour au travail tant désiré est conditionné par cette séparation précoce mais exigée des patrons<sup>348</sup>.

C'est désolant, on garde et on soigne le veau, il rapporte, se plaint l'inspectrice dans l'un de ses rapports à la hiérarchie, mais un petit être qui, un jour sera un homme, on s'en débarrasse avec une facilité déconcertante. On se croirait dans un pays barbare [...].

Les jeunes migrantes ne sont pas toutes des victimes passives de leur destin. La mère de la petite Janine en fournit la preuve. Elle se tourne vers le père de l'enfant, Guy Bourdais, pour qu'il assume sa part de responsabilité. Il l'a d'ailleurs déjà reconnue. Contrairement à Władysława qui ne prononce jamais le prénom de sa fille dans ses lettres, il réclame régulièrement des nouvelles de « sa petite Janine, sa Jeannie »<sup>349</sup>. Est-il sincère ou cherche-t-il un moyen d'écourter sa peine quand il demande au Procureur de la République « sa remise en liberté pour être plus près de sa compagne et pour qu'ils puissent élever ensemble leur petite Jeanine »<sup>350</sup> ?

Władysława est méfiante, elle doute du sérieux du jeune homme, d'autant qu'il la relance à plusieurs reprises pour qu'elle intervienne auprès des autorités en sa faveur<sup>351</sup>. Elle veut alors des

---

<sup>347</sup> Janina Boral, 18 juin [...].

<sup>348</sup> Julie Duval, rapport du 25 novembre 1933.

<sup>349</sup> Guy Bourdais, lettre du 26 mars 1933, par exemple. À sa libération définitive, le 20 avril 1934, il adresse un courrier (3 mai 1934) à Julie Duval dans lequel il confirme la promesse faite à Władysława, « sa Lidy » : « Madame, Je viens de vous avertir que je suis revenu chez mon père pour une male entente mais ce n'est pas pour cela que j'abandonne ma fiancée car je lui est promis de me marier avec elle pour élevé notre enfant car je suis sincère dans mes promesse ».

<sup>350</sup> Guy Bourdais, lettre envoyée de la maison d'arrêt de Rennes, le 23 juillet 1933.

<sup>351</sup> *Ibid.* : « Tu n'as qu'à demander toi aussi au Procureur... tu verras bien ce que l'on te dira pour que puisse te venir en aide ».

preuves matérielles de ses belles déclarations et lui demande « de lui acheter une poussette pour l'enfant »<sup>352</sup>. L'attente des retrouvailles lui semble très longue. Surtout quand ses rares visites à Bourdigal lui semblent créer une distance avec sa fille : « J'ai eu l'impression qu'elle me reconnaît plus, mais aujourd'hui elle m'a enfin souri. »<sup>353</sup> Le mariage symbolise à ses yeux la fin de ses peines car son fiancé lui promet de travailler dur pour que la petite famille puisse à l'avenir être réunie. Mais cet avenir longtemps miroité tarde à venir. Le père de l'enfant n'est toujours pas aux côtés de Władysława et elle veut se distraire des rudesses de son quotidien. Il est peu étonnant qu'elle ne se prive pas de ses rares possibilités de moments d'oubli, au désespoir de sa patronne :

[...] il n'y a pas bien longtemps elle a été au bal à St Branches seule avec les garçons de la maison, je lui ai rien dit, on avait l'air de la chiffonner, je l'ai laissée y aller.<sup>354</sup>

Sa nouvelle conduite n'enchanté guère ses patrons qui la jugent « plus vicieuse qu'avant, et aussi bien plus maligne »<sup>355</sup>. Est-ce une manière de Władysława de s'émanciper, loin de la tutelle des siens ? Se rebelle-t-elle contre les contraintes morales et sociales, rarement affectives ? Sans aucun doute, l'exil est tout autant une épreuve physique que psychologique pour les êtres privés du soutien de parents proches. Władysława contredit par son attitude toute idée de passivité, de soumission. Elle veut réussir son installation en France par tous les moyens à partir du moment où elle n'envisage plus de rentrer en Pologne. Peut-être, n'a-t-elle jamais eu l'intention d'y retourner ? « J'ai pas de maison, je suis orpheline, qu'est-ce que je ferais en Pologne si je devais partir ? »<sup>356</sup>

Władysława veut épouser à l'église cet homme dont elle ignore presque tout. Emprisonné, il accepte ses conditions. L'histoire romantique s'efface lorsqu'il est élargi. Sa première carte postale n'est plus intitulée « Mon Aimée », mais « chère Lydie » et c'est

---

<sup>352</sup> Władysława Idczak, 9 novembre 1933.

<sup>353</sup> *Ibid.*, [ s.d.]

<sup>354</sup> Mme Évin, 24 septembre 1933.

<sup>355</sup> *Ibid.*, lettre du 13 décembre 1933.

<sup>356</sup> Władysława Idczak, 3 juillet 1932.

sans équivoque qu'il revient sur leur rencontre : « À quoi bon détourner ton visage, pour me cacher ton plaisir... »<sup>357</sup> La suivante est plus radicale et le « Mademoiselle » plus distant encore :

Mademoiselle

Ne conte nulment sur moi pour le mariage car je ne tais jamais aimai comme fiancé mes comme une camarade, d'abord sa ne convien pas trop a mes parents, la semaine prochéne je tanvairais tes lettres et ses fini pour toujours j'aime mieu en finire avec la vie que de me marie avec toi je grand Jeannie a ma charge et je pairais les mois de nouriese en atandan de la prendre avec moi<sup>358</sup>

L'inspectrice veille sur sa protégée. Elle apprend à Władysława qu'elle peut demander au père une pension mensuelle, en fonction de ses gages à lui et qu'elle peut bénéficier de l'aide judiciaire<sup>359</sup>. Qui plus est, une rupture de fiançailles attestée par des lettres tombe sous le coup de la loi.

Deux semaines plus tard, le jeune homme se rétracte en niant la rupture. Le mariage revient d'actualité. La jeune promise reste méfiante et confie à sa patronne que Guy « n'est pas assez riche pour qu'il s'achète seul un costume pour se marier »<sup>360</sup>. Il en est de même pour les alliances, sans parler de la tenue de la future mariée qu'elle doit également prendre à sa charge. Elle se pose aussi des questions quant à l'avenir de l'enfant : Janine part avec eux ou reste à Bourdigal<sup>361</sup> ? Ses certitudes sont fragiles et le bonheur éphémère. À sa visite à Tours, Guy Bourdais joue la carte de séduction et de tendresse : il paie le trajet à sa promise, et achète un chapeau à sa fille<sup>362</sup>. Le cœur de la jeune femme semble attendri. S'agit-il de leur première rencontre en famille ? Janine a deux ans quand le rêve de mariage de sa mère va enfin se réaliser. Il est plus

---

<sup>357</sup> Carte postale envoyée par Guy Bourdais à Władysława Idczak le 3 mai 1934.

<sup>358</sup> Guy Bourdais, 26 mai 1934.

<sup>359</sup> Lettre de G. Huget à Julie Duval du 20 avril 1934.

<sup>360</sup> Władysława Idczak [s.d.]. Mme Évin rapporte dans une lettre du 21 juin 1934 adressée à Julie Duval : « Chère Madame, j'ai honte qu'il ne s'achète seul son costume, c'est moi qui doit le payer 100 fr ».

<sup>361</sup> Władysława Idczak, 25 mai 1934.

<sup>362</sup> *Ibid.* [s.d.].

facile de croire au bonheur à la porte de la mairie. L'union est célébrée le 27 juin 1934 et Władysława obtient la nationalité française tant souhaitée. Combien de fois n'avait-elle écrit à Julie Duval qu'elle ne voulait plus être polonaise !

La suite du destin de Władysława est difficile à retracer. Elle serait la seule à pouvoir nous le conter. Mariée, elle s'est confiée encore quelquefois à son inspectrice. Dans ses dernières lettres, elle se plaint beaucoup de son état de santé et regrette son ancien travail car la vie à deux n'a pas amélioré sa situation matérielle<sup>363</sup>. Quelques mois plus tard, il est clair pour Julie Duval que le changement de vie tellement attendu ne s'est pas produit. Elle sait que « Władysława est désemparée, son mari n'a guère travaillé depuis leur mariage et n'a surtout rien trouvé comme emploi pour eux deux »<sup>364</sup>. La jeune épouse n'a que l'inspectrice pour la reconforter dans son désarroi et celle-ci connaît bien la difficulté des épousailles de circonstance, celles des « jeunes gens qui se marient et qui doivent presque aussitôt se séparer ; des ennuis, des conflits naissent presque toujours de cette situation »<sup>365</sup>. La jeune femme se confie avec tristesse et regrets, son enfant est gardée par sa belle-mère et lui manque. Elle préférerait que Janine soit restée à la Maison maternelle où sa sœur Leonora arrivée de Pologne travaille désormais :

Mon mari s'est amélioré avec le travail, mais cette région est pauvre, il n'y a point de blé, et mon enfant me manque énormément. Sa mère est une bonne femme, très bonne pour moi mais ma sœur travaille à Bourdigal ; je vous supplie, Madame Duval, pour une réponse rapide Car je ne peux pas travailler ici pour si peu d'argent ; ne m'oubliez pas Madame.<sup>366</sup>

La dernière lettre parvenue jusqu'à nous est un cri plein de désespoir, « Je vous demande, encore une fois pour l'amour de

---

<sup>363</sup> Władysława Bourdais (Idczak), 12 septembre 1934.

<sup>364</sup> Mme Champlain, lettre adressée à Julie Duval en août 1934. Elle emploie temporairement Władysława et elle « est contente de la jeune fille mais elle ne veut pas accepter de loger son mari ».

<sup>365</sup> Julie Duval, rapport du 23 mai 1933, p. 6.

<sup>366</sup> Władysława Bourdais (Idczak), 12 septembre 1934.

Dieu, Madame Duval, trouvez-moi cette place à Tours, Władysław Bordis »<sup>367</sup>. A-t-elle finalement réussi à s'employer avec son mari dans une petite exploitation rurale ? Qu'est devenue la petite Janine ? Autant de questions sans réponse. Certains secrets de famille restent précieusement gardés. Les flèches brûlantes de la mémoire percent parfois la conscience, mais l'oubli est là, des fins restent à inventer. Ces échanges épistolaires des immigrantes polonaises avec Julie Duval nous apprennent au-delà des trajectoires individuelles, que ces jeunes Polonaises étaient combattives et cherchaient par tous les moyens – pugnacité, insistance, larmoiement, exagération hyperbolique des propos, recherche soutenue de renseignements et d'information –, à réussir la nouvelle vie qu'elles avaient choisie. Et une seule vérité apparaît au bout du compte, l'exil ne déchire pas, il use...

---

<sup>367</sup> *Ibid*, 26 septembre 1934.

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA MAIN-D'ŒUVRE  
ET DE L'IMMIGRATION AGRICOLES

Comité d'Aide et de Protection  
des Femmes Immigrantes  
employées en Agriculture

Département :

*Y. et L.*

Dossier :

Nationalité :

*Polonaise.*

Nom :

*J. Jerał*

Prénoms :

*Władysława*

Date et lieu de naissance :

*16-7-1910 à Gajszce*

Situation de famille :

*Célibataire*

Adresse de la Famille à l'Étranger :

*złota 5 Małkowitzka  
gotta Pajszew - d. Noworadunsko.*

Date d'entrée en France :

*14-6-1921*

Contrat d'une durée de :

*1 an*

souscrit par M :

*Wini*

*Belle Youkora - C<sup>no</sup> Veigné.*

Inscrire au Verso : les observations, les mutations, les interventions, etc...

Fiche dressée par Julie Duval

2 Dnia 5 kwietnia  
romana Pani donosze  
Pani ze sie niesortuje  
Sorka, Sorka, zedy nri  
Dni Dorsokata jutro,  
miejscze, teraz grani  
puste senesmiatosec  
Dawam strony cternaste  
listopada i Dytom  
nie rdzowa i Wmijca  
i egestat ridat i  
Dyt grany i pryztet  
domnie myslat se  
Wronerorka ja moilla  
se nie worome i tuc  
se ja sama sie nie  
mogta radnie  
Wronerork

Lettre du 5 avril 1932 où Władysława annonce sa grossesse  
L'inspectrice souligne dans le texte la date du 14 novembre.

1-53  
TEL. BELGRAVE 6171.

25 BELGRAVE SQUARE  
W. 1.

le 8 Mai 1933

Chère Madame,

Si votre Polonaise désire toujours placer son enfant à Bourdigal dites lui qu'il y sera reçu le 4 Juin.

D'ici là je m'arrangerai pour avoir la place de le recevoir.

Vous serez aimable de dire à la pauvre femme combien nous demanderons par mois et vous me l'écrirez. Je n'aime à demander aux pauvres filles que ce qu'elles peuvent donner. C'est pourquoi sans doute je deviens de plus en plus pauvre.

Chère Madame, j'aime à vous aider dans votre oeuvre et chaque fois que je puis le faire, ne manquez pas de me le dire.

Vous savez bien les sentiments les plus sympathiques.

*Vicomtesse de La Panouse*

Lettre du 8 mai 1933 de la vicomtesse de La Panouse



Deviat 3-5-34  
Ma chère petite Lidy  
je n'ai pas pu menter dire avec  
mon patron et je suis parti  
cher mon père à deviat et  
je pourrais aller à veigne,  
le 21 juin pour notre mariage  
je regrette beaucoup d'être loin  
de toi mes je n'ai pris rien

Droits de reproduction réservés pour tous pays

Paris

PC

Carte postale, verso

Guy Bourdais change le prénom de sa fiancée en Lidy.

COMITÉ D'AIDE ET DE PROTECTION AUX FEMMES IMMIGRANTES  
EMPLOYÉES EN AGRICULTURE

(Créé par arrêtés du Ministre de l'Agriculture du 26 décembre 1926 et du 16 juillet 1931)

DU DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

BUREAU DE L'INSPECTRICE  
AGRÉÉE PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

10, RUE GAMBETTA  
TOURS

MERCREDI & SAMEDI  
TÉLÉPHONE 27-44

TOURS, le 1<sup>er</sup> août 1934

*Idozat*

Monsieur le Maire,

Je viens vous demander de bien vouloir me faire parvenir le plus tôt possible le bulletin de mariage de M<sup>lle</sup> Izak Wladyslawa en ajoutant la mention qu'en se mariant, elle est devenue Française par option.

En vous remerciant d'avance je vous envoie Monsieur le Maire mes salutations distinguées.



*Julie Duval*

Inspectrice

Courrier de l'inspectrice au maire

Julie Duval demande une attestation de mariage pour sa protégée avec la mention que celle-ci a opté pour la nationalité française.

**BULLETIN DE MARIAGE**

DÉPARTEMENT  
**INDRE-ET-LOIRE**

ARRONDISSEMENT  
**TOURS**

COMMUNE  
**VEIGNE**

N° du Registre

Du registre des actes de l'état civil de la commune, il appert que :

Le mariage a été célébré le vingt neuf cent quinze à heure quatre  
 M. Guy Bourdais  
 né à Neuquai (Charente) le 20. Août 1913  
 fils de Paul Bourdais  
 et de Leura Fardesi  
 avec  
 M. Wlasyława Lidzka de nationalité polonaise qui s'est  
 vu reconnaître sa nationalité française le 16 juillet 1916  
 fille de Marie Kasper Lidzka  
 et de François Jura Kuras  
 ont été mariés en cette commune.

Pour extrait conforme :  
 Délivré sur papier libre à titre de renseignement administratif  
 Le six août 1915 à heure quatre  
 Le Maire.

M. 222 (1914) - Vente 176 G.  
 Ebel - Imp. Albain

Bulletin de mariage

## VII. Une intellectuelle en action

Maryla LAURENT

Qui était Julie Duval ?

Pour chacune des ouvrières agricoles qui la sollicitaient, elle ouvrait un dossier. Elle y indiquait la date, traçait parfois un trait bleu dans l'angle supérieur gauche de la lettre reçue quand elle l'avait lue, un autre rouge quand elle y avait répondu ou soulignait un passage inquiétant. Elle notait en marge de ce qui était parfois juste un petit bout de papier déchiré couvert d'une écriture maladroite, les coups de fils qu'elle avait passés pour apporter une solution et classait dans la même pochette le brouillon de ses réponses écrites ou de ses interventions. Quand l'immigrée oubliait de signer et d'indiquer son adresse, Julie Duval reportait le nom de la poste d'où la quémante était partie avec parfois le nom d'un employeur suivi d'un point d'interrogation. L'attention prêtée à chaque personne qui s'adressait à elle est impressionnante, y compris dans les notes qu'elle prenait lorsqu'elle rendait visite à une ouvrière sur son lieu de travail et les fiches qu'elle établissait. Les écrits des bonnes de ferme sont en polonais, tandis que ses commentaires sont en français. Pourtant le mystère de l'identité de Julie Duval persista longtemps parce que les doubles de ses lettres adressées aux différentes instances de l'administration polonaise étaient rédigés dans une langue polonaise aussi excellente que l'était son français. Toutes sortes d'hypothèses furent émises. Les uns voyaient en elle une bourgeoise française, d'autres l'imaginaient aristocrate polonaise ayant pris un pseudonyme pour son activité sociale.

Une première investigation permit de relever plus d'une dizaine de Julie Duval présentes en France à l'époque où les dossiers étaient constitués ! Un nom d'une banalité telle qu'il arriva aux premiers chercheurs qui ouvrirent les liasses déposées aux Archives de Tours de glisser un autre prénom sous le « J ».

Or, plus le travail sur ce dossier épistolaire avançait, plus la personnalité de Julie Duval impressionnait. Les lettres de ces immigrées polonaises sont chargées d'implicite contextuel –

frustrant désormais, celui-là pouvait être assez aisé à déchiffrer en temps réel puisqu'il concernait un événement concret et une localisation précise –, mais aussi d'un implicite culturel. Ce dernier reste aujourd'hui encore insupportable pour un lecteur français peu au fait par exemple des relations sociales entre la paysannerie polonaise et les propriétaires terriens. Alors que Julie Duval ne s'en émeut jamais. Ni les marques de politesse qui, souvent plus qu'excessives, peuvent paraître obséquieuses pour un esprit français, ni l'omniprésente exigence d'une réponse immédiate n'interviennent dans les analyses et comptes rendus de celle qui a droit à toutes sortes d'appellations, de « Ma Maman Chérie » à « Madame Duwalka » par lesquelles ses protégées se l'approprient.

En revanche, ce qui frappe, c'est combien elle mesure l'isolement social et culturel de ces femmes, à quel point elle comprend leur mentalité et leurs réactions notamment dans les circonstances les plus graves comme celles d'infanticides, de grossesses consécutives à des viols ou de folie quand l'adaptation à la vie en France est trop difficile. Son engagement est également surprenant, et va souvent au-delà de ce que l'on peut attendre du meilleur des fonctionnaires, comme le prouvent les lettres reçues des familles en Pologne<sup>368</sup> ou le suivi de telle ou telle jeune femme confiée à une institution française ou polonaise.

Au départ, nous ignorions tout d'elle. Monika Salmon-Siama fut la première à trouver une coïncidence intéressante. En 1929, une certaine Julie Laguirande-Duval signait les *Contes et légendes de Pologne*, ouvrage publié dans la célèbre collection de chez Nathan. Le volume portait la dédicace « À mon fils » et la préface relevait que

Mme Julie Laguirande-Duval a puisé la matière dans le folklore polonais qui est le sien et l'a fait revivre avec une pureté limpide dans la langue française qui est devenue la sienne.<sup>369</sup>

---

<sup>368</sup> ADIL, 10 M 131, dossier Anna Nowicka, lettre du fils Wasyl, 25 mai 1932.

<sup>369</sup> André LICHTENBERGER, « Préface, 28 avril 1929 », in Julie LAGUIRANDE-DUVAL, *Contes et légendes de Pologne*, Paris, Librairie Fernand Nathan, 1939, 4<sup>e</sup> édition, p. 5. André Lichtenberger (1879-1940), historien et romancier français. Son roman *Mon Petit Trott* est un classique de la littérature enfantine.

Malheureusement, les archives de l'éditeur n'apportèrent aucune information supplémentaire si ce n'est que le livre avait connu une édition italienne dans une traduction d'Edoardo Maraghini Garrone. L'existence d'un fils et le deuxième nom s'avéraient néanmoins des indices très précieux. Michel Leclerc, ingénieur de son état, auditeur libre en polonais à l'Université de Lille et généalogiste par goût retrouva des Laguirande. Sous l'Ancien Régime, une vieille famille de Corrèze se faisait appeler Duval de la Guirande puis Duval-Laguirande. Elżbieta Łątka découvrit à la Bibliothèque Jagellonne de Cracovie qu'un Maurice Laguirande-Duval avait été lecteur de français à l'Université et à l'École polytechnique de Lwów. Ensuite tout alla très vite grâce aux actes de naissance et de décès de Maurice Gabriel Antoine Duval. Janine Ponty se rendit à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris où elle prit copie de l'acte de mariage du 3 décembre 1903 entre ce dernier né à Tulle (Corrèze) le 31 juillet 1880, étudiant, domicilié 125 boulevard Saint-Michel et Julia Michalina Krystyna Lachowicz, née le 14 septembre 1875 à Lemberg (Autriche). La signature de l'étudiante de la Sorbonne et celle de l'inspectrice en Indre-et-Loire semblaient correspondre. Tous les doutes furent bientôt levés lorsque Mme Dominique Bazet-Simoni, petite fille de Renée Bazet, seconde épouse de Maurice Duval, transmit à Michel Leclerc les scans des lettres écrites par Julie à son époux entre le 20 novembre 1928 et le 11 avril 1930. La personnalité remarquable de l'inspectrice s'éclairait dans sa cohérence et se confirma lors de la rencontre avec Bernard Duval<sup>370</sup>, son petit fils auquel elle n'avait jamais parlé des années qu'elle avait consacrées avec un dévouement extrême aux modestes immigrées polonaises en France profonde. Julie Laguirande-Duval Lachowicz était une intellectuelle polonaise profondément humaniste, attentive à la condition des humbles, exigeante envers les autres comme envers elle-même.

---

<sup>370</sup> Rencontre qui s'est tenue à Paris le 25 janvier 2014.

Lemberg<sup>371</sup>, nom officiel du lieu de naissance de Julia Lachowicz est aussi Lwów, la ville qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle revendique sa polonité peut-être plus que toute autre. La politique de germanisation y est moins intense que dans le territoire polonais sous administration prussienne ou celle de russification des terres dépendantes du tsar ; aussi ses habitants polonais se considèrent-ils comme d'autant plus responsables de la conservation des valeurs nationales.

En novembre 1848, de l'une des collines, l'armée autrichienne tire au canon sur le centre ville révolté. En 1908, Joseph Piłsudski y fonde son Association du Combat actif, prémisse à la restauration de l'État polonais. Entre ces deux dates, l'émulation patriotique polonaise est permanente et d'une rare intensité malgré une présence alentour et dans la ville même de Ruthènes, futurs Ukrainiens. Quand en 1861, Vienne accorde aux Galiciens une constitution avec une Diète élue au suffrage restreint et autorise le polonais comme langue administrative, judiciaire et scolaire<sup>372</sup>, une déferlante polonaise passe par les institutions telle l'Université (1882), le Musée historique créé en 1891, le théâtre « Teatr Wielki » inauguré en 1897 ou la Société scientifique constituée en 1901.

Pour une majeure partie des couches éclairées de la société polonaise, la présence administrative étrangère, mais aussi la proximité de la Russie perçue comme une menace, la pluralité religieuse avec ses diverses variantes de l'orthodoxie, son catholicisme de différents rites, sa judaïté elle aussi composite sont une mèche allumée. Les pertes humaines provoquées par les insurrections polonaises (1830, 1863), ainsi que les carnages (Ruthénie, 1768 ; Tarnów 1846) renforcent l'adhésion aux idéaux positivistes inspirés par Auguste Comte et John Stuart Mill<sup>373</sup>. La restauration

---

<sup>371</sup> En 1772, le Premier partage de la Pologne fit de Lwów devenu Lemberg, la capitale du Royaume de Galicie et de Lodométrie, l'un des royaumes constitutifs de l'empire d'Autriche.

<sup>372</sup> Georges BIENAIMÉ, *La Diète de Lwów*, Paris, A. Rousseau, 1910.

<sup>373</sup> Stefan KIENIEWICZ, *Les problèmes du travail organique en Pologne (1840-1980)*, Varsovie, PWN, 1985 ; Tomasz KIZWALTER et Jerzy SKOWRONEK, *Droga do niepodległości czy program defensywny ? Praca organiczna – programy i motywy* [Chemin vers l'indépendance ou pro-

de l'État polonais doit passer non plus par la lutte armée mais par le bien-être global de l'ensemble de la société considérée comme un organisme vivant dont le bon fonctionnement dépend de la santé de ses différentes composantes. Ce qui est appelé le « travail organique » [*praca organiczna*] déploie prioritairement son action à la base de la société.

Cela suppose une attention toute particulière aux défavorisés tels les enfants de la campagne ou tels ceux que l'on a tendance à ostraciser comme les Juifs. La condition des femmes est également sérieusement reconsidérée. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Polonaises, riches ou pauvres, se sont souvent retrouvées seules à la tête de leur famille après la mort au combat, la déportation ou l'exil de l'époux, conséquences de l'échec des soulèvements – elles veulent recevoir une formation qui les prépare à une vie active. La philosophie féministe de Mill sert de fondement théorique à un véritable militantisme. Il s'exerce dans la presse et la littérature tant en faveur des sciences que du sexe qui refuse d'être considéré comme faible. Le mot d'ordre est de « s'enrichir » pour le bien de tous et cela passe par une véritable acquisition des connaissances utiles au progrès technique – langues étrangères, comptabilité, mathématiques, physique, sciences naturelles, etc. Les domaines agraires correctement gérés donneront du travail aux plus humbles qu'il faut également instruire pour qu'ils s'adaptent au monde en transformation. La noblesse, souvent appauvrie par les combats patriotiques se convertit en une bourgeoisie tournée vers la modernité, l'ancienne bourgeoisie se voit valorisée et tous veillent à l'enseignement donné à leurs enfants, filles et garçons volontiers envoyés dans les universités européennes les plus cotées. La presse et la littérature s'engagent activement dans la popularisation de ces idées dont le théoricien polonais est Aleksander Świętochowski. Il s'agit d'inculquer aux lecteurs les sens du devoir envers la collectivité et lui faire donner priorité à l'intérêt général.

La romancière Eliza Orzeszkowa écrit en 1876 :

---

gramme pour se défendre ? Le travail organique, ses programmes et ses thèmes], Varsovie, Instytut Wydawniczy Pax, 1988.

Le savoir assure l'être humain de pouvoir surmonter les puissances extérieures ; le savoir éclaire et mène à la paix, à la richesse et aux vertus.<sup>374</sup>

La poétesse Maria Konopnicka, attentive à la condition de l'enfant et de la femme, reçoit un accueil délirant à Lwów en 1896, lors de sa tournée européenne<sup>375</sup>. C'est aussi à Lwów que sa compagne Maria Dulębianka candidate à la Diète en 1908 avec un programme prônant un féminisme très engagé<sup>376</sup>.

Le cursus scolaire choisi pour leur fille par Michał Lachowicz, ingénieur de profession et son épouse, née Julja Janiszewska, est similaire à celui pour lequel opta la famille Skłodowski pour Bronisława mais aussi Maria, la future Madame Curie de huit ans l'aînée de celle qui deviendra Madame Duval.

Julia fait ses études secondaires au collège des Sœurs du Sacré Cœur ouvert à Lwów en 1843. Madeleine-Sophie Barat en fondant sa communauté dans la spiritualité ignatienne s'était donné comme objectif un enseignement de qualité et une éducation chrétienne des jeunes filles de classes élevées. Le niveau d'étude visait à être l'égal des meilleurs établissements jésuites de garçons. Essaimant de Paris en Europe et dans le monde, les collèges formèrent une élite féminine francophone qui partageait les mêmes valeurs et pouvait tisser des réseaux sociaux dans les classes dirigeantes. L'établissement des Sœurs du Sacré-Cœur de Lwów ne déroge pas à la règle, l'enseignement entièrement en français est d'excellence, mais s'y ajoute un esprit polonais très patriotique<sup>377</sup>.

---

<sup>374</sup> Henryk MARKIEWICZ, *Pozytywizm* [Le positivisme], Varsovie, PWN, 1999, p. 19.

<sup>375</sup> Maria KONOPNICKA, *Listy do synów i córek* [Lettres à mes fils et mes filles], préface et appareil critique de Lena Magnone, Varsovie, éd. IBL PAN, 2010, p. 434.

<sup>376</sup> Lena MAGNONE, *Spotkanie z kobiecością w nowelach Konopnickiej* [Rencontres avec la féminité dans les nouvelles de Konopnicka] in *Male prozy Konopnickiej i Orzeszkowej* [Textes bref en prose de Konopnicka et Orzeszkowa], réd. B. OBSULEWICZ, I. WIŚNIEWSKA, Lublin 2010, pp. 337-369 ; *Maria Konopnicka. Lustra i symptomy* [Maria Konopnicka. Miroirs et symptômes], Gdańsk, éd. słowo/obraz terytoria, 2011.

<sup>377</sup> Aleksandra BILEWICZ, *Prywatne żeńskie szkolnictwo średnie w Galicji w latach 1867–1914* [Établissements scolaires secondaires privés en Galicie,

Julia Lachowicz obtient son Diplôme de fin d'études à 19 ans ce qui, déjà, est exceptionnel. À l'époque de François-Joseph, les lycées féminins de Lwów peuvent délivrer celui-ci mais ne sont pas accrédités pour faire passer l'examen de la *Matura*<sup>378</sup>, équivalent du baccalauréat français. Seule la réussite à ce dernier autorise l'entrée dans le supérieur. Le Premier Congrès des Pédagogues polonais qui se tient à Lwów en 1894 inscrit, parmi ses revendications, que la *Matura* soit accessible aux femmes. Ce droit est accordé non sans réticence l'année suivante – à Vienne l'on est conscient des motifs indépendantistes sous-jacents. Julia est parmi les premières Polonaises de la capitale du Royaume de Galicie et de Lodométrie à obtenir son diplôme d'État dit de « maturité ». Sans doute a-t-elle passé les épreuves au lycée masculin François-Joseph, où siégeait le seul jury de langue polonaise de la ville autorisé à délivrer le précieux document aux femmes<sup>379</sup>.

En 1894-1895, elle s'inscrit à l'École industrielle nationale de Lwów<sup>380</sup>. Cet établissement qui existe depuis trois ans est dirigé par un architecte. Les enseignants sont des architectes, des artistes des peintres ou des sculpteurs. Sorte de lycée technique, il forme les élèves à partir de l'âge de 14 ans aux métiers spécialisés du bâtiment pendant huit semestres. Dans les différentes spécialités enseignées, il assure également un séminaire ouvert aux adultes recrutés sur concours de diplômes en fonction des places disponibles. Le nom de Julia Lachowicz figure sur la liste des soixante-et-une femmes acceptées dans la Salle publique féminine aux séminaires d'apprentissage du dessin d'architecture. L'enseignement est quotidien et intensif, avec des travaux pratiques et des

---

1864-1914], Wrocław, Acta Universitatis Vratislaviensis, 1992, n° 1228, p. 23.

<sup>378</sup> L'étymologie du mot renvoie à « maturité », le succès à l'examen certifie que le candidat est assez mature pour bénéficier de l'enseignement délivré dans le supérieur.

<sup>379</sup> Aleksandra BILEWICZ, *op.cit.*, p. 31.

<sup>380</sup> Guide intitulé : *Trzecie sprawozdanie C. K. Państwowej Szkoły Przemysłowej we Lwowie za rok szkolny 1894/5* [Troisième compte rendu de l'École industrielle nationale de Lwów pour l'année scolaire 1894-1895]. <http://pbc.up.krakow.pl/dlibra/docmetadata?id=1260&from=publication> [Décembre 2014]

stages<sup>381</sup>. À l'issue des deux semestres l'étudiant reçoit un diplôme dit de « Fréquentation » [*Świadectwo frekwencyjne*].

Nous retrouvons ensuite Julie à Paris où elle prépare un certificat d'Études françaises à la Sorbonne. En 1903, l'adresse qui figure sur son certificat de mariage est la même que celle de Maurice Duval, 125 boulevard Saint-Michel. Peu après, le jeune couple semble s'installer en terre polonaise et avoir des liens étroits avec la région natale de Julie jusqu'en juillet 1914.

En effet, Maurice Bronisław Adam<sup>382</sup>, le fils de Julie et de Maurice naît le 20 avril 1906 à Zakopane. Maurice Duval, quant à lui, est nommé lecteur de français à l'École polytechnique et à l'Université de Lwów pour l'année universitaire 1906-1907<sup>383</sup>. La distance entre les deux villes est de 460 kilomètres. Elles sont reliées par la route et par des voies de chemins de fer grâce à sept trains quotidiens de Lwów à Cracovie et, depuis 1900, jusqu'à cinq de Cracovie à Zakopane en été. Les trains « rapides » réduisent le temps du voyage entre la capitale galicienne et Zakopane à moins de dix heures<sup>384</sup>.

Entourée de paysages magnifiques, cette localité montagnarde<sup>385</sup> devient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le lieu de villégiature, mais aussi de rencontres et d'échanges de tout ce que la nation polonaise compte de figures marquantes.

Zakopane qui regroupe de nombreux écrivains et artistes, militants sociaux et savants venus de toute la Pologne et qui vivent

---

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>382</sup> Maurice Bronisław Adam Duval (1906-1990).

<sup>383</sup> *Program C. K. Szkoły Politechnicznej we Lwowie na rok naukowy 1906/1907* [Programme de l'École polytechnique de Lwów pour l'année d'études 1906-1907]. <http://www.pbc.rzeszow.pl/dlibra/docmetadata?id=5916&from=publication> [Décembre 2014]

<sup>384</sup> Mieczysław ORŁOWICZ, *Ilustrowany przewodnik po Galicyi* [Guide illustré de la Galicie], Lwów, Książnica Polska 1919, p. 46.

<sup>385</sup> « Entre 800 et 1000 m. d'alt., au creux d'une vaste cuvette, limitée au S. par les crêtes des Tatras, au N.-N.-O de Gubałówka (1,123 m.) et au N.-E. par l'Antołówka (940 m.) [...] Zakopane jouit d'un climat continental très sain et relativement doux, à grande insolation, surtout en hiver, où la température atteint + 15° au soleil » in Annie et Henri de MONTFORT, *Pologne*, Paris, Les Guides Bleus, Hachette 1939, pp. 532-533.

sous les trois partages, porte le nom fier et mérité de *capitale estivale de la Pologne*<sup>386</sup>.

La famille Lachowicz y a ses habitudes. Maurice Duval note au bas de la préface à son premier livre : « Hlężna, 1911 »<sup>387</sup>. La revue *Zakopane* source la plus importante sur la vie de Zakopane et des Tatras publie tous les quinze jours le nom des personnalités présentes. La liste 24 du 14 juillet 1914 indique la présence de Madame Julia Lachowicz mère et de sa fille venues de Lwów. Bernard Duval, le petit fils de Julie et de Maurice Duval confirme que son père vécut en Pologne et qu'il parlait couramment le polonais. Il fréquenta ensuite le lycée de Rabat (Maroc) avant des études de médecine à Paris. Après une thèse sur *L'action de l'insuline sur les états striés post-encéphalitiques*, il intègre l'École de Santé du service des armées de Lyon de 1925 à 1928, devient médecin des hôpitaux militaires à partir de 1936, puis directeur du Service de santé du Commandement allié en Europe (1963), enfin directeur du Centre de recherche du service de santé des armées (1964). Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'ordre national du mérite, Officier des Palmes académiques et de la Santé publique, il a été décoré de la Croix de guerre et de la Croix des valeurs militaires. Le 5 août 1930, il épousa Thérèse Bertinotto avec laquelle il eut un fils, Bernard. Si juste avant le début de la Première Guerre mondiale, Julie séjourne avec sa mère et sans doute son enfant à Zakopane, elle rentre en France très vite et passe son diplôme d'infirmière de la Croix Rouge<sup>388</sup> de l'asso-

---

<sup>386</sup> Mieczysław ORŁOWICZ, *op. cit.* p. 437.

<sup>387</sup> DUVAL Maurice, *Emile Faguet, le critique, le moraliste, le sociologue*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie 1911.

<sup>388</sup> La Croix-Rouge française devient l'auxiliaire du Service de santé de l'armée en cas de guerre. Son rôle est de préparer des hôpitaux auxiliaires à l'arrière, de rassembler des stocks de matériel sanitaire et de former des infirmières. Dès les premiers jours d'août 1914, les hôpitaux auxiliaires sont actifs, on en comptera près de 1500 créés par les comités des trois sociétés de la Croix-Rouge française dont l'Association des dames françaises – ADF. Entre 1914 et 1918, 68 000 infirmières de la Croix-Rouge seront mobilisées dans ses structures et dans les hôpitaux militaires, à l'arrière comme au front. <http://centenaire.org/fr/tresors-darchives/fonds->

ciation des Dames de France pour travailler de 1914 à 1917 comme infirmière à l'hôpital 202<sup>389</sup>.

À l'issue de la Grande Guerre, la famille s'installe au Maroc où Maurice Duval enseigne aux lycées de Tanger et de Rabat. Sylvie Aprile a trouvé son nom cité dans plusieurs ouvrages sur la dynastie marocaine car, après avoir soutenu sa thèse d'État en 1934<sup>390</sup>, ce philosophe bergsonien devient directeur au collège impérial de Rabat et professeur du futur roi Hassan II.

Le regard que porte Julie Duval sur le Maroc se devine dans l'une des lettres à son mari qu'elle écrira à son retour en France. Toute sa sensibilité au vécu des hommes, à ce qu'ils ressentent et qui sera le ferment de son action auprès des ouvrières agricoles y apparaît déjà :

Je te conseille le plus vivement d'écrire un roman. Tu as autour de toi un cadre si beau où tu peux le placer, et tant de sujets, les colons seuls dans leur bled, leur vie rude, leur isolement, les passions qui les entourent et celles qui peuvent être en eux, leurs luttes avec la terre ingrate et les éléments qui les envahissent. Ou encore tous ceux qui comme toi se voient refuser le sol de la France quand à côté de cela des étrangers envahissent ton pays. Tu peux leur trouver des enfants malades, des femmes qui ne peuvent s'habituer au milieu, que sais-je.[...] Cela peut être très intéressant, et si vivant et si actuel. On peut écrire la vérité sans rancune, sans parti pris, sans haine, comme l'est la vie de certaines gens. Ah si j'avais ta plume que ne ferais-je pas, et ta faculté de philosopher ! Pas trop pourtant. Ton roman serait pris immédiatement et comme il serait profond, si bien écrit.<sup>391</sup>

---

publics/autres-etablissements/archives/la-croix-rouge-francaise [Décembre 2014].

<sup>389</sup> L'hôpital 202 à Libourne était situé à l'école de garçons Nord, rue Carrère ; l'hôpital fonctionna du 29 août 1914 au 15 janvier 1919 avec 94 lits, il possédait une annexe à Lussac. Cote : CRF\_FI\_D\_001\_140

<sup>390</sup> Thèse, *Religion, superstition et criminalité, essai philosophique sur la criminalité superstitieuse*, Paris, collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, Ferdinand Alcan, 1935.

<sup>391</sup> Julie Duval, Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1928.

Maurice Duval persiste pourtant à tourner des vers<sup>392</sup> qu'à Paris Julie l'aide à publier en démarchant les éditeurs. Dans les lettres qu'elle lui adresse, elle ne cesse de le conseiller avec une parfaite compétence littéraire qui rappelle sa formation chez les Sœurs du Sacré-Cœur. Cela porte sur la versification – « trop de pluriels rimant avec des singuliers, on peut en mettre de temps en temps, mais pas continuellement »<sup>393</sup> comme sur les sujets qu'il traite ou les traductions qu'il pourrait faire<sup>394</sup>. Julie a un esprit critique assuré – et rien d'une épouse soumise. Après six pages de corrections sur les vers de Maurice, elle souligne l'efficacité de sa démarche :

Il ne faut pas que tu te froisses, il faut être un ami pour se risquer aux critiques et ainsi tu te rends mieux compte de tes défauts...<sup>395</sup>

Ses conseils sont pertinents quand par exemple, elle rappelle à son mari<sup>396</sup> que s'il veut s'atteler à la biographie de la reine Edwige<sup>397</sup> il devra étudier le travail volumineux de l'historien Karol Szajnocha<sup>398</sup> avant d'écrire. Une autre fois elle commente : « Tes articles sont très bien. Les phrases un peu longues mais c'est ton style. »<sup>399</sup> Elle ne manque toutefois pas de les faire paraître au *Mercure de France*<sup>400</sup> en mai 1929 ou dans le *Monde Slave*<sup>401</sup> en

---

<sup>392</sup> Maurice LAGUIRANDE-DUVAL, *Heures solitaires*, Paris, Albert Messein, 1929.

<sup>393</sup> Julie Duval, 20 novembre 1928.

<sup>394</sup> Parmi celles-ci deux textes majeurs d'Adam Mickiewicz *L'Ode à la Jeunesse* et *Les Sonnets de Crimée*.

<sup>395</sup> Julie Duval, 30 janvier 1929.

<sup>396</sup> Julie Duval, 16 février [1929].

<sup>397</sup> Edwige d'Anjou (1374-1399), fille de Louis de Hongrie, reine de Pologne.

<sup>398</sup> Karol SZAJNOCHA (1818-1868), historien polonais de Lwów. L'édition de 1861 des quatre volumes *Jadwiga i Jagiello* [Edwige et Jagellon] fut un événement dans les cercles savants polonais et lui valut, dans le domaine historique, une popularité similaire à celle de Henryk Sienkiewicz en littérature.

<sup>399</sup> Julie Duval, 16 février [1929].

<sup>400</sup> Julie Duval, 29 avril 1929.

<sup>401</sup> Le numéro spécial du *Monde Slave* paraît à l'occasion de l'inauguration, à Paris, du monument d'Adam Mickiewicz sculpté par Antoine Bourdelle.

juin 1929. Ce que rapporte le journal de Lwów *Gazeta Lwowska* du 23 août 1929 où M. Laguirande-Duval figure avec des personnalités connues tel Józef Kallenbach, Paul Cazin, Zygmunt Zaleski ou Henri de Monfort.

Julie est redevenue parisienne comme au temps de ses études à la Sorbonne quand elle était arrivée de Lwów. Où la portent ses pensées se dévoile une fois de plus entre les lignes des conseils de sujets romanesques qu'elle propose à Maurice.

J'avais pensé à une chose : faisons à deux genre « maison et le monde » : « Mariage mixte ». Tu écriras tes impressions, moi les miennes sur le même sujet et les mêmes moments de notre vie en changeant un peu le cadre. Cela peut être amusant et bien à l'heure.<sup>402</sup>

Ses réflexions sur les différences d'approche de l'existence entre un Français et une Polonaise la préparent, sans qu'elle le sache encore, à son travail auprès de femmes immigrées comme elle, même si elles seront d'une toute autre condition sociale. Le projet du livre à deux voix n'aboutira pas quant à lui – le couple de Julie et de Maurice se disloque. Elle se le reproche en écrivant à celui qui est encore officiellement pour trois ans son époux<sup>403</sup> :

Je n'ai pas eu assez de courage pour protester contre la destruction de notre maison, de ne pas avoir empêché son entrée dans ce que tu nommes de façon si poétique la « géhenne dorée ». Ô ironie.<sup>404</sup>

Ses lettres quasi miraculeusement conservées apportent nombre d'informations sur cette époque charnière de sa vie. Sa situation financière est probablement modeste. Néanmoins son courrier permet de deviner qu'elle a une « occupation qu'elle ne peut

---

<sup>402</sup> Julie Duval, 26 février 1929.

<sup>403</sup> Acte de divorce prononcé par le Tribunal mixte de Tanger le 10 décembre 1932, retranscrit en mention en marge sur l'acte de mariage.

<sup>404</sup> Julie Duval, 22 mai 1929.

abandonner complètement »<sup>405</sup> y compris lorsque son fils vient dans la capitale. Elle n'est jamais disponible l'après-midi<sup>406</sup> et, à l'impatience de Maurice, elle répond : « Je ne suis pas libre tous les jours non plus et l'éditeur n'est chez lui que quelques jours par semaine. »<sup>407</sup>

Tout porte à croire qu'elle occupe un poste auprès de l'ambassadeur de Pologne Alfred Chłapowski<sup>408</sup> et de sa famille. La proximité de ses relations avec eux ne laisse aucun doute, ne serait-ce que par le caractère familier de confidences comme :

Hier, l'ambassadrice était à tout fait démolie après un dîner en ville. Elle a pris toute la journée du « Carbos », 8 pastilles ; elle avait encore un dîner le soir, et, aujourd'hui à l'Elysée. Cela lui a arrêté complètement son dérangement de l'estomac.<sup>409</sup>

Néanmoins, il est difficile d'établir quelle fonction exerce Mme Duval ; les informations sont trop fragmentaires comme par exemple : « Je n'ai pas pu sortir pendant 15 jours car les Chł. étaient partis et la garde des enfants m'a été confiée. »<sup>410</sup> Il est tout aussi frustrant de ne pas savoir par quel ministre français elle est reçue avec l'ambassadeur de Pologne, ni quelle cause elle y plaide pour son fils – « Pour Mocio nous avons vu le Ministre avec M. Chł. Si cela ne se fait pas, c'est qu'il sera impossible de le faire. »<sup>411</sup> Ce qui est certain, c'est qu'elle déploie une activité aussi intense en faveur des siens qu'elle le fera plus tard pour les ouvrières. « J'ai parlé d'un livre que tu faisais sur quelque chose de polonais avec le conseiller de la propagande. Il m'a dit qu'on

---

<sup>405</sup> Julie Duval, 5 avril 1929.

<sup>406</sup> Julie Duval, 1<sup>er</sup> décembre 1928.

<sup>407</sup> Julie Duval, 30 janvier 1929.

<sup>408</sup> Alfred Stefan Franciszek Chłapowski (1874-1940), l'un des plus riches propriétaires terriens polonais est ambassadeur de Pologne en France du 27 novembre 1924 au 20 juin 1936. Avec son épouse Helena Mielżyńska (1887-1959), il a quatre enfants.

<sup>409</sup> Julie Duval, 3 janvier 1929.

<sup>410</sup> Julie Duval, 22 mars 1929.

<sup>411</sup> Julie Duval, samedi [n.d., fin année 1928 ?]. Maurice Bronisław, Adam dit Mocio termine l'Ecole de Santé du service des armées de Lyon.

t'aidera à l'éditer joliment »<sup>412</sup>, informe-t-elle Maurice. Évidemment, elle veille aussi à son propre livre, *Contes et légendes de Pologne* qui sera bientôt publié (1929).

A l'ambassade, ils m'ont dit qu'il faudrait faire à côté de l'édition ordinaire, une édition de luxe de 200 exemplaires numérotés qu'ils couvriront. Je vais en parler à Nathan.<sup>413</sup>

Elle ne manque pas non plus d'intervenir dans la vie intellectuelle parisienne. À côté de l'écriture, de la littérature, son intérêt pour les questions sociales est évident :

J'ai eu une causerie à la Cour de cassation, il y a quelques jours de cela, sur la famille polonaise. [...] Ce sont des conférences du cercle d'Etudes Sociales et Politiques, les plus sérieuses dit-on à Paris. Il paraît que j'ai eu du succès.<sup>414</sup>

Elle aime aussi la grande culture, le théâtre, la musique :

J'étais l'autre jour à *Peer Gynt*. C'était une merveille. On a joué tout Grieg avec. Pour 13frs, j'ai eu un festin.

La vie parisienne de Julie Duval est indéniablement très remplie. Aussi, est-il d'autant plus surprenant de lire dans sa lettre du 30 avril 1930 : « J'ai préparé dans le courant de ces mois un examen du service social. Je ne peux pas assez regretter de ne pas l'avoir fait avant ». À 55 ans, elle ouvre un nouveau chapitre professionnel.

L'École Sociale de l'Association des Surintendantes<sup>415</sup> exige alors une durée d'études de deux ans<sup>416</sup>. L'âge requis par le règle-

---

<sup>412</sup> Julie Duval, 16 février [1929].

<sup>413</sup> Julie Duval, 20 novembre 1928.

<sup>414</sup> Julie Duval, 16 février [1929].

<sup>415</sup> Créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes, l'association dite « des surintendantes d'usines » met en place, sur le modèle anglais des « Ladies Superintendantes », les premiers services sociaux d'entreprises pour répondre aux questions posées par l'arrivée massive des femmes et des enfants dans

ment va de 18 ans minimum à 38 ans maximum à l'entrée, sauf dispense<sup>417</sup>. Julie est donc à tous égards une élève atypique. Outre une dérogation du fait de son âge, elle bénéficie d'aménagements dans la durée de la formation à la fonction d'inspectrice du travail social puisqu'elle l'aborde en 1929 pour travailler l'année suivante. Par ailleurs, elle possède le profil voulu : elle est de nationalité française, elle l'a obtenue par mariage ; le niveau de culture générale doit être égal au baccalauréat ou au brevet supérieur sans que le diplôme d'obtention soit exigé – Julie Duval est bachelière en possession d'un diplôme universitaire. Deux lettres de références morales émanant d'autorités religieuses ou sociales – professeurs, avocats, académiciens, etc. – sont requises et, pour Julie Duval, la première est fournie par M. Bonnet, directeur de la Maison des étudiants, 214 boulevard Raspail à Paris, elle ne nous apprend pas grand chose si ce n'est que la candidate surintendante séjournait déjà à Paris en 1926 :

C'est avec le plus grand plaisir que je donne mon nom comme référence à Mme Julie Duval. Elle a fait un remplacement à la Maison des Etudiants 36 rue St Sulpice l'année 1926 à ma plus entière satisfaction.

Je l'ai toujours vue courageuse et d'une honorabilité irréprochable.<sup>418</sup>

La seconde, signée par M. Georges Hardy, lui vient du ministère des Colonies et semble confirmer que le séjour marocain de Julie Duval s'arrêta avec l'entrée de son fils à l'Université :

J'ai connu durant sept ans Mme Duval au Maroc, où son mari était professeur et où j'exerçais les fonctions de Directeur Général de l'Instruction Publique, et j'ai pu apprécier à leur valeur ses qualités d'intelligence et de caractère. Mme Duval est pourvue

---

les usines d'armement. En 1923, l'association est reconnue d'utilité publique et prépare, dès 1932, au diplôme d'État de Service social.

<http://www.etsup.com/L-association> [Décembre 2014]

<sup>416</sup> Annie FOURCAUT, *Femmes à l'usine*, Paris, Maspéro, 1982, p. 20.

<sup>417</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>418</sup> La lettre figure dans le dossier conservé à l'ETSUP [École supérieure du travail social], Paris.

d'une culture singulièrement étendue et solide, mais ce qui surtout lui vaut la sympathie de tous ceux qui l'approchent, c'est son dévouement, son infatigable ardeur, son besoin d'action sociale. Pendant tout le temps de son séjour au Maroc dans la vieille ville de Salé, elle n'a cessé de s'intéresser de très près au sort des indigènes, de visiter les malades, de consulter les familles et elle a exercé un rayonnement qui a grandement favorisé l'influence française [...].

On se louera en toute occasion de son esprit d'initiative et de sa vaillance, de sa conscience scrupuleuse et de sa bonne humeur.<sup>419</sup>

La sélection drastique d'entrée à l'École Sociale de l'Association des Surintendantes ne pose pas de problème à Julie Duval dont la personnalité est impressionnante. Il lui faut pourtant un courage certain pour s'engager dans une scolarité éprouvante, même si, pour elle, les stages, de quinze jours à un mois, ne sont pas une pratique nouvelle. Contrairement aux étudiantes françaises, elle avait dû en avoir à de l'École industrielle nationale de Lwów. Les rapports manuscrits ou dactylographiés qu'elle doit rédiger ne sont pas un souci pour elle qui possède une belle plume. En revanche, ce qui l'ennuie, c'est que, dans son emploi à venir, elle devra conduire une voiture.

Il y a un point qui m'effraie, confie-t-elle à son mari, il faut conduire l'auto et bien je n'en ai pas le courage et j'ai peut-être tort. Je crains mes reflexes nerveux.<sup>420</sup>

Les matières enseignées sont nombreuses : législation et histoire du travail, droit civil, psychologie, économie politique, morale professionnelle, hygiène alimentaire, hygiène du travail, maladies professionnelles, autres maladies (tuberculose, cancer, syphilis). Peu de cours se déroulent à l'école même, les élèves courent dans Paris : « écopo » au Musée social rue Las-Cases, médecine dans divers hôpitaux, etc. En outre, la directrice oblige les élèves à lire le quotidien *Le Temps*<sup>421</sup>, un vrai pavé en grand

---

<sup>419</sup> *Ibid.*

<sup>420</sup> Julie Duval, 11 avril 1930.

<sup>421</sup> Annie FOURCAUT, *op. cit.*, p. 28.

folio. Les journées sont chargées. L'étudiante cinquantenaire, pour être courageuse, active et passionnée, n'en est pas moins soumise à rude épreuve :

J'ai eu beaucoup de travail, des stages très fatigants. J'ai commencé par un stage comme ouvrière dans une usine, je suis passée par des hôpitaux, des dispensaires vénériens, tuberculeux, en ce moment je suis le cancer, j'ai fait des visites sociales et suivi de nombreux cours. Nous aurons l'examen bientôt et je le crains un peu car ma mémoire n'est plus très fidèle et à mon âge un tel travail est un peu fatigant. Mais Dieu merci me voilà à la fin. Cela m'a beaucoup appris et intéressée. On m'a proposé différentes situations. La dernière est celle d'inspectrice de main-d'œuvre féminine en province. On m'a proposé plusieurs départements : le Pas-de-Calais, l'Aube, l'Oise et dernièrement Tours, etc.<sup>422</sup>

Si l'entrée est très sélective et l'enseignement exigeant, par contre, l'École se charge de trouver un emploi à la sortie et suit ses anciennes élèves dans leur parcours professionnel.

En 1934, Melle Juliette Delagrangé, elle-même surintendante, lance une enquête sur le travail des femmes mariées et envoie à chaque « ancienne » un questionnaire en douze points. Julie Duval répond, Annie Fourcaut y fait allusion dans son livre :

Le texte de Mme Duval est un hymne discrètement féministe aux vertus du travail féminin, garant nécessaire de l'indépendance de la femme.<sup>423</sup>

Le commentaire de l'historienne est juste : tant dans sa vie personnelle que dans le soutien que l'intendante apporte aux ouvrières, Julie refuse tout ce qui relève d'une position secondaire des femmes, et certainement ce qui les humilie ou fait d'elles des victimes. Ceci apparaît également dans les lettres des bonnes de ferme quand celles-ci s'engagent dans des mariages peu pro-

---

<sup>422</sup> Julie Duval, 11 avril 1930.

<sup>423</sup> Annie Fourcaut, *op.cit.* p. 24.

metteurs et s'en justifient devant l'inspectrice qui, à l'évidence, les leur avait déconseillés<sup>424</sup>.

L'affectation en Indre-et-Loire de Julie Duval est néanmoins très différente de celles des autres étudiantes. Sur la liste nominative des cent-quatre-vingt-six surintendantes en activité au début de 1935, elle est la seule employée dans le secteur primaire avec la précision suivante : « Mme Duval – 20<sup>e</sup> session – Inspectrice de la main-d'œuvre agricole, Tours ». Les cent-quatre-vingt-cinq autres travaillent dans un dispensaire ou un préventorium, une entreprise, une usine, un hôpital, un grand magasin, soit à Paris soit en province. Qui plus est, en comparant cette liste de cent-quatre-vingt-six noms avec celle des inspectrices des comités d'aide et de protection des femmes étrangères employées en agriculture, qui se réunissent une fois par an à Paris en Commission nationale d'assistance aux migrants, aucune autre femme que Julie Duval n'est sortie de l'École des Surintendantes : les noms ne correspondent absolument pas<sup>425</sup>.

Basée à Tours à partir de juillet 1930, Julie Duval prend en charge les travailleurs immigrés, quelques hommes au tout début, mais surtout des femmes dont certaines sont yougoslaves, d'autres tchèques ou slovaques, mais Polonaises dans leur grande majorité. Elle s'implique avec toute sa personnalité et tout son savoir acquis dans au moins trois pays différents tandis qu'elle aussi traversait des épreuves que l'on ne peut que soupçonner. Femmes mûre et intellectuelle, son travail de terrain bénéficie d'une très sérieuse approche théorique. Sa démarche en est d'autant plus déterminée. L'inspectrice ne se laisse abuser ni par les jérémiades d'ouvrières paresseuses, ni par les menaces d'employeurs « esclavagistes »<sup>426</sup>, ni par l'incompétence de fonctionnaires empoussiérés.

Il faut rappeler ici que si les Sœurs du Sacré Cœur s'attachent à former une élite sociale féminine, elles accordent également une attention très grande aux jeunes filles les plus modestes<sup>427</sup>. À la fin

---

<sup>424</sup> Paulina Irat, 14 décembre 1933.

<sup>425</sup> Bulletin de l'Association des Surintendantes d'usines et des services sociaux, CR de l'Assemblée générale du 5 mars 1935, p. 42. Consultable l'ETSUP et au Musée social. Voir *supra*, chapitre II.

<sup>426</sup> ADIL, 10 M 120, rapport de Julie Duval, 1<sup>er</sup> avril 1931.

<sup>427</sup> Aleksandra BILEWICZ, *op. cit.* pp.109-127.

du XIX<sup>e</sup> siècle, à Lwów, Cracovie et Zakopane, ces religieuses ouvrent des foyers pour les paysannes venues travailler en ville avec les risques que cela comporte pour elles. Le financement vient entre autres des parents aisés qui paient pour l'éducation de leurs filles au collège du Sacré Cœur. Dans le climat positiviste et féministe qui est celui de la Galicie, les demoiselles de bonnes familles sont préparées à ne jamais rester indifférentes aux filles défavorisées. Et Julie Duval ne l'est jamais. La recommandation qui parle de sa vie au Maroc apporte le témoignage de sa présence auprès des nécessiteux alors qu'elle aurait pu s'enfermer dans sa position de femme de professeur. En Indre-et-Loire, le travail correspond tout particulièrement à ce à quoi elle a été préparée et explique la dimension passionnée de son engagement. Le travail de négociation permanent qu'elle effectue entre les bonnes de ferme et leurs employeurs découle directement de l'idéologie qui lui a été transmise : un organisme fonctionne au mieux quand tous les éléments qui le composent vont bien. Elle n'est jamais partiale dans ses interventions, mais cherche à démêler les tenants et aboutissants du conflit afin d'y apporter une solution satisfaisante pour les deux partis. Ceci apparaît dans les notes qu'elle prend au fil des lettres, dans ses réponses aux uns et aux autres, mais aussi dans ses rapports. Il suffit de lire, par exemple, les premières lignes de celui du 21 janvier 1931 pour se convaincre de l'équilibre sans parti-pris<sup>428</sup> qu'elle veut respecter :

Dans mon précédent rapport, j'ai insisté sur le manque de conscience de certains ouvriers et du préjudice qu'ils causent à l'employeur.

Aujourd'hui, je parlerai de l'ouvrière, de ses sentiments, de son travail, et du tort qui lui est fait souvent.<sup>429</sup>

Pour chercher à rester objective, Julie Duval – formée à l'école d'Aleksander Świątochowski pour ensuite, par sa propre activité dans les cercles diplomatiques avoir acquis une vision inter-

---

<sup>428</sup> Le terme revient très souvent dans ses écrits ; il signale l'importance qu'elle accorde à une attitude distanciée et scientifique de tout problème psychologique. C'était ce que préconisait la démarche positiviste.

<sup>429</sup> ADIL, 10 M 120.

nationale des relations économiques –, n'en laisse pas moins éclater sa colère quand le sort des ouvrières lui apparaît comme trop injuste :

[...] il ne faudrait pas qu'elle [la Touraine] méprise ses hôtes obscurs, qui eux lui apportent un autre capital, le capital humain que les sociologues et les économistes font entrer aujourd'hui, fort heureusement et de plus en plus en ligne de compte. Les ouvriers étrangers lui donnent les bras qui lui manquent. [...] La France peut se passer des touristes [...] seulement à condition d'avoir suffisamment de ce capital dont je viens de parler pour l'aider à cultiver sa terre et exploiter son sous-sol. S'il y a des ouvriers qui envoient leur argent à l'étranger, entre nous soit dit, quel est le capitaliste qui n'en a pas placé à l'étranger [...].<sup>430</sup>

La lecture des lettres que les Polonaises immigrées lui adressent pourrait parfois laisser supposer que l'inspectrice n'agit pas ou ne le fait pas assez vite. Or, elle ne cesse de batailler pour elles. Elle ne se contente pas d'améliorer leur sort en leur offrant un livre pour qu'elles apprennent à mieux lire et écrire comme on le demandait aux lycéennes de Lwów de faire pour leurs compatriotes analphabètes. Pour ces femmes plongées brutalement dans un monde dont elles ignoraient tout, Julie Duval affronte au quotidien l'administration française. Elle livre ce qu'elle appelle des « luttes épiques » contre le facteur qui vole les économies qu'une vachère pensait envoyer à sa famille restée au pays, contre les postiers qui n'ont aucune idée de la manière dont on établit un mandat international, contre certains maires ignorants de la Convention franco-polonaise qui refusent de signer l'admission à l'hôpital des ouvrières polonaises de leur commune ou de ceux qui trouvent trop compliqué le dossier à établir pour un mariage et lui rétorquent : « La Pologne n'a qu'à marier elle-même ses ressortissants ! » Elle se met en péril quand elle affronte les patrons les plus inhumains, oublieux du contrat, et qui lui envoient les gendarmes<sup>431</sup>. Sa vie est loin d'être confortable. Entre deux réunions annuelles des inspectrices des comités d'aide et de protection des

---

<sup>430</sup> *Ibid.*

<sup>431</sup> ADIL, 10 M 120, rapport de Julie Duval, 1<sup>er</sup> avril 1931.

femmes étrangères employées en agriculture, outre 403 lettres reçues auxquelles elle a répondu, 134 personnes accueillies en ses bureaux, 82 ouvrières visitées à l'hôpital et 6 sur leur lieu de travail, 3 internées dans un asile d'aliénés, 2 assistées au Tribunal, 9 célibataires enceintes et 5 femmes mariées arrivées enceintes qu'il lui faut aider, elle collabore avec l'Office public de placement et les différentes instances locales. En dépit de toutes les difficultés qu'elle rencontre, son credo reste qu'il faut « travailler au bien commun des agriculteurs et des ouvrières ». Elle insiste, le travail ne peut se faire à distance, dans un bureau, dans l'ignorance de la personnalité des hommes et des femmes en présence :

On ne peut pas rendre heureuse une ouvrière quand on ne connaît pas les patrons, leur maison, le travail qu'on lui demande. On ne peut pas satisfaire un patron si on ne connaît ni les capacités, ni le rendement, ni le caractère de l'ouvrière. Seule donc une collaboration loyale peut donner un bon résultat. De mon côté, je m'y emploierai, j'espère que l'autre bord en fera autant.<sup>432</sup>

Tel ne sera pas le cas, les difficultés vont se multiplier, les lettres s'arrêtent au printemps 1935. Le nom de Julie Duval disparaît pour un temps de la liste des surintendantes en activité. Aucun autre ne le remplace en Indre-et-Loire.

Si on perd la trace du travail mené par Julie Duval en Touraine son action ne s'arrête semble-t-il pas là. Elle figure sur la liste des surintendantes en fonction publiée lors de l'Assemblée générale de l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux du 1<sup>er</sup> mars 1939. À 64 ans, elle travaille en région parisienne pour une association dont six centres sociaux emploient 115 à 120 spécialistes salariées et diplômées et sont implantés dans des endroits particulièrement déshérités<sup>433</sup>. Cette association, « Travail

---

<sup>432</sup> *Ibid*, 21 mars 1933.

<sup>433</sup> Laura Lee DOWNS, « Nous plantons les trois couleurs ». Action sociale féminine et recomposition des politiques de la droite française : Le mouvement Croix-de-Feu et le Parti social français, 1934-1947 », « *Revue d'histoire moderne et contemporaine* », 2011/3 n° 58-3, pp. 118-163. <http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2011-3-page-118.htm> [Décembre 2014]

et Loisirs », a été fondée par le Parti social français et elle est dirigée par Antoinette de Préval<sup>434</sup>.

Julie Duval est hautement qualifiée, évidemment, et l'association est parmi les rares de l'époque à permettre aux femmes d'occuper jusqu'aux postes de direction. Quant à un engagement politique aussi à droite que sont les anciens Croix de feu<sup>435</sup>, il semble difficilement envisageable chez celle qui a écrit à son mari :

Ah je t'assure, l'Europe n'est pas belle. Petitesse, petitesse, dix fois petitesse. Plus on approche le monde, sa bêtise, son vide plus on devient bolchevique.<sup>436</sup>

En revanche, le concept de « réconciliation sociale » prôné par le maréchal Lyautey, François de la Rocque ou Émile Cheysson n'est pas sans rappeler le « travail organique » envisagé par les positivistes polonais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et l'on ne peut évidemment ni s'étonner du dévouement à l'enfance malheureuse de Julie Duval ni de son besoin d'aider autrui, elle qui, proche des milieux du pouvoir, au cœur d'une vie intellectuelle parisienne pétillante notait : « Plus je suis dans le monde, plus je me sens seule. Ce vide, cette légèreté me rendent abominablement triste. »<sup>437</sup>

Par son petit fils, nous savons qu'elle passa la Deuxième Guerre mondiale à Nice où elle évita de peu une arrestation par la Gestapo. Ensuite, elle vécut à Rennes, proche de son fils, alors médecin consultant de la 3<sup>e</sup> région militaire, et de la famille de celui-ci. Quand en 1952, Maurice Bronisław intègre l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris, Julie Duval entre comme pensionnaire à l'Institut Saint-Casimir, 119 rue du Chevaleret dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Il s'agit là d'un haut lieu de l'histoire de la diaspora polonaise en France. Cette maison, fondée en 1846 par les sœurs de la miséricorde, fut financé par les grandes familles de la noblesse polonaise pour offrir un gîte aux exilés polonais. Julie Duval née

---

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> AN 451AP 187.

<sup>436</sup> Julie Duval, 22 mai 1929.

<sup>437</sup> Julie Duval, 1<sup>er</sup> décembre 1928.

Lachowicz termina donc sa vie le 1<sup>er</sup> juillet 1957 au même endroit que Cyprian Norwid (1821-1883), l'un des plus grands poètes romantiques de son pays d'origine. Elle fut inhumée au cimetière de Thiais (actuel Val-de-Marne).

Bernard Duval, très attaché à sa grand-mère Julie, se souvient que celle-ci lui racontait des contes polonais en langue polonaise. Elle vivait modestement et n'avait gardé que peu d'objets comme souvenirs à l'Institut Saint-Casimir où, étudiant, il lui rendait visite tous les jeudis. « Il n'y avait que la culture et l'intelligence qui l'intéressaient » nous dit-il.<sup>438</sup> Cela, elle l'écrivit un jour en commentant une réception avec la belle et rigoureuse précision qui caractérisait le regard qu'elle portait sur le monde :

Les gens qui s'y trouvaient étaient tous très simples, quelques-uns plus que simples dont beaucoup fort riches...<sup>439</sup>

---

<sup>438</sup> Rencontre à Paris, janvier 2014.

<sup>439</sup> Julie Duval, 11 avril 1930.



Julie LAGUIRANDE-DUVAL



CONTES  
ET LÉGENDES  
DE POLOGNE

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR - PARIS

*Couverture du livre écrit par Julie Laguirande-Duval,  
Contes et légendes de Pologne, Paris, F. Nathan, 1929*

## École Sociale de l'Association des Surintendantes

Ce Livret, remis aux Élèves de l'École, n'est valable que pendant l'année d'études. Il doit être présenté au moment des examens.

Un autre Livret sera remis aux candidates ayant obtenu le titre d'Intendante ou de Surintendante. Celui-là seul devra être présenté aux Directeurs d'Usines ou de Services Sociaux.

### Livret d'Élève

Appartenant à M<sup>me</sup> Duval-Julie Tachowicz  
Née le 14 septembre 1878 à Lwów, Pologne,  
demeurant à Tanger, Maroc.  
N° de la session 20



Signature de la titulaire,

*Julie Duval*

Signature de la Directrice de l'École

*M. Goffroy*

Livret d'élève avec la photographie de Julie Duval en 1929

Je me demande ce que j'ai l'intention  
de faire cette année. J'ai préparé dans le  
courant de ces mois un exposé sur  
le service social. Je ne pense pas aller jusqu'à  
de ne pas l'avoir fait avant. J'ai eu beau-  
coup de travail, des stages très fatigants.  
J'ai commencé par un stage comme  
ouvrière dans une usine. J'ai passé  
pas des hôpitaux, des villages, mais  
rien, fu baraquements, au ce moment je suis  
le cancer j'ai fait des visites sociales  
et suivi de nombreux cours. Nous  
aurons d'ailleurs bientôt et j'en aurai  
un peu. Car ma mémoire n'est plus  
très fidèle et à mon âge un tel travail  
est un peu fatigant. Mais Dieu merci, me  
voilà à la fin. Cela m'a beaucoup appris  
et intéressé. On m'a proposé diffé-  
rentes situations. La dernière est celle  
de l'inspectrice de main d'œuvre féminine  
en province. On m'a proposé plusieurs  
départements: le Pas de Calais, l'Aube,  
l'Orne et dernièrement Tours etc.  
Il y a un point qui m'intrigue, il faut  
conduire l'auto et bien j'en ai eu le  
courage et j'ai pu être trait.

Lettre du 11 avril 1930 de Julie Duval (1/2)

Je crains mes réflexes nerveux, j'  
serais déjà en fonction. Mais on pense  
à autre chose maintenant qui élimine  
ce peut-être cette condition à laquelle  
je ne peux pas me résoudre. En con-  
grais que je ne peux pas être toujours  
en suspens et j'aurai dû depuis long-  
temps me décider à me fixer.

Et ton affaire à toi comment marche-t-elle?  
Je te le demande toujours, et tu ne  
réponds jamais à ma question. Tu  
pourrais peut-être essayer de faire quelque  
chose de ce côté il y a des syndicats inter-  
sectuels dont je connais la correspondance.  
C'est à toi de décider et de voir clair dans  
tes intentions.

Pour lequel je chercherai. Que diable  
vas-tu faire avec Hitchcock?

Les articles toi bien en part. mieux  
celui sur la Pologne plus clair que  
les autres.

Je t'embrasse de tout mon cœur  
Julie.

Lettre du 11 avril 1930 de Julie Duval (2/2)

*Lettre de Mlle Prondan,*  
Wpłynęły do Ciebie słowa spisanego  
powiadomę o swoim życiu  
stanowiącym Pani mądrą  
Pani mni, bardzo jest ale i  
nie wiem jak ja wytrzymam  
bardzo praca ciężka i gospo-  
dyna bardzo zfanatka narodziła  
napiję się wódki i narodziła mnie  
głęboko nawet i trójkę białych Koczek  
Pani jest na kolanach i  
pisze list do najdroższej pani  
Kochana Pani powie co mi  
zrobisz i jak mnie żyć ja  
miewam to jeszcze wacny nase  
Perk a tak mi ale nie ja sobie  
chcę śmierci zrobić nie mi  
tak ale i Kochana najdroższa  
Pani jak niepotemnie  
gospodyna to ja miewam

Lettre sans nom d'une ouvrière agricole désespérée (1/2)

Julie Duval y a souligné les phrases inquiétantes et noté en marge la provenance du tampon de la poste.

*Handwritten text in a cursive script, likely Polish, with some words underlined. The text is written on aged paper and includes phrases such as 'Kochana Pani' and 'proszę'.*

Lettre sans nom d'une ouvrière agricole désespérée (2/2)

En marge, l'inspectrice a ajouté le nom de l'exploitant agricole qu'elle a retrouvé.

Tours le 23 MAI 1.933

Rapport présenté à la Conférence Annuelle des Inspectrices Départementales

SESSION I.933.-

-----

Je n'ai pas besoin de vous parler des difficultés que j'ai rencontrées cette année dans l'accomplissement de mes fonctions, vous les connaissez.

Dans cette dure épreuve, mon Comité m'a soutenue moralement et avec un ensemble qui m'a touchée.

Il m'a donné un appui sympathique bien que muet, mais de silence ressemblait à un blâme de la conduite inqualifiable envers moi, de certains organismes et, que nous avons tous traité par le mépris.

L'hostilité qu'on a essayé par des moyens perfides à soulever contre moi est tombée faute d'aliment. Les agriculteurs gens simples mais justes, comme le sont les enfants se sont vite rendu compte de la réalité et ont plutôt senti que compris qu'un service Social est un service ami.

Notre Comité se compose pour la plupart de membres les plus importants d'organisations agricoles.

Tout naturellement ils seraient portés de par leurs fonctions et leur penchant à former un Comité de défense des intérêts des agriculteurs. Depuis ces dernières années ils assistent à la lutte que livrent aux difficultés présentes les petits propriétaires si nombreux dans notre département, leur pitié va vers le fermier qui a de si lourdes charges, vers le père de famille qui ne sait comment il élèvera sa nichée.

On est tenté de considérer comme un intrus et un profiteur l'étranger qui lui touche son salaire régulièrement sans se soucier de la crise. Cet état d'esprit doit être particulier aux départements tels que l'Indre et Loire, cultivé par une poussière de petits agriculteurs.

L'impartialité est très difficile dans ces conditions quelque effort qu'on fasse.

Notre Comité qui comprend des Conseillers généraux, maires de leurs communes, des Avocats, l'Inspecteur de l'Assistance publique, des membres de la Protection de la jeune fille et autres, manque pourtant de 2 éléments indispensables d'après moi, de médecin, personnes connaissant les pays d'origine des ouvrières qui viennent chez-nous.

Je dirai plus tard pourquoi j'attache une importance capitale à la présence d'un médecin dans le Comité.

.....

*Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (1/7)*

( Suite 2.... )

Notre Comité se réunit tous les 2 ou 3 Mois, <sup>et sans</sup> ~~cas~~ <sup>de</sup> cas ur-  
gent, comme ~~ce~~ <sup>ce</sup> avait lieu ces derniers temps.

Le rapport de l'Inspectrice est le pivot de la réunion, c'est  
logique, elle est on peut dire le seul membre actif en mouvement perpé-  
tuel. On a recours de temps en temps à l'aide des autres personnes mais  
c'est encore l'Inspectrice qui frappe à leur porte. C'est l'Inspectrice  
qui soumet au Comité des cas délicats, demande un conseil, ou un rensei-  
gnement.

Nous vivions des jours heureux <sup>et</sup> ~~et~~ aucun rapport, <sup>aucun</sup> ~~aucun~~ déficit  
n'obscurcissait notre horizon, et si <sup>en</sup> ~~en~~ la trésorière et moi nous  
faisions des prodiges pour équilibrer le budget tellement compromis, ce-  
là ne troublait point la quiétude de nos pairs.

Cette année ils seront <sup>forcés</sup> ~~forcés~~ de se préoccuper <sup>de</sup> ~~de~~ cette  
question qui a <sup>pesé</sup> ~~pesé~~ jusqu'à présent, <sup>dans</sup> ~~dans~~ nos <sup>jours</sup> ~~jours~~, et dans cette  
assemblée à laquelle on a toujours évité le <sup>bon</sup> ~~bon~~ matériel l'accord <sup>est</sup> ~~est~~  
si parfait que sa vie <sup>semble</sup> ~~semble~~ un rêve.

Je lui suis reconnaissante de me laisser une autonomie  
absolue où règne la confiance; car dans ce champs en friche, si vaste  
et si nouveau, qu'on doit fouler pourtant avec précaution, tout est à  
faire, et il serait dommage d'être arrêté par la routine néfaste.

Je dis la routine mais non l'expérience, celle des autres nous  
étant au contraire nécessaire si nous ne voulons pas commettre d'erreur.

Notre action repose sur la base la moins solide: le sentiment  
humain. Le génie de SHAKESPEARE a admirablement montré sa fragilité et il  
est pénible d'être à la merci d'un MARC ANTOINE sans envergure.

Nous souhaiterions toutes je pense d'avoir des assises plus  
stables, <sup>tant</sup> ~~tant~~ que pour l'ouvrier de campagne il n'y aura pas de code  
de travail comme il en existe un, et combien détaillé, pour l'ouvrier d'in-  
dustrie, notre action tournera dans le vide au gré du vent. On n'obtien-  
dra rien sans recourir aux sanctions.

Nous <sup>en</sup> ~~en~~ avons l'exemple récent dans l'application de la loi  
sur les Assurances Sociales; cette loi bien qu'obligatoire depuis 1.930  
n'a été appliquée dans notre département qu'après 2 ans 1/2 lorsqu'on a  
commencé à sévir et faire payer les <sup>amendes</sup> ~~amendes~~.

C'est ainsi que les articles du contrat, contre la non-exécution  
desquels nous sommes désarmées, reste, lettre morte. ( Je parle toujours  
pour mon département. )

Le repos hebdomadaire, la limite au travail, le paiement régu-  
lier, le devoir de soigner une ouvrière malade donnent lieu à des appli-  
cations les plus fantaisistes et par conséquent au mécontentement lors-  
que nous essayons de faire régner la justice.

.....

Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (2/7)

( Suite 3... )

Mon action est limitée encore par la difficulté que je rencontre à faire mes inspections. C'est très onéreux et pour un budget qui équivaut de la peine à s'équilibrer c'est presque irréalisable.

Il faut dire aussi que si je devais aller toutes les fois que les ouvrières m'appellent, les 365 Jours de l'année n'y suffiraient pas.

Des agriculteurs viennent à mon secours, il s'en trouve toujours ni eux qui ont des autos et qui ne demandent pas mieux, quand ils ont le temps, de me conduire chez des voisins.

Il est vrai que plus je vais, plus je connais de maisons car j'ai dit que je suis à Tours c'est à dire, bientôt 3 ans j'ai fait 922 inspections. Je n'en ai pas fait en 1.933. *Je tiens un registre minuté de tout ce que j'ai fait.*

Connaissant presque toutes les maisons, les patrons, les conditions de vie et la façon dont les ouvrières y sont traitées, par l'opinion de ces mêmes ouvrières, je n'ai pas besoin de me rendre sur place, pour un cas grave, maladie ou accident, *car j'ai fait un bon travail.*

Les agriculteurs viennent à Tours les jours de marchés cela leur coûte pas beaucoup d'amener leurs ouvrières. Les communications de Tours et les communes du département sont excellentes assurées par le service d'autobus nombreux et rapides. Tout converge vers Tours, mais toujours il est plus difficile de rayonner.

Il y a des endroits éloignés où il faut coucher en route c'est une grande perte de temps et d'argent, je l'évite.

En dehors de rares réunions du Comité où je rencontre les représentants de la Chambre d'Agriculture et des services Agricoles, je n'ai aucun contact avec ces organismes.

Les organisations auxquelles j'ai le plus souvent recours sont les Hôpitaux, l'Assistance Publique de la Maison Maternelle, le Palais de Justice, la Protection de la jeune fille, quelques dispensaires. Les avocats, les médecins, toujours dévoués, me sont d'un grand secours. Je puis compter aussi sur le dévouement et le concours des maires de communes, de des commissariats, et de certaines gendarmeries, sans parler des fonctionnaires de la Préfecture que j'aurais dû mettre en tête.

En un mot partout où je suis en contact avec des personnes instruites et d'une certaine élévation d'esprit, je rencontre un concours précieux. Ailleurs je frappe aux portes en vain.

Il en est ainsi avec des cas si pénibles et pourtant si intéressants des ouvrières tombées malades au travail. C'est la question qui concerne les mères abandonnées me préoccupe le plus.

.....

Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (3/7)

( Suite 4... )

A notre dernière Assemblée Générale des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux une de nos collègues devait faire son rapport sur les maladies professionnelles à cet effet elle nous a envoyés à toutes un questionnaire dont je n'énumère pas les points.

Comme certains phénomènes se répétaient chez mes ouvrières malades j'ai à mon tour posé la question à quelques professeurs de l'école de Médecins de Tours, bien qu'on ne puisse pas assimiler ces maladies aux effets que produit par exemple par l'empoisonnement par le plomb ou le mercure.

Voici quelques réponses que j'ai obtenues. Celle du Docteur FAIX Médecin chef de la Maternité est particulièrement intéressante. Une autre aussi celle du Docteur DEMOYELLES mérite d'être retenue: Des observations d'autres Médecins me sont arrivées depuis.

( Lecture des 2 Lettres. )

L'autre jour j'ai amené au Docteur GAUDEAU chef du Service de médecine une jeune Yougoslave. Comme presque toutes les ouvrières Polonaises ou Yougoslaves traitées depuis 3 ans à l'Hôpital Général elle se plaignait de courbatures et de douleurs à l'épigastre.

"Elles sont toutes malades de la même façon" me dit le Docteur G. elles ont le grand sympathique atteint, choc moral l'emui, le surmenage provoquant chez elles les mêmes symptômes, que voulez-vous parmi elle il y en a qui sont fortes "comme des chevaux" et auxquelles le gros travail ne nuit point, mais il y en a d'autres qui sont plus fragiles et que ce travail épuise. C'est la première fois que j'ai causé avec le Docteur GAUDEAU et j'étais heureuse que mon opinion ait été confirmée par son appréciation. Et appuyée par son autorité.

Voilà la question pour laquelle je lutte depuis 3 ans. Mais aller donc parler de sélection à ces bureaux de placement, on me répond invariablement si elle est fatiguée elle n'a qu'à retourner chez elle. Solution facile.

Mais la même personne qui me donne cette réponse admettrait-elle qu'on lui rende cassé et détérioré un outil qu'elle aurait prêté? Elle serait probablement révoltée du sans-gêne, mais elle admet parfaitement que des filles qui nous arrivent saines bien portantes, fortes soient rendues à la Savière qui nous les a prêtées quand de par notre faute, on ne peut plus "s'en servir". Oui parfaitement "s'en servir" c'est l'expression consacrée en Indre-et-Loire par les placeurs et les patrons. Cet outil cassé on a qu'à le rejeter. Répare qui veut, nous nous en lavons les mains.

Il faut si peu d'effort pour modifier cet état de choses.

.....

Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (4/7)

( Suite 5... )

Sélection au moment du recrutement sélection une fois sur place si le travail est trop lourd pour les forces d'une ouvrière. <sup>Dis-Parti</sup> <sup>Reparti</sup> <sup>Non</sup> ~~ce n'est~~ ~~judicieux~~ au moment où elles demandent ~~leur~~ place. Mais vraiment c'est trop demander. Quelques jours de cela une jeune fille, charmante, excellente ouvrière se présente chez-moi à je l'envoie au bureau priant qu'on lui donne surtout une bonne maison. 3 Jours après je reçois une lettre désespérée de la fille " Madame jamais je ne resterai ici, c'est loin de tout, et j'ai peur dans ces forêts, mes patrons sont comme des sauvages ils n'ont pas encore ~~envoyé~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~place~~ il y a 20 bêtes à soigner. Je téléphone au bureau, réponse: " Elle n'a qu'à rester c'est à l'ouvrière d'égayer les patrons." Et voilà.

~~Je~~ <sup>Je</sup> J'ai une fillette de 16 Ans, une Tchecoslovaque arrivée dans une dure maison du département, ou aucune ouvrière libérée du contrat ne veut aller, elle a 20 vaches et est seule avec sa patronne mais la patronne a la cuisine et sa maison, elle est donc pour ainsi dire seule, jamais de repos, jamais de dimanche, la fille qui est dans la période de formation a eu de par cet effet des troubles produits par un travail au dessus de ses forces. J'écris au médecin pour m'informer de son état, il me répond qu'elle n'est point enceinte, comme le supposaient ses patrons, pour eux seule explication plausible de sa fatigue, pauvre fille! mais que ces troubles sont consécutifs à l'anémie, <sup>très</sup> <sup>entendu.</sup> Je par <sup>ce</sup> <sup>ce</sup> <sup>certificat</sup> <sup>au</sup> <sup>bureau</sup> <sup>de</sup> <sup>placement,</sup> <sup>et</sup> <sup>comme</sup> <sup>j'</sup> <sup>avais</sup> <sup>sous</sup> <sup>la</sup> <sup>main</sup> <sup>une</sup> <sup>femme</sup> <sup>plus</sup> <sup>agée,</sup> <sup>forte,</sup> <sup>rude,</sup> <sup>intéressante</sup> <sup>qui</sup> <sup>est</sup> <sup>venue</sup> <sup>me</sup> <sup>voir,</sup> <sup>je</sup> <sup>téléphone</sup> <sup>pour</sup> <sup>demande</sup> <sup>ce</sup> <sup>qu'on</sup> <sup>a</sup> <sup>décidé</sup> <sup>pour</sup> <sup>la</sup> <sup>petite</sup> <sup>Tchecoslova-</sup> <sup>que</sup> <sup>et</sup> <sup>je</sup> <sup>propose</sup> <sup>timidement</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>remplacer</sup> <sup>par</sup> <sup>celle</sup> <sup>qui</sup> <sup>est</sup> <sup>justement</sup> <sup>vraiment</sup> <sup>décourageant,</sup> <sup>et</sup> <sup>si</sup> <sup>la</sup> <sup>pauvre</sup> <sup>enfant</sup> <sup>y</sup> <sup>perd</sup> <sup>sa</sup> <sup>santé,</sup> <sup>on</sup> <sup>me</sup> <sup>dit</sup> <sup>elle</sup> <sup>n'a</sup> <sup>qu'à</sup> <sup>rentrer</sup> <sup>chez</sup> <sup>elle.</sup> <sup>Je</sup> <sup>n'</sup> <sup>est</sup> <sup>pas,</sup> <sup>mais</sup> <sup>le</sup> <sup>travail</sup> <sup>est</sup> <sup>très</sup> <sup>dur.</sup> <sup>Je</sup> <sup>sont</sup> <sup>les</sup> <sup>meilleures,</sup> <sup>les</sup> <sup>plus</sup> <sup>délicates,</sup> <sup>les</sup> <sup>plus</sup> <sup>timides</sup> <sup>qui</sup> <sup>restent</sup> <sup>à</sup> <sup>ces</sup> <sup>travaux</sup> <sup>forcés.</sup> <sup>Les</sup> <sup>autres</sup> <sup>les</sup> <sup>mauvaises</sup> <sup>têtes</sup> <sup>ne</sup> <sup>s'em-</sup> <sup>barassent</sup> <sup>pas</sup> <sup>de</sup> <sup>scrupules;</sup> <sup>elles</sup> <sup>se</sup> <sup>cochent</sup> <sup>et</sup> <sup>se</sup> <sup>dissent</sup> <sup>malades,</sup> <sup>elles</sup> <sup>vont</sup> <sup>se</sup> <sup>plaindre</sup> <sup>aux</sup> <sup>gendarmes</sup> <sup>ou</sup> <sup>au</sup> <sup>consulat,</sup> <sup>des</sup> <sup>mauvais</sup> <sup>traitements</sup> <sup>qu'elles</sup> <sup>ne</sup> <sup>subissent</sup> <sup>point,</sup> <sup>elles</sup> <sup>s'enfuient</sup> <sup>de</sup> <sup>façon</sup> <sup>qu'on</sup> <sup>ne</sup> <sup>les</sup> <sup>retrouve</sup> <sup>plus</sup> <sup>etc...</sup> <sup>celles-là</sup> <sup>ne</sup> <sup>sont</sup> <sup>pas</sup> <sup>à</sup> <sup>court</sup> <sup>d'inventions</sup> <sup>mais</sup> <sup>comme</sup> <sup>elles</sup> <sup>mettent</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>mauvaise</sup> <sup>volonté</sup> <sup>au</sup> <sup>travail,</sup> <sup>et</sup> <sup>que</sup> <sup>la</sup> <sup>colère</sup> <sup>du</sup> <sup>maître</sup> <sup>ne</sup> <sup>leur</sup> <sup>fait</sup> <sup>pas</sup> <sup>peur,</sup> <sup>on</sup> <sup>les</sup> <sup>déplace</sup> <sup>car</sup> <sup>les</sup> <sup>patrons</sup> <sup>sont</sup> <sup>mécontents</sup> <sup>de</sup> <sup>leurs</sup> <sup>services.</sup>

Je pourrais multiplier les exemples, <sup>que</sup> <sup>je</sup> <sup>vois</sup> <sup>de</sup> <sup>celles</sup> <sup>les</sup> <sup>deux</sup> <sup>sont</sup> <sup>tout</sup> <sup>récents.</sup>

D'autres problèmes particulièrement intéressants se posent encore dans mon département le recrutement des femmes qui ne sont pas très jeunes et des femmes mariées.

Les premières si elles ne sont pas habituées au gros travail ont de la peine à l'exécuter, de la mécontentement de <sup>leur</sup> côté et du côté du patron, le débauchage arrive après.

Les femmes mariées n'ont qu'une idée: faire venir leur mari, leurs enfants, s'ennuient, changent de place et si par hasard le mari trouve à venir par recrutement dans un autre département, elles vont le rejoindre <sup>rien</sup> <sup>ne</sup> <sup>peut</sup> <sup>les</sup> <sup>arrêter.</sup> .....

Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (5/7)

( Suite 6... )

Dans ce cas elles se font <sup>a</sup> passer pour malades, force est de s'en séparer, dont préjudice pour le patron.

Un autre problème: la difficulté de placer les ménages dans de petites exploitations comme celles que nous avons dans notre département.

Les jeunes gens qui se marient doivent presque aussitôt se séparer, des ennemis, des conflits naissent presque toujours de cette situation.

Et pourtant les mariages sont de plus en plus fréquents, il y a depuis que je suis dans l'Indre et Loire beaucoup moins de filles abandonnées par leurs séducteurs. Je donnerai la statistique à la fin.

Il y a <sup>malgré cela</sup> encore un trop grand nombre de <sup>mauvais</sup> femmes abandonnées et bien que dans notre département elles aient des secours généraux 100 Frs. par mois la première année, 75 Frs et 40 les 2 années suivantes. Qu'elles ont la maison maternelle où elles peuvent se reposer pendant 6 Mois et même pendant 1 an exceptionnellement, leur sort est triste. Tout leur gain passe à l'entretien du petit être qui ne les connaît pas, découragées elles l'abandonne souvent après quelques années; la charge est lourde et n'ayant pas leur enfant auprès d'elles, elles s'en détachent, cela arrive surtout quand la mère a 2 enfants elle ne peut pas arriver à les élever. Deux ou 3 maisons à peine veulent les prendre avec leur enfant. Les patrons les pressent de les abandonner.

Tout dernièrement une patronne m'a dit cyniquement en m'apportant l'enfant: " J'ai besoin de mon ouvrière".

Il y a encore une question angoissante: les aliénés. Il y en a trop vraiment. Des Polonais en particulier. Il est vrai que leur nombre est le plus grand.

Ces filles, remises dès le début de la maladie, dans leur milieu, auraient peut-être pu revenir à elles plus tard elles sont définitivement perdues.

Il m'est arrivé d'en sauver deux cette année en les faisant partir dans leurs familles qui sont en France, l'une était en observation dans l'Asile d'Aliénés elle est aujourd'hui complètement remise l'autre était dans un état de nervosité confinait à la folie. *elle va bien.*

*Si on les avait retrouvés*  
Je crois que plusieurs de ces malheureuses pourraient se retrouver dans leur pays.

Restent les faibles d'esprit <sup>leur</sup> état mental ne dépasse pas souvent celui d'une ~~forte~~ <sup>forte</sup> intelligente.

Faut-il les renvoyer chez elles parce qu'elles ne connaissent pas la valeur de l'argent et qu'il est impossible de leur payer directement leurs salaires?

Le devoir d'un service social n'est-il pas de défendre les malheureux non seulement contre ceux qui peuvent les exploiter mais encore contre eux-mêmes, n'est-ce pas pour cette raison qu'on a organisé à Paris <sup>pour ce but</sup> .....

Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle  
des Inspectrices départementales (6/7)





*Photographie de Julie Duval vers 1940*



## Table des illustrations

### **Cartes ..... pp. 7 à 8**

1. La Pologne des années 1930. D'après Cz. Nanke, I. Piotrowicz, Wł. Semkowicz, *Mały Atlas Historyczny*, Varsovie, PPWK, 1973.
2. L'Indre-et-Loire. Corinne Hélin, technicienne CNRS [IRHIS].

### **I. Auteurs de leurs vies ..... pp. 20 à 27**

Les photographies proviennent du fonds Clergeau déposé aux Archives départementales du Loir-et-Cher à Blois.

Louis Clergeau (1902-1936) horloger-bijoutier de métier, était animé par une passion, encore rare dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, celle de la photographie. Toute sa vie, il sillonna à vélo, appareil en bandoulière, le Val de Loire. Il laissa un fonds de clichés d'une valeur tant esthétique que documentaire dont la très grande qualité est exceptionnelle. Les photographies de Polonaises y sont nombreuses, celles présentées ici ont été faites dans les années 1930-1935. Il n'existe pas de fonds semblable pour l'Indre-et-Loire.

1. Polonaise chez M. Gault à Lisery (identité), décembre 1932.
2. Polonaise chez M. Laurenté, janvier 1930.
3. Polonaise, février 1932.
4. Polonaise chez M. Regnard à La Prieux (identité), février 1930.
5. Polonaise chez M. Montaru, mai 1930.
6. Polonaise chez M. Archambault, 1934.
7. Polonaises chez M. Montaru (2 cousines), 1930.
8. Polonaises de la Pastourellerie avec bébé.

### **II. Une immigration très encadrée ..... pp. 42 à 49**

1. Modèle de demande d'ouvrier agricole étranger (collection particulière) : recto-verso (2 feuillets).

2. Contrat de travail (ADIL, 10 M 129). Alors que les contrats types comportent seize articles en trois pages, celui proposé aux ouvriers et ouvrières agricoles polonais en 1932 dans l'Indre-et-Loire tient en une seule page et quatre articles. Ainsi disparaissent des garanties comme celle de pouvoir assister à la messe dominicale ou le fait que l'ouvrier bénéficie de la législation française en cas d'accident du travail.
3. Récépissé de demande d'une carte d'identité de travailleur étranger (collection particulière). Il s'agit ici d'une demande de renouvellement de la dite carte, établie sous le numéro 305.552. La jeune fille a souscrit un contrat d'un an en juin 1931. Six mois plus tard, elle se soucie déjà de la suite.
4. Carte d'identité (ADIL, 10 M 131), avec renouvellement accordé pour deux ans (1932-1934), comme ouvrière agricole.
5. Livret de paye (collection particulière) : couverture et pages intérieures.

**III. « Chère Madame et notre Maman »,  
analyse linguistique des lettres ..... pp. 77 à 90**

Lettres originales (ADIL, 10 M 122)

1. Zofia Czuba, 14 décembre 1934 (3 feuillets).
2. Julja Czubata, 22 mai [...] (2 feuillets).
3. Zofia Dubiel, février 1933 [...] (2 feuillets).
4. Agnieszka Hulak, 30 août [...] (2 feuillets).
5. Władysława Jasicka, [s.d.] (2 feuillets).
6. Weronika Kapusta, 14 avril 1932 (3 feuillets).

**V. Une histoire d'infanticide ..... pp. 206 à 207**

(ADIL, 10 M 129)

1. Permis de visite à la Maison d'arrêt.
2. Lettre du 21 février 1933 de maître Pierre Chautemps, avocat de Marianna Chodara à Julie Duval.

**VI. Reconstitution épistolaire ..... pp. 228 à 234**  
(ADIL, 10 M 121-124)

1. Fiche dressée par Julie Duval pour Władysława Idczak comme pour chacune des ouvrières agricoles dont elle s'occupe.
2. Lettre du 5 avril par laquelle Władysława annonce sa grossesse à l'inspectrice. Julie Duval y a souligné la date du 14 novembre : « *je gardais les vaches le quatorze novembre [...] et un soldat est passé et il était ivre et il s'est approché de moi [...] j'ai dit que je comprenais pas et j'ai pas pu m'en sortir toute seule* ».
3. Lettre du 8 mai 1933 de la vicomtesse de La Panouse à Julie Duval. Janine, la petite fille de Władysława sera accueillie à l'Abri maternel de Bourdigal, œuvre de charité reconnue d'utilité publique qui prend en charge les enfants âgés de plus de six mois.
4. Carte postale du 3 mai 1935 envoyée par Guy Bourdais à Władysława Idczak (recto et verso).
5. Julie Duval demande au maire une attestation de mariage pour Władysława avec la mention « qu'en se mariant, elle est devenue Française ». On remarque l'ajout a posteriori, de la main de l'inspectrice qu'il a été répondu positivement à sa requête : « *Satisfait* ».
6. Bulletin de mariage avec la mention « Władysława Idczak qui déclare avoir opté pour la nationalité française ».

**VII. Julie Duval, une intellectuelle en action ..... pp. 258 à 271**

1. Couverture du livre écrit par Julie Laguirande-Duval, *Contes et légendes de Pologne*, Paris, F. Nathan, 1929 (Collection particulière).
2. Livret d'élève de l'École Sociale de l'Association des Surintendantes, avec la photographie de Julie Duval en 1929 (Archives ETSUP).
3. Lettre du 11 avril 1930 de Julie Duval à son mari où elle évoque sa nouvelle formation sociale (2 feuillets) (Collection Bernard Duval).
4. Lettre sans nom d'une ouvrière agricole désespérée (ADIL, 10 M 122). L'inspectrice souligne les phrases inquiétantes (Feuille 1 : « *ma patronne est très méchante et je ne sais pas comment je vais* »).

*tenir, le travail est très dur et la patronne est une ivrogne, elle boit de la gnole et s'en prend à moi, elle veut même me frapper. Chère madame, je vous écris à genou. Dites-moi ce que je dois faire, comment je peux vivre. L'année ne fait que commencer et je vais si mal que je voudrais me donner la mort* ». Feuillet 2 : « *je vous supplie comme si vous êtes ma mère, venez-moi en aide pour que ça aille un peu mieux [...] si ça va pas mieux, j'avais me donner la mort parce que je vais pas tenir* ». Feuillet 3 : « *je vous en supplie comme je supplierais le Bon Dieu, conseillez-moi et aidez-moi sinon je vais mourir à rester chez des gens pareils pendant un an* ». L'inspectrice, dans sa recherche d'identification de l'auteure de la lettre, note en marge le nom de la poste, puis le nom de l'employeur probable.

5. Julie Duval, Rapport à la Conférence annuelle des Inspectrices Départementales du 23 mai 1933 (ADIL, 10 M 122).
6. Photographie de Julie Duval vers 1940 (Archives Bernard Duval).

## Index

- ADAMUS Leonora, 56, 57,  
58, 61, 67, 68, 75, 94, 97,  
217
- ANTCZAK Stefania, 70, 98,  
99
- APRILE Sylvie, 2, 3, 9, 220,  
244
- ASSORODOBAJ-KULA  
Nina, 52, 61
- BĄDEK Stefania, 101, 103
- BARD Christine, 205
- BARTOSZEK Stanisława,  
100, 101
- BAZET Renée, 237
- BAZET-SIMONI  
Dominique, 4, 237
- BERTHELEU Hélène, 9
- BERTINETTO Thérèse, 243
- BIENAIMÉ Georges, 238
- BILEWICZ Aleksandra,  
240, 252
- BILLION Pierre, 9
- BISTUŁA Maria, 68, 104
- BŁOŃSKI Piotr, 4
- BOCHENEK Albina, 55, 61,  
75, 106, 107
- BOCHENEK Maryja, 106
- BONNECARRÈRE, 40
- BORAL Antonina, 54, 64,  
69, 108, 109, 110, 134, 221
- BOURDAIS Guy, 220, 223,  
225, 275
- BUKATO Anastazja, 55
- BURAK Maria, 111, 112
- BYSTRONŃ Jan Stanisław,  
61
- CAZIER, 40
- CEGLAREK Władysława,  
113, 114
- CHAMPLAIN, 226
- CHAUVAUD Frédéric, 205
- CHEYSSON Émile, 256
- CHŁAPOWSKA-  
MIELCZYŃSKA Helena,  
247
- CHŁAPOWSKI Alfred, 247
- CHODARA Marianna, 54,  
62, 199, 201, 202
- CHYL Justyna, 66, 115
- CIEPLIŃSKA Karolina, 33,  
68, 69, 116, 117, 119, 120,  
121, 217

CLEMENCEAU Georges, 30  
 CLERGEAU Louis, 273  
 COMTE Auguste, 238  
 COOPER-RICHET Diana, 13  
 CURIE-SKŁODOWSKA Marie, 240  
 CYBULSKI Marek, 56  
 CYGAL-KRUPA Zofia, 58  
 CYGAN Waleria, 65, 66, 67, 77, 78, 79, 122, 123, 125, 167, 217, 274  
 CZUBA Zofia, 125  
 CZUBAK Joanna, 54, 55, 73, 75, 126, 128, 129  
 CZUBATA Julja, 80, 81, 130, 131, 132, 274  
 DALBOR M., 39  
 DAUM Mme, 40  
 DELAGRANGE Juliette, 251  
 DOMAGAŁA Maryanna, 133  
 DOROSZEWSKI Witold, 56  
 DOWNS Laura Lee, 255  
 DRAPAŁA Maria, 134, 135, 219  
 DUBIEL Zofia, 17, 18, 82, 83, 136, 137, 138, 274  
 DUŁĘBIANKA Maria, 240  
 DUVAL Bernard, 4, 237, 243, 257, 275, 276  
 DUVAL Julie, 4, 11, 14, 15, 17, 18, 33, 35, 39, 40, 41, 51, 54, 55, 57, 59, 71, 72, 75, 76, 94, 95, 116, 123, 125, 133, 136, 149, 150, 154, 157, 159, 166, 167, 172, 183, 187, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 233, 235, 237, 240, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 274, 275, 276  
 DUVAL Maurice, 183, 237, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 256  
 DUVAL Maurice, Bronisław, Adam, 242, 247, 256  
 EDWIGE d'Anjou, 245  
 ELLIOT Bruce, 11  
 FARCY Jean-Claude, 14  
 FERDYNUS Bronisława, 139, 140, 218  
 FORTIER Aline, 4, 12  
 FOURCAUT Annie, 249, 250  
 GABACCIA Donna, 11

GARÇON Gabriel, 72  
 GARRONE Edoardo  
 Maraghini, 237  
 GERBER David A., 10  
 GIEZ Anna, 159  
 GOLONKA Elżbieta, 68,  
 141  
 GOMOLUCH Anna, 4, 11  
 GÓRSKA Katarzyna, 142  
 GÓRSKA Maria, 66, 144  
 GÓZDECKI Maryjanna et  
 Paweł, 146, 147  
 GÓZDECKI Paweł, 146,  
 147  
 GREEN Nancy, 11  
 GRIEG Edvard, 248  
 HALLER Józef, 30  
 HALLER, général Józef, 30  
 HANSEN Marcus, 10  
 HARDY Georges, 249  
 HENNER Matthieu, 4, 15  
 HOUSTON M.F., 11  
 HUBSCHER Ronald, 14, 16,  
 40  
 HUGET G., 225  
 HULAK Agnieszka, 66, 67,  
 84, 85, 148, 274  
 IDCZAK Władysława, 209,  
 212, 217, 220, 222, 223, 224,  
 225, 226, 227, 275  
 IRAT Paulina, 62, 63, 70,  
 150, 151, 152, 212, 252  
 JANICKA Maria, 154, 155,  
 217  
 JANISZEWSKA Julja, 240  
 JASICKA Władysława, 86,  
 87, 156, 274  
 JUCHNIEWICZ Jadwiga,  
 73, 157, 158, 159, 160, 161,  
 162, 163, 164  
 JUSZCZAK Antonina, 41,  
 63, 72, 165, 166, 167, 168,  
 214  
 JUSZCZYK Bronisława, 63,  
 169, 170  
 KACZMAREK Genowefa,  
 171  
 KAŁKOWSKA Anna, 58  
 KAMIŃSKA Marja, 171  
 KAMPURDA Anna, 12  
 KAPUSTA Józefa, 176  
 KAPUSTA Weronika, 54,  
 61, 62, 63, 67, 68, 74, 88, 89,  
 90, 172, 173, 274  
 KIELAR Bronisława, 59,  
 179  
 KIELAR Janina, 32, 55, 59,  
 60, 62, 70, 71, 72, 75, 177,  
 178, 180, 181

KIENIEWICZ Stefan, 238  
 KIZWALTER Tomasz, 238  
 KLESSMANN Christoph,  
 13  
 KLICHAMER Marta, 66,  
 182  
 KLIS Wiktorja, 183, 184,  
 214  
 KLUBA Rozalia, 185  
 KOBOS Antonina, 186  
 KOBYLUK Władysława,  
 73, 187, 188  
 KOGUT Marja, 189, 216  
 KONOPNICKA Maria, 240  
 KOPROWSKA Marianna,  
 190  
 KRAMER R. G., 11  
 KUBALK Antonina, 192,  
 193  
 KUBALK Zofja et Antonina,  
 193  
 KULA Marcin, 52, 61  
 KULA Witold, 52, 61  
 KWACZONEK Elida, 194  
 KWAŚNA Antonina, 195  
 LA PANOUSE Louise  
 Consuelo Sabine (de la), 109  
 LA ROCQUE Francis de,  
 256  
 LACHAUX, 40  
 LACHOWICZ Michał, 240  
 ŁĄTKA Elżbieta, 2, 3, 9, 51,  
 154, 237  
 LAURENT Maryla, 2, 3, 9,  
 136, 137, 138, 199, 235  
 LECLERC Michel, 4, 237  
 LEWICKA, 210  
 LEWICKA Anna, 210  
 LICHTENBERGER André,  
 236, 237  
 LOUIS XIV, 29  
 LURAT, 71  
 LYAUTEY Hubert, 256  
 LYAUTEY, maréchal  
 Hubert, 256  
 MACHAY, 71  
 MAGNONE Lena, 240  
 MALANDAIN Gilles, 206  
 MAUPASSANT Guy, 17, 18  
 MESSEIN Albert, 245  
 MICKIEWICZ Adam, 245,  
 246  
 MILL John Stuart, 238  
 MIODUNKA Władysław,  
 69  
 MOLIN frère Jean, 71  
 MONTFORT Henri de, 242  
 MUSIAŁ Wojciech, 51  
 NOIRIEL Gérard, 13

NORWID Cyprian, 257  
 OBSULEWICZ Beata, 240  
 ORŁOWICZ Mieczysław,  
 242, 243  
 ORZESZKOWA Eliza, 239  
 OUALID William, 40  
 PACEK Jean, 201, 202, 203  
 PACZUSKA Joanna, 2  
 PAON Marcel, 39, 40  
 PERROT Michelle, 205  
 PERROT Perrot, 205  
 PETIT Jacques-Guy, 205  
 PIŁSUDSKI Józef, 37, 238  
 PONTY Janine, 2, 3, 9, 13,  
 29, 32, 38, 39, 72, 74, 137,  
 201, 220, 237  
 RAYMOND, 40  
 RYGIEL Philippe, 4, 9  
 SALMON-SIAMA Monika,  
 2, 3, 9, 209, 236  
 SĘKOWSKA Elżbieta, 58,  
 65  
 SINKE Suzanne, 11  
 SKŁODOWSKA  
 Bronisława, 240  
 SKOWRONEK Jerzy, 238  
 STASZAK Weronika, 196,  
 197  
 STEPHENSON George, 10  
 ŚWIĘTOCHOWSKI  
 Aleksander, 239, 253  
 SZAJNOCHA Karol, 245  
 SZYDŁOWSKA-  
 CEGŁOWA Barbara, 64, 66  
 THOMAS Albert, 39  
 THOMAS William I., 10  
 TUNIKOWSKI Wojciech, 2  
 UNSZLICHT, 71  
 UNSZLICHT, abbé Julian,  
 71  
 URBAŃCZYK Stanisław,  
 65  
 WIŚNIEWSKA I., 240  
 WŁODARCZYK Hélène, 63  
 ZALESKI Zygmunt, 246  
 ZAMOYSKA Maria, 37,  
 126  
 ZANIECKI Florian, 10  
 ZNANIECKI Florian, 10  
 ZOLA Émile, 31

Mise en page : JePublie.com

Imprimé en France en avril 2015

Dépôt légal : avril 2015

*Je vous informe de mon arrivée chez ce patron là que, pour ce qui est de mon travail, j'ai à traire neuf vaches et il y a un très grand taureau et je dois aussi nettoyer le fumier de ces vaches chaque matin. Je dois tirer l'eau du puits pour ces vaches et j'ai encore des cochons, y'en a tant que je sais pas combien ; je dois aussi faire la lessive. Mes mains me font tellement mal que la nuit j'arrive pas à dormir après un travail aussi pénible. Quand y'a eu une fille française, elle a pas fait la moitié de ce travail que je fais. Ce patron a pas de mesure et la patronne non plus. Il dit qu'une fille polonaise est forte.*

Leonora Adamus, juillet 1934

*Il y a un malentendu entre moi et le fils du Patron. Je travaille ici depuis sept mois et pour la chose il m'a pas laissée tranquille du tout, mais il est venu chez moi et moi j'ai pas réussi à le repousser, il m'a prise de force en me criant dessus et il m'a violée. Qu'est-ce que je vais devenir maintenant, pauvre de moi, je vais me pendre ou me noyer. Parce que j'ai pas d'autre issue. Et lui, ça l'a fait rire quand je lui ai dit.*

Maria Bistula, 21 septembre 1931

Traduites du polonais, les lettres poignantes de jeunes immigrées employées comme bonnes de ferme en Indre-et-Loire constituent le corps central de cet ouvrage. Une équipe d'historiennes et de polonistes a tenté, à partir de ces fragments de vie, de recomposer des trajectoires oubliées.

Sylvie Aprile et Maryla Laurent sont professeurs à l'université Lille 3, la première en histoire contemporaine, la seconde en langue et littérature polonaises. Également historienne, professeur des universités, Janine Ponty a exercé à l'Université de Besançon.



**Les Lettres**  
**Européennes**



19 €  
ISBN : 978-2-9529140-6-2